LES MAKOUAS

RÉCIT DE LA COTE DE MADRAS.

I.

Dans un petit village des environs de Madras vivait un de ces fabricans de pots d'argile que l'on nomme *cossevers* sur la côte de Coromandel. Blanchi par l'âge, mais encore actif et laborieux, il travaillait tout le jour à l'ombre des cocotiers. Il fallait le voir faire tourner d'un coup de baguette la roue horizontale dressée sur un pivot, jeter une poignée de terre humide dans le creuset, et façonner avec deux doigts des vases de toute forme. La tête entourée d'un turban étroit, le corps ceint d'une bande de cotonnade blanche, le *cossever*, parfaitement à l'aise dans son léger costume, se livrait, avec l'entrain et la verve d'un artiste, aux travaux de sa profession. Il était heureux de son état et fier de sa caste. La cabane qu'il habitait, le jardin peu étendu, mais bien cultivé, qui lui servait d'atelier, la pièce d'eau dans laquelle il mettait son argile à tremper, tout cela lui appartenait. Il avait acquis ce modeste domaine du fruit de ses épargnes, et rien ne manquait à la joie du vieillard quand il voyait sa fille, assise à ses côtés, pétrir la terre glaise de ses doigts délicats. Celle-ci, — elle se nommait Palaça, — était renommée pour son habileté dans l'art de mouler les petits chevaux en terre cuite que les habitans de la côte suspendent aux arbres, ou plantent sur un bâton au milieu des champs, comme des dieux protecteurs des fruits

et des moissons. A ses momens de repos, elle prenait plaisir à cultiver des fleurs et soignait son jardin avec une véritable tendresse.

Un jour le vieux *cossever* venait de terminer une cruche de grande dimension, parfaitement ronde et d'un beau grain; il la faisait tourner dans le creux de sa main, au-dessus de sa tête, pour en admirer la transparence, quand un pêcheur paria, de la tribu des Makouas, parut à quelques pas devant lui. Le Makoua, jeune garçon de bonne mine, tenait au bout d'une ficelle un faisceau de jolis poissons rouges sortis de la mer depuis une heure à peine; il allongeait le bras vers le potier sans rien dire, dans l'attitude soumise d'un homme qui sent son infériorité. — Passe ton chemin, Makoua, dit le vieux potier; nos provisions sont faites pour aujourd'hui.

Le pêcheur s'avança silencieusement vers la jeune fille, lui montrant les poissons qui frétillaient. Palaça, pour toute réponse, secoua la tête d'un air négatif sans interrompre son travail, ramena son écharpe sur sa poitrine et se tourna doucement de côté, comme pour se soustraire aux regards du jeune Makoua.

— Combien ce petit cheval? dit timidement le pêcheur en désignant celui dont la jeune fille dessinait la crinière avec la pointe d'un couteau.

A ces mots, le *cossever* fit un tour sur lui-même : — Et qu'est-ce que tu en veux faire, Makoua? dit-il avec surprise. As-tu un champ à protéger contre les mauvais esprits?

Cette question, à laquelle il ne savait quoi répondre, déconcerta le pauvre Makoua. Saluant avec humilité le vieux *cossever* et sa fille Palaça, le pêcheur s'éloigna tristement et à pas lents; puis, arrivé à l'extrémité du jardin, il se glissa derrière un cocotier et demeura immobile. Blotti à l'ombre comme un chat, il regardait avec une admiration mêlée de respect la jeune fille occupée à ranger au soleil, pour les faire sécher, une demi-douzaine de petits chevaux assez informes qu'il tenait pour autant de chefs-d'œuvre. Palaça n'était point un artiste de premier ordre, cela est vrai, mais elle avait de grands yeux vifs et doux, une abondante chevelure relevée en nattes épaisses derrière la tête, des mains fines et allongées, et de si gentils petits pieds, qu'à voir leur trace sur la poussière on eût dit qu'un enfant avait passé par là.

— Palaça, dit le vieillard à sa fille, il me semble que ce Makoua rôde bien souvent par ici. N'est-ce pas hier qu'il est venu pour la dernière fois?...

— Peut-être, répondit Palaça; je n'y ai pas fait attention... Il passe tant de monde par ici.

— Et qu'est-ce qu'il voulait faire de ce petit cheval que tu tiens là? En vérité, c'est bien pour de pareilles gens que je t'ai appris à ma-

nier l'argile. — D'un tour de main, il lança de nouveau sa roue à toute vitesse, et continua comme s'il se fût parlé à lui-même : « Les *cossevers* prennent rang bien au-dessus des travailleurs qui labourent la terre et gardent les troupeaux; ils ont donné jadis des rois au Maissour... Sans nous, les brahmanes ne pourraient faire leurs ablutions, et la mère de famille serait bien en peine de cuire son riz. » Puis tout à coup, apercevant le pêcheur caché au fond du jardin, il cria à haute voix : — Holà! Makoua! la corneille et le milan ne perchent point sur la même branche. Va dormir plus loin si tu es las, et ne te montre pas de si tôt par ici!

Le pêcheur n'avait pas attendu la fin de la phrase pour se remettre en marche. Comme le chien troublé dans son sommeil par la pierre que lui jette un passant se secoue, tourne la tête et prend sa course, ainsi le Makoua, arraché à sa contemplation, s'esquiva par les sentiers poudreux. A la tombée du jour, il avait vendu son poisson et se rapprochait de Madras, où son frère, pêcheur comme lui, devait le rejoindre après avoir parcouru les environs de la ville dans une direction opposée. Les deux Makouas s'étaient donné rendez-vous sur une grande place située à l'extrémité des quartiers les plus populeux, et fréquentée par toute sorte de bateleurs. Plusieurs groupes se formaient déjà autour des chanteurs et des jongleurs; mais il y en avait un surtout qui se composait d'un cercle très nombreux de curieux et d'oisifs : il s'agissait de voir un gentil petit bœuf du Malabar, au dos bossu, aux cornes droites et effilées, exécuter des tours d'adresse et répondre à sa manière aux questions de son maître. Celui-ci paraissait appartenir à la tribu des Lambadys, qui sont marchands de sel en temps de paix et brigands en temps de guerre; sa face plate et osseuse, d'un noir foncé, et son regard impudent contrastaient étrangement avec la peau blanche et la bénigne figure de la bête qui lui servait à gagner sa vie. Le Lambady parlait avec la volubilité et l'emphase particulières à tous les gens qui veulent faire impression sur le public; dans sa main gauche, il tenait un petit tambour sur lequel il frappait de temps à autre un coup rapide ou prolongé, suivant qu'il avait à marquer les points ou les virgules de son discours.

Lorsque le bateleur eut débité bien des impertinences, il plaça devant lui un guéridon solide, mais fort étroit; puis, s'adressant à son bœuf : — Nandi, lui dit-il, vous allez monter sur cette table et tourner lentement en saluant les dieux, au nombre de huit, qui président aux divers points de l'horizon. Voyons, Nandi, montez... — Au roulement que son maître exécutait en allant toujours *crescendo*, le bœuf se dressa sur ses deux pieds de derrière, posa ceux de devant sur le guéridon, puis les réunit tous les quatre de manière à prendre

à peu près la posture de cette chèvre qu'un berger de la Grèce antique avait dressée à se tenir debout sur son piquet. La foule éclatait en applaudissemens, les enfans trépignaient des pieds et battaient des mains en appelant par son nom la patiente bête, qui tournait doucement et saluait de la tête les huit points de l'horizon. Attirés par le roulement du tambourin, par les acclamations de l'assistance, et aussi par la vue du bœuf blanc qui se montrait au-dessus des turbans et des fronts nus, les passans accoururent de toutes parts. Parmi les spectateurs attardés qui avaient manqué le premier acte de cet intéressant spectacle se trouvaient les deux Makouas : ils venaient de se rejoindre. Le plus jeune, Dindigal, — celui que nous avons rencontré déjà dans le jardin du potier, — eût volontiers continué sa route; mais entraîné par Bettalou, son frère aîné, il se mêla à la foule attentive. Placés au dernier rang, les deux Makouas ne voyaient pas grand'chose; seulement ils entendaient le Lambady ordonner à son petit bœuf de dire l'âge d'un enfant qu'on lui présentait, et l'intelligent Nandi répondait si juste en frappant la terre de son pied, que plus d'un spectateur ébahi le tenait pour une divinité cachée sous la forme d'un quadrupède. Il ne faut pas oublier que les Hindous ont pour le bœuf une vénération superstitieuse; d'ailleurs la croyance dans la migration des âmes, qui est un de leurs dogmes, les prédispose à respecter toutes les bêtes. A chaque tour qu'il faisait, présentant ses frais naseaux aux femmes et aux enfans, Nandi recevait donc force fruits et gâteaux. Son maître ne faisait point une aussi abondante récolte de pièces de monnaie; c'est pourquoi, avisant dans la foule un riche *banian* coiffé du turban de mousseline blanche et dont la poche paraissait bien garnie, il voulut faire un appel direct à sa générosité.

— Voyons, Nandi, s'écria-t-il en lançant l'animal vers le *banian*, montrez-nous quelle est, dans cette illustre assemblée, la personne que les dieux honorent le plus spécialement de leur bienveillance, à laquelle ils réservent le plus de richesses et de bonheur dans cette vie et dans l'autre.

Le petit bœuf partit au trot; mais le *banian*, qui avait deviné les intentions du Lambady, se dissimula subitement et battit en retraite. Comme il était fort gros, la place laissée vide par lui suffisait à contenir les deux Makouas, qui venaient d'arriver et s'agitaient avec impatience pour voir les évolutions de Nandi. Après avoir percé du coude et du genou la masse serrée qui arrêtait leurs regards, ils s'établirent au premier rang. Lancé dans sa course circulaire, le bœuf Nandi ne prit point garde à cette substitution de personnes, et ce fut devant Bettalou, l'aîné des deux Makouas, qu'il s'arrêta en secouant ses fines cornes.

— Comment! Nandi, lui cria son maître un peu désappointé, vous êtes bien sûr que ce respectable jeune homme est l'ami des dieux et qu'ils lui accorderont prospérité et richesses?

Un peu ennuyée du manége qu'on lui faisait faire, la bête savante s'obstina à répondre affirmativement à toutes les questions que lui adressait le Lambady. — Soyez attentif, Nandi, continua le bateleur; est-ce bien à ce jeune homme que vous promettez le bonheur?... Vous secouez la tête de haut en bas!... Oui; eh bien! que réservez-vous donc à celui qui l'accompagne, à l'autre Makoua, qui voudrait bien aussi avoir sa part de prospérité, j'en suis sûr, car il a l'air tout chagrin, le pauvre jeune homme!... Que lui promettez-vous? Des traverses, des malheurs!... Ah! pêcheur, je vous plains, car Nandi ne s'est jamais trompé!...

L'assistance éclata de rire à cette remarque du Lambady, et toutes les têtes se tournèrent vers Dindigal, le plus jeune des deux Makouas, qui s'efforçait de cacher son dépit. Bettalou, très satisfait au fond du cœur de la réponse de Nandi, n'en regardait pas moins avec un certain trouble les gros yeux ronds du bœuf savant toujours fixés sur lui. Il lui semblait que la bête intelligente allait parler de cette voix mystérieuse que l'imagination des Hindous, ignorans et timides, prête aux animaux sorciers. Il se retirait donc à reculons et tout doucement, lorsque Nandi fit un bond, et une voix sourde, que tout le monde entendit, articula distinctement ces mots : « Après quelques minutes de repos, Nandi va reprendre ses exercices. »

Qui donc avait ainsi parlé? Le bœuf Nandi, sans nul doute, car le Lambady semblait fort occupé à compter sa recette. La foule demeura tout émerveillée de la sagacité et de l'esprit du gentil animal. Durant l'intermède qu'il avait annoncé lui-même, les spectateurs se pressèrent à l'envi autour du petit bœuf en lui offrant des friandises; gâteaux, sucreries, Nandi avalait tout. Chacun voulait le flatter de la main, caresser son poil doux et lisse. On était surpris de trouver tant de simplicité et si peu d'orgueil chez l'intelligent animal qui savait entendre et parler le langage des hommes.

Différemment impressionnés par ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, les deux Makouas se mirent en devoir de traverser la ville pour retourner sur le bord de la mer, où s'élevait leur cabane. Il faisait nuit depuis une heure. A ce moment de la journée, les Européens, employés civils et militaires, négocians et marchands, ont quitté le fort et la ville de commerce pour aller chercher dans leurs maisons de campagne un peu de repos et le silence. Pour eux commence la vie de famille et d'intérieur. Les indigènes au contraire, reprenant avec plus d'aisance et de liberté leur existence en plein air, sortent des sombres quartiers où ils étouffent durant le

jour. Il se fait alors un grand bruit dans les bazars. Cette population hindoue, dont le cours des siècles n'a guère modifié les habitudes, cette masse d'Asiatiques, hommes, femmes et enfans, les uns vêtus de longues écharpes rayées et de riches étoffes frangées d'or ou d'argent, les autres presque nus, se répand de toutes parts, aux abords des pagodes, dans les rues, sur les places, pareille à ces nuées d'insectes, ceux-ci étincelans comme des rubis, ceux-là ternes et incolores, qui bourdonnent le soir autour des grands arbres. De loin, l'Océan mêle sa grosse voix à ce murmure confus, parlant plus haut du fond de ses abîmes que ces cent mille poitrines humaines. Les deux pauvres Makouas ne brillaient point au milieu de la foule. Les bayadères qui jouaient avec leurs pendans d'oreilles en fumant le *houkka* sur le seuil de leurs portes ne leur adressaient aucune provocation. En les voyant passer, les porteurs de palanquins qui chantaient à demi-voix, assis à terre les genoux au menton, savourant à leur manière les douceurs du *far-niente* après les fatigues de la journée, faisaient un geste de mépris et levaient les épaules.

Après avoir traversé la partie la plus animée de la ville de Madras, les deux frères débouchaient sur l'esplanade plantée d'arbres et coupée de boulingrins qui sépare la cité bourgeoise du fort Saint-George. L'aîné, celui à qui le bœuf Nandi avait promis une heureuse destinée, marchait en avant, préoccupé de cette prédiction inattendue dont il cherchait à pénétrer le sens. L'autre suivait son frère à petits pas, honteux et irrité comme un joueur près de qui la fortune a passé sans s'arrêter. Ils allaient ainsi droit devant eux, dans la direction de la plage, quand ils se trouvèrent en face d'une procession qui s'avançait à leur rencontre. C'étaient deux familles de brahmanes célébrant avec solennité les fiançailles d'un jeune couple à peine âgé de sept à huit ans. Les tambourins de toute forme retentissaient à l'envi; des gens du peuple portant sur leurs épaules des espèces de candélabres et des pots à feu d'où s'échappaient des jets de flammes escortaient à distance le palanquin ouvert et richement orné sur lequel se tenaient étendus les deux enfans que l'on venait d'unir par un lien anticipé. Parés comme des idoles, se souriant l'un à l'autre comme deux colibris éclos dans un même nid, les deux fiancés s'épanouissaient au bruit joyeux de cette fête qui marquait, sous des couleurs trop riantes sans doute, leur entrée dans la vie. Les grands parens couvaient des yeux la pompeuse litière, ravis et presque étonnés d'avoir donné le jour à de si gracieuses créatures. Les cheveux épars sur les épaules, les bras et la poitrine frottés de cendre, les hommes marchaient lentement, rejetant d'un genou sur l'autre les plis de leur pagne, qu'ils portaient flottant et lâche, selon l'usage de la caste brahmanique. Derrière eux se groupaient les

femmes; barbouillées de poudre de santal, elles s'enveloppaient avec dignité de l'écharpe légère, rayée de rouge et de blanc, qui dessinait leur taille, et s'avançaient le front haut pour mieux voir briller la perle fine enchâssée dans l'anneau qui pendait à leur nez.

La brillante procession, qui recrutait dans sa marche un grand concours de peuple, barra le chemin aux deux Makouas. — Les brahmanes sont comme les éléphans, dit le plus jeune des deux frères en fronçant le sourcil; partout où ils passent, ils remplissent la route!

— Nous en serons quittes pour remonter jusqu'à la rue voisine, répliqua Bettalou; marchons vite.

Ils revinrent donc sur leurs pas et entrèrent dans la première rue qui s'ouvrit devant eux. C'était là aussi que se rendait la procession qu'ils s'efforçaient de devancer. Un *pandel* ou pavillon de verdure, formé de douze troncs de bananiers coupés à la racine et entrelacés de branchages fleuris, marquait la porte des jeunes époux. Autour du toit et à travers les arceaux de feuillage brillaient des milliers de lampes; du milieu de cette demeure transformée en un petit palais féerique et tout arrosée d'eau de senteur, il s'élevait un nuage de parfums. Tandis que les voisins et les passans, avertis de l'approche du cortége par le bruit des instrumens de musique, arrivaient en hâte, d'autres curieux, invités de droit à toutes ces fêtes, accouraient aussi en gambadant par-dessus la toiture. Ces derniers étaient de gros singes, — on en compte plusieurs bandes établies dans la ville de Madras, — de vilains macaques fauves, à la face effrontée. Traînant leurs petits par la main ou les portant sur les épaules, ils sautaient sur le *pandel*, en secouaient violemment les poteaux et se livraient à mille contorsions sans que personne songeât à les chasser. Les singes sont des dieux pour les Hindous, et on dirait qu'ils le savent bien, à les voir pénétrer si hardiment dans les magasins et les greniers pour commettre toute sorte de déprédations et de dégâts. Ajoutez à cela qu'ils se permettent de faire des grimaces fort inconvenantes au passant inoffensif qui s'arrête en les regardant. Une troupe de ces quadrumanes vagabonds se rassemblait donc sur le *pandel* au moment où les deux Makouas traversaient la rue. Le plus jeune des deux frères, Dindigal, était de fort mauvaise humeur; le fracas de ces réjouissances, qui contrastaient avec sa pauvreté, l'irrita encore davantage. Il se tourna vers un vieux singe qui semblait le narguer du haut du toit et le menaça du poing en lui montrant sa langue. Le singe riposta par une affreuse contorsion, puis, arrachant un morceau de brique qui se trouvait à sa portée, le lança à la face du pêcheur.

— Ah! scélérat! ah! vaurien! s'écria celui-ci en saisissant le

même projectile pour le lancer à la tête de l'animal; viens donc ici! descends dans la rue, et nous verrons si je ne saurai pas bien te tordre le cou. Réponds-moi au lieu de remuer tes mâchoires... Qu'est-ce qu'une divinité à quatre pattes qui ne sait pas articuler une parole?...

La colère du Makoua, longtemps contenue, éclatait enfin, et il l'exprimait par les apostrophes violentes que le peuple de l'Inde, en ses accès d'emportemens, adresse volontiers aux élémens, aux animaux et aux idoles. Toutefois de pareilles invectives et des attaques dirigées contre un animal sacré, abrité sous le toit d'un brahmane, excitèrent les murmures de la foule, qui aurait fait un mauvais parti à Dindigal, si son frère ne l'eût entraîné loin de là. Épouvanté de sa propre audace, Dindigal se mit à fuir au plus vite. Pareils à deux malfaiteurs, les Makouas coururent sans s'arrêter jusqu'au bord de la mer en trottant d'un pas régulier, les coudes en arrière, la poitrine tendue.

— Tu es fou, dit Bettalou à son frère; à quel propos vas-tu ainsi ameuter contre nous ces gens de haute caste qui nous méprisent comme des chiens?

— Tout le monde m'en veut, répondit Dindigal : les hommes me repoussent, les dieux et les bêtes m'insultent et me menacent.

— Tu attireras sur toi des malheurs, reprit Bettalou.

— Et qu'est-ce que cela te fait si tu dois être plus heureux? répliqua Dindigal. Ce que veut le destin, il l'écrit sur la pierre, et personne ne peut l'effacer.

II.

Il était tard lorsque les deux Makouas, un peu fatigués d'avoir longtemps couru, arrivèrent auprès de la cabane qu'ils habitaient au bord de la mer, derrière le fort Saint-George. Bettalou dormit d'un doux sommeil, bercé par une vague espérance; il ne pouvait s'empêcher de croire à un avenir plus prospère. Dindigal au contraire passa la nuit dans une grande agitation. Depuis le jour où il avait levé les yeux sur la fille du *cossever*, à laquelle sa misérable condition de paria lui défendait de prétendre, un violent chagrin troublait son esprit. Il éprouvait une secrète envie contre tout ce qui s'élevait au-dessus de lui et devenait jaloux de son frère, qu'un naturel plus gai et une humeur plus égale soutenaient dans les épreuves de la vie. Le lendemain, avant que le soleil parût sur l'horizon, Bettalou s'éveilla frais et dispos.

— Le ciel est déjà rouge, Dindigal, dit-il à son frère, qui demeurait immobile en un coin de la cabane; partons, partons. Il n'y a pas

de brise ce matin; une belle journée en vérité pour aller à la pêche!

— Pars si tu veux, répondit le plus jeune des deux frères. J'ai entendu cette nuit un chacal aboyer à ma gauche (1); je n'irai pas à la mer aujourd'hui.

— Tu deviens plus poltron qu'une femme et plus paresseux qu'un faquir, répliqua Bettalou. Viens au moins m'aider à mettre à flot le *catimaron*.

Dindigal obéit d'assez mauvaise grâce. Sur la plage, tout près de la cabane, était échoué le misérable esquif. Le *catimaron* se compose de trois pièces de bois liées ensemble, d'égale grosseur, seulement celle du milieu est plus longue, pointue et légèrement recourbée aux deux extrémités. Les deux pêcheurs poussèrent devant eux le lourd radeau, qui glissait assez facilement sur le sable fin. Dès qu'il commença à flotter, Dindigal se retira sans rien dire, laissant son frère aîné prendre le large. Celui-ci, ayant franchi sans trop de difficultés la triple vague qui déferle en tout temps sur cette côte sablonneuse, ne tarda pas à jeter ses lignes. A genoux sur son *catimaron,* balancé par une houle légère, il ressemblait de loin à ces gros albatros aux ailes noires que l'on rencontre dans les parages du cap de Bonne-Espérance. Dindigal, assis au bord de la mer, promenait sur les vagues calmées son regard découragé et suivait instinctivement les mouvemens de Bettalou, qui de temps à autre se tournait vers lui et faisait briller à sa vue quelques beaux poissons.

— Il suffit que je reste à terre pour que la pêche soit bonne, répéta-t-il tout bas, et, se laissant aller au dépit, il se cacha dans la cabane, mécontent de toutes choses et de lui-même.

Vers midi, Bettalou et les autres pêcheurs qui se trouvaient au large avec leurs *catimarons* se mirent à ramer vers la terre. Quelques petits nuages jaunâtres volaient sur le ciel, l'air était embrasé, et le soleil perdait peu à peu de son éclat. Les goëlands et les mouettes, qui pressentaient quelque orage, se retiraient comme les pêcheurs, fuyant la mer à tire-d'aile et jetant à travers l'espace des cris plaintifs. Bientôt à l'extrémité de l'horizon, du côté du nord-est, s'éleva une brume épaisse, pareille à un voile de deuil, à travers laquelle on distinguait l'orbe du soleil rouge comme une fournaise, mais privé de ses rayons. Il régnait à terre et sur les eaux un profond silence; les navires mouillés en rade abaissaient leurs mâts et amenaient leurs vergues, et tous les pêcheurs halaient leurs radeaux bien loin de la mer. Chacun se préparait à recevoir de son mieux l'assaut que les vents déchaînés allaient livrer à tout ce qui se rencontrerait sur leur passage. Une brise terrible souleva d'abord

(1) C'est un signe de mauvais augure pour les Hindous.

les flots avec un sourd mugissement, le sable des grèves refoulé vers la terre s'amoncela en masses compactes. La pluie tomba bientôt par torrens, fouettant les feuilles des arbres et les fenêtres des maisons avec un bruit pareil à celui de la grêle. Les toitures, arrachées par les rafales, tombaient avec fracas; les cocotiers, ployés en arc, se redressaient à peine quand la dernière feuille de leur vert panache, déchirée par le vent, disparaissait dans les airs avec le crépitement d'un soleil d'artifice. Des montagnes d'écume semblaient battre en brèche les maisons de Madras rangées sur la plage; le tumulte de la mer en courroux se mêlait aux éclats de la foudre, et quand un éclair, sillonnant l'obscurité profonde, jetait sa lueur électrique au milieu de ce chaos, on croyait voir la terre s'abîmer sous la pression de l'Océan et sous les coups multipliés de la tempête.

La nuit se passa ainsi, nuit d'angoisse et de terreur pour ceux qui tenaient la mer et pour ceux qui se trouvaient en terre ferme. Le jour éclaira bien des dégâts et bien des scènes de désolation. Si de grandes maisons, solidement construites, avaient été en partie ruinées, que pouvait-il rester de la cabane des deux Makouas, pauvre hutte faite de feuilles de palmier enlacées autour de quelques tiges de bambou? Comme celles de leurs voisins, elle avait disparu, sauf la légère charpente qui avait ployé sans se rompre. Mouillés jusqu'aux os, les deux frères attendaient avec impatience que le soleil, reprenant sa course dans un ciel plus serein, vînt sécher et réchauffer leurs membres engourdis.

— Il est heureux que la pêche ait été bonne hier matin, dit Bettalou en regardant la mer bouleversée par le vent; d'ici à trois jours, il n'y aura pas moyen de prendre le large.

— Nous sommes ruinés, répliqua Dindigal, la tempête a dispersé les murs de notre cabane aux quatre coins de l'horizon.

— Qui n'a rien n'est jamais ruiné, répondit Bettalou; il y a assez de feuilles de palmier, semées à travers champs, tout autour d'ici, et avant ce soir nous aurons une maison neuve. Et puis la mer nous jettera peut-être quelque riche épave!

— Des clous et des planches pourries! reprit Dindigal.

— Qui sait? dit Bettalou. Dans des nuits comme celle-ci, la mer rend quelquefois ce qu'elle a tenu longtemps caché.

L'aîné des deux Makouas travailla courageusement à recouvrir la cabane, qui fut bientôt remise en état d'abriter ses hôtes. Plus d'une riche maison de Madras devait porter longtemps encore les traces de l'ouragan, et déjà la pauvre hutte, parée de feuilles vertes, reparaissait sur la plage plus solide et plus fraîche qu'auparavant. La mer resta fort agitée pendant plusieurs jours, et les *catimarons* ne purent prendre le large; mais les Makouas trouvèrent à s'occuper

sur le port, où l'on avait besoin de bras pour réparer les avaries causées par la tempête. Bettalou décida son frère à l'accompagner de ce côté; Dindigal se mêla pendant quelques heures aux gens qui travaillaient sur la plage, puis, au milieu de la journée, s'étant esquivé sans que personne l'aperçût, il alla droit au jardin du *cossever*, que le vent et l'orage n'avaient guère respecté. Les cocotiers, dont les tiges étaient brisées, dressaient dans les airs leurs fronts chauves; la maison du potier, légèrement construite, comme toutes celles du voisinage, avait beaucoup souffert. Quelques ouvriers, appelés par le vieillard, délayaient du mortier pour boucher les trous de la muraille, lézardée en maints endroits : l'un versait l'eau de son outre sur la terre glaise; les autres, portant l'enduit dans de petits paniers, couraient après les maçons, qui faisaient le tour de la maison en montrant avec beaucoup de gestes ce qu'il y avait à faire. Les travailleurs criaient et se remuaient à l'envi, mais en réalité ils faisaient bien peu de besogne. De son côté, seule à l'autre extrémité de l'enclos, Palaça, armée d'une bêche, s'efforçait de creuser une rigole qui livrât passage aux eaux de la pluie répandues partout sur la place qu'occupaient ses fleurs avant l'ouragan. Dès qu'il la vit, Dindigal se glissa furtivement près d'elle; à genoux sur le sol détrempé, il se mit à travailler de ses deux mains, couvert de vase comme un barbet qui a trotté dans un chemin de traverse par une nuit de décembre. Il eut bientôt creusé un large canal dans lequel s'épancha la masse d'eau qui baignait tout le jardin.

— Mon père! s'écria Palaça toute joyeuse de ce que ses fleurs reparaissaient au soleil, venez donc voir! Le mal n'est pas aussi grand que nous l'avions pensé..... Rien n'est arraché dans mon parterre.

— Enfant! répondit le vieillard, tout est sauvé parce que tes fleurs n'ont pas péri! Tu as donc pris un ouvrier pour t'aider dans ta besogne?

— Est-ce que ce n'est pas vous qui me l'avez envoyé, mon père?

— Moi? répliqua le *cossever*, j'en ai bien assez autour de ma maison.

Pris entre le vieillard et sa fille, Dindigal travaillait toujours, n'osant lever la tête. Palaça recula, toute surprise de se trouver si près d'un inconnu qui n'avait point été appelé par son père, et celui-ci frappa doucement sur l'épaule de Dindigal.

— Holà! jeune homme, toute besogne mérite salaire; mais qui travaille sans qu'on l'appelle court risque de perdre sa peine.

— Je ne demande rien non plus, répliqua doucement Dindigal.

Le *cossever* se pencha vers sa fille et lui dit à voix basse : — Il faut le renvoyer, mon enfant; c'est peut-être quelque voleur qui

profite du mauvais état de notre maison pour prendre connaissance des localités...

— Il a l'air bien inoffensif, répliqua Palaça, et elle portait la main à son front, indiquant par un geste ce qu'elle ne voulait pas exprimer par des paroles.

— Que veux-tu dire? reprit le *cossever*. Ah! j'entends, tu dis que c'est un fou; il y en a de dangereux, mon enfant, et je veux qu'il sorte d'ici... Holà! eh! jeune homme!...

Dindigal fut bien obligé de regarder en face le potier, mais la figure du Makoua était si barbouillée de vase, que le vieillard ne le reconnut pas. Il n'en fut pas de même de Palaça; la jeune fille, un peu rassurée, mais surprise encore, leva un regard de douce pitié sur le pauvre pêcheur. C'était tout ce que Dindigal pouvait attendre d'elle et plus qu'il n'espérait.

— Jeune homme, continua le *cossever*, je n'ai nul besoin de vos services; vous entendez?

Dindigal demeura immobile, comme si une force irrésistible l'eût enchaîné auprès de Palaça.

— Faut-il te dire de t'en aller? reprit le *cossever* d'un ton d'impatience. En vérité, cet homme-là est fou; tu avais raison, Palaça.

En entendant ces derniers mots, Dindigal n'hésita plus à se retirer. Il se redressa l'œil enflammé, les narines gonflées par la colère, et bondit comme un cerf blessé en sautant par-dessus la haie du jardin. La fierté, qui n'abandonne jamais tout à fait le cœur de l'homme, même le cœur du paria, s'éveilla en lui. Arrachant de sa ceinture une petite fleur rose qu'il avait cueillie à la dérobée sur une tige de *bohinia*, dans le jardin du *cossever*, Dindigal la foula aux pieds, puis se mit à marcher vers la mer. Le soir venait, et le calme se rétablissait dans la nature troublée par le passage de l'ouragan. A mesure que l'obscurité se répandait autour de lui, la douleur du pauvre Makoua, sans rien perdre de son intensité, se changeait en un attendrissement inexprimable. Suffoqué par la honte, furieux à l'idée que Palaça avait eu pitié de lui seulement parce qu'elle le croyait fou, il s'était livré à la vivacité de ses emportemens; mais bientôt, accablé par une angoisse qu'il ne pouvait vaincre, il se sentit défaillir et se prit à pleurer si abondamment, qu'il crut avoir perdu la tête pour tout de bon. La raison de l'homme tient à si peu de chose, qu'en certains momens elle lui échappe, et semble s'éteindre comme la lampe qu'un souffle trop violent a subitement assaillie.

D'un côté, Dindigal regagnait sa demeure, agité de mille pensées amères; de l'autre, son frère Bettalou, satisfait de sa journée, suivait le bord de la mer, s'arrêtant à chaque pas pour examiner avec soin les débris plus ou moins informes que la vague jetait sur la

plage. Fragmens de mâtures, morceaux de cordages, planches brisées en éclats, telles étaient les maigres épaves que les pêcheurs du voisinage avaient ramassées déjà sur divers points de la côte. En approchant de sa cabane, Bettalou se mit à marcher dans l'eau : il s'amusait à baigner ses jambes nues dans l'écume de la vague. La mer murmurait encore d'une voix grondeuse en déferlant à perte de vue sur les sables. A la lueur des étoiles, le pêcheur aperçut un objet de couleur noire, rond comme un caillou, que le flot allait entraîner après l'avoir poussé en avant.

— Halte-là, dit-il en allongeant le pied. Voilà un coquillage d'une forme singulière et qui vaut la peine d'être regardé de plus près...

Ramenant à lui l'objet inconnu qui s'enfonçait déjà sous le sable, Bettalou le saisit d'une main avide. C'était une petite boîte de métal, de la grosseur d'une montre, et qui semblait avoir séjourné longtemps sous les eaux. Il allait essayer de l'ouvrir; mais un bruit de pas ayant frappé son oreille, il la cacha dans sa ceinture, et reprit sa marche en sifflant. Les pas qu'il venait d'entendre étaient ceux de son frère Dindigal.

— D'où viens-tu? lui demanda-t-il gaiement; as-tu pêché du poisson d'eau douce dans les mares de la campagne? Te voilà couvert de limon comme un caïman.

Dindigal courut se jeter dans la mer pour s'y laver, puis il se mit à suivre son frère, mais d'un peu loin; il n'avait nulle envie de causer avec personne. Bientôt ils furent réunis sous le toit de leur pauvre cabane :

— Voyons, dit Bettalou, il faut allumer du feu pour cuire le souper; j'apporte des provisions plein le mouchoir que voilà, du riz, du piment, du poivre, du sel... As-tu appétit ce soir?

— Pas trop, répliqua Dindigal, je me sens de la fièvre.

— Bah! fit Bettalou en levant les épaules; tu n'es pas plus malade que moi, je le parierais. Tu as mal... aux idées, voilà tout. Allume un peu cette lampe; il y a de l'huile pour un quart d'heure au moins, et c'est plus qu'il n'en faut.

La mèche placée dans un tesson qui contenait deux ou trois cuillerées d'huile de coco ayant commencé à répandre dans la cabane beaucoup de fumée et un peu de lumière, Bettalou posa sa main sur l'épaule de son frère, puis, tirant avec solennité la petite boîte de métal cachée sous un pli de sa ceinture :

— Voyons, lève les yeux; veux-tu être de part dans ma trouvaille de ce soir? lui demanda-t-il.

— Tu as toujours de la chance, répondit à demi-voix Dindigal.

— C'est ce que nous allons voir. — En parlant ainsi, Bettalou

cherchait à ouvrir la petite boîte, qui était hermétiquement fermée. Il la tournait en tous sens, mais une main plus habile que la sienne avait scellé ce coffret mystérieux. La lampe allait s'éteindre; cédant à son impatience, le Makoua fit sauter le couvercle avec la pointe de son couteau. Dindigal faillit tomber à la renverse, et Bettalou poussa un cri de triomphe : la dernière lueur qui s'échappait de la lampe mourante venait de faire briller à leurs yeux un magnifique diamant enchâssé dans une petite bague d'or. La pierre étincelante illumina un instant la pauvre cabane comme l'étoile de feu lancée par la fusée volante qui s'évanouit au milieu d'un ciel obscur; puis les deux Makouas se trouvèrent dans les ténèbres, si ébahis de ce qu'ils venaient de voir, qu'ils furent longtemps sans articuler une parole. Bettalou tenait son poing serré, comme s'il eût craint que le diamant lui échappât. Enfin il replaça l'anneau dans la boîte et glissa celle-ci dans un pli de sa ceinture, non sans s'être assuré qu'il ne courait aucun risque de la perdre pendant son sommeil.

— Combien crois-tu qu'un joaillier te donnera d'un pareil bijou? demanda Dindigal.

— Qui sait? Vingt ou trente mille roupies. C'est une belle part pour chacun de nous.

— Avec une pareille somme, continua Dindigal, je pourrai me passer de ramer sur le *catimaron*, et je serai assez riche pour me faire traîner dans un joli petit char attelé de deux bœufs, comme les gros *banians* du bazar. On ne me dira plus : Passe ton chemin, vilain Makoua, pauvre fou!...

— Te voilà encore avec tes rêves de paresse, dit Bettalou; eh bien! moi, j'achèterai un grand *dhôni* (1), et je ferai du commerce dans tous les ports de la côte, depuis Ceylan jusqu'à Masulipatam. Mon capital sera doublé quand tu auras dépensé ta dernière pièce d'argent. Viens plutôt avec moi...

— Toujours obéir et ne jamais commander, murmura Dindigal; ce métier-là a duré trop longtemps pour moi; je veux être mon maître.

Il y a des paroles acerbes auxquelles on ne répond que par le silence. Ainsi fit l'aîné des deux frères; s'allongeant sur sa natte, il ferma les yeux et se mit en devoir de dormir.

III.

Tandis que les deux Makouas s'entretenaient ainsi, croyant bien n'être entendus de personne, un vagabond de la caste des *kalla-*

(1) Petit navire de la côte.

bantrous, — voleurs de profession, — caché derrière la cabane, avait prêté une oreille attentive à leurs discours; il avait vu aussi, à travers la muraille de feuillage, briller à la clarté de la lampe le beau diamant rapporté par Bettalou. C'était par hasard que ce *kalla-bantrou* se trouvait près de la cabane des pêcheurs. Il s'y tenait embusqué en attendant le retour de ses compagnons occupés à rôder dans le voisinage. Craignant d'éveiller les soupçons de la police de Madras, la bande s'était donné rendez-vous en ce lieu écarté. Enlever au Makoua le joyau précieux caché dans un pli de son pagne parut au *kalla-bantrou* un agréable moyen de passer le temps. Il avait examiné les localités, faciles à reconnaître d'un coup d'œil; pour arriver à son but, il n'était besoin ni de poser des sentinelles aux abords d'une cour, ni de franchir de hautes murailles au risque d'avoir à lutter ensuite contre des serviteurs bien armés. Son plan fut vite tracé, et il se hâta de le mettre à exécution. La porte de la cabane donnait sur la mer, mais c'était de là que soufflait le vent, et si le *kalla-bantrou* l'eût seulement entrebâillée, les Makouas se fussent éveillés au contact d'un air plus frais : ce fut donc par le côté opposé que le voleur dirigea son attaque.

D'abord il applique son oreille à la mince paroi qui le sépare des Makouas : ceux-ci dorment d'un sommeil profond, comme l'indique leur respiration régulière accompagnée de ronflemens. Prenant en main une petite houe fort tranchante dont il a coutume de se servir pour faire des trous dans les murs de terre, le *kalla-bantrou* creuse le sable à la manière des lapins, et pratique sous la cabane une ouverture par laquelle il se glisse en rampant. Le voilà entré; les deux frères n'ont rien entendu, rien senti; le murmure de la vague qui déferle près de leur demeure les a habitués à dormir au milieu du bruit. Le voleur cependant retient sa respiration tant qu'il peut; s'allongeant comme un serpent le long de Bettalou, il cherche à deviner de quel côté celui-ci a placé la petite boîte qui renferme le diamant. Ce sera à gauche, car il est couché sur le flanc, du côté du cœur, la main droite posée sur sa jambe. Il s'agit donc de forcer le pêcheur endormi à se retourner. Avec une petite pointe de bambou bien aiguisée, il le pique légèrement, comme pourrait faire un moustique; en même temps il imite le bourdonnement de l'insecte. Le Makoua a la peau dure, mais les piqûres réitérées se font sentir à la longue; il se remue, agite ses pieds et ses mains, et se met sur le dos. Il pousse un petit soupir; un coup d'aiguillon encore, et il va s'éveiller; mais le *kalla-bantrou* s'est rejeté en arrière. Après avoir fait quelques mouvemens, le pêcheur redevient immobile, le sommeil s'est de nouveau emparé de lui, et il présente son flanc gauche au voleur. Celui-ci passe sa main sur le pagne noué autour de la ceinture

du Makoua; il en parcourt les plis en y portant l'extrémité de ses doigts avec la délicatesse du barbier qui rase sa pratique sans l'éveiller. La petite boîte est enfin trouvée; le voleur la fait glisser lentement sous le pli du pagne, et la pousse en haut. Dès qu'il a reconnu, à la fraîcheur du métal, qu'elle est à découvert, il la saisit entre le pouce et l'index, l'enlève rapidement, et disparaît par l'issue qui lui a livré passage. Une fois dehors, le *kalla-bantrou* referme à deux mains le trou creusé par lui, et efface de son mieux la trace de ses pas sur le sable; puis il s'éloigne, emportant avec lui les beaux rêves qui berçaient dans leur sommeil les deux pauvres pêcheurs. Ceux-ci s'éveillèrent plus tard que de coutume; la pensée qu'ils étaient devenus riches les avait déjà rendus paresseux.

— En attendant que nous ayons trente mille roupies à nous deux, dit Bettalou, il faut aller pêcher, ne serait-ce que pour fêter par un bon repas la bienvenue du diamant...

Parlant ainsi, il tâtait avec sa main les plis de son pagne, et Dindigal ouvrait la porte de la cabane pour examiner la mer.

— C'est singulier, reprit Bettalou en rajustant autour de son corps la pièce de cotonnade grise, la petite boîte aura glissé sous la natte pendant que je dormais. Dindigal, aide-moi donc à la retrouver.

Dindigal jeta un regard de colère et de mépris sur son frère, qui retournait la natte sens dessus dessous et grattait le sable de ses dix doigts.

— Aide-moi donc, répéta Bettalou; as-tu peur de m'obéir en te donnant un peu de peine pour retrouver notre fortune à tous les deux?

— Fais semblant de chercher ce que tu n'es pas assez sot pour avoir perdu! repartit Dindigal. Je ne suis point dupe de tes jongleries.

— On nous a volés, s'écria Bettalou en s'arrachant les cheveux, on nous a volés; le diamant, la boîte, tout a disparu.

— Oui, on m'a volé pour ma part de dix à quinze mille roupies, répliqua le plus jeune des deux frères. Cela est tout naturel! Les voleurs ne sont-ils pas dans l'usage de venir piller les gens riches, les parias, les Makouas par exemple?

— On nous a volés, s'écria de nouveau Bettalou, ou j'ai rêvé que j'avais trouvé hier un diamant magnifique.

— Tu as rêvé que tu m'en avais promis la moitié, et ce matin tu veux me faire croire qu'il est perdu!

— Si c'était toi qui me l'avais pris! dit Bettalou en saisissant le bras de son frère; si c'était toi!... Tu en es donc capable, puisque tu m'accuses de vouloir te tromper?...

— Ne me touche pas, fit Dindigal, ou je te prends à la gorge et je te serre le cou jusqu'à ce que tu m'aies dit où tu as caché notre trésor.

— Voyons, mon frère, réponds-moi en toute franchise; tu as peut-être été tenté par ce diamant : il est si beau ! Tu t'es dit peut-être : Avec l'argent que j'en tirerai, je me ferai bien voir de quelque belle fille du voisinage... Bettalou a du courage, il aime le travail, son *catimaron* lui suffit pour vivre. — Réponds-moi, frère, l'as-tu pris?... S'il te faut plus de la moitié de ce trésor, eh bien! nous verrons!... Je t'en supplie, dis-moi où il est.

En parlant ainsi, Bettalou avait passé sa main sur le cou de son frère, et il le regardait avec des regards supplians. Pour toute réponse, Dindigal exaspéré le repoussa d'un coup de poing qui faillit le jeter à la renverse. — Tu es un menteur, tu es un voleur, s'écria-t-il avec rage. Qui donc a fait disparaître le joyau que tu tenais sur toi en dormant? Ah! frère aîné, tu crois que je te laisserai toujours dire et faire à ta fantaisie?

— Ingrat! dit Bettalou; va-t'en, je ne veux plus vivre avec toi.

— Ni moi non plus, je ne veux pas rester en ta compagnie, répliqua Dindigal; tu me dépouilles de ma part et tu me mets dehors!... Tu me verras reparaître un jour, n'importe en quel lieu tu seras, et je te jure que tu ne jouiras pas en paix du fruit de ton mensonge!

— Pars, dit Bettalou, voilà la porte ouverte..., et tu y reviendras frapper quelque jour pour me demander une poignée de riz!

— Jamais! s'écria le plus jeune des frères, jamais!

Il s'élança dehors avec des gestes de menace, et s'éloigna rapidement de la cabane. Bettalou le regardait avec tristesse marcher sur le sable de la grève, tournant le dos à la pauvre hutte où ils avaient vécu en paix durant bien des années. Un trésor possédé pendant quelques instans avait donc rompu pour jamais les liens de la nature et de l'affection, et en disparaissant de la cabane qu'il avait un moment illuminée de son éclat, le diamant laissait dans le cœur des deux Makouas le mépris mutuel fondé sur un de ces soupçons ineffaçables qui empêchent deux amis, deux frères même, de se rapprocher. Il connaissait bien la nature humaine, le poète hindou qui a dit : « Qui donc a le pouvoir de redonner la solidité à une affection que le mépris a rompue? Peut-on recoller, en y appliquant un peu de laque, la perle qui s'est fendue? »

IV.

Le coup de vent qui venait de ravager la côte de Madras n'avait point épargné les mille petits chevaux d'argile placés dans les champs pour protéger les moissons. De tous côtés, les laboureurs accoururent vers le vieux *cossever* pour en avoir de nouveaux. Pendant un mois, Palaça et son père ne firent autre chose que façonner avec l'ar-

gile ces fétiches à quatre pieds. Disposés par rang de taille devant la cabane, ils semblaient prêts à prendre leur course à travers la campagne, tant ils avaient l'air vif et fringant. Plus d'un pauvre cultivateur donna sa dernière pièce de cuivre pour acheter un de ces talismans, car le *cossever* vendait sa marchandise le plus cher qu'il pouvait et ne faisait jamais crédit. La recette fut donc excellente durant plus de six semaines. Lorsque les demandes eurent cessé, le *cossever* pensa qu'il pouvait bien rendre aux dieux une partie de l'argent que la pieuse crédulité des paysans lui avait fait gagner.

— Palaça, dit-il à sa fille, il y a longtemps que je travaille, et notre petit commerce a prospéré. Te voilà grande, et je me sens vieux; il est temps que nous fassions un pèlerinage au bord du Gange.

— Je vous accompagnerai, mon père, répondit Palaça; vos désirs sont des ordres pour moi.

— Est-ce que tu n'es pas bien aise d'aller te baigner dans les eaux du fleuve qui purifie de tous les péchés?

Palaça jetait un regard sur le jardin, tout paré de fleurs charmantes; les cocotiers commençaient à pousser de nouvelles feuilles, et des plantes grimpantes entouraient de leurs tiges fleuries la haie du petit enclos.

— Mon père, reprit-elle à demi-voix, je me trouve si bien ici!

— Eh bien! nous y reviendrons, répliqua le vieux potier. Crois-tu que je n'aie pas aussi, moi, quelque regret de m'éloigner? Quand ma roue tourne et que je vois les grands vases de terre se gonfler sous ma main comme des courges sous les rayons du soleil, j'ai des éblouissemens de bonheur... Mais j'ai fait vœu de voir le Gange et de distribuer quelques centaines de roupies aux pénitens qui habitent ses bords. Puis ce pèlerinage me mettra en renom dans la contrée; les affaires n'en iront que mieux au retour.

— Et quand partirons-nous? demanda Palaça.

— Quand tu seras prête, mon enfant; dès demain, si cela se peut. Je veux prendre la route de terre et me joindre au convoi de chariots qui doit passer un de ces matins.

Les Hindous ne sont pas longs à faire leurs préparatifs. Le lendemain, la cabane était fermée, la roue du potier avait disparu du jardin, et un silence absolu régnait autour de la petite maison déserte. On savait dans le village que le *cossever* était parti pour un pèlerinage lointain, en compagnie de sa fille; mais à l'exception des rats palmistes et des corneilles, enhardis par l'absence du maître, les voisins respectaient la demeure du potier. D'ailleurs le *cossever* exerçait encore, comme tous ceux de sa caste, la profession de rebouteur. Bien qu'il ignorât les premiers élémens de l'anatomie, on s'adressait à lui dans les cas de fracture, et les malades qu'il traitait à sa ma-

nière se trouvaient si bien soulagés, qu'ils voyaient en lui non un médecin, mais une espèce de sorcier. Sa fille partageait un peu cette réputation, par cela seul qu'elle façonnait de ses mains les fétiches recherchés par les gens de la campagne. Qui donc eût osé franchir la haie du jardin ou le seuil de la cabane solitaire?

Cependant la nature reprend partout ses droits; quand l'homme cesse de lutter contre les envahissemens des plantes parasites, on les voit reparaître immanquablement, surtout sous la zone des tropiques. Bien avant que le *cossever* et sa fille eussent atteint le terme de leur pieux voyage, le jardin se ressentait de l'abandon de ses maîtres.

Un soir, Dindigal, quittant le port de Madras, — où il passait ses journées à ramer sur des *catimarons*, — s'aventura vers le village habité par le *cossever*. Ni les durs propos du vieillard, ni l'indifférence de sa fille ne pouvaient lui en faire oublier le chemin. Depuis sa querelle avec son frère, il devenait de plus en plus sombre et violent. Tantôt il travaillait avec ardeur, tantôt il se couchait sur la plage et refusait obstinément d'aller à sa besogne. Ses compagnons prétendaient qu'on lui avait jeté un sort. Ils le redoutaient et ne cherchaient nullement à pénétrer le secret d'une tristesse dont il n'avait point envie d'ailleurs de leur dévoiler la cause.

Un soir donc, Dindigal s'approcha furtivement de l'enclos. Étonné de ne voir aucune lumière à l'intérieur de la maison, de n'entendre aucun bruit dans le jardin, il rôde à l'entour jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le jour l'eût surpris à la même place, les yeux fixés sur la cabane du *cossever*, si le passage de quelques laboureurs qui couraient au marché porter leurs fruits ne l'eût forcé à battre en retraite. Le Makoua n'avait point si bonne mine, qu'il ne craignît d'être pris pour un voleur en pareil lieu et à pareille heure. Le lendemain matin, ses travaux le retinrent au port; il lui fallut deux ou trois fois dans la journée porter des lettres à bord des navires mouillés en rade, et accompagner les *schellingues* (1) qui conduisent à terre les passagers. La barre qui déferle devant le port de Madras est presque toujours dangereuse à franchir; quand le vent souffle du large, elle devient si mauvaise, que l'on fait suivre par des *catimarons* les grosses chaloupes destinées au transport des voyageurs : en cas d'accident, les rameurs des *catimarons*, excellens nageurs, rattrapent ceux qui sont enlevés par la vague, et les arrachent à une

(1) Grandes barques à fond presque plat faites de bordages cousus ensemble, dont on se sert sur la côte de Coromandel, et particulièrement à Madras, pour traverser les brisans, qu'aucune autre espèce d'embarcation ne peut franchir sans être mise en pièces. La *schellingue* résiste aux assauts de la vague par le seul fait de son élasticité : n'ayant ni clous ni chevilles de métal, elle cède et ne se rompt pas.

mort imminente. Tel était le métier que faisait Dindigal depuis qu'il avait renoncé à la profession plus calme de pêcheur.

Dès qu'il fut libre, il retourna au jardin du *cossever*, où régnait, comme la veille, un profond silence. Trop timide pour questionner les voisins, — il n'était hardi et tapageur qu'avec ses compagnons, — le Makoua rencontra par hasard un jeune garçon qui revenait de l'école, portant sous le bras son cahier de feuilles de palmier.

— Le *cossever* ne demeure plus ici? demanda-t-il à l'enfant.

— D'où venez-vous donc? répliqua celui-ci. Vous ne savez pas qu'il est parti?

— Parti!... s'écria Dindigal.

— Oui, parti pour aller en pèlerinage là où vont les gens de bonne caste. Tenez, savez-vous lire? — Il écrivit sur la poussière en beaux caractères ornés le nom sacré de *Ganga*.

— Il reviendra donc? reprit Dindigal.

— Il reviendra s'il plaît aux dieux : qui sait l'avenir?

Dindigal laissa s'éloigner le jeune garçon, qui relevait fièrement la tête, tant il était heureux d'avoir montré à un pauvre paria un échantillon de sa science. Quand l'écolier eut disparu au tournant du chemin, le Makoua franchit sans hésiter la haie de l'enclos. La nuit commençait à venir, et les oiseaux chanteurs célébraient par des gazouillemens joyeux la fraîcheur du soir. L'humeur sombre qui tourmentait Dindigal s'évanouissait peu à peu à la sereine et bienfaisante influence d'une calme nature. Sa poitrine se dilatait; il lui semblait qu'il respirait en ce lieu un air plus pur, et il savait gré à ces gentils volatiles qui, loin de fuir à son approche, continuaient de jaser sous le feuillage tout comme s'il eût été le maître du jardin. Les fleurs exhalaient un parfum plus vif à la tombée du jour; mais les hautes herbes commençaient à les envahir, à les presser de toutes parts. Dindigal s'était penché vers la terre, vers ces plantes délicates, à demi suffoquées par ce voisinage importun. Aussitôt il se mit en devoir de sarcler le parterre. Durant toute la nuit, il travailla avec ardeur à ce métier de jardinier, qu'il n'avait jamais appris. Des fleurs passant aux plantes potagères, il dégagea les tiges des bananiers enveloppées de lianes, et remua doucement la terre au pied des ananas qui commençaient à montrer leur petite houppe de feuilles vertes et dentelées. Souvent il entendait le chacal glapir dans les champs voisins, mais comme il lui semblait que la voix lugubre de l'animal se faisait toujours entendre du côté droit, le présage n'avait plus rien d'alarmant. Ce qu'il venait de faire un soir par une subite inspiration, Dindigal prit l'habitude de le répéter chaque nuit. Tantôt il cultivait le jardin en bêchant la terre et en soignant les arbres, tantôt il arrosait le sol desséché en y faisant

couler à flots les eaux de la citerne; lorsque le ruisseau courait avec un léger murmure dans les rigoles qu'il creusait de ses mains, Dindigal croyait entendre les plantes, les arbres, les fruits et les fleurs qui chuchottaient et le remerciaient à leur manière du bien qu'il leur causait.

Le résultat de ces travaux n'échappait point aux habitans du voisinage. Ceux qui voyaient au matin l'enclos arrosé, le terrain nettoyé et remué par la bêche, ne cherchaient point à pénétrer ce mystère; encore moins songeaient-ils, comme on l'eût fait chez nous, à surprendre en pleine nuit l'invisible jardinier; ils trouvaient plus facile et il convenait mieux à leur imagination de croire à un prodige. Le bruit se répandit donc qu'un génie bienfaisant, ami du *cossever* et de sa fille, prenait soin de leur demeure pendant qu'ils accomplissaient un vœu en lointain pays. L'un prétendait que ce génie avait la forme d'un serpent, et qu'il demeurait, durant le jour, au fond de la citerne; l'autre affirmait que c'était tout simplement le petit cheval d'argile peint en rouge que l'on voyait se balancer sur la cime du plus haut cocotier. N'était-il pas naturel que le plus efficace de ces fétiches se trouvât entre les mains du *cossever* et de sa fille, qui les fabriquaient si bien?

Ainsi la rumeur publique transformait en un être surnaturel le Makoua, le misérable pêcheur qui inspirait du mépris aux maîtres de cet enclos, et ne se faisait pas même bien voir de ses propres compagnons. Dès que le jour paraissait, dès qu'il reprenait ses travaux sur la plage, Dindigal perdait la sérénité et la quiétude de son esprit. Pareil au somnambule que l'on a troublé dans ses occupations nocturnes, il se rappelait à peine ce qu'il avait fait la nuit; seulement il lui en restait un souvenir confus qui l'oppressait comme la pensée d'un bonheur évanoui. Il songeait alors avec amertume au joyau qu'il accusait son frère d'avoir caché pour ne pas le partager avec lui. Jamais depuis leur séparation il ne s'était approché de la cabane du pêcheur; il se contentait de la surveiller de loin, se promettant bien de saisir l'instant où Bettalou, enrichi par la vente du diamant précieux, trahirait sa nouvelle condition en changeant de manière de vivre : alors il s'acharnerait à sa poursuite et le tourmenterait jusqu'à ce qu'il eût obtenu justice.

D'un autre côté, Bettalou, animé contre son frère, qu'il soupçonnait un peu de lui avoir enlevé son trésor, et irrité de ses propos blessans, ne chercha point à lui parler pendant quelques semaines, puis il s'ennuya de ne plus le voir; au reste, il n'avait pas lieu de regretter son éloignement. Depuis le départ de Dindigal, un jeune pêcheur de ses parens, — tous les Makouas sont cousins, — le secondait très activement dans ses travaux. La pêche allait à merveille, et le petit *catimaron* procurait d'honnêtes bénéfices à Bettalou. Le laborieux

pêcheur possédait déjà quelques économies. Grâce à la régularité de sa conduite, le petit trésor amassé à grand'peine et enfoui sous le sable en un lieu connu de lui seul le consolait quelque peu de la perte de l'autre. Quand il avait halé au sec son grossier bateau, il s'asseyait sur la plage, et, tout en rêvant aux bruits de la mer, il se disait : — Le petit bœuf du Lambady m'a prédit la richesse; je l'ai eue pendant quelques heures. Quant à la prospérité, je la tiens, puisque rien ne me manque. Tout homme met un peu du sien dans sa destinée. — A ces instans de calme et de repos, il pardonnait presque à son frère, et regardait malgré lui du côté du port s'il ne le verrait point revenir.

V.

Dindigal aurait bien pu, comme son frère aîné, amasser un petit pécule; mais, passionné et irréfléchi, il avait le défaut de la plupart des gens de sa caste, l'amour du jeu. Un matin, après avoir tout perdu, il se promenait sur la plage à la manière d'un *lazzarone* napolitain, le nez au vent, et se demandant comment il gagnerait de *quoi remplir son ventre* (1). C'était un dimanche; personne ne travaillait à bord des navires mouillés en rade, qui semblaient sommeiller au balancement de la houle. Cependant, à force de regarder la mer, Dindigal découvrit à l'horizon une voile qui cinglait vers Madras, et il fit signe à l'un de ses compagnons de se préparer à aller au large. — Cette voile, lui répondit l'autre marinier, ne nous apporte point d'Anglais à rançonner; ce doit être quelque navire *choulia* (2) qui revient de la baie du Bengale.

— C'est vrai, répliqua Dindigal; le capitaine de port ne l'a point signalée... Qui sait? Il y a peut-être à bord quelque gros *banian*...

— A qui on fait avaler un peu d'eau salée en passant la barre, et puis on lui arrache une douzaine de roupies; hein? La mer est assez forte ce matin pour qu'on puisse tenter le coup!

Une *schellingue* montée par huit rameurs venait d'être lancée; elle se rendait à bord du navire qui paraissait au large, et Dindigal, accompagné d'un habile rameur, se disposa à la suivre avec un *catimaron*. Le petit radeau remplissait en cette circonstance le rôle d'un bateau de sûreté, — *safety boat*, — et l'état de la mer rendait sa présence assez utile, car les trois vagues impétueuses qui forment la barre déferlaient avec un bruit croissant. Arrivés devant la première lame, les rameurs de la *schellingue* poussèrent de grands cris. La barque, obéissant à l'impulsion des palettes qui tiennent lieu d'avi-

(1) Expression triviale dont se servent les mendians de la côte de Coromandel.

(2) Bâtiment monté par des Hindous, qui navigue dans la baie du Bengale et sur la côte de Coromandel.

rons, passa à travers un flot d'écume et tomba dans un sillon profond au-dessus duquel la seconde vague se dressait en grondant. Debout à la poupe, le patron donna l'ordre de ramer en arrière, doucement, à petits coups; puis, quand la montagne liquide retomba sur elle-même, comme cédant à son propre poids, il fit signe d'avancer. La barque, reprenant sa marche, coupa en travers la masse d'eau qui se brisait avec un fracas effroyable. La troisième vague, plus haute et plus furieuse que les deux autres, fut attaquée avec la même prudence et passée avec le même succès; seulement elle inonda d'un déluge d'eau salée la grosse *schellingue*, qui resta une seconde toute droite comme un cheval qui se cabre, pour s'abattre ensuite à plat sur le flot. Le choc que lui fit éprouver cette chute l'ébranla dans toute sa membrure. Allongés sur leur *catimaron*, les deux Makouas, Dindigal et son compagnon, imitèrent les mouvemens de la *schellingue*, et surmontèrent les mêmes obstacles avec moins d'efforts. Quand le flot s'abattait sur eux, ils s'accrochaient aux madriers du radeau et courbaient la tête. Une fois que la barre fut derrière eux, les mariniers de la *schellingue*, qui n'avaient plus qu'à ramer sur une mer clapoteuse, se remirent à causer gaiement. Un quart d'heure après, ils abordaient, en compagnie du *catimaron*, le navire *choulia*, qui pliait lentement ses voiles étroites, déchirées en maints endroits. Les Bengalis qui formaient l'équipage montaient sur les mâts avec une extrême légèreté, gazouillant tous à la fois comme des hirondelles : la voix si douce des habitans des bords du Gange ressemble au murmure des petits oiseaux.

Quand le bâtiment eut jeté l'ancre, deux passagers seulement parurent sur le pont, le *cassever* et sa fille. Dindigal tenait en main la corde qui liait le *catimaron* au navire; à la levée de la vague, il se trouvait donc au niveau du tillac. Quand ses regards tombèrent sur Palaça, peu s'en fallut qu'il ne laissât échapper un cri. Son compagnon, assis à l'extrémité opposée du radeau, fumait paisiblement un *gourgouli* (1) que les matelots du bâtiment lui avaient fait passer. La vague le mouillait incessamment, mais il n'y prenait pas garde, tant il en avait l'habitude et tant il éprouvait de satisfaction à humer la fumée enivrante du *bhang*.

— Tiens, dit-il à Dindigal en le lui présentant à deux mains, à ton tour. Tu n'as jamais rien fumé de meilleur... Eh bien! prends donc!

Dindigal secoua la tête sans répondre; son compagnon se leva et parcourut des yeux le pont du bâtiment, puis, apercevant le *cassever* qui s'appuyait sur le bord et regardait la mer : — Eh! dit-il tout

(1) Espèce de narguilé fait d'une noix de coco avec une tige de bambou pour tuyau, et dont on se sert au Bengale pour fumer la graine du chanvre (*cannabis sativa*), vulgairement appelée *bhang*.

bas, le vieux a l'air de revenir d'un pèlerinage; le voilà en toilette de dévot, les bras et la poitrine frottés de cendres. Il a eu tort de prendre tant de peine, car tout à l'heure la vague l'aura débarbouillé de la tête aux pieds.

Le *cossever* était, comme l'avait remarqué le batelier, en grande tenue de pèlerin, frotté de cendres, les cheveux nattés, le triple bâton à la main et le regard béat. L'eau du Gange ne l'avait pas rajeuni, mais il se sentait l'âme tranquille et le cœur léger. Dans ce lointain voyage accompli en vue de plaire aux dieux, il avait dépouillé le vieil homme et si bien médité sur l'âme universelle répandue dans tous les êtres, qu'il ne pouvait plus s'arracher à sa contemplation. Un sourire continuel errait sur ses lèvres tandis qu'il se parlait à lui-même. Palaça au contraire avait perdu ce qui lui restait de l'enfant. Ses traits gracieux, mais plus fermes, prenaient cet accent de pudique fierté par lequel les jeunes filles de l'Inde rachètent la trop grande simplicité de leur vêtement. Les bras et le bas de la jambe chargés d'anneaux et de bracelets qui résonnaient à chaque mouvement qu'elle faisait, Palaça se hâtait d'empaqueter ses effets. Il lui tardait d'être à terre et surtout de fouler le sol de son jardin. La patrie se révélait à elle avec ce charme inexprimable qu'on lui trouve après une absence. Ce fut à ce moment que Dindigal, balancé par le flot, se montra à ses yeux; le visage du Makoua était la première figure de connaissance qu'elle rencontrait, et elle se mit involontairement à lui sourire. Dindigal, portant les mains à son front, s'inclina comme s'il eût adoré une idole, puis, enhardi par ce bienveillant accueil, il signala du doigt à la jeune fille un petit pavillon jaune qui flottait à terre au-dessus de la capitainerie du port.

— Pauvre fou! pensa la jeune fille, il se plaît à voir voltiger ce chiffon, — et s'adressant à lui : — C'est bien joli, cela, et le Makoua voudrait bien l'avoir pour s'en faire un turban!...

— La barre grossit, répliqua Dindigal; ce pavillon défend aux *schellingues* de quitter la terre et rappelle au port celles qui sont au large... Il est temps de débarquer.

Palaça avait parlé au Makoua comme on parle à un enfant, sans écouter sa réponse; d'ailleurs elle n'en eût pas compris le sens. Comme les personnes peu habituées à la mer, elle supposait que tout péril avait cessé du moment où ses yeux avaient aperçu la côte. Elle descendit donc gaiement dans la *schellingue* avec son père et alla s'asseoir à la proue. Penchée en avant, le regard dirigé vers la terre, elle ramenait autour de sa taille les plis flottans de son écharpe, qui voltigeait à la brise, pareille à l'oiseau qui bat de l'aile prêt à prendre son essor. Dindigal suivait de près, ramant avec énergie à la proue du *catimaron*. En approchant de la barre, les rameurs de la

schellingue se mirent à pousser leurs cris accoutumés; la barque, emportée par la violence du flot, bondit par-dessus la crête écumeuse qui s'enroulait avec fracas, puis retomba comme si elle eût plongé dans le sillon creusé par le retrait de la vague. A ce moment, une seconde houle heurta la poupe de la *schellingue*, qui se trouva inondée dans toute sa longueur. L'esquif se releva péniblement, à moitié submergé; les rameurs, qui avaient un instant perdu l'équilibre, reprenaient leurs avirons, et le vieux *cossever*, rappelé à la réalité de l'existence par ce plongeon inattendu, se redressait avec épouvante, les yeux hagards, les bras tendus. Il cherchait sa fille, que la vague venait d'entraîner en passant.

Palaça était sauvée cependant. La même vague qui déferlait sur la *schellingue* avait si rudement ballotté le *catimaron*, que les deux rameurs, se voyant près d'être balayés par le flot, s'étaient jetés à la nage. Agile comme un dauphin, Dindigal s'est avancé à grandes brasses vers la jeune fille, qui flotte encore, soutenue par ses vêtemens. Il la relève, la porte sur ses épaules, et rejoint ainsi le radeau, tandis que son compagnon nage vers la *schellingue*.

— Ma fille! où est ma fille? criait le vieux *cossever*. Cent roupies à qui me rend ma fille!... La voyez-vous, vous autres?

— Tenez-vous donc tranquille, répondit froidement le patron de la barque; on vous la retrouvera.

— Dindigal est un imbécile, dit à son tour l'autre rameur du *catimaron*, qui se cramponnait au bord de la *schellingue;* il s'y est mal pris. Le vieux sait bien que sa fille est en sûreté : voilà pourquoi il ne promet que cent roupies... Ah! si j'avais été à la place de Dindigal, j'aurais tenu la petite sous l'eau plus longtemps que cela, pour arracher au père le double de cette somme!...

Comme il parlait ainsi, la vague poussa sur le rivage la barque à moitié pleine d'eau. Les rameurs, ayant sauté sur le sable, la tirèrent, à grand renfort de bras, hors de l'atteinte de la mer. A quelque distance du bord, Dindigal, à genoux sur le *catimaron*, soutenait entre ses bras la jeune fille et se laissait aller au balancement du flot. Palaça, presque évanouie, entr'ouvrait les yeux, regardant avec angoisse le Makoua penché sur elle. Il lui semblait qu'un tourbillon l'avait enlevée dans les airs; elle se croyait portée sur un nuage par un être puissant et redoutable qui l'entraînait à travers l'espace. Quand le *catimaron* heurta la terre à son tour, Palaça fit un mouvement pour échapper aux bras du pêcheur. Dindigal tressaillit comme s'il se fût éveillé d'un rêve. Il comprenait bien qu'il inspirait à la fille du *cossever* une terreur mêlée de dégoût, à cause de l'abjection de sa caste. Après avoir serré contre son cœur avec une douloureuse tristesse la gracieuse enfant sauvée par lui et si pressée de le fuir, il la déposa sur le rivage et se cacha dans la foule.

— Écoute, lui cria son compagnon, qui cherchait à le retenir, le vieux a promis cent roupies... Il ne faut pas le laisser partir; s'il ne s'en souvenait plus, à présent qu'il a sa fille?

— Tu les retrouveras ce soir, répliqua Dindigal; où veux-tu qu'ils aillent, dans l'état où ils sont?

— Le vieux a l'air d'avoir la tête tournée, c'est vrai; il ne peut pas encore se tenir sur les jambes... Écoute donc, Dindigal, la petite portait un bel assortiment de bijoux; que lui as-tu enlevé? Un bracelet? un pendant d'oreille?...

— Rien, répondit le Makoua; cherche plutôt dans ma ceinture.

— Maladroit! ce n'est pas le temps qui t'a manqué; mais bah! tu n'es qu'un pêcheur de poisson, et tu ne sais pas donner le tour de main entre deux eaux.

L'accident arrivé à la *schellingue* avait attiré du monde sur la plage. Un marchand, ami du *cossever*, recueillit chez lui le vieillard ainsi que sa fille; Palaça ne tarda pas à se remettre de ses émotions, et la tranquillité rentra dans le cœur de son père. Celui-ci envoya immédiatement au capitaine du port les cent roupies promises par lui, pour être partagées entre les deux rameurs du *catimaron*. L'état de la mer, grossie par le vent du large, ne permettant point aux pêcheurs de se livrer à leurs travaux habituels, Bettalou alla se réunir aux groupes de bateliers qui causaient, accroupis sur le sable, le dos appuyé contre les *schellingues* halées au sec. Il apprit ce que venait de faire Dindigal; l'affection qu'il portait encore à son frère s'éveillant plus vivement en lui, l'occasion lui sembla bonne de tenter une réconciliation. Il se disait qu'une belle action hardiment accomplie devait disposer le cœur de Dindigal à des sentimens plus doux. Celui-ci se tenait cependant à l'écart, les bras croisés, la tête basse, assis sur une borne, au coin d'une ruelle obscure, dans l'attitude d'un homme désespéré.

— Mon frère, lui dit Bettalou en lui tendant la main, tu as eu du bonheur aujourd'hui!...

— Laisse-moi tranquille, répliqua Dindigal; que me veux-tu?

— Je m'ennuie de ne plus te voir; ce qui est passé est passé, et je n'y pense plus. Voyons, donne-moi ta main!

Dindigal se laissa prendre la main, plutôt qu'il ne la donna à son frère. — Lève donc la tête, reprit celui-ci, regarde-moi en face. Est-ce que tu te trouves mieux de vivre au milieu de gens qui ne sont rien pour toi et qui ne t'aiment pas?

— Personne ne m'aime, je le sais bien, répliqua Dindigal. Ah! si tu m'avais donné ma part du diamant!...

— Est-ce que je l'ai gardé pour moi? dit Bettalou; y a-t-il quelque chose de changé dans ma condition? ai-je quitté ma cabane et mon travail de chaque jour? Ce joyau a disparu comme un rêve, et,

après l'avoir tenu dans ma main pendant quelques heures, je suis resté un pauvre Makoua, comme par le passé.

— Et moi aussi, j'ai pressé dans mes bras un joyau inestimable qui s'est envolé, murmura tout bas Dindigal. — Puis, après être resté silencieux pendant quelques minutes : — Le chien n'est qu'un chien, dit-il à haute voix; quand bien même il attacherait à son cou la crinière du lion, il ne ferait peur à personne. Le Makoua, même couvert d'or, ne pourrait effacer le signe fatal qui le marque au front.

Parlant ainsi, Dindigal s'éloigna à pas lents. Son frère ne fit aucun effort pour le retenir; il savait que pour amener à soi certains poissons brusques en leurs mouvemens, il convient de filer la ligne et de ne pas leur faire sentir la pointe de l'hameçon. Cependant il ne le perdit pas de vue, car il ne désespérait pas d'effacer dans le cœur de son frère la dernière trace d'un soupçon passager dont il était lui-même guéri. — Après tout, pensait-il, je n'ai rien de mieux à faire aujourd'hui, et si je puis le ramener, je n'aurai pas à regretter ma journée.

VI.

Pressés de se retrouver dans leur demeure et trop fatigués pour franchir à pied la distance qui les séparait de leur village, le *cossever* et sa fille prirent place sur un petit chariot du pays, nommé communément voiture malabare. Ce chariot bas et étroit, porté sur deux roues pleines et ouvert à tous les vents, n'offre d'autre abri qu'un dais léger, soutenu par quatre montans : les voyageurs y sont assis dos à dos, les jambes croisées; sur le timon, rembourré d'un peu de paille, s'accroupit le cocher, qui d'une main tient les rênes des deux bœufs formant l'attelage, et de l'autre leur pince la queue pour les faire marcher plus vite. Il n'y a point place pour les bagages sur ces voitures; aussi, quand le *cossever* fut sur le point de partir, une douzaine de portefaix s'empressèrent de lui offrir leurs services. Dindigal s'avança résolûment au milieu d'eux, fixa aux extrémités d'une tige de bambou les deux paniers qui contenaient les effets des voyageurs; puis, ayant placé la perche en équilibre sur son épaule, il se mit à suivre le chariot. Le pêcheur se tenait du côté du vieux *cossever*, qui ne prenait point garde à lui; peu importait au vieillard quel était le pauvre diable, Makoua ou autre, qui trottait à ses côtés dans la poussière, pourvu que ses bagages fussent rendus à leur destination. Le chariot allait bon train; l'essieu criait de manière à agacer les nerfs d'un Européen, mais Palaça n'y faisait pas plus attention que son père. Ils ne témoignaient non plus aucune impatience quand, par l'effet des secousses qu'imprimaient les cahots

à leur véhicule, ils se heurtaient un peu rudement les coudes et les épaules.

— Enfin nous sommes à terre, et avant une heure nous reverrons notre toit, disait le *cossever;* dès demain, je me remets au travail.

— Et mes pauvres fleurs, répondait Palaça; comme le soleil les aura flétries! J'ai hâte de les revoir.

— Les fleurs meurent et renaissent dans une semaine; mais il me faudra plus de temps que cela pour regagner ce que j'ai dépensé ce matin. Nous aurions mieux fait de revenir par terre comme nous étions allés... J'ai eu bien peur pour toi, Palaça!... Avoue qu'il a été bien leste à te repêcher, ce Makoua! Bah! ces gens-là sont plutôt des poissons que des hommes!...

Palaça ne répondait rien; de temps à autre, elle allongeait la tête, cherchant à apercevoir la cime de ses cocotiers. Couvert de sueur, Dindigal courait sur les pierres du chemin, évitant de se montrer encore à la jeune fille. Le cocher malabar, le front ceint du turban de mousseline, le corps enveloppé d'une longue tunique blanche, jetait des regards dédaigneux sur le Makoua, et semblait prendre plaisir à le voir disparaître dans les tourbillons de poussière. Quand le chariot fut près d'arriver, Dindigal força le pas de manière à être rendu le premier. Il déposa son fardeau sur le seuil de la porte, et s'appuya le long de la muraille les bras croisés. En sautant à terre, Palaça l'aperçut; un cri d'effroi lui échappa, et elle saisit le bras de son père.

— Ah! dit le *cossever,* je savais bien que la joie du retour te causerait une vive émotion. Tiens, tiens, comme tout est frais ici! On dirait que nous sommes partis d'hier.

Palaça fit un pas vers le jardin; elle ouvrait ses grands yeux, foulait timidement le sol rafraîchi par les irrigations, et regardait avec une secrète terreur le jardin tant aimé, qu'une main inconnue avait soigné en son absence. Elle eût été moins troublée de le retrouver envahi par les herbes parasites et brûlé par le soleil. Il y avait là un mystère qui l'inquiétait.

— Tu le vois, dit le *cossever,* les dieux veillent sur ceux qui vont en pèlerinage... Eh! mais j'oubliais de payer le porteur qui attend là-bas. Holà, viens ici, Makoua!

Dindigal s'approcha, et porta les mains à son front.

— Que me voulez-vous? demanda-t-il.

— Te payer ta course, mon garçon.

— Gardez votre argent, dit le Makoua; les cinquante roupies que vous m'avez données ce matin, je vous les rends. — Et il les jeta aux pieds du vieillard.

— Vois donc, Palaça, toi qui as de meilleurs yeux que moi, dit le *cossever* en se tournant vers sa fille, ce doit être le fou que nous avons trouvé ici une fois déjà.

— Oui, répliqua Dindigal, je suis ce fou qui a sauvé votre fille ce matin, et elle avait peur de moi plus que de la vague qui allait l'engloutir; je suis fou en vérité, car j'ai passé bien des nuits à cultiver ce jardin pour plaire à votre fille, et elle a été tout épouvantée de le revoir en si bon état. Je suis fou quand je m'éloigne d'ici, et fou quand j'y reviens... Palaça, que t'ai-je donc fait pour que tu me traites si durement? Tu trembles devant moi comme devant une bête malfaisante; je ne t'ai adorée pourtant que de loin, et je n'ai pas même osé baiser la trace de tes pas.

Palaça se cachait derrière son père, qui ne comprenait rien au langage exalté du Makoua.

— Ce n'est ni pour votre argent, ni à cause de vous que je l'ai sauvée, reprit Dindigal avec impétuosité; quand la vague l'a prise, il m'a semblé qu'elle n'appartenait plus à personne; je me suis élancé sur elle comme sur une proie. Elle tremblait sous l'eau, et j'ai eu pitié de sa faiblesse... Tu as raison, Palaça, je suis un pauvre fou. Ce n'est pas ta faute si les dieux, qui t'ont faite si belle, m'ont créé dans une condition abjecte. Je n'avais aucun droit sur toi... Ne crains rien, Palaça, la corneille ne viendra plus effaroucher le cygne blanc. En ton absence, tes fleurs séchaient de regret de ne plus voir leur reine chérie au milieu d'elles. Je les ai arrosées de mes mains, c'est vrai; mais leur parfum a déjà purifié l'air souillé par la présence du Makoua.

A mesure que Dindigal parlait, sa voix perdait l'accent de la colère, et son attitude devenait moins menaçante. Palaça, d'abord épouvantée par la violence de ses mouvemens, s'était tenue cachée derrière son père. Émue enfin et comme attirée par les dernières paroles du Makoua, elle jeta sur lui un regard de douloureuse pitié et se mit à pleurer.

— Non, non, reprit Dindigal; il ne faut pas verser des larmes... Réjouis-toi plutôt, Palaça; souris à ces fleurs, à ton père, à la jeunesse qui brille sur ton front... — En achevant ces paroles, il s'agenouilla sur la poussière, puis se releva précipitamment et partit.

— Écoute, pêcheur, s'écria le vieux *cossever :* c'est sans doute en expiation de quelque grosse faute commise dans une existence antérieure que tu as été condamné à vivre sous la forme d'un Makoua. Tu pourras renaître dans une condition meilleure, si tu accomplis de bonnes œuvres.

A cette consolante observation, Dindigal répondit en secouant tristement la tête. Marchant à grands pas et comme au hasard dans les étroits sentiers bordés de plantations, le Makoua repassait dans son esprit tous les incidens de sa misérable existence. A travers les dégoûts d'une condition à laquelle il ne pouvait pas se soumettre, il

lui semblait saisir le vague souvenir d'un passé plus calme qui le poursuivait comme un regret, et aussi l'espérance d'un avenir meilleur. L'homme a si grand besoin du bonheur, qu'il ne renonce jamais à le poursuivre, même aux heures de désespoir. Imbu de la doctrine des naissances successives, l'Hindou, quand il souffre, se réfugie tranquillement et avec joie dans la mort : pour lui, ce n'est que recommencer une partie perdue avec des chances moins défavorables. Dindigal, fatigué de lutter contre un mauvais sort, subissait l'influence de ces doctrines désolantes qui énervent l'esprit et dessèchent l'âme. Tirant de sa ceinture le couteau que les pêcheurs portent toujours avec eux, il cherchait un coin dans lequel il pût se cacher après s'être frappé mortellement et expirer comme un chien loin du regard des hommes. A ce moment, un bras nerveux lui prit le poignet : c'était son frère Bettalou, qui s'était mis sur ses traces et venait enfin de le retrouver. — Que vas-tu faire, Dindigal? dit Bettalou; qui veux-tu tuer?

— Moi-même, répliqua Dindigal; un coup de couteau dans la poitrine, et je ne suis plus Makoua...

— Et si tu devenais quelque chose de pire encore? Il y a des êtres plus vils que des parias... Viens, viens par ici!

Dindigal n'avait jamais pu se soustraire à l'ascendant que son frère exerçait sur lui. Il se laissa donc entraîner par Bettalou, qui le conduisit vers une touffe de bambous dont les jeunes pousses formaient un épais fourré. Autour de ce lieu retiré et solitaire, les milans planaient en tournoyant, et les vautours noirs posés sur les arbres voisins allongeaient vers le sol leur cou dénudé.

— Tiens! dit Bettalou, voilà ce que je viens de découvrir; regarde!

Se penchant sur la terre, Dindigal aperçut un homme presque nu, la poitrine ouverte par une large blessure et couvert de sang, qui rendait le dernier soupir. Ses yeux ternes s'entr'ouvraient par instans; ses mains crispées s'accrochaient aux tiges de bambou qui se repliaient sur lui. Par un suprême effort, le moribond tournait la tête comme pour cacher son agonie aux deux Makouas.

— Voudrais-tu être à la place de cet homme? reprit Bettalou. Les oiseaux de proie sont impatiens de le dévorer, et cette nuit les chacals vont hurler de joie en se disputant les lambeaux de sa chair.

Dindigal épouvanté se détourna avec horreur et ne répondit rien. La vie, qu'il dédaignait quelques minutes auparavant, lui semblait moins insupportable en face d'une pareille mort. Il frissonnait comme s'il eût senti dans sa poitrine la pointe du couteau qu'il avait tenté d'y enfoncer. L'homme qui gisait devant les deux pêcheurs ferma les yeux; ses traits se contractèrent, ses mains s'ouvrirent, et la pièce de cotonnade rouge qui entourait son front se délia par le dernier mouvement qu'il fit en expirant. Bettalou vit

tomber des plis du turban déroulé la petite boîte de métal qu'il avait un soir ramassée lui-même sur le bord de la mer. Il la saisit avidement et la secoua à son oreille pour s'assurer que l'anneau et le diamant s'y trouvaient encore. — Pour le coup, s'écria-t-il, je saurai bien la garder; mais non, prends-la plutôt, Dindigal.

— Brigand! dit celui-ci en poussant du pied le cadavre du voleur.

— Tu vois bien, reprit Bettalou, qu'il y a des hommes plus dégradés que nous! Si tu avais reparu en ce monde sous la forme d'un *kalla-bantrou*, qu'aurais-tu gagné à en sortir si vite?... Éloignons-nous, mon frère; les compagnons de ce brigand vont le chercher afin de faire disparaître son corps. Ils auront tenté aux environs quelque expédition hardie dans laquelle celui-ci a été blessé à mort... Marchons.

Dindigal suivit son frère, et ils arrivèrent à la nuit sur le bord de la mer. Les deux Makouas étaient réunis de nouveau sous le même toit.

— Voyons, dit alors Bettalou, réglons nos comptes; j'ai là deux cents roupies de bon argent enterrées dans le sable, il t'en revient cent.

— Il y a longtemps que ma part d'autrefois est dissipée, répliqua Dindigal, et je n'ai pas droit sur ce que tu as gagné depuis notre séparation.

— Mais tu as toujours ta moitié dans le *catimaron* et dans les lignes de pêche, dit Bettalou; c'est clair. Dès demain nous vendrons le diamant, tu prendras ta part de la somme qu'il nous rapportera, et puis... tu iras vivre où bon te semble. Tu veux être ton maître, n'est-ce pas?

— Où veux-tu que j'aille? répliqua Dindigal.

L'aîné des deux Makouas se tourna doucement vers son jeune frère, qui baissait les yeux; il se fit un moment de silence pendant lequel ces deux misérables pêcheurs, attirés l'un vers l'autre par un courant d'affection fraternelle, éprouvèrent toute la douceur d'une réconciliation sincère. A ce moment-là, ils n'avaient rien à envier à personne.

— Si tu veux me souffrir auprès de toi, Bettalou, je ne te quitterai plus, reprit Dindigal; je m'ennuie loin de toi.

— Tu es donc bien sûr à présent que je ne t'avais point fait tort? Voyons, réponds-moi donc, au lieu de dire oui d'un signe de tête.

— Oui, j'en suis sûr, s'écria Dindigal, et j'aurais dû te croire sur parole. J'étais jaloux, j'étais furieux de me sentir dans une si basse condition..., et c'est un malheur dont je ne me consolerai jamais.

— C'est vrai, dit doucement Bettalou, nous sommes des parias, et cette pensée peut causer parfois des accès de chagrin. La douleur t'a rendu injuste. On a des jours mauvais comme la mer, qui se fâche

tout d'un coup parce que le vent la tourmente. Et moi aussi, j'ai eu des soupçons, mais ils me faisaient tant souffrir, que je n'ai pas voulu les garder longtemps. Tu te trouves donc bien avec moi, mon pauvre frère? Tu sens donc que je t'aime?

— Tu m'aimes, oui, toi seul au monde, répliqua Dindigal en se jetant dans ses bras. Mène-moi où tu voudras, bien loin d'ici... Conduis-moi comme un enfant, et j'obéirai à toutes tes volontés!

— En ce cas, dit Bettalou, qui souriait en essuyant une larme, achetons un *dhôni*, c'est mon idée, tu le sais bien. Nous naviguerons sur la côte, nous verrons du pays, et nous deviendrons si riches, qu'on ne se souviendra presque plus d'où nous venons.

Pendant plusieurs semaines, Palaça n'osa plus se montrer, tant elle avait peur de se retrouver en face de Dindigal. Son père ne tarda pas à la marier avec un homme de sa caste qui l'emmena aux environs d'Arcot, et elle quitta avec moins de regret qu'elle ne l'aurait cru le jardin jadis tant aimé. Le vieux *cossever* tomba bientôt en enfance; il s'imaginait que les dieux s'entretenaient avec lui depuis son pèlerinage au bord du Gange, et les gens du village s'empressaient de pourvoir à tous ses besoins. De son côté, Bettalou fit l'emplette du *dhôni* qu'il convoitait. Sur ce bâtiment, gréé de quatre voiles, et d'un assez fort tonnage, les deux Makouas n'avaient plus les jambes incessamment balayées par l'eau de mer, comme cela leur arrivait sur le *catimaron;* aussi perdirent-ils peu à peu les écailles qui décoraient la partie inférieure de leur corps. Quelquefois, à l'heure où le vent du large cesse pour faire place à la brise plus douce qui souffle sur la côte, Dindigal tombait en ses humeurs noires. Les yeux fixés sur la mer apaisée, il se rappelait les nuits mystérieuses qu'il avait passées à soigner le jardin de Palaça, et d'amers souvenirs lui revenaient au cœur. Le découragement s'emparait de lui si fortement, qu'il voulait se débarrasser de la vie. Bettalou, qui devinait ses pensées, s'approchait de lui, et disait en souriant : — Il fait bon vivre ce soir, Dindigal; si nous chantions des stances en l'honneur du dieu de l'Océan qui nous envoie ces brises de terre tout imprégnées de l'odeur des palmiers!

Dindigal, éveillé de ses sombres rêves par la voix de son frère, obéissait à ce simple appel. Ils chantaient ensemble, au balancement de la vague, quelqu'un de ces hymnes populaires que la tradition a répandus depuis tant de siècles sur tous les rivages de l'Inde. Ainsi Bettalou endormait par de douces paroles les chagrins de son frère, et dès que leurs voix s'unissaient dans un rhythme cadencé, la sérénité revenait de nouveau dans le cœur du plus jeune des deux Makouas.

TH. PAVIE.

LA RÉFORME

ET

LE SOCIALISME EN ANGLETERRE.

Essays on Political and Social Science, by William R. Greg, 2 vol.; Longman, Londres, 1853.

Montaigne avait mis les essais en honneur depuis quelques années, lorsque Bacon publia les siens. Le mérite et la réputation de cet ouvrage, qui fait époque dans la langue et la littérature de l'Angleterre, ont consacré ce titre d'essais, et comme les Anglais donnent un nom à tout, les *essayists* sont devenus une classe d'écrivains que suit et protége la faveur publique. Lord Shaftesbury, cet esprit si indépendant et si ingénieux, écrivain de beaucoup de raison et de peu de naturel, a donné comme essais quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. L'invention des recueils périodiques littéraires suivit de près, et les articles du *Babillard* et du *Spectateur* sont des essais véritables, qui n'ont pu qu'ajouter à la vogue du genre. De nos jours, les *revues* ont donné naissance à une foule de dissertations spéciales, de fragmens narratifs ou critiques, qui, recueillis par leurs auteurs, forment des collections d'intéressans et quelquefois d'admirables essais, et nos voisins ont grande raison de s'enorgueillir d'une branche de littérature qui commence à Bacon, passe par Addison, et arrive à M. Macaulay.

Parmi nos contemporains, M. Greg est un des écrivains qui depuis

dix ou douze ans ont contribué avec le plus de fécondité à la rédaction collective des *revues* anglaises. Il a traité dans plusieurs recueils, avec la liberté d'une raison calme, les plus sérieuses questions qui intéressent, qui agitent les sociétés modernes. Les différentes opinions en Angleterre, à part celle du torisme absolu, se sont tellement rapprochées, qu'un écrivain, pas moins et plus encore qu'un homme d'état, aurait de l'embarras et de la répugnance à se parquer aujourd'hui dans un parti déterminé, et à s'engager sous la bannière exclusive d'une secte intellectuelle. C'est d'ailleurs le caractère distinctif de l'esprit de M. Greg, aussi bien que la tendance de son temps et de son pays, de ne point penser sous la dictée d'une école ou dans les formes étroites d'un système. Il n'est naturellement dépendant d'aucune tradition; il se pique de répudier les préventions héréditaires des associations politiques, de tout observer avec complaisance, de tout juger avec hardiesse. Il aspire à une impartialité qui n'exclut ni la sévérité ni la bienveillance; dans toutes les choses qu'il a pu étudier par lui-même, il nous paraît qu'il a réussi à voir le vrai sans préjugé et à le dire sans faiblesse. Il est résulté de cette flexibilité raisonnable que tandis qu'autrefois la plupart des auteurs s'attachaient presque exclusivement à une nuance d'opinion et à l'œuvre périodique qui la représentait avec le plus d'exactitude, M. Greg a pu sans versatilité ni disparate coopérer à des recueils difrens, à *l'Economist* et au *North British Review*, à la *Revue d'Edimbourg* et à la *Revue de Westminster*, l'une si longtemps le libre organe du parti whig, l'autre consacrée à la défense d'un radicalisme éclairé. C'est un choix de ses articles ainsi publiés diversement, ce sont sans aucun doute les plus remarquables et les plus importans qu'il a réimprimés l'année dernière sous le titre d'*Essais sur la science politique et sociale;* et quoiqu'un tel recensement ne soit pas précisément un livre, les sujets abordés ont une telle liaison, les idées exprimées un tel accord, que l'unité de composition est venue pour ainsi dire après coup, et que l'on peut lire cette série de fragmens avec presque autant de suite et de profit qu'un traité sur l'état de la société politique en Angleterre et dans le reste de l'Europe au milieu du XIXe siècle.

L'auteur n'est ni *peelite*, ni whig, ni radical : il est libéral et réformiste. Quand on l'entend insister avec opiniâtreté sur la valeur de l'expérience, sur l'autorité des précédens, sur la puissance des habitudes nationales, sur le danger des innovations précipitées et indéfinies, on dirait un pur conservateur. Lorsqu'il expose les motifs d'abolir ce qui reste d'abus consacrés, les périls de la routine ecclésiastique, économique et même parlementaire, la nécessité de procéder hardiment et promptement à l'amendement des choses ré-

formables, au traitement des maux guérissables, enfin les transformations profondes de l'état social et les perspectives du prochain avenir de l'humanité, on croit écouter un novateur audacieux : du moins reconnaît-on les conseils d'un ami du progrès, pour parler le langage reçu, et d'un publiciste dont les vues eussent effrayé lord Grey, inquiété Mackintosh, rendu Peel soucieux, et n'auraient trouvé préparés ni Fox ni Romilly. C'est l'effet du temps, et sans croire que tous les sages approuveront toutes les idées de M. Greg, nous croyons qu'il représente assez fidèlement l'esprit actuel de l'Angleterre éclairée. De même que dans le parlement ni pouvoir ni majorité n'est possible qu'au prix d'une coalition, il a commencé à se former dans le pays, il s'y développe nécessairement une vaste opinion libérale qui absorbe peu à peu toutes les nuances, rapproche sans peut-être les unir toutes les fractions de parti, leur impose du moins une marche commune, et qui, en amenant les convictions et les vues, même les craintes et les impatiences diverses, à une moyenne de spéculation et d'expérience, de passion et de sagesse, de réforme et de transaction, poursuivra, j'espère, et peut seule mener à bien cette œuvre admirable et difficile si heureusement commencée, — l'œuvre de concilier le maintien des garanties historiques d'un bon gouvernement avec la réalisation des vues philosophiques de la science sociale. Marcher du même pas que la révolution du siècle et ne pas faire de révolution, quelle entreprise! et quelle gloire pour ceux qui l'auront accomplie!

Cette gloire sourit à l'imagination de M. Greg et n'épouvante pas sa raison. C'est un état d'esprit si rare sur le continent, si peu connu des plus sages et des plus résolus parmi nous, qu'il peut être intéressant de le décrire, et de ramener nos lecteurs à des considérations dont mille événemens les ont détournés. En plusieurs points, nous différons de M. Greg : nous appelons de plusieurs de ses jugemens, surtout quand il parle de la France; mais la direction de ses idées et de ses recherches nous plaît et nous attire. Nous avons un peu de sa foi, heureux si nous partagions toutes ses espérances. Nous voudrions résumer ici ses motifs de croire et d'espérer, sans négliger ses conseils, sans omettre ses craintes, sans rien taire de la grandeur et du péril des questions qu'il aborde. Analyser un à un ses essais serait fastidieux; il vaudra mieux reproduire l'ensemble général de ses idées, quelquefois en y mêlant les nôtres, souvent en posant nos objections et en marquant notre dissidence. Il ne s'agit point d'une œuvre de pure littérature. L'auteur est assurément un homme d'une instruction variée; il expose et il discute avec talent; il écrit bien, du moins sa façon d'écrire est claire, attachante, animée, car pour le reste nous n'en saurions juger. Le style en langue étrangère est

un mystère pour nous. Toutefois nous serions surpris que celui de M. Greg ne fût pas le style qui convient au sujet. Ce n'est pas la richesse éclatante à laquelle M. Macaulay a habitué ses lecteurs. La manière n'est pas exempte peut-être de diffusion et de monotonie: mais il faut se rappeler que ce sont des morceaux détachés, qui roulent quelquefois sur le même sujet considéré à diverses reprises et dans plusieurs recueils différens : les redites étaient inévitables, et les journaux sont obligés de sans cesse recommencer. Qu'il suffise donc d'avertir que par la forme l'ouvrage est d'un homme d'esprit et de talent; mais voyons le fond, et, laissant sa manière de dire, voyons sa manière de penser.

Les vingt-trois essais qui composent le recueil peuvent se diviser en deux classes : les uns, les plus nombreux et les meilleurs, regardent l'Angleterre; les autres concernent l'Europe et surtout la France. Bien entendu que dans les premiers comme dans les seconds, le rapprochement de l'Angleterre avec le reste du monde revient sans cesse, et que l'auteur s'adonne souvent à la politique comparée. Nous diviserons de même ce que nous avons à dire d'après lui, et nous commençons par l'Angleterre.

Les travaux destinés à la faire connaître historiquement n'ont pas manqué dans le recueil où nous écrivons, et nous-même, nous avons à demander pardon au lecteur d'avoir sans mesure remis sous ses yeux le spectacle des scènes du drame constitutionnel sur le théâtre de Westminster; mais ne pourrait-il pas de temps à autre s'être fait une question à laquelle nos articles n'offraient aucune réponse? Assurément l'Angleterre, aura-t-il pensé, a possédé un grand gouvernement; elle a réalisé ce gouvernement mixte entrevu et admiré des sages de l'antiquité, dont Tacite parle avec envie, sans oser se flatter qu'il puisse exister, ou, s'il existait, durer longtemps. La société anglaise est une société originale, dont la prospérité n'est pas plus contestable que la liberté, et qui, placée dans des circonstances exceptionnelles, a été comblée des biens de la civilisation; mais est-elle encore ce qu'elle a été? a-t-elle bien le même gouvernement? L'Angleterre d'aujourd'hui n'est pas évidemment l'Angleterre de Walpole, celle de Chatham, celle même de Pitt et de Fox, celle même de Wellington et de Canning. Ce mouvement qui emporte le monde ne l'a-t-il pas enveloppée dans son cours, et les changemens qu'elle a subis, ceux qu'elle prépare, ceux qui la menacent, ne sont-ils pas tels qu'il serait téméraire de juger de son avenir par son passé? Ces formidables questions, qui tourmentent tant d'esprits, ne se posent-elles pas pour elle aussi comme pour toutes les nations modernes, et ce qui lui reste de son antique existence n'est-il pas désormais une décoration sans réalité, quelque chose comme ces gigantesques pans

de murailles du château d'Heidelberg, tout couverts d'ornemens et de sculptures, mais qui simulent un monument disparu et ne couvrent que des ruines?

Tel est le découragement, ou pour mieux dire l'abaissement des esprits, que pour beaucoup indiquer cette question, c'est la résoudre, et la résoudre dans son sens le plus désastreux. On a passé par des épreuves si décevantes, par de si cruels mécomptes, qu'on ne veut plus admettre que rien de brillant soit solide, et l'on prend pour consolation de ses revers la triste joie d'en prédire de semblables, et de désespérer des autres comme de soi. On se croirait peu sage si l'on n'était lugubre, et l'on dit comme le roi Lear :

Je sens qu'avec plaisir je verrais la tempête;

la tempête où d'autres feraient naufrage, cela s'entend.

Comme disposition d'esprit, c'est déjà un tort. Quoi qu'il doive advenir, quelque secret que recèle le sein du temps, il n'y a plus rien à faire si l'on prononce par avance que tout est illusoire et vain. Que peut-on pour le monde, quand on croit à la fin du monde? Un médecin qui déclarerait *à priori* tous les gens malades et toutes les maladies incurables serait mal venu à raisonner sur la médecine. On ne peut fructueusement étudier les problèmes de la politique que si l'on est persuadé qu'ils sont solubles, et comme on dit qu'en temps de peste ceux-là succombent qui perdent courage, une certaine confiance est nécessaire pour sainement juger d'un mal imaginaire ou réel. Ce qu'on appelle *le moral* a besoin de n'être pas atteint, pour que l'on voie clair au milieu des périls, pour que l'on puisse s'assurer seulement qu'il y a péril. C'est une faiblesse de vieillard que de vouloir que personne ne puisse réussir où l'on a succombé, et que de confondre l'impuissance et l'impossibilité.

« L'histoire, dit M. Greg en citant Arnold, interdit le désespoir. » Non-seulement il faut toujours se dire que le temps n'est rien pour l'humanité dans la main de la Providence, et qu'après tout les siècles, pour avoir été lentement féconds, ne seront pas devenus tout à coup stériles; mais encore l'aspect général de notre époque n'est pas aussi sombre que nos pensées. Que la civilisation marche à pas plus rapides, qu'elle réalise à moindres frais de plus grands biens, comment ne le point voir, si l'on ne ferme volontairement les yeux? Le trait saillant, le caractère prophétique du temps, c'est que tous, grands et petits, reconnaissent les droits quelconques de la masse de la communauté, du peuple en un mot. Il faut oser redire de certaines paroles, quand on est assuré de les dire à bonne intention, et qu'on n'a point à rougir de ce qu'on pense. C'est donc, répétons-le, un

bonheur de notre siècle que l'humanité s'intéresse à elle-même, et que tous n'aient qu'une pensée. Comment rendre les hommes assez heureux et assez raisonnables pour que leur dignité soit sauve? disent les uns; — pour que la société subsiste? disent les autres. Mais la question qui les préoccupe tous est la même, tous contemplent le même objet. Le but ou le prétexte des gouvernemens comme des révolutions, des lois comme des guerres, des recherches de la science comme des travaux de l'industrie, c'est ce que se proposait Bacon en renouvelant la philosophie; c'est de *servir les intérêts de l'humanité, de la doter de nouvelles œuvres et de nouvelles puissances, d'améliorer en un mot les conditions de la vie* (1). Le vice, la misère et l'ignorance sont, d'un avis unanime, l'ennemi commun; c'est à les combattre que se consacrent les plus hautes intelligences comme les plus généreux cœurs. La religion, délivrée d'un préjugé qu'un ascétisme inconséquent s'était efforcé d'identifier avec elle, a proclamé, par la bouche d'un de ses plus saints et plus habiles interprètes (2), cette vérité qu'on lui reprochait de méconnaître : « Le monde est ainsi constitué, que si nous étions moralement bons, nous serions matériellement heureux. » Ne vous hâtez pas de vous écrier que c'est là un lieu-commun. L'idée est triviale en effet; mais qu'elle le soit devenue, c'est ce qui constitue le progrès.

Qu'y a-t-il donc de si pénible à penser tout cela? Nul ne le pourrait dire; mais ce qu'on saura dire, c'est que cette pensée facile et douce à concevoir est terrible à réaliser; elle est grosse d'illusions et de passions, elle égare et elle soulève. Cela aussi est un lieu-commun, et tout ce qu'il signifie, c'est qu'il est plus difficile de faire que de penser; c'est qu'il est nécessaire d'appeler à l'œuvre toutes les forces de la raison pour améliorer en grand le sort de l'espèce humaine. Nul pays n'en est plus convaincu que l'Angleterre, nul pays ne s'est plus approprié les maximes de la philosophie baconienne, et n'a plus en toutes choses célébré *l'hymen de l'esprit et de l'expérience*. L'Angleterre a reproduit dans son histoire, en traits distincts, tout le développement graduel de la société; elle a passé par toutes ces phases, dont la dernière semble à quelques-uns si menaçante; elle a connu la féodalité et le moyen âge, la royauté, l'aristocratie, les assemblées représentatives, les libertés locales, l'impôt consenti, les priviléges politiques, le droit commun; de tout cela est résulté le gouvernement que l'on sait. Quoi qu'on pense des avantages de ce gouvernement, M. Greg en fait l'aveu, l'Angleterre

(1) *De Augm.*, liv. VII, c. 1. — *Cogit. et Vis.* — *Redargut. Philos.*, Bacon, édition de Bouillet, t. Ier, p. 350; — t. II, p. 418.

(2) Le docteur Chalmers.

a été, jusque dans le dernier siècle, aristocratiquement gouvernée. Cependant peu à peu les classes moyennes ont pénétré dans ce même gouvernement et y ont fait prévaloir leur esprit et leurs intérêts; puis le tour des grandes masses est venu. Il est temps que leur condition monte au premier rang des préoccupations de la politique; il est temps que la politique leur permette, à elles aussi, de ne pas laisser aux autres tout le soin de leur destinée. En ce sens, l'ère démocratique est arrivée. M. Greg va jusque-là. *Oui, la démocratie coule à pleins bords,* et lui aussi, il n'est pas loin *d'en rendre grâces au ciel* (1). Ici toutefois nous demanderons à intervenir.

M. Greg accorde que jusqu'à nos jours le gouvernement de son pays a été aristocratique. S'il veut dire que l'élément aristocratique y joue un rôle des plus importans, qu'il existe dans la constitution anglaise une noblesse investie d'un privilége politique héréditaire, et que, soit par son pouvoir direct, soit par son influence, elle a été pour beaucoup dans tout ce qui s'est passé depuis deux ou trois siècles; si même il entend encore qu'en arrière de cette noblesse il y a une gentilhommerie de campagne, une classe d'anciens propriétaires fonciers qui, sans priviléges légaux, par la seule puissance de l'habitude, par la permanence de leurs goûts, de leurs mœurs, de leur considération, de leur fortune, ont joui d'un crédit local et durable, et qui, entrant dans l'administration et le gouvernement, y ont introduit un élément conservateur aussi stable, plus stable peut-être que l'aristocratie proprement dite, — tout cela est vrai. Je demande seulement à poser ces deux restrictions : l'Angleterre n'a pas été gouvernée uniquement par l'aristocratie; elle n'a pas été en général gouvernée dans un intérêt aristocratique.

Tout le monde sait que cette aristocratie n'a depuis longtemps plus rien de féodal. Elle est dénuée de tout droit sur les personnes, de toute immunité à l'égard de l'état. La loi est pour tous et contre tous. Point de caste exclusive ni par le droit ni par le fait, et la noblesse, c'est-à-dire la pairie, devient un privilége de naissance, mais n'est pas donnée à la seule naissance. D'abord ce qu'on appelle la *profession,* ce que nous appellerions en France la magistrature, est un de ses moyens de recrutement, et la magistrature, qui représente essentiellement la science et l'autorité de la loi écrite, n'est pas un élément aristocratique, quoique conservateur : ce serait plutôt un élément monarchique. L'épiscopat, lié à la pairie, est un rang auquel la littérature sacrée ouvre l'accès autant que la position de famille. Les noms de Whately, de Thirlwall, de Hampden, sont là pour en témoigner. Tout le monde sait que les grands services, même les

(1) M. Royer-Collard.

grands succès dans les carrières lucratives, obtiennent la couronne de lord, et quant au mérite politique, il est à peu près assuré, lorsqu'il le veut bien, de monter d'une chambre à l'autre, si c'est là monter. Cette aristocratie ainsi ouverte, qui se compose moins de familles que de chefs de famille, est exemptée par là de quelques-uns des préjugés d'une noblesse de convention; elle exerce publiquement les fonctions de la magistrature constitutionnelle. Or la publicité donne au gouvernement conscience de la nation, à la nation conscience de son gouvernement. De là une certaine intelligence, une sorte de solidarité entre l'aristocratie et le peuple. Celle-là du moins est amenée à ne point agir pour son propre compte, à ne point parler en son propre nom; elle est ou elle veut paraître une représentation choisie et permanente de la société. Le milieu dans lequel elle se meut, les institutions qui l'entourent, la concurrence d'une assemblée élective, la préservent de toute tendance à dégénérer en oligarchie : elle est heureusement condamnée à se nationaliser sans cesse. D'ailleurs, quelque haute influence qu'elle ait exercée, il y a plus d'un siècle que le principe de vie et d'action n'est pas dans la chambre haute. Ce sont en général des *commoners* qui ont en eux-mêmes personnifié la puissance publique. On se rappelle le mot que Walpole, forcé par sa chute à se réfugier dans la pairie, adressait à son ancien adversaire Pulteney, réduit comme lui au même asile : « Nous voilà donc les plus pauvres diables du royaume! » Quand, douze ans après, le duc de Newcastle devint le chef du cabinet ; « Je suis curieux, écrivait Horace Walpole, de voir un pair premier ministre. » Et lorsqu'à son second ministère le premier Pitt eut l'étrange fantaisie d'échanger son nom contre celui de comte de Chatham, lord Chesterfield disait : « Après la formation de son ministère, ce qui m'étonne le plus, c'est sa pairie; le voilà retiré dans un hospice! » Quels que fussent les rapports qui liaient la chambre des communes à l'aristocratie, elle était par situation, par intérêt, par ambition, si ce n'était par un sentiment plus involontaire, par une conviction désintéressée, forcée à se conduire tout au moins comme si elle était la représentation nationale.

Aussi ne voyons-nous pas que le gouvernement anglais ait été généralement dirigé dans le sens aristocratique. Admettons que l'aristocratie whig ait fait la révolution de 1688; on conviendra que la nation en masse n'aurait pas fait mieux. La guerre de la succession fut soutenue, surtout prolongée, non par la propriété territoriale, mais par le commerce, par le *moneyd interest,* qui se trouva d'accord avec les combinaisons de Godolphin et de Marlborough. Il était assurément de l'intérêt populaire, et même démocratique, que la maison de Hanovre occupât le trône de préférence aux Stuarts. Après l'avénement

de George Ier, la basse église, dont l'esprit domina dans toutes les questions politico-religieuses importantes alors, n'était ni par ses sentimens ni par ses tendances une faction aristocratique. Ce n'est point à l'aristocratie que Walpole, compromis par sa réforme de l'*excise*, sacrifia son projet financier pour sauver sa puissance; ce n'est pas à l'aristocratie qu'il céda, lorsqu'il consentit à cette guerre d'Espagne qui le perdit : il obéit à la singulière passion belliqueuse qui s'était alors emparée de tout le commerce maritime. L'intérêt de la nation entière triompha dans la lutte de 1745 contre la tentative désespérée du prince Édouard. On peut assurément dire que, depuis la mort de Pelham jusqu'en 1790, il se passa trente-six ans pendant lesquels les compétiteurs du pouvoir agirent en maîtres trop absolus du monde politique, et souvent érigèrent des calculs ou des passions personnelles en intérêts d'état du premier ordre. Toutefois Pitt, qui passait pour un homme nouveau, tomba plutôt devant la cour que devant la noblesse. Sous les administrations qui suivirent jusqu'à la guerre d'Amérique, les questions des mandats d'arrêt généraux, des droits du jury en matière de presse, de ceux des électeurs en matière d'élection, qui agitèrent si violemment les chambres, étaient des questions de liberté qui intéressaient le peuple entier. La guerre d'Amérique elle-même fut pendant un temps nationale, et la couronne, plutôt que l'aristocratie, la poussa jusqu'à ses désastreuses extrémités. On a beau prétendre que la chambre des communes n'était qu'une représentation vaine et que les élections se faisaient sous la domination de la pairie et de la grande propriété. Il y a toujours dans une assemblée pareille un double principe d'indépendance : c'est l'ambition et le talent. Et jamais institutions, jamais société plus que les institutions et la société anglaises n'ont fait beau jeu au talent et donné carte blanche à l'ambition. Ces élections, souvent dérisoires au fond, avaient lieu sous les yeux de la multitude et manquaient rarement d'être accompagnées de quelque émotion démocratique. Malgré tout ce qu'on pouvait remarquer d'artificiel et d'extérieur dans le système électoral, c'est presque toujours l'opinion publique qui a maîtrisé le parlement. Si la réforme parlementaire eût été avancée d'un siècle, si la chambre des communes avait été dans toutes ses parties librement et sérieusement élue, la paix d'Utrecht n'aurait été conclue ni mieux ni plus tard; les Stuarts sans doute n'auraient pas moins succombé en 1714 et en 1745; Walpole ne se fût pas vu plus vite appelé à réparer les finances, bouleversées avant lui; la guerre de 1739 aurait été tout de même déclarée à l'Espagne. Il est douteux que la guerre de sept ans se fût prolongée davantage, et la paix qui la termina aurait difficilement été plus favorable à l'Angleterre. La reconnaissance de l'indépen-

dance des États-Unis se serait également fait attendre, et les fatales rivalités de Fox et de Pitt auraient également affaibli l'état et divisé le public. On ne prouve pas enfin que depuis un siècle il ait été, en matière importante, fait par le gouvernement violence à la nation.

Voici, je le sais, l'objection : c'est la conduite de l'Angleterre pendant les vingt-cinq ans de guerre contre la France. Il est vrai, la révolution française a eu le triste privilége de bouleverser le bien comme le mal, — moins elle encore que l'esprit révolutionnaire. Quand l'esprit révolutionnaire, excité par ses victoires, prétend les pousser au-delà de toute justice et de toute nécessité, quand il franchit toute digue et semble vouloir éterniser son empire, tout se trouble et s'ébranle. Le jacobinisme est coutumier de ces tours funestes : il intimide, il déconcerte, il éteint le libéralisme; il ressuscite jusqu'aux passions, jusqu'aux préjugés, qu'il jure d'abolir. Il remet debout ses ennemis, et rend la parole à tout ce qu'il a fait taire. C'est le plus énergique artisan de contre-révolution.

Ainsi l'aspect de la France révolutionnaire releva en Angleterre des forces et des opinions qui semblaient en déclin. Tous les préjugés ensemble, ceux de George III, ceux de la haute église, ceux du jacobitisme récemment converti, le torisme de cour et le torisme campagnard, formèrent une coalition que servirent des hommes plus éclairés et plus habiles, animés d'un meilleur esprit de conservation, mais forcés par les circonstances de ne pas choisir leurs instrumens. Il s'organisa pendant la guerre un parti de réaction et de défense auquel la déclamation entraînante de Burke donna le ton du fanatisme. On tendit à l'excès tous les ressorts de la constitution, tous ceux de l'esprit public et du patriotisme, dans le sens d'une résistance absolue, non-seulement à la France, mais à ses principes, comme si bon nombre de ces principes n'eussent pas été ceux de l'Angleterre. Quoique le parti qui prévalut alors ait fait d'assez grandes choses, quoiqu'il ait eu un ministre comme Pitt et un général comme Wellington, je ne puis, tout sentiment patriotique à part, et même au point de vue de l'Angleterre, l'absoudre de tous les reproches que mérite ordinairement une politique ultra-conservatrice. La passion, l'exagération, l'injustice, la violence, et par-dessus le marché l'imprévoyance, l'affectation et l'hypocrisie se mêlèrent tristement aux grandes qualités de vigueur et de persévérance que firent éclater le gouvernement et la nation. Il y eut sans doute des raisons pour agir comme on agit : une certaine résistance au dedans était nécessaire, la guerre était dans une certaine mesure inévitable, la résistance et la guerre voulaient de l'énergie; mais on força la dose, et les justes limites furent dépassées. A la paix, le parti qui avait, en le dominant quelquefois, secondé le gouvernement dans ces rudes épreuves,

la faction aristocratique, si l'on veut, qui voulut perpétuer son système et son ascendant, se trouva bientôt toute déplacée au milieu des circonstances nouvelles. Elle n'eut plus qu'une routine au lieu d'une politique; elle perdit du terrain sans presque s'en apercevoir, et peu à peu délaissée par le public et par ses alliés mêmes, par tout ce qu'elle avait nourri dans son sein d'éminent et d'habile, elle représenta pour l'Angleterre ce qu'était pour la France, du temps qu'il existait, le parti de l'ancien régime.

C'est cette domination, ce sont les prétentions de ce haut torisme de circonstance qui ont donné prétexte, en France du moins, de regarder comme exclusivement aristocratique le gouvernement de l'Angleterre. M. Greg connaît mieux que nous les distinctions qu'il faut faire, et si nous les lui rappelons ici, c'est qu'elles importent pour ne pas laisser s'accréditer certains préjugés révolutionnaires sur le compte de la première des monarchies constitutionnelles de l'Europe. Si dès longtemps le gouvernement anglais avait été purement aristocratique de composition et de conduite, il y aurait à l'heure qu'il est dans ce pays des divisions irréconciliables, d'implacables ressentimens, des questions sans solution, des maux sans remède. Il y aurait chance, que dis-je? il y aurait nécessité de révolution. Grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi. Non-seulement la vieille constitution est quelque chose de mixte et de tempéré, où tous les élémens coexistent, diversement développés suivant les temps, où c'est désormais à l'élément démocratique de prendre ses accroissemens; mais en tout temps une certaine sagesse pratique a empêché ou du moins modéré la prédominance exclusive d'une partie sur le tout. Rien n'est venu brusquement, à l'improviste; tout a germé, tout a poussé, comme dans la nature. On dit, non sans raison, que le dernier siècle en Angleterre a été une époque d'immobilité pour la politique intérieure. Assurément, mais ce n'était pas imprévoyante inaction, stupide engourdissement. De 1688 aux rois de la maison de Hanovre et jusqu'en 1745, il s'agissait de consolider l'œuvre de la révolution. Entre George Ier et George III, trente ou quarante ans ont été donnés à l'épreuve pratique du gouvernement parlementaire dans la guerre et dans la paix. Après 1760, il semble que dans les agitations un peu confuses du parlement se débrouillent, comme deux élémens distincts, l'esprit de conservation et l'esprit de réforme. C'est une lutte encore obscure et le commencement de la crise que la guerre de la révolution française a pu suspendre et masquer, mais qui a repris son cours depuis plus de trente années, et qui, si elle est jusqu'au bout heureuse et féconde, assurera au gouvernement de l'Angleterre un nouveau siècle de durée.

Cette crise n'est donc pas venue comme un orage. Longtemps

d'avance on a pu s'y préparer. Chatham lui-même projeta une réforme parlementaire. « Des jurés qui ne peuvent juger, écrit-il dans l'intimité à lord Stanhope, des électeurs qui ne peuvent élire et des sujets souffrans qui ne peuvent pétitionner pour demander soulagement, voilà qui composera un joli système de gouvernement anglais. Le père D'Orléans n'oserait avouer un tel gouvernement sans rougir. David Hume peut-être en ferait l'apologie. » Burke, si passionné pour les antiquités légales de sa patrie, déclarait la guerre aux abus corrupteurs, aux moyens consacrés de vénalité. La complète liberté religieuse des dissidens, l'émancipation des catholiques, étaient proposées dans la chambre des communes. Pitt et Fox à l'envi attaquaient le système électoral. Jusque sous le régime à demi oppressif qui suivit, les intérêts populaires ne furent pas tout à fait oubliés. « Il faut, écrivait en 1792 lord Grenville, alors secrétaire d'état, défendre notre constitution, et par-dessus tout rendre la situation des classes inférieures chez nous aussi bonne qu'il est possible (1). » Un sentiment plus sympathique envers elles se fit jour à la faveur d'un retour de zèle religieux : il se forma dans l'église une école, un parti, *le parti évangélique,* représenté dans le parlement par les Wilberforce et les Buxton. L'abolition de la traite annonça celle de l'esclavage, grande victoire de l'égalité naturelle et chrétienne! La réforme des prisons fut commencée; les écoles des pauvres, les écoles du dimanche, d'autres œuvres destinées à relever peu à peu les classes infimes de toute dégradation, attestèrent cette préoccupation du sort du grand nombre dont M. Greg félicite son siècle. Et lorsque la paix vint donner à ces sentimens d'amélioration générale un plus libre essor, ce ne fut point par une violente secousse, mais par un progrès plus rapide et plus étendu que l'Angleterre fut portée au sein de cette crise de réforme que nous observons en ce moment. Ici cependant se retrouve la question que nous posions au début : — que faut-il espérer ou craindre? Cette crise de réforme est-elle le prodrome d'une révolution? Avec l'écrivain que nous venons de nommer, nous sommes du parti de la sécurité, et nous allons déduire brièvement ses motifs.

La réforme parlementaire suivie de celle des corporations, c'est-à-dire de la réforme municipale des villes, a constitué le gouvernement et l'administration de la classe moyenne, ou plutôt l'intervention régulière et l'influence légale de cette classe dans le gouvernement et l'administration. De nombreux changemens se sont succédé, qui sont autant de pas dans la même voie; mais en même temps le sort de cette classe de citoyens qui vivent uniquement ou en majeure par-

(1) *Mémoires et Correspondance de Fox,* t. III, p. 9.

tie d'un salaire journalier est devenu l'objet d'une préoccupation constante, d'enquêtes et de débats sans cesse renouvelés, de mesures conçues dans un esprit de justice et de sympathie. Si l'on veut prendre au hasard, depuis quinze ans, un mois des délibérations du parlement britannique, on sera surpris du nombre de celles qui intéressaient surtout les ouvriers des villes et des campagnes. Il y a là une différence, et, je dois dire, un contraste remarquable entre les chambres de Westminster et les assemblées du continent.

Voilà donc les grands traits de la situation : le maintien des pouvoirs, des classes, des formes politiques de la vieille Angleterre; la prépondérance des classes moyennes dans le milieu constitutionnel; les besoins, les sentimens, les droits des classes laissées en dehors de l'activité politique, devenant chaque jour l'objet plus distinct de l'attention des gouvernans et des gouvernés. C'est ce dernier point qu'on appelle l'invasion de l'élément démocratique; c'est de ces trois choses qu'il faut savoir s'il sortira une révolution. Ce qu'on doit faire pour l'éviter, les vieilles institutions du pays le comportent-elles? la classe moyenne est-elle capable de l'accomplir, la démocratie de l'accepter?

Ce qu'on doit faire, il y a en Angleterre comme ailleurs des écoles qui prétendent le savoir par excellence, et qui ne l'évaluent pas à moins qu'une refonte radicale de la société. L'esprit de ces écoles a désormais un nom, c'est le socialisme. Le chartisme en est une forme, le communisme en est le dernier terme, le jacobinisme en est le moyen violent. Peu d'esprits en Angleterre vont à ces extrémités; mais un socialisme spéculatif, un socialisme pacifique au moins dans ses intentions, un socialisme réformiste plutôt que révolutionnaire n'y est pas très rare, quoique je doute qu'il soit représenté dans les chambres par une minorité, si petite qu'on la suppose.

Avant d'examiner, au point de vue de la science, ce qu'il y aurait à dire contre le socialisme, quelque chose de plus important est à constater : c'est l'état général des esprits. En Angleterre, l'opinion est irrésistible. Le socialisme peut-il s'emparer de l'opinion, ou seulement le mouvement, l'intérêt de la démocratie, peut-il être tel qu'il entraîne tous les autres, et enlève à la nation le sang-froid, au gouvernement la liberté qu'il faut pour prononcer et pour agir avec prudence? Les institutions sont de faibles garanties, si l'esprit de la nation n'est pas la première de toutes. On a beau s'attacher à des établissemens d'humaine fabrique, royauté, aristocratie, chambres, église ou tribunaux, et attribuer à des lois profanes la vertu de cette arche sainte dont la présence faisait des miracles : comment pense et comment sent la nation? voilà la question capitale. Les institutions ont pu contribuer à former cette manière de pen-

ser et de sentir; elles peuvent lui servir d'instrument et d'égide : elles ne la créent pas en la supposant. Les hommes sont des âmes après tout, et c'est le moral d'une armée qui met seul en valeur son organisation, ses munitions et ses machines de guerre. Le moral de l'Angleterre n'est pas difficile à connaître. M. Goudchaux disait un jour à la tribune de l'assemblée de 1848 une parole remarquable : « Je trouve dans mon cœur l'amour du peuple, je n'y trouve pas la haine de la société. » Le socialisme est conçu en haine de la société. Or la société, c'est le passé, c'est le berceau où nous sommes nés tous. Eh bien! l'Anglais a l'amour du passé; la société anglaise ne peut se devenir odieuse à elle-même. Il y a trop longtemps que ce peuple est fier de ses lois, et se croit, de par son histoire, le privilégié des nations. Ce serait l'attaquer dans son orgueil aussi bien que dans sa sagesse que de lui vouloir persuader qu'il n'a rien fait qui vaille depuis qu'il se gouverne par ses mains. Ses souvenirs et ses habitudes, son expérience et probablement sa nature l'ont dès longtemps formé à chercher dans ses propres antécédens tantôt la règle, tantôt la base, tantôt l'instrument des nouveautés qu'il veut. Sa liberté est un patrimoine. Il n'a pas sa fortune à faire, mais à conserver, à améliorer, à accroître. Cette disposition d'esprit ne veut qu'être indiquée, car elle est connue. Aucun effort, aucun artifice ne réussirait à changer cela, car il faudrait changer l'histoire même de l'Angleterre, et pour la faire autre qu'elle n'est, l'empêcher d'avoir été ce qu'elle a été. Les hommes sont bien peu maîtres de leur avenir, mais ils ne le sont pas du tout de leur passé.

On dira : C'est justement contre ce passé qu'il faut réagir. C'est un esprit nouveau, c'est cette misanthropie sociale des écoles démocratiques qu'il faut infuser dans les veines du peuple anglais. Et déjà il en est ainsi : vous décrivez l'Angleterre de la résistance, l'Angleterre du mouvement n'est déjà plus ce que vous croyez. — La supposition est gratuite, et rien même d'apparent ne la justifie. Ce qui apparaît et ce qui subsiste, c'est une qualité d'esprit et de caractère consacrée par le temps. Le peuple anglais s'émeut aisément, comme tout peuple capable d'être libre, mais il entend raison comme tout peuple capable de demeurer libre; seulement il faut lui parler raison, et c'est pour cela que ses institutions sont faites. La discussion l'agite et le calme. Il est protestant en tout, sa foi se forme par l'examen. Si tous ceux qui le gouvernent, j'entends tous ceux qui parlent pour lui, perdaient la tête à la fois, si tous, abattus par une panique ou emportés par l'enthousiasme, lui tenaient le langage des révolutions, que lui arriverait-il? Je ne sais, ou plutôt je le sais bien, mais c'est ce qui ne sera pas. On étudie, on discute, on cherche avec lui; avec lui, on se décide. Tout passionné qu'il semble par momens, tout en-

treprenant qu'il se montre dans l'occasion, il a l'esprit positif et pratique. Le bien qu'on lui promet doit, pour l'attirer, être réel, et pour devenir réel, possible. Il résiste donc aux assurances indéfinies de la spéculation hypothétique, aux déductions illimitées de la dialectique pure, et de même que le but du socialisme choque son respect pour lui-même et son amour du passé, la manière socialiste de raisonner ne convient ni à son goût ni à sa raison. J'ai lu quelque part que c'était le plus sensé et le moins logique des peuples. C'est bien dit. Avec cela, il n'y a pas plus dans ses idées que dans ses sentimens, pas plus dans son intelligence que dans son caractère, l'étoffe d'un peuple violemment novateur et vaguement révolutionnaire.

La question est donc transportée du terrain des révolutions sur celui des réformes. Ici, nous disons comme M. Greg, si l'on n'avait rien fait et si l'on ne voulait rien faire, il y aurait danger. Du moins montrerait-on aussi peu de prévoyance que de justice. La politique peut ici, sans cesser d'être pratique, recourir à toutes les lumières de la philosophie, à toutes les ressources de la science, pour déterminer ce que réclame d'elle l'état nouveau des sociétés humaines.

Si l'on avait l'idée de pousser l'innovation jusqu'où la porte l'esprit de système, on rencontrerait un autre obstacle dont le socialisme fait abstraction volontiers : c'est la liberté. Une réformation radicale et improvisée en vertu d'une théorie préconçue ne peut guère s'opérer que par le procédé dictatorial. Or est-il besoin de dire que ce procédé répugne à toute nation familiarisée avec le *self government*? Il y a des sols où cette plante de l'absolutisme individuel ou collectif ne germe pas aisément. Puis, si pour effectuer à volonté des métamorphoses sociales, il faut le despotisme comme moyen, le despotisme est encore le but de ces métamorphoses même. L'utopie démocratique procède en général de l'idée exagérée des fâcheuses conséquences de l'inégalité que la nature, la fortune et le mouvement nécessaire de la société laissent subsister parmi les hommes. De ce qu'il y a, non pas seulement des grands et des petits, mais des forts et des faibles, ou seulement des riches et des pauvres, on conclut que là où la libre concurrence est le régime de l'activité humaine, de telles souffrances et de telles iniquités se produisent nécessairement, qu'elles ne peuvent être supprimées que par la suppression de cette libre concurrence elle-même. L'homme, nous dit-on, livré à ses forces, abandonné sur sa foi au milieu de la société, n'a pas assez de lumière, de raison, de courage, de vertu et de savoir-faire pour lutter avec avantage contre les suites inévitables de l'inégalité. Il faut quelqu'un qui lutte pour lui, qui s'interpose entre ces combattans déchaînés dans l'enceinte de la cité comme des gladiateurs dans une arène. Il faut que quelqu'un ait de la prévoyance pour tous ces inca-

pables qui ne sauraient se conduire. En d'autres termes, tous les hommes sont des mineurs; il leur faut un tuteur, et ce tuteur ne peut être que l'état. L'état intervenant dans la vie civile, non plus comme redresseur de torts, et par le moyen de la police ou des tribunaux, mais comme gouverneur de tous et de chacun, voilà dans sa plus haute expression la théorie du socialisme. Il peut aller plus ou moins loin dans cette voie, mais c'est dans cette voie qu'il marche, c'est à ce but qu'il tend, et son émancipation de l'espèce humaine serait précisément le contrepied d'une émancipation. Par elle, tous les droits de l'homme seraient confisqués dans les mains du pouvoir. Le citoyen, c'est moi, dirait alors le gouvernement, renversant le mot de Louis XIV. Il se chargerait de nous comme il se charge des enfans trouvés. Délivrés à la fois du soin de nous défendre et du droit de nous conduire, nous serions organisés en troupe pour le bonheur, comme les soldats le sont pour la victoire et les moines pour le salut. Voilà pourtant où l'on proposait sérieusement de mener et les principes et les enfans de la révolution française; c'est là ce que serait devenue la liberté dans les embrassemens de la fraternité... Ah! plutôt la rupture du lien social! plutôt retourner à cette vie primitive, à cette indépendance de la nature rêvée par les philosophes : chacun pour soi et Dieu pour tous, — et la liberté des forêts!

En-deçà même de ces extrémités, le socialisme réalisé ne se conçoit pas sans une extension inusitée des attributions de la puissance publique. Il faut une législation qui non-seulement fasse violence aux mœurs, aux habitudes, aux volontés, mais une autorité protectrice qui porte partout l'œil et la main, et substitue sans cesse sa sagesse de précaution au libre arbitre individuel. Offrir telle chose à l'Angleterre, c'est lui proposer l'anéantissement de toute diversité, de toute spontanéité, soit dans les institutions locales, soit dans les agrégations volontaires. C'est attaquer du même coup l'esprit municipal et l'esprit d'association. C'est tout au moins inaugurer la centralisation extrême sur les bords de la Tamise. Avec la démocratie pure, l'administration passerait de la main des citoyens dans celle des fonctionnaires. L'égalité et la bureaucratie marchent en général du même pas. C'est encore là un côté de la révolution promise à nos voisins, et la promesse n'a rien qui puisse amorcer la race d'hommes qui a créé les treize républiques des États-Unis.

Tout concourt donc à renfermer en d'assez étroites limites les changemens que peut réclamer légitimement en Angleterre le progrès de la véritable égalité, ou plutôt de la justice dans les sociétés humaines.

L'économie politique fait en ce pays le fond de la science sociale. C'est une philosophie en matière de fait, *matter of fact*. Je ne le dis

pas comme un reproche, quoique, sévèrement circonscrite dans son domaine, l'économie politique fût loin d'épuiser toute la science de l'homme en société; mais si l'on présuppose, comme cela va sans dire, les principes d'éternelle morale, si l'on tient compte d'ailleurs des monumens de l'histoire dont les plus augustes sont les libertés publiques, rien n'est plus sage que de sans cesse rapporter les projets d'amélioration, les vues organiques aux faits réels de la société, aux conditions dans lesquelles elle se meut nécessairement, et qui pour la plupart se connaissent par les phénomènes dont l'observation s'appelle économie politique. Le socialisme d'ailleurs s'attaque plus encore à l'ordre économique qu'à l'ordre politique; il s'occupe plus des besoins et des appétits de notre nature que des principes et des croyances de notre raison. Les réformes qu'il prêche et les réformes qu'il faut lui opposer sont en général de celles qui intéressent encore plus le bien-être que la dignité des hommes. M. Greg fait donc fort bien de se montrer un excellent économiste pour traiter les problèmes dont nous nous occuponŝ après lui. On demandait à l'archevêque de Dublin, qui est lui-même en ceci une haute autorité, si le socialisme était à craindre pour l'Angleterre. — « Non, disait-il; on y sait trop bien l'économie politique. »

On connaît l'esprit qui anime M. Greg : arrivons maintenant à quelques-unes des questions soulevées dans son livre, et qui marqueront autant de points séparés dans la suite de cette discussion, depuis les réformes civiles et sociales jusqu'aux réformes politiques.

I. — Si l'on jette un regard sur la société civile en Angleterre, on ne voit rien dans sa constitution qui la distingue sensiblement de toute autre, hors un point que tout le monde remarque : c'est le droit de primogéniture, ou plutôt c'est la liberté illimitée de tester, restreinte seulement par la faculté des substitutions, laquelle est originaire même de la liberté qu'elle restreint.

L'examen de la question du droit d'aînesse ne peut trouver place ici; à peine en rappellerons-nous quelques effets. Remarquons d'abord que ce droit n'est ni aussi inhérent ni aussi favorable à l'aristocratie qu'on le prétend. La plus célèbre aristocratie du monde, le patriciat de Rome, ne le connaissait pas, et il ne manquait pas à la grandesse espagnole : c'est tout dire. En Angleterre, il n'est point un privilége de noblesse; il est dans la loi commune, il est dans les mœurs de tous. On voit encore cela dans quelques-unes de nos provinces. Quant à l'aristocratie, il a cet effet de servir à la renfermer dans l'enceinte où la constitution l'appelle. La noblesse anglaise se concentre dans la pairie, c'est-à-dire dans un seul homme de chaque race noble ou anoblie. Il ne se forme point, en dehors du privilége politique des aînés, une classe à part sans attributions légales, sans un caractère déter-

miné, distinguée par des négations seulement du reste de la société, et ne s'élevant au-dessus des autres classes que par l'interdiction qu'elle s'impose de partager leurs travaux. *Vivre honorablement*, si cela veut dire vivre hors des affaires, du barreau, du commerce, de l'industrie, et même des fonctions civiles de la société, serait une expression inintelligible pour un Anglais. On sait que, réduits à une simple légitime, les cadets de familles nobles ne regardent comme indigne d'eux aucune des carrières ouvertes au reste de la société. Les titres auxquels on attache d'ailleurs un si grand prix le conservent surtout parce qu'ils ne peuvent être usurpés ni se multiplier indéfiniment, au gré de la fécondité des mariages et du grand nombre des branches; ils sont en droit inséparables de la pairie, et si la courtoisie les étend un peu au-delà, cette faveur expire bientôt, puisque les neveux d'un duc et les frères d'un comte n'ont aucun titre. Le second fils et le frère du comte de Chatham s'appelaient M. Pitt, et les petits-fils du duc de Bedford, s'ils n'ont pas son fils aîné pour père, s'appelleront, tant qu'il y en aura, M. Russell. Cette circonstance rejette sans cesse dans la société des enfans de familles titrées qui n'auraient eu que des prétentions au moins inutiles, si une large part de la seigneurie et de la fortune leur eût permis une oisiveté dédaigneuse. On peut entendre le petit-fils d'un lord au barreau et voir le frère d'un pair assis dans le bureau d'une maison de banque. C'est ainsi, et grâce au droit de primogéniture, qu'il y a en Angleterre une aristocratie et point de noblesse de convention. Le droit de primogéniture agit à quelques égards comme une institution d'égalité.

Dans un essai très étendu, M. Greg a discuté les effets économiques du droit d'aînesse, en traitant cette question : — Est-il bon que les paysans soient propriétaires de terres? — Après un examen semé d'aperçus justes, de vues pleines de sagacité, de curieux renseignemens, sa conclusion est sévère contre la division de la propriété. Il réussit assurément à montrer qu'en Angleterre le système opposé, moins opposé pourtant qu'il ne le dit (1), — a présenté de réels avantages, et surtout n'est point accompagné de tous les inconvéniens que nous sommes en France portés à lui attribuer. En revanche, si le temps le permettait, nous chercherions à lui persuader que le système français peut être défendu, et qu'il est innocent d'une partie des maux qu'il lui impute. Il faudrait d'abord bien distinguer la division du sol en parcelles — qui peuvent être considérées comme autant de propriétés — de la distribution de ces parcelles entre les individus,

(1) On peut voir sur ce point deux ouvrages excellens, les lettres de M. Auguste de Staël et la série de M. de Lavergne, *l'Économie rurale en Angleterre*, insérée dans la *Revue*.

car, à ce compte, il y a moins de propriétaires que de propriétés. Il resterait que la petitesse excessive des lots peut favoriser l'agriculture sans lumières et sans capitaux; mais elle n'amène pas en général la stérilité relative de la culture, ni l'appauvrissement des cultivateurs, si d'ailleurs les circonstances naturelles, les mœurs, les usages, l'éducation générale agissent en sens contraire. Ce sont là d'autres causes qui peuvent coexister avec la petite propriété, sans d'ailleurs en procéder. La question n'est donc pas la même dans toutes les zones de la France, et notre pays est trop étendu, trop divers par le sol, le climat, les mœurs, pour qu'une seule solution soit exactement vraie partout. Dans certaines parties des environs de Paris, l'énormité du produit de quelques terres en a amené l'extrême division; ailleurs, c'est la division de terres de peu de prix qui en a haussé la production et la valeur. Des circonstances aussi différentes ne peuvent donner lieu à des effets identiques. La vie frugale du paysan du midi et l'existence large de celui du nord ne peuvent avoir des résultats pareils.

Quant à l'intelligence portée dans les procédés agricoles, on sait qu'elle ne peut se passer d'argent. Or pendant un long temps, les capitaux ne se sont pas plus dirigés sur l'exploitation des grandes propriétés que sur celle des petites (et ce temps n'est point tout à fait passé). Sur les petites du moins s'est accumulée une certaine sorte de capital qui est le travail, et de là une agriculture féconde en attendant une agriculture savante. Laissons toutefois le point de vue agricole, puisqu'il s'agit de politique. Sans doute la division des héritages n'a point empêché parmi nous les révolutions; mais elle les a contenues. C'est une garantie de stabilité que la popularité de la propriété foncière, et c'est cette popularité, élément démocratique et conservateur à la fois, qui sur plus d'un point de la France a résisté en 1848 à la force de propagande des prédications qui tendaient à bouleverser l'ordre civil en même temps que l'ordre politique. D'ailleurs la division des terres n'est pas la division des fortunes. L'une pourrait engendrer la pauvreté et la dépendance, si elle agissait seule, si dans la civilisation moderne le développement extrême de la richesse mobilière ne compensait pas ses effets et ne recomposait pas les patrimoines. Avec l'égalité des partages, la matière de la richesse est plus mobile, la quantité de la richesse n'est pas nécessairement moindre, et la prudence dans les mariages peut toujours retenir le diviseur dans la même proportion avec le dividende. Certaines familles, mais non les familles en général, sont appauvries; l'ancienne noblesse, par exemple, est peut-être aujourd'hui plus riche qu'avant 1789, car dans les classes aisées les conseils de Malthus sont écoutés, et la population ne marche point d'un pas plus rapide que la richesse. Ce n'est donc

pas à la loi des successions que doit être attribuée la faveur dont jouit en France le *fonctionarisme*, pour parler comme notre habile publiciste. Notre organisation administrative tient à d'autres causes. M. Greg se récrie en voyant, dit-il, le ministre de l'intérieur à la tête de trois cent quarante-quatre mille fonctionnaires payés. Il y en a, je crois, quarante ou cinquante fois moins. Pour construire un tel chiffre, on compte apparemment comme fonctionnaires des agens qui pourraient sans doute n'être rétribués sur aucune catégorie des deniers publics, mais qui ne le seraient pas moins. Ainsi l'on a compté, j'imagine, les cantonniers des chemins vicinaux. Or il y en aurait toujours quand le code civil n'existerait pas, et ce n'est pas l'égalité des partages qui fait qu'ils sont salariés sur des centimes centralisés au département, et non pas, comme ils pourraient l'être dans le système anglais, sur les fonds d'une association d'intéressés. Ce sont là des questions tout autres. Nous admettons parfaitement que l'on puisse trouver en France trop de fonctionnaires; mais cela tient à des causes dont la loi des successions n'est elle-même qu'un effet, et les quatre cinquièmes des services que l'état paie et dont il répond n'en existeraient pas moins, et n'existeraient pas gratuitement, quand ils seraient soustraits à sa surveillance. Nous ne défendons pas d'ailleurs la bureaucratie contre M. Greg, nullement; mais nous en distinguons le partage des successions, qui n'est pas comptable des excès de la centralisation, et nous le défendrions au besoin. Il n'a donc pas tous les inconvéniens qu'on suppose; mais le droit de primogéniture eût-il pour les Anglais tous les avantages qu'on lui prête, il resterait qu'on ne le peut défendre absolument, sans supposer que l'hérédité des biens est absolument aussi soumise à l'arbitraire du législateur, et qu'en cette matière le droit civil n'a nullement à compter avec le droit naturel. Cette supposition, nous ne saurions l'accorder. Pour nous, en principe, la liberté de tester n'est pas illimitée, et les dispositions du code français étaient justes avant d'être écrites. Mais la discussion nous entraînerait trop loin, et revenant à l'Angleterre, nous conviendrons que dans l'état de ses mœurs l'abolition du droit de primogéniture n'est réclamée par aucune nécessité publique, sans qu'il en soit de même de l'autorité excessive du testateur et de l'abus des substitutions. Il se peut qu'un progrès rapide et marqué dans la division de la propriété du sol fût trop chèrement acheté par ce qu'il coûterait à l'agriculture et aux libertés locales : j'en doute; mais je sais bien d'ailleurs que l'imitation de nos lois françaises, fondées sur les affections de famille, n'est point un gâteau à jeter au socialisme, qui au contraire est ennemi de tout droit naturel en matière de succession.

II. — Avec la loi civile, la loi financière est celle qui influe le plus

directement sur le sort du peuple, et la première des lois financières est celle de l'impôt. En Angleterre, ce fut longtemps la mode de répéter que la nation était la plus taxée des nations, et son système de taxes le mieux fait pour charger les pauvres et accabler le travail. Le reproche a toujours été exagéré, et depuis la paix de 1815 il est devenu d'année en année plus injuste. Bien des impôts ont été défectueux et d'autant moins productifs qu'ils étaient plus pesans; mais il aurait été plus équitable d'en accuser l'ignorance et la routine que l'égoïsme ou la malveillance, et à l'exception des lois sur les céréales on aurait de la peine à citer une taxe imputable avec vraisemblance à l'intérêt exclusif d'une classe privilégiée, ou, si l'on veut, aristocratique. Les droits prohibitifs et protecteurs créaient bien aussi des priviléges, puisqu'ils créaient des monopoles. Cependant tel n'en était pas le but; c'est, comme on dit, le travail national que l'on avait cru servir. Or, avant même la grande réforme qui a illustré les derniers jours de Robert Peel, M. Huskisson et les administrations whigs avaient calculé toutes leurs mesures financières en vue de l'intérêt le plus général de la communauté. Et aujourd'hui que peut-on dire? M. Greg discute avec beaucoup de talent les deux systèmes de taxation, — la taxe directe et la taxe indirecte. Il établit très solidement l'avantage de la seconde sur la première, et quant à celle-ci, l'on ne peut dire qu'elle pèse sur la pauvreté. Tous les revenus inférieurs à 150 livres sterling, toutes les maisons qui rapportent moins de 20 livres, c'est-à-dire les six septièmes des habitations et les neuf dixièmes de tous les revenus du royaume, sont exempts d'impôts. Toutes les suppressions de droit, tous les dégrèvemens ont eu pour but d'abaisser le prix des choses nécessaires à la vie, en sorte qu'excepté le bois de construction et le savon, le pauvre consomme en franchise tous les objets d'un usage indispensable, parmi lesquels l'auteur ne compte apparemment aucune boisson fermentée. C'est dire qu'il dépend du pauvre, sous les réserves indiquées, de ne payer aucun impôt. Si l'on réunit le produit de toutes les perceptions de l'état, une décomposition méthodique prouve qu'en fait, sur une somme de 66 millions sterling, à laquelle s'est élevé le revenu public en 1849, les classes riches ou propriétaires ont payé le total du montant de certaines taxes s'élevant à plus de 30 millions, et beaucoup plus de moitié du produit des taxes restantes. En d'autres termes, ceux qui ont paient deux fois et demie autant d'impôt que ceux qui n'ont pas. Si l'on tient compte du nombre des contribuables, on trouve que la première classe, formant le quart de la population, paie 45 millions d'impôt, et la seconde, qui compose les trois autres quarts, en paie 21, c'est-à-dire

que dans la première, l'individu paie six ou sept fois ce qu'il paie dans la seconde.

Les recherches numériques auxquelles se livre M. Greg sont très claires et très intéressantes, et elles nous paraissent justifier pleinement sa thèse, savoir que le peuple anglais est loin de payer, relativement à sa richesse, plus d'impôt qu'aucun autre peuple, qu'il paie moins au contraire, et que le fardeau des dépenses publiques est supporté en beaucoup plus grande proportion par les riches que par les pauvres. Et remarquez que ces calculs sont antérieurs au célèbre plan financier de M. Gladstone, qui a fait de nouveaux pas dans la voie ouverte, et qui, si la guerre ne l'eût arrêté, aurait pu conduire jusqu'à sa dernière application la pensée générale de Robert Peel : favoriser par le système des taxes le bon marché de la vie, c'est-à-dire du couvert, des vêtemens et de la nourriture. En aucun pays, à notre connaissance, la taxation n'a été réformée dans un sens plus démocratique qu'en Angleterre. On a été fort au-delà de la stricte justice, si en matière d'impôt la justice est la proportion.

III. — Il existe dans tous les pays civilisés une catégorie de lois et de mesures qui ont pour objet direct la condition des indigens. Elles pourraient en principe encourir plus d'une objection, tant au nom de la science économique que dans l'intérêt de l'indépendance et de la dignité individuelle. Tout ce que l'homme perd en responsabilité est soustrait à sa liberté. Cependant il ne faut pas s'égarer dans le royaume du mieux absolu, et qui sait si jamais la société peut être assez parfaite pour être dispensée de toute institution d'assistance publique? Ce que la France a de plus considérable en ce genre, c'est son service hospitalier, qui, malgré quelques lacunes regrettables, est encore, pour son importance et sa perfection, supérieur, je crois, à ce qui existe de comparable dans les autres contrées de l'Europe. Mais l'assistance publique est, comme on sait, le vrai terrain du socialisme, et l'Angleterre est depuis longues années engagée sur ce terrain. De tous temps, elle a pris d'importantes mesures en faveur de l'indigence. Pour commencer par la première, la taxe des pauvres a précédé de plusieurs siècles tout socialisme spéculatif. Elle en avait cependant et elle en a conservé tous les caractères, y compris les plus mauvais, aussi longtemps qu'on a pu la considérer plutôt comme une mesure d'assistance que comme une mesure de police. Elle a gagné en moralité à perdre toute prétention philanthropique. Impossible toutefois de la revendiquer comme un de ces bienfaits législatifs dont les classes souffrantes doivent savoir gré au gouvernement, et nous aimons mieux avec M. Greg

porter nos regards sur des questions toutes différentes, sur des fondations dont le caractère bienfaisant n'a rien d'équivoque, et dont les principales sont l'éducation populaire et les institutions économiques de prévoyance.

IV. — Les ouvriers ne sont plongés dans un dénûment qui dépasse les moyennes ressources de leur énergie que par trois causes : les mesures du gouvernement, leurs fautes de conduite, enfin les sinistres accidentels. C'est surtout pour les victimes de la seconde cause de misère qu'on réclame. Il est trop évident qu'il faut avoir un bon gouvernement et qu'il soit sage; quant aux malheurs, les moyens ordinaires de l'assistance publique ou particulière y doivent pourvoir. Il reste donc à examiner si le vice, le désordre, enfin la dissipation imprévoyante, qui est une faute après tout, sont des titres à la protection de la société. M. Greg ne peut parvenir à trouver juste que la société tout entière se charge d'assurer tous ses membres contre leurs propres écarts, et que les sages et les prévoyans paient la prime pour les débauchés et les imprudens. La morale interdit de préserver le mal du châtiment de ses conséquences, et l'état lui paraît avoir accompli son devoir, quand il a élevé contre ces dérèglemens funestes l'obstacle préventif de l'éducation. Quant aux mesures de gouvernement nuisibles au peuple, si l'on n'a pas su les empêcher, il ne reste plus qu'à mettre les pauvres en état de comprendre assez leurs intérêts pour les défendre en réclamant par toutes les voies ouvertes aux citoyens d'un pays libre. Les désastres accidentels se recommandent d'eux-mêmes à l'assistance volontaire et libre; mais ici encore l'état ne peut qu'assurer à l'ouvrier les moyens de les prévoir et d'y faire face par avance. Dans tous les cas, l'éducation populaire vient donc en première ligne. C'est la sauvegarde de l'homme en société que le développement régulier de sa raison. Sur ce point, M. Greg n'admet ni restriction ni délai. Il convient qu'on a beaucoup fait; les classes laborieuses, avec lesquelles il paraît familier, se sont notablement élevées depuis vingt ans. Cependant il ne cache pas qu'il reste beaucoup à faire encore. Pour justifier ses plaintes, il faudrait le suivre dans les sévères reproches qu'il adresse à l'église anglicane, à ses préjugés, à son indolence, à ses discordes stériles. Bien que très convaincu que la religion est une solide garantie sociale, il est du très grand nombre de ceux qui distinguent l'église de la religion, et qui même ne placent pas la vertu de cette dernière dans un dogmatisme déterminé. Peut-être ferons-nous bientôt connaître ses libres idées à cet égard en analysant un autre ouvrage de lui et en traitant par occasion du mouvement religieux en Angleterre; mais ici nous n'avons à noter qu'un point : c'est qu'il insiste pour que toutes les mesures propres à améliorer la condition

matérielle du pauvre précèdent ou tout au moins accompagnent les développemens à donner à l'éducation populaire. Aux yeux de M. Greg, le savoir nécessaire ne peut jamais être dangereux, si un bien-être relatif dans le peuple et une activité manifeste pour le bien public dans le pouvoir luttent contre les suggestions de la souffrance et de l'irritation.

V. — Le moyen d'assurer ainsi tous les avantages de l'instruction commune, c'est, après l'établissement d'un système financier qui prenne le bonheur public pour moyen et pour but, d'organiser, d'encourager toutes les institutions de prévoyance. La grande et presque l'unique cause des maux et des plaintes des ouvriers dans les districts manufacturiers, et même jusqu'à un certain point dans les campagnes, est une certaine mobilité inhérente au commerce; ce sont les variations du marché. Les vicissitudes qui troublent l'industrie, pour n'avoir point leurs causes dans les nuages, ne sont pas moins irrésistibles que celles qui atteignent l'agriculture; mais ce sont de ces sinistres qui peuvent se prévoir en général, sinon en particulier, et contre lesquels on a la ressource de l'assurance. L'épargne dans toutes les classes est une assurance au moins contre la vieillesse. L'homme qui vit d'un salaire journalier n'a donc qu'une chose à exiger de l'ordre économique établi, c'est que ce salaire soit en moyenne assez considérable pour offrir une marge à l'économie. Or c'est ce qui arrive en général; cependant l'état n'y peut contribuer que par la prospérité publique et par un système d'impôts qui abaisse le prix du nécessaire. On trouve dans plusieurs des essais de M. Greg des chiffres d'un grand intérêt relatifs aux gains des ouvriers anglais. Il en résulte une évidente possibilité d'opposer l'épargne dans le présent au chômage de l'avenir. Et d'ailleurs les faits ont parlé. En 1850, 1,092,581 personnes avaient placé dans les caisses d'épargne une somme de dépôts s'élevant à 27,198,563 livres sterling, et l'on estimait que les sociétés de secours mutuels enregistrées ou non enregistrées, au nombre de 33,223, comptaient 3,052,000 membres fournissant par souscription une somme annuelle à dépenser de 4,980,000 livres sterling et en ayant déjà accumulé 11,360,000. Cependant la législation n'a pas toujours donné et ne donne pas encore à ces institutions toutes les garanties et toutes les facilités désirables. M. Greg signale plus d'une lacune, indique plus d'un amendement; mais il expose et recommande avec soin les avantages d'autres institutions telles que les sociétés d'assurance sur la vie, les sociétés pour la construction des maisons, dans lesquelles le souscripteur gagne d'abord le logement, puis la propriété du logement, — les sociétés qui mettraient à la portée du pauvre l'acquisition du petit fonds de terre nécessaire pour une habitation et un jardin, etc. Toutes ces

idées, qui n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont pratiques, sont développées avec des détails qui les font mieux saisir, mais qui ne seraient pas ici à leur place. La pensée générale est celle-ci : le travail se plaint du capital; à cela il n'y a qu'un remède, c'est que le travail devienne capital; il ne le devient que par l'économie. La chose s'est toujours passée ainsi et ne peut se passer autrement. Le remède n'est donc pas nouveau; non, mais ce qui peut l'être, c'est que chacun se rende mieux compte de ce qu'il fait et trouve plus d'appui et de facilité pour le mieux faire. C'est là le fruit de l'éducation et des institutions de prévoyance fondées sur l'association.

VI. — Ce sont là de solides réponses aux exigences chimériques ainsi qu'aux réclamations légitimes de l'esprit démocratique. Dans la mesure où celui-ci s'identifiera avec l'opinion nationale, on peut espérer qu'il deviendra assez clairvoyant pour distinguer la voix des intérêts du cri des passions. On n'en douterait pas, si le sens droit du peuple était seul appelé à prononcer, s'il n'existait une mauvaise philosophie sociale, une littérature d'utopie économique qui prend fait et cause pour le peuple et s'interpose en son nom. Comme toujours, l'avocat fait plus de bruit que le plaideur, et l'affaire est embrouillée par ceux qui se chargent de la gagner. Plusieurs des essais de M. Greg sont consacrés à la critique de quelques ouvrages remplis des plans et des griefs des modernes réformateurs. La misanthropie sociale prend le ton de l'invective dans les romans amèrement satiriques de l'auteur d'*Alton Locke;* elle est plus mesurée et plus touchante dans ceux de l'auteur de *Mary Barton*. M. Kingsley accuse, Mme Gaskell se plaint. Le critique leur rend justice à tous deux, mais en même temps il enlève à la réalité les noires couleurs dont l'a recouverte une imagination trop aigrie ou trop émue, et en ne paraissant discuter que des compositions littéraires, il rétablit bien des faits et ramène à de justes proportions les maux dont il indique le remède. Là, il se trouve en face de cette médecine héroïque qui prétend avoir pour tous maux des spécifiques, et qui ne promet pas moins au malade que de changer les conditions de la vie; là se rencontrent ces vieux débats entre le travail et le capital, et les projets tant rebattus d'une alliance à conclure entre ces deux prétendus antagonistes. Le droit au travail, l'organisation du travail, les théories et les tentatives d'associations entre les ouvriers pour se passer d'un entrepreneur et d'un maître, tout est examiné sans colère et sans partialité. A la lumière d'une saine économie politique, l'auteur dégage aisément ce qu'il peut y avoir de vrai ou du moins de praticable dans les conceptions des chercheurs d'aventures économiques, et si l'attention publique n'était distraite en ce moment de ces questions vieillies, l'analyse de cette sérieuse contro-

verse aurait son prix. En Angleterre, il y a une sorte de socialistes qu'on appelle chrétiens, qui peut-être ne sont pas tous parfaitement orthodoxes, dont quelques-uns cependant appartiennent au ministère sacré, écrivains convaincus, réfléchis comme M. Kingsley et M. Maurice. Un zèle ardent pour le bien, une grande vivacité d'imagination, une sympathie pour les faibles qui arrive jusqu'à la passion, une humanité malveillante les entraînent à la déclamation et au paradoxe; mais ils se méprennent : leur énergique talent était fait pour la satire sérieuse. Le rôle de Juvénal dans la société moderne leur allait à merveille, et peut-être, en peignant le mal de couleurs forcées, pouvaient-ils rendre un service véritable, car l'apathie des classes conservatrices a toujours besoin d'être réveillée, et les ouvriers ne sont pas les seuls dont on doive éclairer l'imprévoyance. D'ailleurs ces peintres emportés du temps et du pays sont faibles lorsqu'ils raisonnent, et leur habile adversaire, quand il les tient sur le terrain de la science, les y laisse bientôt vaincus et désarmés. Sa force à lui, c'est qu'*à priori* il n'est contre aucune réforme; aucun examen ne lui fait peur. Il *met tout à l'épreuve*, comme le veut l'Écriture, et *garde ce qui est bon*. Ainsi, quand on lui propose une réforme chimérique, il en présente tout de suite une praticable.

VII. — Il en est une dont l'idée a été livrée au public sans avoir encore excité de vives passions populaires : je veux parler de la nouvelle réforme parlementaire. Les réformes politiques ont un grand avantage sur les réformes sociales; elles n'ont point en elles-mêmes ce caractère subversif qui épouvante à la première vue; mais, étant d'une exécution plus facile, elles peuvent se présenter sans mettre la société sur ses gardes, et, accueillies avec trop peu de défiance, amener sans bruit des dangers imprévus : telle pourrait être la réforme parlementaire. Comme c'est bien réellement une réforme et nullement en soi une révolution, comme ce serait une mesure qui rentre dans les habitudes de la nation, comme il ne s'agirait après tout que de recommencer ce qu'on a fait, en retouchant ce que l'on garde, en étendant ce qu'on a gagné, il est impossible d'écarter péremptoirement la proposition par la question préalable. Cependant des esprits sages s'en inquiètent, et craignent d'autant plus ce changement, qu'il est d'abord aisé de l'accomplir, et plus tard impossible d'en revenir. Le public même accepte le débat avec un sentiment d'hésitation, et je crois pouvoir dire que, sur le continent du moins, on n'a pas vu sans étonnement le gouvernement entrer dans cette idée. On s'est demandé à quelle nécessité, à quel intérêt il sacrifiait le maintien d'une législation récente, qui fonctionnait bien et que ne poursuivait aucune clameur publique. Sur ce point, je ne saurais avoir d'avis : je ne puis que répéter les opinions

des autres, et je sais que la judicieuse audace de lord John Russell lui a jusqu'à présent réussi.

M. Greg consent à la réforme. Celle de 1832 a porté ses fruits; elle a mis légalement les classes moyennes en possession de la juste influence qu'elles n'acquéraient jusqu'alors que par une voie indirecte et laborieuse. Aucun inconvénient grave ne s'est manifesté. De bonnes choses et même de grandes ont été faites par le parlement réformé, et l'Angleterre a traversé, le front serein, le nuage orageux des révolutions qui couvrait l'Europe. Cependant la loi constitutive de la chambre des communes, conçue il y a vingt-trois ans dans certaines données qu'il fallait respecter alors, est pleine d'anomalies, d'incohérences, de lacunes. Elle est peu rationnelle dans ses principales dispositions, et se défend mal contre la critique. Si elle doit être amendée, c'est quand l'opinion ne l'exige point avec sa vivacité hautaine. La politique sera plus à l'aise, et mesurera plus librement ce qu'il faut donner de réforme. Ce sera une œuvre de réflexion et de prévoyance, non d'entraînement et de nécessité. Enfin et surtout on cherche ce qu'il faut tenter pour faire droit aux vœux de l'esprit démocratique. Quoi de plus simple que de lui dire : « Essayez vous-même, » en le mettant à l'œuvre? Avec une nation forte et sensée, il n'y a qu'un maître, l'expérience; il n'y a qu'un frein, la responsabilité. Que la démocratie soit admise à la gestion des affaires communes, qu'elle ait sa part de droits, mais sa part de difficultés; qu'elle apprenne à se conduire à la même école où tous se sont formés. Cette école, c'est la vie politique. Une certaine portion de vie politique départie au peuple du travail l'élèvera et le contiendra tout à la fois. Il saura à quel prix s'achètent les améliorations durables. Qu'il voie d'un peu plus près le gouvernement, il se laissera mieux gouverner et sera gouverné mieux.

Parmi les dispositions de la législation électorale, il y en a d'étranges. Par exemple, le droit d'élire n'appartient pas toujours au citoyen, mais à sa commune, à son bourg. Un certain nombre de villes possèdent la franchise. Quiconque y jouit d'un revenu déterminé est électeur, mais il faut habiter le bourg. Partout ailleurs, avec la même capacité, la même fortune, en offrant les mêmes garanties, un Anglais ne serait pas électeur, s'il n'était à un autre titre électeur de comté. Capable dans une commune, il ne l'est pas dans une autre. La classification des villes ainsi dotées a été faite en tenant beaucoup trop de compte des droits acquis. On remarque des inégalités incroyables dans le nombre des électeurs comparé au nombre des élus, à ce point que dans un lieu cent soixante mille électeurs et six mille six cents dans un autre élisent le même nombre de membres. Enfin, si au moment de la réforme on a eu égard à l'état intellectuel de la

population, au degré de diffusion de l'instruction indispensable, les choses ont tellement changé depuis vingt ans, que ce qui était largesse alors peut sembler parcimonie. M. Greg accepte dans une certaine mesure ces diverses considérations. Il ne s'oppose point à ce qu'au lieu d'un chiffre invariable, signe du revenu d'un domaine ou du loyer d'une maison, on admette, suivant certains cas, des différences, puisque la même somme ne désigne pas dans toutes les localités la même position sociale. Il pense aussi que le vote électoral doit être accordé à ceux qui par leur profession, par les grades de capacité qu'elle exige, par l'aptitude qu'elle suppose, offrent à la société des garanties de sagesse et d'indépendance supérieures à celles qui résultent du prix d'un logement. Il se montrerait même beaucoup plus singulièrement novateur : il ne demanderait pas mieux que d'entrer dans l'idée d'assurer aux minorités considérables une représentation, en statuant, par exemple, qu'un électeur ne pourrait jamais voter que pour un seul nom, même dans les colléges qui élisent deux membres, ou qui en éliraient trois; ou bien il ne se refuserait pas à autoriser les citoyens jugés capables à se faire porter sur une liste d'électeurs qui nommeraient, non un représentant local, mais un certain nombre de représentans généraux. Il cherche, et avec raison, dans le produit des élections la diversité au lieu de l'uniformité.

Ce ne sont là pourtant que des amendemens de législation; il faut bien venir au point difficile, l'admission quelconque de la démocratie. Ses organes habituels ont présenté des plans divers; mais on ne peut juger d'aucun plan, si l'on n'est préalablement fixé sur une question : — quel est le but d'un système électif? Si l'on dit que c'est une bonne représentation, reste la question : que doit-elle représenter?

C'est là un des plus grands problèmes des pays libres. La théorie est peut-être encore plus embarrassée pour le résoudre que la pratique, car dans la pratique on a toujours la ressource de se passer de théorie. Il y a du reste une doctrine fort simple. L'élection a pour but d'obtenir la représentation du nombre, c'est-à-dire de la majorité numérique de la nation entière. Ce principe pris à la rigueur aurait pour conséquence la suppression de toute minorité, et partant de toute opposition. Si vous appliquez au dénombrement électoral le principe de la capitation, il n'y a plus aucune raison d'exclure les femmes. Si vous tendez à la représentation des opinions et des volontés comptées par têtes, il faut que tous les citoyens votent sur tous les élus, que l'assemblée entière soit choisie par la nation entière. Or, comme on n'a jamais rien fait ni proposé de semblable, c'est qu'apparemment on tient compte de quelque autre principe que le nombre. L'exclusion des femmes, des mineurs, des interdits,

et la division du corps électoral en assemblées locales, souvent très inégales en force numérique, sont autant de preuves évidentes qu'on exige de l'électeur autre chose que d'être et de vivre, et qu'on ne poursuit pas l'unité rigoureuse de l'assemblée élective, réduite à n'être que l'expression exacte de la majorité du pays. Toutes les diversités qui tiennent à des circonstances fortuites, qui dépendent des hasards de la répartition des villes et des populations, sont autant de violations du principe rigoureux du suffrage universel.

La discussion des diverses théories de la représentation conduirait, selon moi, à une idée simple, mais un peu vague, comme le sont souvent les idées de sens commun. Une assemblée représentative l'est en ce sens qu'elle représente la société. Elle la représente, cette société, dans les élémens qui la composent, et elle doit autant que possible les représenter chacun dans une juste proportion, — non pas en proportion avec le nombre des personnes ou avec le montant des valeurs qui peuvent composer chacun des intérêts généraux de la société. Ce n'est pas une représentation statistique que l'on cherche : il s'agit d'une proportion beaucoup plus difficile à découvrir : il faudrait, s'il était possible, constituer une assemblée telle que chaque intérêt, chaque opinion, chaque situation sociale y prévalût dans la mesure où le veut le bien de la société. Tel serait le but, le but idéal. Y a-t-il un moyen de l'atteindre? Aucun de certain, aucun d'exact; rien jusqu'ici que des probabilités et des approximations. On n'a point trouvé, on ne trouvera sans doute jamais de procédé pour extraire avec une précision infaillible, d'une société donnée, la représentation de tous ses élémens, convenablement mesurée pour chacun, c'est-à-dire suivant le degré d'influence que la parfaite sagesse politique leur attribuerait dans l'œuvre commune, si elle était jamais appelée à faire les parts. Aussi les systèmes électoraux les plus dissemblables peuvent-ils amener des résultats analogues entre eux, comme des résultats opposés aux intentions qui ont déterminé le choix entre ces divers systèmes. Tout dépend soit des circonstances où l'élection s'opère, soit de la nature même du peuple qui élit. Encore une fois, le sens commun joue ici un beaucoup plus grand rôle que l'arithmétique ou la logique, et il n'y a point de formule pour le sens commun.

Il y en a si peu qu'il ne faudrait pas s'y fier au point de conclure de tout ceci qu'on peut admettre indistinctement tous les systèmes et recevoir du hasard une représentation produite par le premier moyen venu. La composition d'une assemblée élective doit satisfaire à plus d'une condition. Il ne suffit même pas qu'elle soit la fidèle image de la nation; il faut que la nation le croie ainsi, qu'elle s'attache à elle, qu'elle pense revivre en elle. C'est sous ce rapport que

le nombre, qui ne doit pas être la règle unique, reprend une grande importance, et qu'il est sage de donner à tout gouvernement libre la plus large base électorale qu'admette la raison. Cette considération doit être limitée par la précédente, qui veut qu'on exige de l'électeur une certaine garantie de discernement, d'expérience, d'indépendance. Cette garantie est difficile à déterminer et dépend de la société sur laquelle on opère. Le revenu ou la profession, la propriété ou le cens, — c'est en général entre ces quatre signes de l'aptitude à élire, de ce que Montesquieu appelle *la suffisance*, que se fixe le choix du législateur. La garantie et le nombre sont les deux élémens à combiner, et voilà plusieurs milliers d'années que le grand publiciste de l'antiquité prononçait qu'il fallait donner au cens la base la plus large, le nombre des hommes qui participent au gouvernement devant être plus grand que celui des hommes qui ne sont que gouvernés. Cette règle d'Aristote est encore un terme idéal que dans la plupart des cas il est bien difficile d'atteindre.

Ces idées ne diffèrent pas substantiellement de celles de M. Greg. Il exprime sa théorie de la représentation en disant que ce ne sont pas les nombres, mais les classes qui sont représentées. Par là il écarte tous les systèmes purement démocratiques de réforme électorale. Tous ils sont fondés sur le droit absolu du nombre. Or, en toute société, ceux qui vivent d'un travail journalier sont dans une telle supériorité numérique par rapport aux autres classes de la population, que, s'ils sont admis à l'élection sans précaution, l'élection leur appartient ou peut leur appartenir exclusivement. Or ne craignons pas de citer encore Aristote, regardé comme le plus démocrate des publicistes de l'antiquité. Elle est de lui, cette distinction profonde : « La démocratie est le gouvernement où prévaut l'intérêt des pauvres; la république, le gouvernement où prévaut l'intérêt général. » Toute réforme qui aurait pour but ou pour chance d'attribuer au grand nombre et à l'esprit présumé du grand nombre une prépondérance toute puissante serait une faute à la fois contre la justice et la politique. Je parle de chance seulement, car il n'est pas certain que le grand nombre se prononce dans un sens exclusivement démocratique : les faits bien étudiés laissent à cet égard bien des doutes; mais enfin c'est une force irrésistible que l'on met en mouvement, et il peut y avoir un moment où une passion unique s'en empare et la dirige. M. Greg a donc toute raison de ne pas vouloir que la société coure un pareil risque, et de ne faire à chaque élément social qu'une part limitée. Voici son plan. Il faut introduire dans l'enceinte électorale, non pas la masse, mais l'élite des populations ouvrières. Aujourd'hui qu'un ouvrier possède ou occupe à titre d'usufruitier, de fermier, etc., un domaine d'un certain revenu dans un comté, ou dé-

pense une certaine somme pour se loger dans certaines cités ou certains bourgs, il est électeur. Or ce n'est pas toujours un sage, un économique emploi du capital que ce genre de dépense suppose. Et pourtant ce que la loi cherche, c'est la preuve qu'un citoyen a constitué le commencement d'une certaine fortune, que la sagesse, la prévoyance, l'esprit de famille, l'habileté laborieuse, ne lui ont pas manqué à la fois. Toutes ces choses ne lui auraient pas manqué davantage, s'il avait placé le même capital dans une banque d'épargne, en achat d'annuités, en tout autre mode de constitution solide et d'une vérification facile. Au contraire, cette opération prévoyante attesterait avec plus de certitude qu'il a du sens et de l'ordre. La conséquence vient d'elle-même, c'est que pour les ouvriers la franchise ou le droit d'élire devienne le prix du travail et de l'économie. A cette élite des travailleurs M. Greg ajouterait volontiers une autre élite, composée de leurs chefs immédiats, des conducteurs d'ateliers, des contre-maîtres. Ceux-là aussi lui paraissent indiqués au même titre que les professions libérales et les grades académiques dans les classes moyennes. Joignez à cela quelques dispositions qu'il présente pour rendre l'élection tellement facile, pour la mettre si bien à la portée des électeurs, que la presque totalité de ceux-ci y prennent part, et notamment ceux qui maintenant restent chez eux. Vous aurez ainsi un plan de réforme rationnellement déduit, et qui ne serait ni insignifiant ni excessif.

VIII. — Il resterait à suivre l'auteur jusque dans la chambre des communes. Il décrit à grands traits les transformations qu'elle a éprouvées, et qui sont l'ouvrage du temps plutôt que de la loi. Il est évident qu'elle n'est plus seulement une lice où deux champions se disputent la victoire; elle n'est plus un parterre de juges qui, en décernant le succès, donne la puissance. Encore moins se réduit-elle au rôle d'un pouvoir d'empêchement, d'un pouvoir qui, par le refus du subside, l'accusation ou la simple menace de l'un ou de l'autre, contient le gouvernement et le dirige sans presque y toucher. D'un moyen de contrôle elle est devenue un centre d'action. C'est un gouvernement délibératif, c'est une assemblée législatrice, c'est quelque chose comme le sénat et le forum à la fois. Ce sont les autres pouvoirs, et non pas elle, qui sont des obstacles, des freins, des modérateurs, des *checks* en un mot. Il s'ensuit que sa tâche est immense, ayant à répondre à tous les besoins d'une société de plus en plus active et compliquée. Les ministres, dans une sphère ainsi agrandie, ont à la fois plus de travail, moins d'influence et moins de responsabilité. L'empire plus direct de l'opinion publique, la présence en quelque sorte plus réelle de la nation dans la réunion qui la représente, affaiblit les liens de subordination, de solidarité, de conni-

vence, de camaraderie, qui donnent aux partis une stabilité après tout plus apparente qu'effective. De là des assemblées moins passionnées peut-être, mais plus flottantes, moins brillantes sans doute, mais à tout prendre plus compétentes pour l'office qui leur est attribué. De là un nouvel avenir pour les hommes d'état, une carrière plus laborieuse avec moins d'éclat, où les attend moins d'ascendant et plus d'utilité, où il vaudra mieux ressembler à Henry Pelham qu'à Charles Townshend, à Robert Peel qu'à Chatham lui-même. Ce sont de ces changemens que commande l'esprit du siècle, et il serait intéressant de discuter avec M. Greg les modifications parlementaires qu'ils lui paraissent exiger; mais il faut se borner.

Telle est l'esquisse des opinions exposées dans les deux volumes que nous avons sous les yeux, et nous nous y sommes arrêté avec un vif intérêt, non-seulement parce qu'elles y sont présentées avec talent, mais aussi parce qu'aux détails près, elles retracent assez bien cette moyenne d'esprit libéral qui nous paraît destiné à dominer pour un assez long temps les affaires de la Grande-Bretagne. Notre tâche serait terminée, si notre auteur n'était sorti de son pays pour étendre ses regards sur l'Europe, et particulièrement sur la France.

En Europe comme en Angleterre, il est pour la bonne cause. Les chimères du socialisme, les violences révolutionnaires, les entreprises de rénovation complète et absolue, trouvent en lui un juge sévère et même méprisant. Et cependant il ne tient ni ne croit à l'immobilité des sociétés modernes, et tous ses vœux sont pour le triomphe de l'esprit libéral sur le continent. La crise même de 1848, qu'il a jugée assurément sans illusion ni faiblesse, ne l'a pas découragé ni rendu insensible à quelques progrès accomplis alors, et suivant lui définitifs. Il s'attache même à prouver que l'Allemagne et l'Italie ont fait un grand pas et gagné ce qu'elles ne sauraient plus perdre, quoiqu'il leur reste tant à gagner encore. Certes nous ne protesterons pas contre de nobles vœux en faveur des nations encore chargées des chaînes du passé, et nous souhaitons les voir briser des mains de la sagesse et du temps. Qu'il nous permette cependant de relever entre ses vœux et ses opinions une sorte de contradiction qui peut-être lui échappe. M. Greg est justement pénétré de l'importance des antécédens de l'Angleterre. Ses traditions de liberté, ses mœurs publiques, son esprit municipal, son respect pour le passé, sa manière lente et graduelle d'opérer les changemens que le temps exige, toutes ces circonstances purement nationales lui paraissent et avec raison d'excellentes garanties de liberté et de progrès; mais ces garanties très grandes, il semble les regarder comme des conditions indispensables, et pourtant il souhaite, il

conseille, il prévoit l'émancipation politique des grandes nations du continent. Ainsi il veut d'une part que l'esprit libéral triomphe dans leur sein, et d'un autre côté il leur refuse les garanties du triomphe durable de l'esprit libéral. Il les anime et les désespère à la fois; il leur propose ce qu'il leur déclare impossible. Ce n'est pas nous qui nierons les difficultés d'achever l'œuvre entreprise d'un grand renouvellement politique. Si l'on a dit qu'il faudrait la parole pour l'invention de la parole, à plus forte raison semble-t-il que des antécédens de liberté seraient nécessaires à l'établissement définitif de la liberté; mais si l'on poussait à l'extrême cette pensée, rien ne serait possible nulle part que ce qui existe, et la liberté n'aurait jamais commencé dans le monde. Sans doute la condition est dure d'avoir, pour arriver au terme, à traverser toute une révolution ou plutôt une suite de révolutions, car on n'arrête pas à volonté une impulsion révolutionnaire. La face de l'Europe n'en est pas moins couverte de nations à qui leur ancien régime n'offrait pas de point d'appui pour s'élancer vers des nouveautés nécessaires. Le procédé lent et sûr des réformes graduelles n'est pas accessible à tout le monde. Que l'on plaigne les nations à qui cette ressource manque, je le conçois: qu'on leur recommande la prudence, la défiance d'elles-mêmes, et qu'on les supplie de sonder leurs reins et leur cœur avant de se mettre à l'œuvre, je l'admets et je le demande. A ce point de vue, les avertissemens et les reproches de M. Greg sont inspirés par la sagesse même; mais enfin que voulait-il qu'on fît, lorsqu'on n'avait que sa raison et son courage pour entreprendre ce que, pour d'autres plus heureux, le temps et les événemens ont d'eux-mêmes accompli? Tout le monde ne peut se donner des ancêtres dont on n'ait qu'à suivre la trace, et l'on ne met pas à volonté des Hampden dans son histoire. Pour moi, en pensant autant de mal qu'un autre de l'esprit révolutionnaire, je répète, en les généralisant pour toute grande révolution, les paroles que Grattan avait entendues de la bouche de Chatham parlant de la révolution de 1641 : « Il y avait ambition, il y avait sédition, il y avait violence; mais nul homme au monde ne me persuadera que ce ne fût pas la cause de la liberté d'un côté et de la tyrannie de l'autre. »

Ceci nous amène à la France. Que dire et comment répondre à M. Greg? Notre pays est à plusieurs reprises l'objet de ses études. Il le suit avec intérêt, avec anxiété, quoique avec peu de sympathie, dans ses épreuves passées. Il pénètre souvent avec sagacité dans ses maux les plus profonds; il voit parfois avec une merveilleuse justesse les chances les plus redoutables de son avenir. Il ne peut ni en détacher sa pensée ni en concevoir bonne espérance. C'est à notre égard surtout qu'il tombe dans la contradiction que j'essayais de

relever tout à l'heure. Au milieu de vérités frappantes, sa sévérité, qui est excessive, l'entraîne à de manifestes erreurs. Ses jugemens sur quelques situations de ces dernières années, ses jugemens sur les personnes trahissent une connaissance de seconde main tant des choses que des hommes. Ce n'est pas lui qui parle, mais ceux qu'il a trop écoutés. C'est comme pour la nation entière : il la montre quelquefois comme si elle était uniquement ce qu'elle est partiellement. Il suit avec trop de confiance des écrivains d'un esprit mal sûr. M. de Lamartine et M. Michelet font des portraits en grands coloristes, mais ne les font pas ressemblans. Il faut se défier de ces livres où le talent brille en l'absence de la vérité. Enfin, nous le demandons à M. Greg, quelle conclusion à tirer de sa manière de considérer l'histoire de France depuis soixante ans, hormis celle-ci, le *statu quo* de l'ancien régime? Or il en est ennemi déclaré. Que prétend-il donc? Il tombe sur la révolution de 1848. Accordé, elle ne saurait m'avoir pour défenseur; mais il fait du régime qui l'a précédée une telle peinture, que cette révolution devient toute naturelle et en quelque sorte nécessaire et légitime. Si quelques erreurs réparables, quelques abus réformables condamnaient tout un gouvernement à périr, il y aurait peu de momens depuis un siècle et demi où le gouvernement anglais aurait mérité de vivre et de durer. Si la monarchie de 1830 avait été ce que croit M. Greg, il en faudrait parler comme en parle l'auteur de l'*Histoire de Dix Ans* ou M. l'évêque de Poitiers; mais les déclamations sont indignes de M. Greg, et, je me hâte de le dire, il n'a garde de s'y livrer. Pourquoi ne nous est-il pas possible de discuter à fond ce qu'il dit de la France, et de replacer notre pays sous le grand jour de la vérité? Une seule réflexion nous sera permise.

L'Europe est devenue sévère pour nous. Les vicissitudes de nos soixante dernières années expliquent sans la justifier cette rigueur excessive. Peut-être la France l'a-t-elle encouragée en s'accusant trop elle-même. Je n'ai jamais aimé ces louanges hyperboliques qu'elle se décernait autrefois. Où est le temps qu'elle s'offrait pour guide à l'Europe, qu'elle était l'avant-courrière de la civilisation de l'avenir, la nation libératrice, le peuple initiateur? Qui ne se rappelle toutes ces épithètes adulatrices, accréditées par une certaine philosophie de l'histoire? C'étaient là plus que des exagérations. La France est tout simplement une des vieilles grandes nations du monde, qui peut-être, parce qu'elle a été plus mal gouvernée qu'une autre, peut-être parce que l'esprit de société s'y est plus librement développé qu'ailleurs sous l'influence de sa littérature, a éprouvé la première sur le continent européen le besoin de sortir de son ancien régime et de demander ses lois à l'esprit des temps modernes. Les

périls et les difficultés d'une telle entreprise, l'histoire les dira, le monde les doit connaître; mais quel peuple peut affirmer qu'il les aurait mieux franchis? La France ne se défend pas assez; elle croit trop s'être trompée. Tantôt par ses découragemens, tantôt par son silence, elle autorise les injustices de l'étranger, et semble trouver la consolation de sa vanité à gémir ou même à sourire de ses erreurs. Il y a une limite à la sévérité pour soi-même : c'est celle où elle deviendrait le mépris de soi-même. Que chacun de nous ait ses aversions et ses préférences, rien de plus simple. Qu'il choisisse dans un passé qui n'est que trop divers ce qu'il accepte et ce qu'il désavoue, il le faut bien; mais que chacun reste fidèle à ce qu'il a pensé, et ne livre pas l'honneur de sa cause, après avoir été forcé d'en abandonner le succès. De l'honneur de chaque parti se compose l'honneur collectif de la France, et à nous défendre, nous défendons tous quelque chose d'elle. Puis, la part faite à la sainteté de nos engagemens, à la dignité de nos convictions, élevons-nous au-dessus même de notre point de vue individuel, et regardons seulement de quel côté se relève la patrie.

Depuis bien longtemps, la France n'a tenu une grande place en Europe que par une de ces trois choses, les armes, le libéralisme, les lettres. Or aujourd'hui que lui reproche-t-on quand on la juge? Je répète les accusations et je n'y souscris pas. On veut que la France ait pendant longues années usé ses forces en de stériles combats de parole. On prétend qu'avec une littérature perverse et mercantile pour passe-temps, elle n'a connu de sérieux travaux que ceux qui gagnent la richesse pour acheter l'oisiveté. On la dépeint comme épuisée par la lassitude des révolutions, l'abus des théories, la passion énervante du luxe et du bien-être. Que dirai-je de plus? On les connaît ces outrageantes plaintes, dont la faiblesse se fait des prétextes pour désespérer de tout. Et cependant, au bruit de cette tribune retentissante qui consumait, dit-on, toute l'énergie nationale, se sont formés ces soldats dont s'entretient l'univers. Du sein de ces corruptions dont on fait tant de bruit s'est élancée cette armée qui ne le cède en vertus militaires à aucune de celles qui l'ont précédée dans l'histoire, cette armée que la liberté et la paix ont formée à tous les arts de la guerre, sans lui rien ôter apparemment de sa vigueur dans l'action et de sa fermeté dans le péril. La France peut, pour toute réponse, la montrer à ses détracteurs; mais surtout qu'elle la regarde et qu'elle ne s'humilie plus.

CHARLES DE RÉMUSAT.

SIR HUDSON LOWE

ET LA

CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE.

History of the Captivity of Napoleon at S.-Helena, from the Letters of the late lieutenant general sir Hudson Lowe and official documents not before made public, by W. Forsyth, etc. London, John Murray, 1853.

L'attention a été récemment rappelée sur les dernières années de la vie de Napoléon par une publication qui justifie à plus d'un titre l'intérêt qu'elle a excité. Le livre dont je veux parler est moins un récit historique proprement dit qu'un mémoire justificatif composé, à la demande des parens et des amis de sir Hudson Lowe, par un jurisconsulte distingué qu'on avait mis en possession de tous les documens, officiels et privés, dont la connaissance pouvait jeter une lumière complète sur la captivité de l'empereur. Retracer jour par jour et pour ainsi dire heure par heure les faits de cette captivité, éclaircir, compléter, rectifier surtout les allégations de tant d'écrivains qui, à des points de vue divers, mais presque toujours défavorables à sir Hudson Lowe, s'en étaient depuis trente ans constitués les historiens, démontrer par des preuves écrites, par des informations positives, la fausseté ou l'exagération de la plupart des inculpations dont il a été l'objet, — tel est le but que s'était proposé M. Forsyth. Il entrait aussi dans sa pensée, bien que d'une manière moins directe, de justifier la conduite tenue par le gouvernement britannique à l'égard de l'empereur Napoléon. Je n'hésite pas à dire que si dans cette dernière partie de sa tâche il n'a pas à beaucoup près complé-

tement réussi, le succès de ses efforts en faveur de sir Hudson Lowe a dépassé ce que pouvaient en attendre les esprits les plus enclins à se défier des accusations passionnées qui accablent encore la mémoire du gouverneur de Sainte-Hélène. Je ne me dissimule pas qu'en émettant une pareille opinion, je m'expose à soulever des réclamations nombreuses. Cette opinion, je n'y suis pas arrivé moi-même sans avoir à surmonter la répugnance qu'éprouve tout esprit sincère et sérieux à renoncer à une conviction depuis longtemps établie. Sans ajouter une foi entière à des récits dont l'artifice est souvent déjoué par la maladresse de la passion qui les a dictés, j'y avais puisé, je l'avoue, contre le gardien de Napoléon les préventions les plus défavorables, et je m'abandonnais à ces préventions avec d'autant moins de scrupule, que je les voyais plus ou moins partagées par presque tous les hommes qui avaient étudié la question, sans en excepter les moins bienveillans pour l'empereur. Cette appréciation s'est beaucoup modifiée, pour ne pas dire plus, à la lecture du livre de M. Forsyth. Obligé, dans le travail que je vais entreprendre, de résumer, de condenser les faits qui ont agi sur ma conviction et de me borner le plus souvent à en présenter la substance et le caractère général, je ne sais si je pourrai transmettre tout entière à mes lecteurs l'impression qu'ils ont produite sur moi par leur multiplicité et par leurs détails. J'espère du moins inspirer aux rares amis de la vérité le désir d'aller la chercher à sa source, en bravant la fatigue d'une lecture que la prolixité inévitable d'un mémoire apologétique rend peu attrayante, malgré l'ordre lucide que l'auteur a porté dans la distribution de ses immenses matériaux, malgré la clarté et la simplicité de son style.

Ce ne sont pas là les seules qualités qui distinguent son travail. Il y aurait sans doute de l'exagération à prétendre qu'il est composé avec une entière impartialité, et qu'on n'y trouve aucune trace des préjugés nationaux, des préventions de parti que le sujet réveillait naturellement. Néanmoins peu d'écrivains anglais ont su s'en garantir à ce point, et là même où M. Forsyth y cède dans une certaine mesure, c'est avec une modération de sentimens, une convenance de langage que ses compatriotes ne portent pas toujours dans la polémique. S'il apprécie Napoléon avec une sévérité qui pourra sembler excessive à beaucoup de Français, jamais il n'oublie en parlant de lui le respect dû à l'un des plus puissans génies qui aient existé. Si les torts très réels de plusieurs des compagnons d'exil du grand empereur trouvent souvent en lui un juge rigoureux, il a soin d'indiquer les circonstances qui peuvent leur servir d'excuse, et il se complaît surtout à rendre justice à ceux de ces exilés qui lui paraissent avoir supporté leur malheur avec plus de patience et de dignité. Enfin, dans les questions de principes, il s'efforce, autant que cela est compatible avec

la pensée qui lui a mis la plume à la main, de tenir la balance égale, et il y réussit quelquefois.

J'ai dû indiquer le but et le caractère du livre que j'ai entrepris d'analyser. Je me hâte d'entrer dans le fond du sujet.

I.

Il est un point qu'il faut éclaircir avant tout, parce qu'il domine ce sujet tout entier. La captivité de Napoléon fut-elle une violation de la foi jurée, un attentat au droit des gens? Bien que l'empereur n'ait cessé de le prétendre et que tous ses partisans l'aient répété sans jamais, il est vrai, serrer de bien près cette question capitale, je ne crains pas de dire qu'elle est résolue dans un sens négatif par le simple exposé des faits. Lorsque Napoléon se décida à se remettre aux Anglais, des retards imprudens lui avaient fermé toute voie assurée de retraite; les seules et faibles chances d'évasion qui lui restassent l'auraient jeté dans des hasards que son courage eût bravés sans doute, mais auxquels répugnait sa dignité; en hésitant plus longtemps à prendre un parti, il eût risqué de tomber entre les mains d'ennemis plus implacables encore, qui n'eussent peut-être pas épargné sa vie, ou dont la clémence, s'il avait pu l'encourir, eût été pour lui une humiliation. Le parti auquel il se détermina lui fut donc imposé par une nécessité absolue qui ne lui laissait pas la possibilité de stipuler des conditions, et rien ne l'autorisait à espérer que sa liberté serait respectée. L'officier qui le reçut à son bord lui avait loyalement déclaré qu'il n'était en mesure de prendre avec lui aucun engagement, et qu'il ne pouvait que le conduire en Angleterre, où le gouvernement déciderait de son sort.

Libre de tout engagement avec Napoléon, ce gouvernement devait-il, pouvait-il lui accorder la libre hospitalité qu'il demandait dans sa détresse, ou lui permettre d'aller chercher aux États-Unis le seul asile qui fût ouvert à cette grande infortune? Qu'on nous permette de rappeler quelle était alors la situation de l'Angleterre. Unie aux puissances continentales par une étroite alliance qui avait pour but de délivrer le monde de l'homme dont on regardait l'existence comme inconciliable avec l'ordre politique établi et avec le maintien de la paix, l'Angleterre, alors que le hasard seul avait fait tomber entre ses mains cet ennemi formidable plutôt que dans celles de ses alliés, ne pouvait évidemment disposer de lui sans leur assentiment, et je doute que Napoléon ait été complétement sincère lorsqu'il a dit à Sainte-Hélène que l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche l'eussent traité avec plus de générosité. Pour tous les gouvernemens sans exception, on pourrait dire pour l'Europe entière, pour la France elle-même, sans distinction d'opinions et de partis,

sauf le petit nombre d'hommes qui, à cette époque, portaient encore au grand vaincu un attachement fanatique et enthousiaste, il y avait alors un sentiment, un intérêt unique qui dominait toute autre considération, — l'épuisement, la fatigue physique et morale résultant de vingt-cinq années de guerres et de révolutions telles que le monde moderne n'en avait jamais vu, le besoin absolu de repos, et la conviction que ce repos ne serait jamais garanti tant que l'empereur déchu conserverait la liberté de ses mouvemens, tant qu'il ne serait pas placé dans l'impossibilité absolue de soulever encore une fois par sa présence les héroïques soldats dont il restait l'idole. Ce fut son malheur, comme c'est sa grandeur et sa gloire, que seul contre le monde il parut assez redoutable pour que son exil et sa prison pussent à peine suffire à rassurer les gouvernemens et les peuples.

Dans l'antiquité, au moyen âge, le sort d'un tel captif n'eût pas été douteux : on n'eût pas hésité à sacrifier sa vie au repos du monde. Les mœurs modernes n'admettent pas un semblable moyen de salut public, et si la pensée s'en présenta à quelques esprits farouches, elle fut heureusement écartée. Il fallait cependant que Napoléon restât prisonnier, et cela même ne suffisait pas. S'il eût été détenu soit en Angleterre, soit sur un point quelconque du continent, ou même dans quelque grande colonie que son importance n'eût pas permis de soumettre aux précautions minutieuses et aux exigences du régime militaire, il eût été bien difficile de le placer dans l'état d'isolement et de surveillance qui pouvait seul donner des garanties efficaces contre la possibilité d'une évasion, contre des communications dangereuses entre lui et ses partisans. Pour échapper à ce péril, on eût été réduit à la nécessité de l'enfermer étroitement, de faire subir à ce souverain détrôné, à cet homme dont la vie entière n'avait été qu'action et mouvement, les tortures d'un véritable cachot. Dans la disposition où étaient alors les esprits, peut-être ne se fussent-ils pas révoltés, de prime abord, contre une telle barbarie; mais l'humanité n'eût pas tardé à reprendre ses droits, et Napoléon, traité comme un malfaiteur, entouré du prestige que l'excès de l'infortune donne à la gloire et au génie, se serait bientôt présenté aux imaginations sous un aspect qui eût pu leur donner un dangereux ébranlement. On peut en juger par l'effet qu'a produit, quelques années après, sur beaucoup d'esprits le traitement bien moins dur pourtant qu'on lui a fait subir.

Je viens de résumer les considérations qui dirigèrent le gouvernement anglais dans le choix auquel il crut devoir s'arrêter pour la résidence du héros vaincu. On a beaucoup parlé des inconvéniens du climat de Sainte-Hélène, et il en présente en effet; mais des informations puisées à des sources non suspectes autorisaient le gouvernement anglais à penser que cette petite île réunissait aux conditions

qui devaient la faire préférer pour cette destination, au point de vue de l'intérêt général, celles qui pouvaient en faire pour Napoléon un lieu de relégation aussi salubre, aussi peu pénible que le comportaient les circonstances. Napoléon lui-même en jugea d'abord ainsi : au rapport de M. de Las-Cases, il disait, non pas avant d'avoir vu Sainte-Hélène, mais lorsqu'il y était déjà depuis plusieurs semaines, qu'exil pour exil, c'était peut-être encore le meilleur qu'on eût pu lui assigner.

En appréciant la conduite du gouvernement anglais envers l'empereur, j'ai dû faire une large part aux nécessités de la politique; j'ai justifié la détention et l'exil de celui qui était naguère le maître de l'Europe; j'ai admis qu'on avait pu être autorisé à le placer, pour le salut de tous, dans une situation exceptionnelle, celle d'un prisonnier de guerre restant captif alors qu'il n'y avait plus de guerre, celle d'un homme condamné à perdre sa liberté par le jugement et dans l'intérêt de l'Europe, alors que son titre de souverain, reconnu naguère par le continent tout entier, le mettait en dehors de toute juridiction. Je ne crois pas, Dieu m'en préserve, que *la politique justifie tout*, comme Napoléon aimait à le répéter, comme il le disait encore à Sainte-Hélène, alors même que les conséquences de ce terrible axiome semblaient devoir se présenter à lui sous l'aspect le plus répugnant, mais je crois qu'elle excuse tout ce qui n'est pas contraire à l'humanité, à la foi jurée, aux principes de l'éternelle équité; je crois qu'en certains cas, lorsqu'elle a en vue de grands intérêts généraux, auxquels on ne saurait pourvoir autrement, elle autorise de regrettables rigueurs. Je me hâte d'ajouter que ces rigueurs, pour ne pas être condamnables, pour ne pas entacher ceux qui sont condamnés à en être les instrumens, non-seulement doivent être renfermées dans les limites de la plus absolue nécessité, mais doivent encore être tempérées par tous les adoucissemens qu'il est possible d'y apporter. Manquer à ces ménagemens, ce n'est pas seulement méconnaître un devoir sacré, c'est commettre une grande faute politique, c'est s'exposer à la réprobation de l'histoire, lorsque la victime que l'on frappe, quels que puissent être ses torts et la défaveur qui s'attache à elle dans le présent, se recommande à la sympathie des générations futures, soit par de grandes vertus, soit par une grande gloire, soit par la hauteur de la position d'où elle a été précipitée.

Si Napoléon ne réunissait pas tous ces titres à l'admiration bienveillante de la postérité, il en possédait certainement plusieurs au degré le plus éminent où jamais homme les ait possédés. Le gouvernement britannique en a-t-il tenu un compte suffisant dans le traitement qu'il lui a fait subir? Je ne le pense pas.

On pourrait s'y tromper, si l'on s'en rapportait à la lettre des in-

structions données par le secrétaire d'état des colonies, lord Bathurst, tant à sir Hudson Lowe lui-même qu'à l'amiral sir George Cockburn, chargé avant son arrivée du commandement de Sainte-Hélène, où il avait conduit Napoléon. Aux termes de ces instructions, renouvelées dans une forme presque identique toutes les fois que l'occasion s'en présentait, les rigueurs de la captivité du *général Bonaparte,* comme on affectait de l'appeler, ne devaient pas dépasser la mesure absolument exigée par la nécessité de s'assurer de sa personne; toutes les facilités compatibles avec cette nécessité devaient lui être accordées. Malheureusement cette recommandation vague et générale n'était autre chose qu'un de ces lieux-communs d'humanité et de modération que l'on manque rarement de proclamer aux époques des plus grandes sévérités; elle ne pouvait exercer beaucoup d'influence sur les procédés du gouverneur de Sainte-Hélène, alors que ces mêmes instructions lui rappelaient à chaque page que le premier de ses devoirs, celui auquel toute autre considération devait être subordonnée, c'était de rendre impossibles, non-seulement l'évasion du prisonnier, mais ses libres communications avec qui que ce fût en dehors du cercle de ses compagnons de captivité, alors qu'on s'attachait avant tout à lui présenter sous un aspect effrayant les conséquences que pourrait entraîner le moindre relâchement de la surveillance et la grave responsabilité qu'elles feraient peser sur lui.

Pour expliquer, je ne dis pas pour excuser complétement l'esprit qui présida à la rédaction de ces instructions, qui en caractérisa le développement et l'application, il importe de revenir sur ce que j'ai déjà indiqué de l'irritation presque universelle qui régnait alors contre Napoléon.

Les guerres prodigieuses, les succès inouis de l'empereur, l'abus orgueilleux qu'il en avait fait, les revers non moins inouis dont ils avaient été suivis, avaient infligé successivement à toutes les nations de l'Europe d'effroyables calamités. Les peuples et les souverains, également opprimés, s'étaient trouvés réunis contre Napoléon dans un sentiment commun d'exaspération et de vengeance, et ce sentiment, exalté encore par la terreur qu'il ne cessait de leur inspirer du fond même de sa prison, ne leur laissait pour ainsi dire pas, dans tout ce qui avait rapport à leur ancien dominateur, le libre usage de leur jugement. Encore effrayés du souvenir de sa puissance, si longtemps irrésistible, et craignant de la voir renaître, ils trouvaient à peine un motif suffisant de sécurité dans les vastes mers qui le séparaient de l'Europe, dans les précautions accumulées pour l'empêcher de sortir du lieu de son exil. Ne pouvant, ne voulant pas attenter à son existence physique, ils eussent désiré le tuer moralement pour effacer un passé qui ne leur rappelait pas seulement de grandes souffrances, mais des erreurs, des humiliations

plus pénibles encore. Tel souverain aurait voulu oublier qu'il s'était dit l'ami de Napoléon, qu'il avait professé pour lui l'admiration la plus enthousiaste, et qu'ils avaient conspiré ensemble le partage de l'Europe; tel autre ne se souvenait pas sans confusion de lui avoir donné sa fille pour conjurer sa redoutable inimitié, tel autre d'avoir humblement sollicité son alliance après avoir reçu de lui les plus sanglans affronts. Par une inconséquence qui caractérise la passion, on eût dit qu'ils croyaient se relever de cet abaissement en dégradant l'homme qui le leur avait infligé, en traitant comme un aventurier celui qu'ils avaient longtemps respecté comme le chef d'un grand empire, celui dont ils avaient recherché l'alliance et à qui ils avaient prodigué tant d'hommages au temps de sa toute-puissance. Ils semblaient penser que le meilleur moyen de rétablir dans l'esprit des peuples le respect de la royauté, c'était de mettre en quelque sorte hors de la loi commune le héros qui s'était assis sur un trône sans autre titre que sa gloire, et qu'en le dépouillant, non-seulement du pouvoir, mais encore du rang suprême, ils lui enlèveraient le dangereux prestige qu'il conservait encore sur les imaginations, — comme si le plus puissant, le plus dangereux des prestiges n'était pas celui d'une grande gloire unie à une grande infortune!

C'étaient là sans doute des vues fausses et étroites, mais qui s'expliquaient par les préjugés inhérens aux gouvernemens absolus, et aussi par des ressentimens trop justifiés. Le gouvernement anglais n'était pas dans la même situation. Par cela même qu'il n'avait jamais plié sous l'ascendant de Napoléon, qu'il n'avait jamais été son allié, qu'il n'avait jamais été réduit à la nécessité de lui demander la paix et de l'acheter par de durs sacrifices, qu'en un mot sa dignité n'était pas intéressée à effacer les traces du passé, il eût dû lui paraître plus facile de traiter avec de généreux égards le grand homme qu'il avait si longtemps combattu. Une telle générosité n'était malheureusement pas dans le caractère des hommes qui gouvernaient alors la Grande-Bretagne, et qui, appartenant presque tous à la portion la plus médiocre et la plus illibérale du parti tory, se trouvèrent appelés, par une étrange fortune, à accomplir la tâche où Pitt avait échoué. Ces hommes partageaient et peut-être même exagéraient à certains égards les préjugés les plus extrêmes des gouvernemens absolus du continent contre tout ce qui était sorti de la révolution française. Ils étaient d'ailleurs animés au plus haut degré de ce patriotisme violent, exclusif, qui caractérise les Anglais, qui de tout temps les a disposés à voir dans leurs ennemis, quels qu'ils soient, les ennemis du droit et de la justice, et à considérer comme le plus impardonnable des crimes celui de contrarier ou seulement d'inquiéter leurs intérêts. Napoléon avait lutté contre eux pendant quinze

ans; il avait mis dans le péril le plus imminent les intérêts et presque l'existence de la Grande-Bretagne; ce n'était qu'à l'aide des plus prodigieux efforts et des plus énormes sacrifices qu'elle avait échappé à ce péril. Il n'en fallait pas tant pour faire de l'empereur des Français, aux yeux de tous les Anglais, le plus odieux et le plus exécrable des tyrans, pour leur persuader que son règne n'avait été qu'un long brigandage, que ses adhérens eux-mêmes n'étaient que des malfaiteurs indignes de pitié, et qu'en laissant la vie à de tels misérables, on faisait acte de clémence! On a vu à d'autres époques, dans des circonstances bien moins graves, bien moins irritantes, à quelles violences d'actes ou de paroles le patriotisme de nos voisins peut se laisser emporter contre les princes et les gouvernemens qui, même après avoir été longtemps leurs alliés, se sont permis de contrarier tant soit peu leur politique. Ces violences, on peut le croire, n'étaient rien auprès de celles de 1815. La génération actuelle a peine à comprendre d'aussi furieux ressentimens, une telle férocité de langage. Je n'en citerai qu'un exemple que je trouve rapporté dans le livre même de M. Forsyth.

Après la bataille de Waterloo, le maréchal Brune, qui commandait en Provence pour Napoléon, se rendant compte apparemment des dangers trop réels dont il était menacé et pensant à sortir de France, avait fait demander un passeport à lord Exmouth, qui bloquait la côte avec une escadre anglaise. Voici la réponse de lord Exmouth, traduite aussi littéralement que possible : « Puisqu'il paraît que c'est la mode en France de permettre à cette *bande de coquins de maréchaux* de quitter tranquillement le pays, je ne m'opposerai pas à ce que le *prince des drôles*, le maréchal Brune, se rende sous pavillon blanc à Tunis. Quant à l'envoyer dans un pays chrétien, je ne pense pas que personne s'en arroge le pouvoir, car il n'est pas un pays ayant conservé son bon sens qui puisse vouloir recueillir de *tels garnemens*. » Si Brune a connu seulement la substance de cette réponse, et si elle a pu contribuer à lui faire prendre la route d'Avignon, où il devait trouver peu de jours après une mort affreuse, il faut croire, pour l'honneur de l'humanité, que lord Exmouth aura éprouvé quelques remords.

Je me suis étendu un peu longuement sur cette disposition générale des esprits, parce que c'est un des élémens nécessaires de l'appréciation du traitement que Napoléon eut à subir à Sainte-Hélène, parce que les torts qu'on eut envers lui ne seraient pas seulement dignes de blâme, mais incompréhensibles, si l'on ne tenait compte de l'atmosphère politique où l'on vivait alors. J'arrive à l'exposé des faits.

Le premier des torts dont je viens de parler, celui peut-être qui a entraîné les conséquences les plus graves, parce qu'elles se repro-

duisaient à chaque instant et qu'elles réveillaient sans cesse dans l'esprit du prisonnier le douloureux sentiment de la grandeur de sa chute, c'est le refus de le désigner par son titre impérial, c'est l'ordre donné de ne l'appeler que le *général Bonaparte*. Comme je l'ai déjà fait entendre, on croyait par là effacer, amoindrir au moins dans les imaginations le prestige de son ancienne puissance et rayer en quelque sorte de l'histoire quinze années d'un pénible souvenir. Refuser à l'homme que la France avait reconnu pendant dix ans pour son souverain, alors qu'elle était victorieuse de l'Europe, le rang qu'il avait si longtemps possédé, que tous les princes du continent avaient sanctionné par tant de traités, c'était, de la part de ces princes, une singulière inconséquence, assez difficile à concilier avec le soin de leur propre dignité et avec ce respect, cette inviolabilité du titre royal qu'ils croyaient pourtant assurer de la sorte. Quant à l'Angleterre, elle pouvait sans doute alléguer que jamais elle n'avait reconnu Napoléon en qualité d'empereur; mais cela tenait uniquement à ce qu'ayant été constamment en guerre avec lui depuis le moment où il était monté sur le trône, elle n'avait pas eu l'occasion de signer un traité qui aurait constaté cette reconnaissance. Personne n'ignore qu'à plusieurs reprises il avait dépendu de lui de l'obtenir en renonçant seulement à quelques-unes de ses conquêtes les plus excentriques ou de ses prétentions les plus exagérées. A Châtillon même, au milieu de ses désastres, quelques jours avant la prise de Paris, le cabinet de Londres, sincère ou non, offrait encore de le reconnaître. Enfin le traité de Fontainebleau lui avait conservé, avec la pleine souveraineté de l'île d'Elbe, le titre d'empereur. Lord Castlereagh, il est vrai, en adhérant à ce traité, évita d'y apposer directement sa signature; mais en vérité, si l'on devait croire que les ministres qui gouvernaient alors l'Angleterre attachèrent une importance réelle à cette subtilité, on ferait peu d'honneur à leur bon sens et à la gravité de leur esprit. Il n'en est pas moins certain que, pendant les dix mois qui s'écoulèrent entre le traité de Fontainebleau et le débarquement de Cannes, Napoléon, malgré l'immensité de sa chute, continuait à être pour tous les gouvernemens du continent un prince souverain, et que pour la première fois l'Angleterre elle-même le reconnaissait, le traitait comme tel. Il n'en est pas moins vrai que si, en reprenant les armes au mois de mars 1815, il s'exposa à toutes les chances que la guerre entraîne pour un souverain, telles que la perte de ses états, celle même de sa liberté, — il n'autorisa pas le cabinet de Vienne à le mettre *hors la loi*, incroyable extrémité de la passion politique dont les ministres anglais durent, au sein du parlement, désavouer le sens apparent et naturel! Il ne donna pas même au congrès le droit de le dépouiller de ce caractère royal qui, dans l'intérêt du prin-

cipe et du prestige monarchiques, doit sans doute être d'un très difficile accès pour quiconque n'est pas né sur les marches du trône, mais que ce même intérêt prescrit bien plus impérieusement encore de respecter à jamais, à travers toutes les vicissitudes de la fortune, dans l'homme qui l'a une fois obtenu du consentement d'un peuple et de l'assentiment des gouvernemens étrangers.

Il est, je crois, peu d'esprits tant soit peu sensés qui méconnaissent aujourd'hui d'aussi incontestables vérités. M. Forsyth avoue que le refus de traiter Napoléon captif en prince souverain n'était pas fondé en raison, qu'il avait quelque chose de puéril, que Napoléon devait naturellement voir une insulte préméditée dans l'affectation qu'on mettait à l'appeler le général Bonaparte, et que des difficultés sans nombre ne pouvaient manquer d'en résulter dans ses rapports avec le gouverneur de Sainte-Hélène. Cherchant une excuse à ce qui n'était, comme je l'ai expliqué, que l'effet des passions et des préjugés du temps, il pense que l'on craignait, en maintenant à Napoléon la qualification impériale, de s'imposer envers lui des ménagemens qui eussent rendu plus difficile et moins efficace la surveillance dont il devait être l'objet. Une telle interprétation se réfute d'elle-même. Ce n'était pas la première fois qu'on voyait un souverain prisonnier de guerre, et pour ne citer qu'un exemple, Charles-Quint avait pu soumettre François Ier à une captivité qui fut par momens bien rigoureuse, sans cesser pourtant de le traiter en roi.

Je parlerai bientôt des fâcheuses conséquences de la détermination prise à cet égard par les puissances alliées; mais il en est une que je dois signaler dès à présent. Si le traitement fait à Napoléon dans son exil ne fut pas, même au point de vue du bien-être matériel, ce que les convenances eussent demandé, il faut s'en prendre, j'en suis convaincu, moins à une dureté de cœur qui aurait été inconcevable, moins à un misérable esprit d'économie qui cependant y eut bien aussi quelque part, qu'à la crainte de paraître faire pour Napoléon plus qu'on n'eût fait pour un particulier d'un rang élevé et lui reconnaître ainsi le rang princier dont on mettait tant de prix à le dégrader. Cela ressort des instructions émanées de lord Bathurst, qui recommandent d'accorder, *autant que possible, au général Bonaparte* tout le bien-être et l'établissement dont jouissent d'ordinaire *les officiers du rang de général en chef.* Une lettre qui sert de supplément à ces instructions contient le passage suivant, conçu dans le même esprit : « Bien que l'intention du gouvernement de sa majesté soit que l'appartement occupé par le général Bonaparte soit suffisamment garni, il faut éviter soigneusement toute dépense non nécessaire, et le mobilier doit être solide et bien choisi sans profusion d'ornemens. » On peut croire que c'est dans la même pensée qu'on défendit de loger Napoléon dans l'habitation assignée au gouverneur

de l'île, quoique ce fût la seule où on eût pu l'établir d'une manière vraiment convenable, et qu'on le relégua à Longwood, maison de campagne occupée jusqu'à cette époque par un simple lieutenant-colonel sous-gouverneur, demeure tellement insuffisante, malgré les additions et les réparations qu'on y fit à la hâte, qu'on dut bientôt reconnaître la nécessité d'en construire une autre, qui venait seulement d'être achevée lorsque la mort de l'empereur la rendit inutile. On avait pensé apparemment que déloger le gardien au bénéfice du prisonnier, c'eût été traiter ce dernier autrement qu'on ne traite un prisonnier ordinaire, et c'est précisément ce qu'on ne voulait pas.

Ce système renfermait, on peut le dire, le germe de tous les incidens pénibles, de toutes les collisions qui devaient marquer d'un caractère si déplorable la captivité de Napoléon. Le choix du fonctionnaire que le cabinet de Londres chargea de l'appliquer fut mal calculé d'ailleurs pour en atténuer les inconvéniens. On aurait dû se préoccuper avant tout de la nécessité d'appeler au gouvernement de Sainte-Hélène un homme ferme et exact, mais qui, par l'élévation, la liberté, la largeur de son esprit, la bienveillance de son caractère, l'agrément de ses manières, fût en mesure de tempérer la rigueur des devoirs dont on le chargeait, qui, par sa position, fût assez considérable pour ne pas craindre de prendre beaucoup sur lui et d'agir au besoin suivant les circonstances. Un tel homme, j'en conviens, était difficile à trouver, surtout dans le parti qui gouvernait alors l'Angleterre, et s'il eût existé, on peut douter qu'il eût accepté facilement une telle mission. Ce qui est certain, c'est que cet homme n'était pas sir Hudson Lowe, qui, malgré une carrière honorable, une véritable capacité à certains égards et, quoi qu'on ait pu dire, une conscience droite et même scrupuleuse, était, sous bien des rapports essentiels, particulièrement impropre au poste qu'on jugea à propos de lui confier.

Il n'appartenait pas à cette aristocratie qui alors dominait de si haut la société anglaise. Fils d'un chirurgien militaire, né, par une singulière coïncidence, la même année que Napoléon, engagé dès son plus jeune âge dans la profession des armes, sa carrière avait été aussi lente qu'active et pénible. Pendant bien des années, par un autre hasard non moins bizarre, il avait commandé en Corse même, en Égypte, en Sicile, dans le royaume de Naples, dans les Iles-Ioniennes, des corps d'insurgés et de réfugiés corses au service de l'Angleterre. Il avait fait preuve de sang-froid, de courage, d'instinct militaire, et même de quelques talens administratifs dans un bon nombre d'expéditions difficiles et laborieuses, mais qui, accomplies loin des grands théâtres où se décidaient les destinées du monde, n'appelaient que médiocrement l'attention publique, et ne désignaient ni à la faveur ni à la gloire ceux qui y prenaient part. Aussi,

malgré l'activité et la continuité de ses services, n'était-il encore, à quarante-quatre ans, que colonel d'état-major, lorsqu'en 1813, au moment où venait de se former la grande coalition sous laquelle Napoléon devait enfin succomber, il fut attaché en qualité de commissaire anglais au quartier-général de l'armée prussienne de Silésie, commandée par le général Blücher. Pendant les deux campagnes que dura cette guerre, il assista à tous les combats livrés en Allemagne et en France. Il résulte du témoignage des généraux prussiens et particulièrement du chef d'état-major Gneisenau, avec qui il resta toujours en relations d'amitié et de correspondance, que dans les vicissitudes si multipliées et si rapides de cette lutte formidable sir Hudson Lowe se fit remarquer, non-seulement par une rare intrépidité, mais par de véritables talens, par beaucoup de jugement, par un imperturbable sang-froid. Appelé plus d'une fois, malgré l'infériorité de son grade, à émettre sur les opérations militaires un avis qui avait quelque poids, parce qu'on y voyait en quelque sorte celui de son gouvernement, il se prononça toujours, même au milieu des revers, même alors que le découragement avait gagné une grande partie des coalisés, pour les partis les plus énergiques. « Jamais, lui écrivait plus tard le général Gneisenau dans un langage passionné qui caractérise l'époque, jamais vous n'avez dévié de la conviction, que, pour ramener l'Europe à un juste équilibre et pour renverser le gouvernement du jacobinisme impérial, il fallait prendre sa capitale. » Une lettre écrite par sir Hudson Lowe le 17 janvier 1814, au plus fort des succès éclatans, mais éphémères, que Napoléon remportait en Champagne, confirme l'assertion du général prussien. Dans cette lettre, adressée à sir Charles Stewart, il insistait pour qu'après s'être engagé comme on l'avait fait dans l'intérieur de la France, on n'hésitât pas à marcher sur Paris avec la pensée bien arrêtée d'y renverser l'empire. « Le peuple français, disait-il, n'a pas assez de ressort pour le faire de lui-même. Il semble que toute susceptibilité d'honneur personnel et national soit éteinte chez les Français quant au point de savoir par qui ils sont gouvernés, mais ils verraient avec une complète indifférence les alliés se charger pour eux de cette tâche. » Ce fut sir Hudson Lowe qui porta en Angleterre la nouvelle de l'abdication de Napoléon. Élevé enfin au grade d'officier général, décoré de l'ordre du Bain et des ordres de Prusse et de Russie, il fut chargé, après la paix, de l'inspection des forteresses que les Anglais continuaient à occuper dans les Pays-Bas. En 1815, lorsque le 20 mars eut rallumé pour quelques jours la guerre européenne, on lui donna le commandement des forces anglaises réunies à Gênes. Il ne tarda pas à occuper avec ces forces la ville de Marseille, et en cette occasion il eut à coopérer avec l'amiral lord Exmouth, dont j'ai cité la conduite envers le maréchal Brune.

Placé ainsi, pendant les dernières années de la guerre, dans une position plus élevée, où ses facultés purent se déployer tout entières, et qui lui permit de prendre une part directe, bien que secondaire, à des événemens décisifs, sir Hudson Lowe n'y puisa pourtant pas ce sens politique, cette largeur de vues que l'expérience et le spectacle des grandes affaires donnent aux hommes capables d'en comprendre la portée. Le hasard le rapprocha alors plus particulièrement de cet état-major prussien, en qui tant d'héroïsme et de patriotisme se mêlait à une haine si aveuglément furieuse contre Napoléon et contre la France. On peut supposer qu'un tel milieu exerça une influence fâcheuse sur l'esprit du gouverneur futur de Sainte-Hélène. Doué d'un caractère honnête et consciencieux, d'un esprit intelligent et généralement judicieux, mais étroit, défiant et susceptible de préventions, sir Hudson Lowe ne déguisait pas, à beaucoup près, ses imperfections par l'agrément de ses manières. Tous ceux qui l'ont connu, ceux mêmes qui le jugent avec le plus de bienveillance, s'accordent à dire que sa physionomie, son abord, son langage, avaient une froideur, une sécheresse disgracieuse, qui, de l'aveu de M. Forsyth, eussent dû le faire exclure de la mission difficile et délicate pour laquelle il fut désigné. Cette mission, il était certes bien loin de s'y attendre, lorsque le 1er août 1815 il reçut à Marseille, où il commandait les forces anglaises, la nouvelle du choix qu'on avait fait de lui. Il partit immédiatement pour Londres, où il devait recevoir ses instructions. Pour lui donner plus d'autorité, on le fit lieutenant-général, commandeur de l'ordre du Bain, et on lui promit de la part du premier ministre, lord Liverpool, que s'il gardait seulement trois ans les fonctions dont il allait prendre possession, la bienveillance du gouvernement ne s'arrêterait pas là. Ce n'était pas trop sans doute de ces faveurs, de ces promesses et du traitement considérable qui lui fut assigné, pour lui faire accepter avec résignation la destination lointaine et compromettante à laquelle il se voyait ainsi condamné. Il se ménagea lui-même une consolation et une ressource plus efficace contre les ennuis de cet exil en se mariant avant de quitter l'Angleterre.

Parti de Portsmouth le 29 janvier 1816, c'est seulement le 14 avril qu'il arriva à Sainte-Hélène, où Napoléon l'avait précédé de six mois. Il y avait été conduit par le contre-amiral sir George Cockburn, commandant de la station navale du Cap, qui, comme je l'ai dit, exerça provisoirement jusqu'à l'arrivée de sir Hudson Lowe les fonctions de gouverneur de l'île. Napoléon et la plupart des historiens de sa captivité ont affecté de faire l'éloge du contre-amiral comme pour mieux accabler son successeur, en rejetant exclusivement sur ce dernier la responsabilité des tristes querelles qui éclatèrent presque aussitôt après son arrivée. A les en croire, sir George Cockburn avait

su tempérer par sa loyale franchise la rigueur de ses devoirs. Il est possible que ses manières fussent moins répulsives que celles de sir Hudson Lowe, mais on ne voit pas, en consultant les documens écrits, que, pendant la courte durée de ses fonctions intérimaires, l'état des choses ait été bien différent de ce qu'il devint par la suite. Les esprits n'avaient pas encore eu le temps de se porter à ce degré d'exaspération et d'aigreur où ils arrivèrent plus tard, mais déjà Napoléon avait manifesté contre son gardien provisoire une violente irritation, qui éclata pour la première fois à l'occasion du refus qu'on lui fit de le laisser parcourir sans escorte certaines parties de l'île. Des propos injurieux avaient été tenus, des lettres blessantes échangées entre l'amiral et les serviteurs de l'empereur. Dans une réponse de l'amiral au comte Bertrand, qui, en lui transmettant les plaintes de Napoléon, avait désigné son maître par le titre impérial, on trouve cette phrase qui, si elle eût été écrite par sir Hudson Lowe, aurait été bien souvent citée comme une cruelle ironie : « Vous m'obligez à vous dire d'une manière officielle que je n'ai pas connaissance qu'il existe en ce moment dans cette île aucun empereur, ni que j'y aie amené aucune personne revêtue de cette dignité. » Il semblerait d'ailleurs que cette incroyable phrase n'était pas une mauvaise plaisanterie, mais bien une précaution pédantesque prise pour garantir la responsabilité de sir George Cockburn, qui, écrivant quelques jours après à lord Bathurst pour l'informer de cet incident, affectait sérieusement de n'être pas absolument certain que ce fût du *général Bonaparte* que le comte Bertrand eût voulu parler.

II.

Ce fut le 17 avril que sir Hudson Lowe se présenta pour la première fois devant Napoléon. La veille, l'empereur captif avait refusé de le recevoir sous prétexte d'indisposition, mais en réalité parce qu'on avait négligé de l'avertir à l'avance de sa visite. Ce premier entretien, dans lequel il fut beaucoup question de la Corse et de l'Égypte, où sir Hudson Lowe avait fait la guerre, ne parut pas laisser de lui une impression défavorable à Napoléon, qui, tout en remarquant la sécheresse de sa conversation, exprima l'opinion qu'on pourrait s'entendre facilement avec lui.

Cette illusion ne devait pas durer. Il y avait dans la situation des difficultés dont il n'eût pas été donné à l'homme le plus habile de triompher, bien moins encore à sir Hudson Lowe.

Qu'on se représente le héros qui, trois ans auparavant, gouvernait encore l'Europe — maintenant captif sur un rocher à deux mille lieues de notre continent, soumis à toutes les volontés du général

obscur que le gouvernement britannique avait rendu dépositaire de ses pouvoirs, gardé presque à vue jusque dans l'étroite et incommode demeure où on l'avait établi, ne pouvant s'en éloigner au-delà d'une certaine distance que sous l'escorte d'un officier anglais, ne pouvant recevoir aucune visite, soit des habitans de l'île, soit des voyageurs qui touchaient à Sainte-Hélène en revenant des Indes, qu'avec l'autorisation du gouverneur, ni entretenir aucune correspondance, même avec sa famille, sans qu'elle passât sous les yeux de ce gouverneur. Qu'on se représente le génie dont l'activité sans égale remplissait et ébranlait naguère le monde réduit à s'agiter dans les limites resserrées de sa prison et n'ayant plus d'autre emploi, d'autres distractions que d'incessantes querelles avec ses gardiens : l'imagination pourrait difficilement concevoir une existence plus douloureuse.

Il y aurait de l'exagération à dire que la position de sir Hudson Lowe n'était guère moins cruelle, mais elle était certainement dès le principe et surtout elle ne tarda pas à devenir extrêmement pénible. On voit, par sa correspondance, que les difficultés très diverses et en quelque sorte contradictoires contre lesquelles il avait à lutter, les dangers opposés dont il avait à se garantir, lui apparurent dès le premier moment avec une grande netteté. Il comprenait très bien que l'honneur de son gouvernement, que le sien même exigeaient qu'il fît tout ce qui dépendrait de lui pour adoucir le sort de son prisonnier; mais la pensée de sa responsabilité envers l'Angleterre et l'Europe, si grandement intéressées à ce que Napoléon ne recouvrât pas sa liberté, la crainte de la réprobation à laquelle il se verrait exposé, si, par un excès de ménagement, par l'impulsion d'une générosité mal entendue, il venait à compromettre le repos du monde, obsédaient sans cesse son imagination. S'il eût pu se distraire un moment de ces pensées, elles lui eussent été bien vite rappelées par les dépêches qu'il recevait de lord Bathurst, et aussi, suivant toute apparence, par ses correspondances particulières. On peut s'en faire une idée par ce que lui écrivait le 17 octobre 1817 son ancien ami de l'armée de Silésie, le général prussien Gneisenau : « Vous êtes, lui disait-il, le gardien du repos de l'Europe. De votre vigilance et de votre force de caractère dépend notre salut. Dès que vous vous relâcherez de vos mesures de rigueur contre le plus rusé scélérat du monde, dès que vous permettrez à vos subalternes de lui accorder des faveurs par une pitié mal entendue, notre repos sera compromis... La paix en France n'est pas rétablie, les choses ont même empiré. Tant qu'un soldat de Napoléon existera et tant qu'un commis de son administration ne sera pas ministre ou préfet, la tranquillité ne rentrera pas dans cette nation ambitieuse, cupide et vindicative. Si Bonaparte mettait le pied sur le sol de France, il régnerait plus abso-

lument que jamais, et il pourrait encore ébranler les fondemens de l'Europe. Les regards de la nation se portent sur le jeune Napoléon. » Cette lettre se terminait par l'expression des inquiétudes qu'inspirait au général prussien la probabilité de la prochaine évacuation de la France par les forces alliées; il disait que, le renouvellement de la guerre ne pouvant manquer d'en être bientôt la conséquence, il allait faire préparer ses équipages.

Tenu ainsi en éveil et sans cesse surexcité dans ses inquiétudes et dans les défiances auxquelles son caractère le portait naturellement, sir Hudson Lowe n'en fit pas moins de grands, de louables efforts pour concilier les devoirs opposés qui pesaient ainsi sur lui. Son esprit peu souple n'y mit pas toujours beaucoup d'adresse, il ne sut pas toujours éviter des tracasseries blessantes et inutiles; mais sa bonne volonté ne peut être douteuse pour quiconque aura la patience de lire avec un peu d'attention ses volumineuses dépêches. Malheureusement cette bonne volonté, contrariée dans plusieurs circonstances importantes, comme nous le verrons bientôt, par les obstacles que le cabinet de Londres opposa à ses intentions conciliantes, devait d'ailleurs échouer contre l'irritation de Napoléon et contre des calculs que j'expliquerai plus tard.

Il ne faut pas perdre de vue ce fait important, que les rapports personnels de Napoléon avec sir Hudson Lowe ont été très rares, qu'ils ne se sont vus que cinq fois, que dans deux de ces cinq entrevues, dans la dernière surtout, qui eut lieu quatre mois seulement après l'arrivée du général à Sainte-Hélène, Napoléon se livra contre lui à des emportemens si extrêmes, que toute communication directe entre eux devint moralement impossible. Cela résulte, non pas seulement du récit qu'en fait sir Hudson Lowe, mais de l'aveu même de Napoléon, consigné dans les mémoires de MM. de Las-Cases et de Montholon. Il y reconnaît que sa conduite à l'égard du gouverneur ne peut être excusée que par la situation en quelque sorte désespérée à laquelle on l'avait réduit, et il y constate le calme parfait que sir Hudson Lowe sut conserver pendant cette scène extraordinaire. Il est vrai qu'ingénieux à lui trouver des torts, il se plaît à voir dans ce calme même une preuve d'insensibilité et d'absence de délicatesse. Quoi qu'il en soit, passé ces quatre premiers mois, les communications de Napoléon avec le gouverneur n'eurent plus lieu que par l'intermédiaire de ses compagnons de captivité. Sir Hudson Lowe eut encore à essuyer de quelques-uns d'entre eux, soit de vive voix, soit par écrit, des insultes qui souvent leur étaient commandées par Napoléon; mais il mit à repousser ces agressions un mélange de modération et de fermeté dont on doit conclure qu'il avait un sentiment assez juste des devoirs de sa position.

Je n'entrerai pas dans le détail fastidieux des difficultés toujours

renaissantes qui ravivaient à chaque instant une irritation dont la cause première était dans les situations respectives : il me suffira d'indiquer les points principaux qui seuls doivent appeler sur ce triste sujet l'attention de l'historien.

On a vu combien les difficultés avaient été gratuitement aggravées par la mesquine et ridicule affectation de considérer Napoléon comme un simple particulier. Cette affectation n'était rien moins que la lutte de la théorie du droit divin contre la vérité des faits; elle devait par conséquent échouer, et la force des choses suffisait pour la déjouer. On peut, si l'on ne rougit pas d'une barbarie dont les gouvernemens de 1815 étaient heureusement incapables, enfermer dans un cachot un souverain déchu, on peut l'accabler d'ignobles et barbares outrages comme le malheureux Louis XVI, et la férocité même d'un pareil traitement est encore un hommage involontaire à la grandeur dont on s'efforce d'effacer ainsi les traces; on peut, en un mot, traiter un roi captif plus mal qu'on ne traiterait un prisonnier ordinaire : — ce qui est impossible, c'est de le traiter de la même manière, c'est de faire disparaître par une apparence d'égalité la distance qui, aux yeux de tous, le sépare de la condition commune. Vainement affectait-on de ne donner à Napoléon que le titre de général et de se servir, en lui parlant, de l'appellation de *monsieur;* ceux même qui faisaient usage de ces formules en semblaient gênés, ils n'abordaient pas Napoléon comme ils eussent abordé toute autre personne. Les étrangers qui désiraient le visiter étaient reçus en audience, et devaient s'adresser pour l'obtenir à celui de ses serviteurs qui continuait à porter le titre de grand-maréchal. Un officier d'état-major avait été établi à résidence à Longwood, et les instructions du gouvernement anglais lui prescrivaient de s'assurer par ses propres yeux, deux fois par jour au moins, de la présence du prisonnier. Non-seulement cet officier fut toujours exclu de la société de Napoléon, ce qui était assez naturel, mais il se trouva à plusieurs reprises, pendant des semaines entières, dans l'impossibilité d'accomplir cette prescription, Napoléon se tenant renfermé dans sa chambre, soit par motif de santé, soit par mécontentement, par caprice, quelquefois même, à ce qu'il semble, pour se donner le plaisir un peu puéril de tourmenter son gardien, qui se fatiguait du matin au soir, souvent sans succès, à essayer de l'entrevoir au passage ou à travers une fenêtre. Le cabinet de Londres, se voyant ainsi bravé, ordonna à sir Hudson Lowe de recourir à la force, s'il le fallait absolument, pour assurer à son délégué la possibilité de pénétrer chaque jour dans l'appartement d'où Napoléon s'opiniâtrait à ne plus sortir. Sir Hudson Lowe en fit plusieurs fois la menace, mais il ne l'exécuta pas, comprenant l'effet moral que produirait une pareille violence. Il ne donna non plus aucune suite, malgré les ordres

formels de lord Bathurst, à l'intention annoncée à plusieurs reprises de renvoyer et de regarder comme non avenues toutes les lettres des serviteurs de Napoléon dans lesquelles ils donneraient à leur maître le titre d'empereur, ou du moins s'il renvoya quelques-unes de ces lettres, ce ne fut que pour la forme, après en avoir pris copie et en se réservant de tenir compte des réclamations qu'elles contenaient. De même il prit sur lui, dans bien des cas, d'éluder les instructions qui lui enjoignaient d'intercepter les livres et les présens de toute espèce envoyés en hommage à Napoléon, lorsque la suscription ou un signe matériel quelconque ferait allusion à son titre impérial. En chaque occasion, il avertissait, il menaçait pour l'avenir, mais presque toujours il trouvait quelque raison, quelque prétexte pour passer par dessus ces transgressions.

Chargé, au moment de son arrivée à Sainte-Hélène, d'exiger des officiers et des domestiques attachés au service de celui qu'on voulait appeler *le général Bonaparte* l'engagement écrit de se soumettre à certains règlemens de police et de surveillance, il avait consenti à recevoir d'eux cet engagement dans une forme qui non-seulement impliquait de leur part la persistance à voir un empereur dans leur maître, mais encore constituait une sorte de protestation contre les procédés du gouvernement anglais. Cette extrême condescendance ne fut pas approuvée à Londres, et le gouverneur dut demander aux malheureux exilés une déclaration nouvelle, qu'ils ne signèrent qu'après de longues hésitations et sous la menace d'être renvoyés en Europe.

Évidemment sir Hudson Lowe sentait tout ce que ces misérables querelles d'étiquette ajoutaient à la difficulté de sa tâche, tout ce qu'elles y mêlaient de puéril, d'inutilement vexatoire, et il eût été heureux d'y mettre fin. Sur une suggestion du général Bertrand, il consentit, pour son compte, à employer dans sa correspondance avec Longwood la désignation de *Napoléon Bonaparte* à la place de celle de *général Bonaparte*, qui, je ne sais pourquoi, déplaisait plus particulièrement à l'empereur. Napoléon, dans un des momens assez rares où il cherchait sérieusement des moyens d'accommodement, avait parlé de se mettre sur le pied de l'*incognito* et de prendre le nom de quelqu'un de ses anciens amis morts depuis longtemps sur les champs de bataille, celui du colonel Muiron, le plus ancien de ses aides de camp, ou celui de Duroc. Sir Hudson Lowe s'empressa d'accueillir une idée qui lui paraissait propre à tout concilier et de la transmettre à son gouvernement. La réponse que lui fit lord Bathurst est singulière : « A cet égard, lui dit-il, je ne vous donnerai probablement aucune instruction. Il peut sembler dur de repousser une telle proposition, et cependant, si on l'accepte, il pourrait en résulter beaucoup d'embarras. Vous n'encouragerez donc pas la reprise

de cette conversation. La proposition ne vous ayant pas été faite formellement, une réponse officielle n'est pas nécessaire. » On a peine à comprendre quels sont ces inconvéniens dont lord Bathurst se montrait si effrayé. M. Forsyth suppose qu'il craignait de reconnaître indirectement à Napoléon le caractère de prince souverain en lui permettant un *incognito* qui n'est guère usité que parmi les princes. Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance. Rien ne caractérise mieux la mesquinerie des vues qui dirigeaient parfois la politique du cabinet anglais de cette époque.

Ce n'est pas, à beaucoup près, la seule circonstance où sir Hudson Lowe ait fait preuve de sentimens plus élevés et d'un jugement plus droit que son gouvernement. Très peu de temps après son arrivée à Sainte-Hélène, lord Bathurst, s'effarouchant du chiffre auquel se montaient les frais de la détention de Napoléon et cédant moins encore peut-être, comme je l'ai déjà fait entendre, à un calcul de misérable économie qu'à la crainte de donner trop d'éclat à l'établissement du héros captif, écrivit au gouverneur de prendre les dispositions nécessaires pour réduire les dépenses de Longwood à 8,000 liv. sterl., c'est-à-dire à moins de moitié de ce qu'elles avaient été jusqu'alors. Si le *général Bonaparte* voulait y ajouter quelque chose, remarquait lord Bathurst, c'était à lui d'y pourvoir à l'aide des fonds dont on croyait savoir qu'il pouvait disposer. — Il fallait ignorer complétement l'état des choses à Sainte-Hélène, la stérilité, le peu de ressources du pays, la nécessité de faire venir du dehors et de bien loin tout ce qui sortait du cercle des premières nécessités de la vie, la cherté, la difficulté des transports, pour se persuader que 8,000 livres sterling pussent suffire à l'entretien tant soit peu convenable de Napoléon et des serviteurs de divers ordres qui l'avaient accompagné. Lord Bathurst, pour faciliter une telle économie, recommandait, il est vrai, de renvoyer en Europe une partie de ces serviteurs, dont le nombre, qui n'avait pourtant rien d'excessif, l'inquiétait; mais sir Hudson Lowe, tout en procédant avec ménagement à cette réduction du personnel, reconnut sans hésiter que la somme fixée par lord Bathurst était absolument insuffisante, et prit sur lui de la porter à 12,000 livres sterling. Les raisons qu'il en donna étaient tellement péremptoires, que lord Bathurst ne put s'empêcher de l'approuver. Plus tard même, il l'autorisa à dépasser au besoin les limites de ce budget, en sorte que les premières instructions, dont il avait bien fallu donner connaissance à Napoléon pour expliquer le renvoi d'une partie de ses domestiques, n'eurent d'autre résultat que de lui fournir un texte de plaintes contre les procédés du gouvernement anglais. Il déclara au surplus qu'il ne demandait rien, qu'il saurait vivre, s'il le fallait, du pain des soldats, qu'il était prêt à acquitter de ses deniers tout ce que son entretien pouvait

coûter à l'Angleterre, mais qu'il fallait pour cela qu'on le laissât communiquer librement et par lettres fermées avec les personnes qui étaient, en Europe, les dépositaires de sa fortune. Sir Hudson Lowe n'ayant pu y consentir, parce qu'il lui était prescrit de ne transmettre les lettres de ses prisonniers qu'après en avoir pris connaissance, Napoléon fit briser et vendre son argenterie, comme pour proclamer bien haut que l'Angleterre le réduisait à cette dernière ressource. En réalité, aucune nécessité ne l'obligeait à y recourir; ce n'était qu'un appel à l'opinion, une tentative, assez bien calculée, pour émouvoir les sympathies publiques. Sir Hudson Lowe se montra très contrarié d'un incident si malencontreusement préparé par la faute de son gouvernement.

On sait qu'il avait été interdit à Napoléon de se promener en dehors de certaines limites sans être accompagné par un officier anglais qui ne devait jamais le perdre de vue. Plutôt que de subir un assujettissement qui représentait trop vivement à son esprit son état de captivité, il préféra renoncer à l'exercice du cheval, que les médecins jugeaient nécessaire à sa santé. Sir Hudson Lowe s'ingénia vainement pendant plusieurs années à combiner, à proposer des termes moyens pour concilier avec les susceptibilités de Napoléon les précautions qu'exigeait sa responsabilité. Toutes ses tentatives d'accommodement furent repoussées.

Le règlement par lequel il avait cru devoir soumettre ceux qui voulaient visiter les hôtes de Longwood à se munir d'une autorisation émanée de lui ne suscita pas moins de contestations. Sir Hudson Lowe échoua encore dans ses essais de transaction; Napoléon, plutôt que de se prêter à une formalité dans laquelle il voyait en quelque sorte un stigmate d'esclavage, renonça presque absolument aux relations qu'il s'était d'abord montré disposé à entretenir avec la société de l'île. Renfermé avec les siens dans sa triste demeure, où il n'admettait guère que le médecin O'Meara et l'amiral sir Pulteney Malcolme, commandant de la station navale depuis le départ de sir George Cockburne, sa solitude était à peine interrompue de loin en loin par la visite de quelques personnages de distinction qui touchaient à Sainte-Hélène en traversant l'Océan pour se rendre d'Angleterre aux Indes ou des Indes en Angleterre. Une curiosité facile à comprendre les portait à demander à être admis auprès de l'ancien maître du monde, de celui dont le nom avait rempli si longtemps toutes les bouches de la renommée. Quelquefois Napoléon, souffrant ou irrité, refusait de les recevoir; le plus souvent au contraire il leur donnait audience, soit pour se distraire, soit surtout dans l'espérance d'agir sur leur esprit, de les convaincre de la réalité de ses griefs contre le gouverneur, contre le ministère anglais, et, par leur intermédiaire, de donner à ces griefs une grande publicité. Sir Hudson

Lowe ne gênait en rien ces entrevues; croyant très sincèrement que sa conduite ne donnait lieu à aucune accusation fondée et que Napoléon était traité avec tous les ménagemens que permettait la prudence et qu'autorisaient ses instructions, il pensait avoir tout à gagner à ce que des personnes dignes de foi pussent rendre témoignage de sa situation. Parfois aussi il espérait que tel de ces voyageurs éminens, lord Amherst par exemple, pourrait inspirer quelque confiance à Napoléon, lui faire entendre raison et devenir l'instrument d'un rapprochement désirable pour tout le monde. Lord Bathurst voyait ces entrevues d'un tout autre œil : il eût voulu qu'on y mît des restrictions, son esprit soupçonneux ne les jugeant pas exemptes d'inconvéniens et de dangers. S'il ne les prohibait pas d'une manière absolue, ce n'était pas par égard pour Napoléon, ce n'était pas pour ménager quelques distractions à son douloureux exil. Voici l'étrange raison qu'il donnait à sir Hudson Lowe de sa tolérance : « Il serait dur et il paraîtrait suspect de ne pas accorder satisfaction à la curiosité qu'on éprouve naturellement de voir un homme aussi extraordinaire. »

Sauf ces rares exceptions, Napoléon se trouvait donc réduit à la société du petit nombre de serviteurs qui avaient voulu partager son exil. Il leur dictait ses mémoires, il se faisait aider par eux dans les recherches nécessaires à la préparation de ces précieux travaux, et en cela leur concours lui était sans doute fort utile; mais ce n'était pas dans ses entretiens avec eux qu'il pouvait puiser les consolations et la force morale dont il aurait eu besoin pour supporter dignement son infortune. J'aborde un sujet délicat. J'ai à parler d'hommes qui ont à peine cessé de vivre, et dont il ne serait ni convenable ni généreux de scruter la conduite avec trop de rigueur. Pour la plupart, c'était sans doute un noble dévouement qui les avait décidés à suivre leur ancien maître, lorsqu'il s'était vu abandonné par la fortune; mais l'épreuve qu'ils avaient acceptée se trouva au-dessus de leurs forces, et plusieurs donnèrent lieu de penser que des motifs personnels avaient eu aussi une grande part à leur détermination. Bientôt aigris par les privations, par les souffrances de toute nature que leur infligeait ce lointain exil, on les vit chercher à s'en distraire par des moyens qui ne pouvaient qu'augmenter leur malheur et celui de Napoléon. Les jalousies, les susceptibilités d'une cour où l'on se dispute la faveur du prince, ne tardèrent pas à éclater dans cette prison; d'irréconciliables inimitiés s'y déclarèrent, on en vint jusqu'à se provoquer en duel. A l'exception d'un seul, qui, persécuté par ses compagnons et tombé dans la disgrâce de l'empereur, eut le tort de se laisser entraîner par son dépit à des relations trop intimes et trop confidentielles avec les autorités anglaises, tous ces infortunés s'accordaient d'ailleurs en un point, — une irritation

profonde contre sir Hudson Lowe. Tous semblaient éprouver quelque adoucissement à leurs maux en entretenant l'exaspération de Napoléon au lieu de s'efforcer de la calmer. Seulement, suivant la différence de leur caractère et de leur tempérament, tel d'entre eux, plus franc, plus simple d'esprit et de mœurs, ne cédait, en se livrant à de violens emportemens, qu'à un sentiment d'irritation bien naturel dans la position où il se trouvait; tel autre, dominé par sa vanité, paraissait chercher avant tout, dans les plaintes déclamatoires auxquelles il s'abandonnait, un moyen d'exhausser le piédestal de la statue qu'il s'élevait à lui-même à côté du grand empereur; tel autre encore, plus porté à l'intrigue et à la dissimulation, trouvait évidemment un secret plaisir à se rendre, entre Napoléon et le gouverneur, l'intermédiaire de négociations tortueuses qui aboutissaient rarement à un résultat satisfaisant. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis leur arrivée au lieu de leur relégation, que déjà ils ne pouvaient plus cacher la lassitude insupportable qu'ils éprouvaient d'une telle existence, et leur disposition à saisir toute occasion honorable ou spécieuse d'y mettre un terme.

La haine qu'on exprimait avec tant de vivacité dans cette triste cour de Longwood contre la politique et les agens de l'Angleterre était sincère, je n'ai pas besoin de le répéter; elle trouvait dans les positions respectives comme dans les souvenirs du passé une explication plus que suffisante. Il est pourtant certain qu'il se mêlait une part de calcul aux expressions violentes par lesquelles elle se manifestait, et que les accusations exagérées dont le ministère anglais et surtout sir Hudson Lowe étaient assaillis tenaient à un plan de conduite qu'il faut expliquer avec quelque détail.

Napoléon, quelle que fût la profondeur de sa chute, n'avait pas la conviction que sa carrière politique fût entièrement terminée. L'espoir de quitter un jour Sainte-Hélène ne s'éteignit jamais absolument en lui. Ce n'est pas qu'il paraisse avoir beaucoup compté sur une évasion clandestine, dont le projet fut, dit-on, formé à plusieurs reprises par ses partisans dévoués, et qui aurait eu lieu à bord de quelque bâtiment expédié des États-Unis ou du Brésil; c'était sur d'autres prévisions qu'il fondait ses rêves d'avenir. Il pensait que le nouvel ordre de choses établi en France ne pourrait s'y soutenir, que l'opinion lui redeviendrait favorable, et qu'un jour on serait forcé de le rappeler, parce qu'on reconnaîtrait que seul il avait la force de gouverner ce pays. Méconnaissant le caractère de la nation anglaise et le génie de ses institutions, il s'exagérait l'importance des agressions passionnées dirigées dans le parlement et dans les journaux contre le ministère tory; il se persuadait que ce ministère y succomberait avant peu, et que celui qui le remplacerait, choisi dans les rangs du parti whig, qui blâmait si énergiquement les rigueurs de la prison de

Sainte-Hélène, ne manquerait pas d'y mettre fin. Lord Holland, non content de parler en sa faveur dans le parlement, lui envoyait des présens, lui faisait parvenir des témoignages d'admiration et de sympathie. Comment admettre que ce même lord Holland, devenu l'un des membres influens d'un nouveau cabinet, ne s'empresserait pas de rendre à la liberté le héros dont il avait déclaré la détention contraire au droit des gens? Comment croire même que les whigs, maîtres du pouvoir, pussent joindre leurs efforts à ceux des puissances continentales pour empêcher le peuple français d'expulser la maison de Bourbon et de relever le trône impérial, eux qui n'avaient cessé de proclamer le droit appartenant aux peuples de se donner les gouvernemens qui leur conviennent le mieux? C'était donc sur l'avénement des whigs que reposait le principal espoir de Napoléon; mais pour aider à cet avénement, pour leur faciliter ce qu'il les croyait disposés à faire en sa faveur, il fallait exciter en Angleterre une vive indignation contre les détenteurs actuels du pouvoir, contre ceux qu'on accusait d'exercer sur le grand captif des traitemens si barbares; il fallait éveiller jusque dans les esprits naguère encore les plus hostiles envers lui ce sentiment de sympathie qui s'attache presque infailliblement à une grande infortune, lorsque celui qu'elle atteint est tombé du faîte de la gloire et de la prospérité.

Une sorte de conspiration s'organisa dans cette pensée parmi les exilés contre sir Hudson Lowe et ses commettans. Cette conspiration, bien excusable sans doute dans les circonstances, mais qui, comme toutes les conspirations, ne pouvait se poursuivre qu'aux dépens de la franchise et de la vérité, fut méditée dès les premiers instans du séjour à Sainte-Hélène. Ce que je dis ici n'est pas une simple conjecture, ce n'est pas même une simple déduction de faits évidens, incontestables, qui ne s'expliqueraient pas autrement. Nous avons à ce sujet les aveux formels des intéressés. M. de Las-Cases s'exprime ainsi, à la date du 30 novembre 1815, c'est-à-dire bien avant l'arrivée de sir Hudson Lowe, dans un passage de son *Mémorial* qui a été retranché à l'impression : « Il ne nous restait que des armes morales. Pour en faire l'usage le plus avantageux, il fallait réduire en système notre attitude, nos paroles, nos sentimens, nos privations même; il fallait qu'une nombreuse population en Europe prît un vif intérêt à nous, et que l'opposition en Angleterre ne manquât pas d'attaquer le ministère au sujet de la violence de ses procédés envers nous. » — M. de Montholon disait un jour à un officier anglais qui avait failli être désigné par sir Hudson Lowe pour résider à Longwood en qualité de surveillant officiel : « Mon cher ami, vous l'avez échappé belle; si vous étiez venu ici avec cette commission, nous aurions très certainement ruiné votre réputation. C'était une partie de notre système. » Bien des années après, M. de

Montholon, de retour en France et visité par le même officier, qui s'efforçait apparemment de justifier sir Hudson Lowe, lui répondait : « Que voulez-vous ? Un ange descendu du ciel ne nous aurait pas convenu comme gouverneur de Sainte-Hélène. »

Ainsi s'explique, presque autant que par les souffrances véritables des prisonniers, le ton d'exaspération qui caractérisa presque constamment leurs rapports avec les agens anglais. Ces souffrances étaient grandes sans doute : pour Napoléon surtout, pour cette âme de feu, pour cet esprit dominateur, elles devaient être intolérables; mais on voulait qu'elles pussent être comprises par toutes les imaginations, et dans cette pensée on ne craignait pas d'en surcharger le tableau, de faire appel aux instincts de la foule. Comme on ne pouvait guère espérer qu'elle se rendît un compte exact de toutes les douleurs morales du grand homme, on cherchait à exciter sa sympathie par des griefs plus appropriés à toutes les intelligences. Des réclamations incessantes, amères, injurieuses non-seulement contre ce qu'il y avait d'excessif dans les mesures de sûreté prescrites par le gouverneur, mais contre les précautions les plus simples exigées évidemment par la situation, des lamentations déclamatoires sur la mauvaise qualité ou l'insuffisance des alimens, du mobilier, des objets de chauffage, d'opiniâtres refus opposés à tous les expédiens que sir Hudson Lowe mettait en avant pour remédier à ces sujets de plainte, une attention minutieuse à signaler de sa part comme des insultes, comme des énormités, des procédés maladroits provenant d'un simple manque de tact, à dénaturer les propos les plus innocens pour y trouver une offense, une menace, quelquefois même à donner, par une interprétation forcée, un sens ironique et cruellement blessant à des paroles qu'il avait voulu rendre bienveillantes, — tel est, on peut le dire, le résumé des communications échangées, pendant plus de quatre années, entre sir Hudson Lowe et ses prisonniers. Tantôt le grand empereur s'abandonne aux plus violens emportemens contre sir Hudson Lowe, qu'il traite de bourreau, de brigand, d'homme sans honneur, et contre les ministres anglais, qu'il accuse de vouloir l'assassiner; tantôt, dans ses conversations avec les Anglais admis en sa présence, dans les lettres et les notes qu'il dicte à ses serviteurs, ou dans ses entretiens confidentiels avec eux, il épuise toute la force, toute la subtilité de son esprit à contester la légalité des traitemens qu'on lui fait subir, il affaiblit par de pures chicanes ce qu'il y a de vrai, de fondé dans ses plaintes, et ne semble pas comprendre que, sous l'étreinte de la nécessité, le silence d'une résignation dédaigneuse est le seul asile où sa dignité puisse s'abriter. Pour quiconque aime la grandeur morale, pour quiconque éprouve le noble besoin d'aimer et d'admirer l'âme de ceux dont il admire le génie, c'est sans doute

un spectacle pénible que ce qui se passait à Longwood. Peut-on affirmer avec la même certitude que ce spectacle fût mal calculé pour le résultat qu'on se proposait? Il semblerait que ce mélange d'emportemens, de déclamations, de subtilités, dût amoindrir aux yeux de tous celui sur qui on s'efforçait d'appeler l'intérêt. C'est là une de ces erreurs où tombent fréquemment les esprits élevés et délicats que l'expérience n'a pas suffisamment habitués à se défier de leurs impressions personnelles, erreurs qui les exposent à de funestes mécomptes lorsqu'ils sont appelés au maniement des affaires. Ils se persuadent que la fausseté, l'exagération des sentimens et des idées qui révoltent leur intelligence produisent le même effet sur les masses. Ils se trompent. C'est par des moyens grossiers qu'on agit puissamment sur les imaginations vulgaires, surtout lorsqu'on veut les abuser; c'est en frappant fort plus qu'en frappant juste qu'on réussit à les entraîner, et ces imaginations vulgaires composant en effet l'immense majorité, leur ébranlement forme bientôt une sorte d'opinion universelle à laquelle finissent par se laisser plus ou moins entraîner les esprits éclairés, quelquefois sans se rendre bien compte des élémens qui ont concouru à la constituer.

III.

On put bientôt s'apercevoir des résultats de l'attitude prise par les prisonniers de Longwood. Les informations qu'ils faisaient parvenir en Europe, souvent par des voies clandestines, sur le traitement subi par Napoléon, étaient publiées dans les journaux anglais, et retentissaient même dans le parlement. Les ministres y opposaient des réponses dont l'exactitude matérielle produisait peu d'effet, parce que l'accent de dureté haineuse qui y régnait paraissait prouver que Napoléon était réellement entre les mains d'ennemis implacables, aussi étrangers à la modération qu'à la générosité. Comme il arrive toujours, comme on devrait toujours s'y attendre dans des circonstances analogues, une réaction commençait déjà à s'opérer en Angleterre, en France surtout, en faveur de l'homme illustre et malheureux que poursuivaient naguère les ressentimens de l'Europe, et il était facile de prévoir que cette réaction grandirait à mesure que le temps, faisant éclore des générations nouvelles, affaiblirait le souvenir des calamités dont il avait affligé le monde.

A Sainte-Hélène même, cette modification des esprits commençait à être sensible. Napoléon et ses amis avaient très bien compris que le meilleur moyen d'accréditer leurs accusations contre les ministres anglais et contre sir Hudson Lowe, c'était de les concentrer sur eux, sur ce dernier particulièrement, d'affecter de croire que les rigueurs qui leur étaient reprochées avec tant de virulence

étaient le résultat de leurs inspirations personnelles, et que la nation britannique, le prince régent lui-même, loin de s'associer à une telle malveillance, en eussent été profondément indignés, s'ils avaient connu toute la vérité. Napoléon mettait donc tout en œuvre pour circonvenir, pour capter ceux des fonctionnaires, des officiers et des voyageurs anglais qu'il avait occasion d'entretenir. On sait quel était au besoin son talent de séduction. L'auréole dont l'entouraient les souvenirs de son ancienne puissance et sa gloire incomparable lui donnait d'ailleurs une grande action sur les imaginations et sur les amours-propres. Sir Hudson Lowe, dont l'esprit défiant était naturellement tenu en éveil par la crainte de ne pas être soutenu dans l'accomplissement de ses pénibles devoirs et de se trouver seul exposé aux sévérités de l'opinion, crut bientôt apercevoir dans quelques officiers de la garnison une certaine tendance à se rapprocher plus qu'il ne lui convenait des habitans de Longwood. Il lui était facile de parer à cet inconvénient, mais l'attitude prise par le commandant de la station, sir Pulteney Malcolme, lui causa plus d'embarras et de souci, parce que l'amiral n'était pas soumis à son autorité, et qu'il n'aurait pu, sans un éclat compromettant, lui interdire des relations dont il était pourtant très contrarié. Il paraît que la contenance et les manières de cet officier général, bien différentes de celles du gouverneur, avaient un caractère de cordiale franchise qui rendait son commerce très agréable. Ce n'était pas sur lui d'ailleurs que pouvait retomber l'odieux des mesures qui causaient tant d'irritation à Napoléon. Aussi trouva-t-il à Longwood un accueil très caressant, où il entrait sans doute un peu de calcul. Il n'y fut pas insensible. Ses visites se multiplièrent, et toujours il était reçu avec empressement et familiarité. Il était difficile que sir Hudson Lowe, à qui les portes de Longwood étaient fermées, n'éprouvât pas quelque jalousie de la faveur si marquée qu'on témoignait à l'amiral. Il n'accusait pas précisément la loyauté de sir Pulteney Malcolme, qui, lorsque le gouverneur était trop vivement attaqué en sa présence, ne manquait jamais de prendre sa défense; mais sir Hudson Lowe trouvait qu'il ne le faisait pas d'une manière assez absolue ni assez chaleureusement, il le soupçonnait de ne pas lui dire tout ce qui se passait dans ces entretiens si fréquens, et il trouvait peu convenable qu'un haut fonctionnaire anglais parût si assidûment dans un lieu où le gouvernement britannique et son représentant étaient sans cesse injuriés et outragés. Il craignait que cette assiduité et les ménagemens de langage qu'elle supposait n'eussent pour effet d'encourager l'opiniâtreté et les emportemens de Napoléon, en lui faisant espérer un appui et un interprète auprès du cabinet de Londres. Aussi, lorsque Napoléon, qui, par momens, semblait se fatiguer de ses luttes perpétuelles contre le gouverneur et chercher des moyens

de réconciliation, lui fit proposer d'accepter entre eux la médiation de l'amiral, sir Hudson Lowe, dont le premier mouvement avait été d'accéder à cette proposition, suscita plus tard ou du moins se donna peu de peine pour aplanir des obstacles qui ne permirent pas d'y donner suite. Comme il l'expliqua à lord Bathurst, son motif véritable était la crainte que sir Pulteney ne l'engageât à trop de concessions. Il éprouva un véritable soulagement, lorsque, la durée du commandement de l'amiral étant expirée, il fut remplacé par un autre officier qui eut très peu de relations avec Longwood.

Il y avait certainement de l'exagération dans les ombrages que le brave commandant de la station inspirait à sir Hudson Lowe, mais je n'en dirai pas autant de ceux qu'il conçut d'un autre fonctionnaire anglais, destiné, malgré sa position subalterne, à jouer un rôle considérable dans la triste histoire dont j'esquisse ici le résumé. Le chirurgien O'Meara, se trouvant par hasard à bord du bâtiment qui transporta l'empereur à Sainte-Hélène, s'était offert à rester auprès de lui pour soigner sa santé et avait été accepté. Il n'était pourtant pas entré au service personnel de Napoléon, et il continuait à être considéré comme un chirurgien de la marine militaire, à la solde du gouvernement britannique. Résidant à Longwood même, où il avait à donner les secours de son art non-seulement à Napoléon, mais aux personnes qui l'avaient accompagné, il sut de bonne heure y inspirer confiance et s'y mettre sur le pied d'une grande intimité. Il est évident qu'il pensa dès ce premier moment à faire pour lui-même de cette position un moyen de fortune; mais dans les commencemens il semblerait que ses vues et ses projets n'étaient pas ce qu'ils devinrent ensuite. Tandis que, par son activité officieuse et intelligente, il parvenait à se rendre l'intermédiaire quelquefois assez utile de communications délicates entre l'empereur et sir Hudson Lowe, il entretenait avec un des employés supérieurs de l'amirauté une correspondance confidentielle dans laquelle il l'informait, avec le plus minutieux détail, de tout ce qui survenait à Longwood. Comme il savait que cette correspondance était mise sous les yeux des ministres et même du prince-régent, il s'attachait à la rendre piquante en flattant les haines, en amusant la curiosité de ses nobles lecteurs par des récits qui peignaient sous un aspect peu favorable le caractère de ses malheureux patiens, sans en excepter le grand homme, dont il devait plus tard se faire l'ardent apologiste. Nous n'avons pas le texte de ces lettres, mais on doit penser qu'elles ne différaient pas, pour le fond, de certains rapports qu'il adressait à la même époque au lieutenant-colonel sir Thomas Reade, un des principaux officiers de l'état-major du gouverneur. Il ne rougissait pas d'y révéler, d'un ton goguenard, les défaillances de prisonniers aigris par le malheur, affaiblis par la souffrance physique. Ses sarcasmes, parfois aussi

peu décens par l'expression que révoltans par le sentiment qui les inspirait, n'épargnaient pas même des femmes qui, en se confiant à ses soins, ne devaient certes pas s'attendre à une trahison aussi odieuse.

Il faut dire que la correspondance du docteur O'Meara avec l'amirauté fut longtemps ignorée de sir Hudson Lowe, et que, lorsqu'il en apprit l'existence, il en témoigna un très vif déplaisir, parce qu'elle lui parut constituer un véritable désordre et empiéter même sur son autorité de gouverneur appelé à connaître et à diriger tout ce qui se passait dans l'île, par cela même qu'il y était responsable de tout. Le ministère anglais eût dû comprendre d'ailleurs qu'il y avait peu à compter sur la fidélité de celui qui pouvait oublier à ce point les devoirs de la délicatesse, ou, pour mieux dire, de la probité. Bientôt, soit qu'O'Meara crût plus utile à ses intérêts d'entrer dans de nouvelles voies, soit qu'il n'eût pu se soustraire à l'ascendant moral de Napoléon, il prit un autre ton, une autre attitude. Le caractère de sa correspondance avec l'amirauté se modifia. Elle devint hostile à sir Hudson Lowe, qu'il accusait d'aggraver le sort de ses captifs en multipliant des restrictions et des mesures de rigueur dont, suivant lui, tout le monde à Sainte-Hélène en dehors de l'état-major s'accordait à reconnaître la parfaite inutilité. Sir Hudson, à qui naturellement il ne tenait pas un pareil langage, ne tarda pourtant pas à s'apercevoir de ce changement de dispositions. Il lui fit, sur la manière dont il remplissait à Longwood les devoirs de sa profession, sur la position qu'il avait acceptée à l'égard de Napoléon, sur les informations qu'il se permettait de lui donner sans y être autorisé, des observations sévères que le docteur reçut très mal et même assez peu respectueusement. Il en résulta de très vives explications et une sorte de rupture. Un peu plus tard, O'Meara s'étant prêté à transmettre, sans en avoir donné avis au gouverneur, des présens destinés par l'empereur à deux ecclésiastiques anglais qui avaient rendu les derniers devoirs religieux à un de ses domestiques, sir Hudson Lowe, irrité outre mesure de cette intervention irrégulière, qui violait les règlemens établis, décida que l'auteur d'une telle infraction serait désormais soumis aux mêmes restrictions que les autres habitans de Longwood, et que, comme eux, il ne pourrait en sortir sans l'accomplissement de formalités assez gênantes. O'Meara déclara qu'à aucun prix il ne subirait la condition de prisonnier qu'on lui faisait ainsi, et il offrit sa démission des fonctions de médecin de l'empereur. Sir Hudson Lowe l'accepta d'abord; mais Napoléon, dont la santé était dès lors assez sérieusement ébranlée, s'étant refusé d'une manière absolue à voir aucun autre médecin et ayant même affecté de craindre qu'en le séparant de l'homme de sa confiance, on n'eût pensé à se ménager les moyens d'attenter à sa vie, le gouverneur recula devant

la grave responsabilité qu'il eût pu encourir en persistant dans ses rigueurs. Tout en continuant à témoigner au docteur son mécontentement par des procédés qui n'étaient pas toujours très judicieux, il consentit à suspendre, jusqu'à ce qu'on eût pu recevoir des ordres de Londres, l'interdiction dont il l'avait frappé, et à le laisser retourner à Longwood. Cette situation forcée se prolongea encore pendant quelques mois. Sur ces entrefaites, le ministère anglais avait acquis la preuve que le docteur s'était rendu le docile instrument des intrigues des prisonniers. Toute hésitation cessa dès ce moment, et sir Hudson Lowe reçut l'ordre de le faire partir sans retard pour l'Angleterre. Arrivé à Londres et animé contre le gouverneur d'un désir de vengeance auquel il devait donner plus tard une ample satisfaction, il remit à l'amirauté un mémoire où il donnait à entendre que ce général avait voulu l'engager à empoisonner l'empereur. L'amirauté, indignée de cette audacieuse calomnie, le raya des contrôles de la marine.

Napoléon s'opiniâtra longtemps à ne recevoir les secours d'aucun autre médecin. Au bout de quelques mois cependant, se trouvant sérieusement indisposé, il fit appeler, non pas celui que le gouverneur avait voulu mettre à sa disposition, mais un docteur Stockoë, chirurgien de la marine comme O'Meara. Stockoë ne tarda pas à exciter aussi les soupçons de l'autorité, devenue plus défiante. On lui reprocha d'avoir eu avec Napoléon et les autres prisonniers des communications étrangères aux devoirs qu'il remplissait auprès d'eux. Blessé de quelques paroles un peu vives que lui fit entendre à ce sujet l'amiral Plampin, successeur de sir Pulteney Malcolme, il ne voulut pas rester dans un poste aussi glissant et obtint de retourner en Angleterre. Ce qui est singulier, c'est que le gouvernement britannique crut devoir le renvoyer à Sainte-Hélène, non pas, comme on le crut d'abord à Longwood, en témoignage de désapprobation du blâme dont il avait été l'objet, mais tout au contraire pour le faire juger par un conseil de guerre sur le fait de désobéissance à ses instructions. Le conseil de guerre prononça contre lui la peine de la destitution. Les faits qui motivèrent sa condamnation ne sont pas bien connus. Autant qu'on peut en juger, il y avait eu de sa part plutôt un entraînement irréfléchi, une complaisance imprudente envers le grand homme avec qui il s'était trouvé en relations, qu'une connivence positive et préméditée. Après son éloignement, Napoléon, de plus en plus exaspéré, comme on peut bien le penser, repoussa plus que jamais l'assistance des médecins désignés par le gouverneur. L'arrivée du docteur Antonmarchi, choisi par son oncle le cardinal Fesch, sur l'invitation du cabinet de Londres, mit fin à cette difficulté.

J'entre dans bien des détails, dans des détails qui peuvent sembler

fastidieux, et cependant je sens qu'il faudrait les multiplier beaucoup pour donner une idée même incomplète des querelles incessantes qui mettaient aux prises sir Hudson Lowe et son terrible prisonnier. La présence de trois agens étrangers fut encore pour le gouverneur une occasion de tracasseries et d'embarras pénibles. En vertu d'un arrangement conclu à Paris en 1815, la France, l'Autriche et la Russie avaient nommé des commissaires qui devaient résider à Sainte-Hélène et, sans être responsables de la garde de Napoléon, s'assurer de sa présence dans le lieu de sa relégation : tels étaient les termes de leur commission. En leur assignant des fonctions aussi peu déterminées et qui ne leur conféraient aucun pouvoir positif, on ne s'était évidemment pas rendu compte de la situation fausse où on les plaçait et des conséquences qu'elle entraînerait presque infailliblement. Sir Hudson Lowe les comprit du premier coup d'œil, et ce fut avec un véritable déplaisir qu'il vit arriver les commissaires. Napoléon ayant absolument refusé de les recevoir en leur qualité officielle, le gouverneur, s'appuyant sur des ordres venus de Londres, s'opposa constamment à ce qu'ils fussent admis auprès de lui en qualité de simples particuliers. Ils en furent très contrariés et ne se soumirent pas sans difficulté à cette prohibition. N'ayant plus dès lors rien à faire à Sainte-Hélène, ils durent se borner à envoyer à leurs cours une espèce de gazette des nouvelles plus ou moins exactes qu'il leur était possible de recueillir sur l'intérieur de Longwood. Comme ils ne pouvaient voir Napoléon, ils cherchèrent à se créer des relations avec ses compagnons de captivité, et ceux-ci, de leur côté, s'y prêtèrent d'autant plus volontiers, que c'était pour eux un moyen d'avoir avec le dehors quelque communication non absolument soumise au contrôle du gouverneur. Ces relations prirent peu à peu un certain caractère d'intimité. De part et d'autre, on croyait avoir à se plaindre de sir Hudson Lowe, et l'on peut supposer que les commissaires écoutaient avec complaisance les plaintes des Français exilés, ne fût-ce que pour provoquer des confidences plus explicites et se procurer ainsi des matériaux propres à rendre leurs dépêches plus piquantes. Sir Hudson Lowe s'effaroucha de cette espèce de connivence dont probablement il s'exagérait la portée. Sur les plaintes qu'il en fit, le cabinet de Vienne prit un prétexte pour rappeler son commissaire, le baron de Stürmer. Le comte de Balmain, commissaire de la Russie, sollicita lui-même son rappel. Le commissaire français, le marquis de Montchenu, resta seul à Sainte-Hélène jusqu'à la mort de Napoléon. C'était un ancien émigré, assez bon homme, mais d'un esprit très borné et dont la vanité se faisait de grandes illusions sur l'importance de la mission dont il était chargé. Après avoir subi pendant

quatre années l'interdiction de pénétrer à Longwood, il prit enfin le parti d'écrire à sir Hudson Lowe que ses instructions ne lui permettaient pas de s'y soumettre plus longtemps, qu'il irait s'assurer par lui-même au premier beau jour de la présence de Bonaparte, que, n'entendant pas l'anglais, il ne se laisserait pas arrêter par les observations qu'un factionnaire pourrait lui adresser, et qu'il passerait outre au risque de recevoir un coup de feu dont le bruit retentirait dans toute l'Europe. Sir Hudson Lowe s'inquiéta peu de cette menace, et le marquis n'y donna aucune suite.

Le gouverneur était d'autant moins disposé à se départir des précautions qu'il jugeait nécessaires, que la correspondance de lord Bathurst l'entretenait sans cesse de projets formés au dehors pour délivrer Napoléon, et qu'à plusieurs reprises, malgré les peines terribles votées par les deux chambres contre les auteurs de machinations semblables, il put découvrir à Sainte-Hélène les traces d'intelligences secrètes et plus que suspectes. Le sentiment du devoir et de la responsabilité lui commandait nécessairement quelque sévérité envers ceux qui essayaient de mettre sa vigilance en défaut. On a vu sa conduite à l'égard d'O'Meara. L'année d'auparavant, ayant acquis la preuve positive d'une tentative faite par un des principaux serviteurs de Napoléon, M. de Las-Cases, pour correspondre avec l'Angleterre par une voie secrète, sir Hudson Lowe l'avait fait enlever brusquement de Longwood sans lui permettre de prendre congé de son maître, en annonçant qu'il le renverrait en Europe par la plus prochaine occasion. Il parut bientôt, il est vrai, vouloir revenir sur ce premier emportement : non-seulement M. de Las-Cases, dans la nouvelle résidence où il avait été transféré en attendant son départ, fut traité avec les soins les plus recherchés, mais sir Hudson Lowe lui proposa de le laisser retourner auprès de Napoléon jusqu'à ce qu'on eût reçu de Londres des ordres positifs. M. de Las-Cases n'accepta pas cette faveur : il répondit, dans le langage déclamatoire qui lui était familier, qu'il ne lui était plus possible de se présenter devant l'empereur après avoir été flétri par l'arbitraire. En réalité, il lui tardait de quitter un pays où il se plaisait peu sans doute et où la santé de son jeune fils avait beaucoup souffert.

Autant sir Hudson Lowe se montrait inflexible lorsque le dépôt dont on l'avait chargé lui paraissait pouvoir être compromis par trop de complaisance, autant, je ne saurais trop le répéter, il faisait preuve, en toute autre occasion, de patience et de longanimité. J'ai déjà dit la persistance de ses tentatives pour concilier avec l'accomplissement de ce qu'il regardait comme son devoir l'amélioration du sort de son prisonnier. Bien que toutes ses propositions fussent repoussées à Longwood avec une injurieuse amertume, il ne se décou-

rageait pas. Les provocations, les injures, les accusations les plus mal fondées le trouvaient impassible. Je n'entends pas seulement parler du calme qu'il opposa constamment aux violences de Napoléon : à l'égard d'un tel homme réduit à une telle infortune, la moindre représaille eût été aussi inconvenante que cruelle. Lord Bathurst lui-même recommandait au gouverneur de tout souffrir de la part du général Bonaparte. « La hauteur d'où il a été précipité, ajoutait ce ministre dans un langage où la modération même gardait l'accent de la haine, les circonstances qui ont accompagné sa chute auraient suffi pour bouleverser un esprit beaucoup moins irritable que le sien, et l'on doit supposer d'ailleurs que les réflexions auxquelles il peut se livrer, soit sur les moyens par lesquels il était arrivé à ce haut degré de puissance, soit sur la manière dont il l'a exercé, ne sont pas de nature à le consoler beaucoup. » Mais lord Bathurst ne pensait pas qu'il convînt d'user de la même tolérance envers les serviteurs de Napoléon qui s'étaient associés librement à sa fortune, et dont par conséquent la captivité était toute volontaire. Sir Hudson Lowe n'entra pas dans la voie de rigueur qu'on lui indiquait ainsi. Insulté par écrit et même de vive voix par le général Bertrand, il se borna à rompre toutes relations avec lui et à refuser pendant quelque temps de l'accepter comme intermédiaire de ses rapports avec l'empereur. Il avait pensé un moment à le renvoyer de Sainte-Hélène comme M. de Las-Cases, et lord Bathurst lui avait donné pleins pouvoirs à cet effet. Il s'en abstint pourtant, et les motifs qu'il donna de ce changement de résolution lui font honneur : il craignait de rendre trop pénible la situation de Napoléon en le réduisant à un isolement presque complet; il lui répugnait aussi de placer Mme Bertrand, dont le caractère lui inspirait une haute estime, et qui était alors en état de grossesse, dans l'alternative de se séparer de son mari ou d'entreprendre avec lui une longue et pénible traversée.

De telles préoccupations étonneront ceux qui se sont habitués à considérer le célèbre gouverneur de Sainte-Hélène comme un geôlier inaccessible à toute humanité. C'est qu'en effet les sentimens généreux ne lui étaient rien moins qu'étrangers. Dans plus d'un passage de sa correspondance, il les exprime même avec une délicatesse qui semble peu en rapport avec la raideur habituelle de son esprit. J'en citerai ici quelques exemples qu'il me serait facile de rendre nombreux.

Le général Bertrand venait d'être condamné à mort par un conseil de guerre français, et sa condamnation était annoncée dans un des journaux apportés à Sainte-Hélène par un bâtiment qui arrivait d'Angleterre. Sir Hudson Lowe, séparant ce journal de ceux que, suivant l'usage, il transmettait à Longwood, l'envoya au général

sous une enveloppe particulière avec un billet ainsi conçu : « Je considère comme un devoir de vous envoyer cette gazette à part de toutes les autres, de peur qu'elle ne tombe de prime-abord sous les yeux de la comtesse Bertrand. Un esprit à l'épreuve des événemens peut lire avec calme la nouvelle qu'elle contient, et comme il faut bien qu'elle finisse par arriver à votre connaissance, j'ai pensé qu'il valait mieux vous la faire parvenir sans retard pour diminuer autant que possible le sentiment pénible que votre famille aurait éprouvé en apprenant sans préparation l'arrêt rendu en France. C'est avec un sentiment bien douloureux que je me rends l'organe de cette communication. »

Pour apprécier comme il convient le ton de ce billet, il ne faut pas oublier la nature des rapports qui existaient entre sir Hudson Lowe et le général Bertrand.

A peu près à la même époque, écrivant à ce même général pour lui annoncer que l'amiral Plampin désirait être présenté à Longwood par son prédécesseur sir Pulteney Malcolme, qui voulait lui-même, avant de s'embarquer pour l'Angleterre, faire ses adieux à Napoléon, le gouverneur en prenait occasion de faire entendre avec beaucoup de dignité et de convenance qu'en ce qui le concernait personnellement, il serait heureux de rentrer en relations directes avec son illustre captif pour peu qu'on lui en laissât entrevoir le désir. « Si je ne propose pas, disait-il, d'accompagner l'amiral dans cette visite comme j'ai, dans le temps, accompagné son prédécesseur, je vous prie, monsieur le comte, de ne pas laisser ignorer que ce n'est en aucune façon faute d'une courtoisie que je considère comme un de mes devoirs, mais par suite de l'idée que la présentation de l'amiral Plampin dans la forme que je viens de suggérer... serait à tout autre égard plus agréable. Si cependant je me trompais, je vous prie de me le faire savoir pour que je puisse agir en conséquence. » A une avance aussi marquée, le général Bertrand répondit sèchement que l'empereur recevrait les deux amiraux.

Un des prisonniers de Longwood, le général Gourgaud, brouillé avec ses compagnons et avec l'empereur lui-même, dont il croyait avoir beaucoup à se plaindre, se préparait à quitter Sainte-Hélène : il eut avec le gouverneur un entretien dans lequel, emporté par son ressentiment, il se laissa aller à des confidences peu convenables dans sa position. Bien d'autres, à la place de sir Hudson Lowe, auraient cru rester dans les limites de la plus scrupuleuse loyauté en profitant de cet entraînement non provoqué pour obtenir d'utiles informations sur les pensées secrètes et les projets des prisonniers. Il n'en jugea pas ainsi. Voici en quels termes il rendit compte à lord Bathurst de cette conversation : « Le général Gourgaud

me parlait avec une excessive rapidité et un vif sentiment d'irritation contre ceux dont il allait se séparer; mais comme il aurait pu penser plus tard que j'avais tiré un avantage illégitime de l'état où il se trouvait pour l'exciter à des révélations que, dans d'autres momens, il eût été moins disposé à faire, je ne l'ai pas encouragé à continuer sur ce ton, et plus tard il a exprimé à l'officier que j'avais chargé de l'accompagner sa reconnaissance de la délicatesse que j'avais mise dans mon entretien avec lui. »

Les détails sur lesquels je m'appesantis ainsi sont peu importans en eux-mêmes sans doute; ils prouvent seulement que sir Hudson Lowe avait le sentiment des convenances et des égards dus au malheur, mais c'est précisément ce qu'on a voulu lui contester et ce qu'il m'a paru juste d'établir.

IV.

Le temps s'écoulait, les passions politiques se calmaient peu à peu, ou plutôt, comme il arrive d'ordinaire, elles prenaient une autre direction par suite des événemens nouveaux qui commençaient à agiter l'Europe. Le nom de Napoléon n'avait pas cessé d'être l'épouvantail des rois, la crainte de le voir s'échapper à bord d'un des bâtimens de commerce auxquels on ne pouvait absolument interdire l'accès de l'île de Sainte-Hélène préoccupait toujours les gouvernemens; mais l'empereur captif n'était plus au même degré qu'en 1815 l'objet de la haine et du ressentiment des peuples, et les ministres anglais eux-mêmes commencèrent bientôt à comprendre que l'opinion n'approuverait pas les traitemens trop sévères qu'on lui ferait subir. Cette conviction, sans modifier beaucoup leurs sentimens personnels, eut pour effet de les amener à des ménagemens qui avaient toujours été dans la pensée de sir Hudson Lowe. Non contens de renoncer, comme je l'ai dit, aux mesquines économies qu'ils lui avaient ordonnées, ils en vinrent à lui laisser à peu près carte blanche pour les dépenses qu'il jugerait utiles. Ils l'engagèrent même à se désister, autant que la prudence le permettrait, des restrictions de diverse nature qui irritaient tant Napoléon, auxquelles il se dérobait par une réclusion presque absolue, et qui, en l'empêchant ainsi de se livrer à des exercices, à des distractions indispensables à sa santé, pouvaient abréger son existence. Naguère on trouvait excessif le nombre des serviteurs dont l'empereur déchu était entouré; maintenant on craignait au contraire que ceux qui lui tenaient encore compagnie ne voulussent s'éloigner, et qu'il ne restât dans un isolement trop pénible; on recommandait au gouverneur de supporter beaucoup de mauvais procédés de leur

part avant de se décider à les expulser comme il avait expulsé M. de Las-Cases, d'éviter toutes les occasions de querelles, de ne pas s'engager avec les prisonniers dans des correspondances prolongées, de se prêter avec empressement à toute tentative de rapprochement, de faire droit autant que possible à tous les griefs, ne fussent-ils qu'apparens, enfin de pourvoir avec un soin extrême au bien-être des habitans de Longwood, afin de déjouer la tactique qui consisterait, de leur part, à appeler l'intérêt sur eux-mêmes et l'indignation sur leurs gardiens en se laissant manquer du nécessaire. On avait pu remarquer en effet, en plusieurs occasions, qu'ils mettaient une affectation évidente à dissimuler pendant quelque temps l'insuffisance ou la mauvaise qualité de certains approvisionnemens qui leur étaient fournis, se réservant de les signaler plus tard avec une bruyante exagération comme un témoignage de l'abandon où on les laissait.

Telles sont en résumé les instructions données à sir Hudson Lowe par lord Bathurst et son sous-secrétaire d'état, M. Goulburn, dans vingt dépêches écrites en 1817, 1818 et 1819. Ces dépêches ne peuvent d'ailleurs laisser aucun doute sur les mobiles réels de cette politique plus modérée. On y chercherait en vain la trace d'une impulsion généreuse ou élevée. Pour donner la mesure des sentimens qui les ont dictées, j'en extrairai quelques lignes qui me paraissent éminemment caractéristiques. Lord Bathurst, après avoir invité le gouverneur à revenir sur les réductions qu'il s'était vu forcé de faire dans les dépenses de table de Napoléon, ajoutait dans un langage d'une vulgarité vraiment révoltante : « Il serait d'une mauvaise politique de le priver des plaisirs de la table, et il doit vivre comme vivrait un officier-général aimant le bien-être... Je ne pense pas qu'il existe en ce pays aucune disposition, excepté parmi ceux qui désirent le voir s'échapper, à se plaindre de ce qu'on le tient serré de près, pourvu qu'on lui fasse faire bonne chère, qu'il soit bien logé et qu'on le traite avec les égards dus à son malheur. »

Sir Hudson Lowe redoubla d'efforts pour atteindre le but qu'il s'était toujours proposé, celui d'alléger à Napoléon le poids nécessairement si lourd de sa captivité et de calmer son exaspération. Le succès complet d'une telle entreprise n'était pas possible; il semble pourtant qu'elle ne fut pas tout à fait sans résultat. Les explications pénibles, les scènes violentes devinrent plus rares. A plusieurs reprises, M. de Montholon, qui composait alors, avec le général Bertrand, toute la cour impériale, remercia le gouverneur de ses attentions, et lui donna même l'assurance que l'empereur n'y était pas insensible. Sir Hudson Lowe crut devoir attribuer, au moins en partie, ces dispositions plus calmes de l'esprit de Napoléon à l'éloignement de M. de Las-Cases et du docteur O'Meara, qui, suivant lui,

avaient toujours travaillé à l'irriter et à l'aigrir. Cette conjecture peut ne pas être dénuée de fondement, mais d'autres causes suffiraient à expliquer le changement dont il s'agit. La santé et les forces de l'empereur déclinaient, ce qui, sans qu'il s'en rendît peut-être bien compte, devait rendre moins ardent en lui le désir de recouvrer une liberté d'action dont il n'était plus en état de faire beaucoup d'usage. Les années écoulées, la direction que prenaient les affaires de l'Europe, ne pouvaient manquer d'ailleurs d'affaiblir les illusions qu'il s'était faites d'abord sur la possibilité d'un prompt retour de fortune en faveur du système et des idées dont il avait été le représentant; ce n'était pas un esprit tel que le sien qui pouvait se persuader que le libéralisme ardent auquel l'Europe commençait à se livrer préparât les voies à une résurrection prochaine du bonapartisme.

Quoi qu'il en soit, tout l'ensemble de sa conduite parut alors indiquer, non pas sans doute qu'il renonçait d'une manière absolue à l'espoir de quitter Sainte-Hélène (quelques mois avant sa mort il faisait encore écrire à lord Liverpool pour demander d'être ramené en Europe), mais qu'il se résignait à la nécessité, et que, si sa prison ne pouvait pas être changée, il ne lui serait pas indifférent qu'elle reçût des améliorations. On travaillait depuis longtemps à lui construire une maison plus commode que celle qu'il occupait. Jusqu'à cette époque, en dépit des instances réitérées de sir Hudson Lowe, il s'était opiniâtrément refusé à intervenir dans les arrangemens intérieurs de cette maison et à donner la moindre indication sur ses convenances personnelles, comme s'il eût craint de sanctionner par cette intervention le fait de sa captivité. Bien que ces refus systématiques eussent eu pour résultat de retarder les travaux, ils touchaient pourtant à leur terme. On vit tout à coup Napoléon s'enquérir avec intérêt de ces arrangemens, dont il avait jusque-là dédaigné de prendre connaissance, et y demander même des modifications auxquelles on se prêta avec empressement. Il y avait déjà quelque temps qu'un grand changement s'était fait dans ses habitudes. Après s'être tenu pendant plusieurs années presque constamment renfermé dans son appartement, il sortit de cette clôture pour se promener tous les jours dans son jardin. La passion de l'horticulture s'empara de lui, et il y porta la fougue habituelle de sa volonté. Il se mit à bouleverser l'étroit terrain dont il pouvait disposer avec la même impétuosité qu'il avait jadis bouleversé l'Europe, à planter, à déraciner, à arroser de ses propres mains. Tous ses serviteurs durent s'associer à ses travaux, sans en excepter un abbé que le cardinal Fesch lui avait envoyé en qualité de chapelain.

Le caractère de Napoléon se retrouvait jusque dans les distrac-

tions si nouvelles auxquelles il s'abandonnait. Incapable de supporter patiemment la contradiction la plus légère, il tuait à coups de fusil les animaux dont l'apparition inattendue venait le troubler au milieu de ses travaux. On le vit abattre ainsi non-seulement des oiseaux domestiques, mais des chevreuils, des bœufs même, sans trop s'inquiéter du sentiment pénible que pouvaient en éprouver les propriétaires de ces animaux, qui appartenaient pour la plupart à quelqu'une des personnes de sa suite. Il prit goût peu à peu à cette espèce de chasse, et en rechercha les occasions. Comme il y mettait assez peu de précautions, les Anglais conçurent la crainte qu'il n'en résultât quelque grave accident. Sir Hudson Lowe en rendit compte à Londres; on consulta les avocats de la couronne pour savoir ce qu'il y aurait à faire judiciairement dans le cas où une créature humaine viendrait à tomber sous les coups mal dirigés de Napoléon : on ne dit pas quelle fut leur réponse.

Le ministère anglais avait appris avec une vive satisfaction le nouveau genre de vie adopté par son prisonnier, et dont on pouvait conclure qu'il se résignait à sa destinée. Lord Bathurst écrivit au gouverneur une lettre dont je crois devoir citer les termes, parce que c'est peut-être la première pièce émanant de ce ministre qui exprime une courtoisie tant soit peu bienveillante envers Napoléon : « Comme il résulte de vos dernières dépêches, y est-il dit, que le général Bonaparte trouve depuis quelque temps beaucoup d'amusement à perfectionner le jardin de Longwood et à y cultiver des plantes et des arbrisseaux, il sera bon que vous saisissiez la première occasion de lui témoigner le plaisir qu'aurait le gouvernement de sa majesté britannique à faire tout ce qui est en son pouvoir pour lui venir en aide. Faites-le donc savoir en temps opportun au général Bonaparte, et donnez-lui l'assurance que, s'il existe au Cap ou dans quelque autre établissement anglais ou en Angleterre même des plantes qu'il désire ajouter à celles qu'il possède, aucun effort ne me coûtera pour me les procurer et les envoyer à Sainte-Hélène par la voie la plus prompte. »

Cette offre n'eut pas de suite : le goût du jardinage avait déjà quitté Napoléon; mais il ne revint pourtant pas à ses habitudes de réclusion. Il reprit ses courses à cheval depuis si longtemps interrompues, et lorsque sa santé toujours déclinante les lui eut rendues difficiles ou même impossibles, il les remplaça par des promenades en calèche. Dans une de ces promenades, il fit même ce qui ne lui était pas arrivé jusqu'alors : il s'arrêta dans une maison de campagne appartenant à un sujet anglais, s'y fit servir à déjeuner, et s'entretint familièrement avec les maîtres de la maison.

Ce qui prouve mieux encore que tout ce que je viens de raconter

l'apaisement qui s'était fait dans son esprit et la disposition où il était de s'arranger pour tirer le meilleur parti possible de sa situation, c'est le soin avec lequel il s'occupait alors des moyens de recomposer son entourage. Le général Bertrand et M. de Montholon, les seuls des premiers compagnons de son exil qui lui restassent encore, désiraient retourner en Europe et n'attendaient pour quitter Sainte-Hélène que le moment où ils seraient remplacés auprès de lui par d'autres serviteurs assez dévoués pour consentir à partager sa prison. Le général Drouot figurait au premier rang parmi ceux que Napoléon eût vus arriver avec plaisir. A son défaut, il eût désiré un autre officier-général ayant servi sous ses ordres directs, connaissant ses habitudes et son caractère, et en même temps un homme appartenant à la carrière civile, un ancien conseiller d'état, un ancien chambellan, un ecclésiastique même, ou bien un ami de sa jeunesse, dont l'intimité avec lui remontât à l'époque où il n'était encore qu'officier d'artillerie, pourvu qu'il eût de la gravité et un esprit cultivé. Il désignait également le duc de Vicence, le duc de Rovigo, M. de Ségur, M. de Montesquiou, M. Daru, M. de Turenne, le savant Denon, le poète Arnault. Il demandait, pour succéder à l'abbé Bonavita, que lui avait envoyé le cardinal Fesch, un prêtre plus intelligent, instruit, bien élevé, capable de discuter avec lui les questions les plus ardues et les plus profondes de la théologie. « Bien que je m'affaiblisse de jour en jour, disait-il, et que je sois très mal, je n'en suis pas encore au point de demander les secours de la religion; mais si j'en arrivais là, est-ce à un homme tel que l'abbé Bonavita que je pourrais m'adresser pour m'éclairer et obtenir une assistance spirituelle? Qui sait? Voltaire lui-même a demandé les consolations de la religion avant de mourir, et peut-être trouverais-je aussi de grandes consolations dans la société d'un ecclésiastique capable de me donner du goût pour des entretiens religieux qui pourraient me rendre dévot. » A la place du docteur Antonmarchi, qu'il ne pouvait plus souffrir, et qui pensait à retourner en Europe, il voulait un médecin vraiment savant, un de ceux qui, l'ayant soigné autrefois, comprenaient son tempérament, ou, si cela n'était pas possible, quelque médecin en chef d'armée indiqué par Desgenettes, par Percy, par Larrey surtout. Il insistait d'ailleurs beaucoup pour que sa famille ne fût pas chargée de ces arrangemens, comme elle l'avait été une première fois du choix de l'aumônier et du chirurgien dont il se montrait si peu satisfait. Sans doute, disait-il, il avait été naturel qu'on s'adressât d'abord à elle, mais l'impossibilité où elle était de communiquer avec la France la mettait hors d'état de s'acquitter convenablement d'une telle commission. Il fallait que les gouvernemens anglais et français s'en chargeassent eux-mêmes, le gouvernement

français particulièrement, alors composé en grande partie, comme Napoléon le faisait remarquer, d'hommes qui avaient été à son service et qui savaient parfaitement ce qui pouvait lui convenir, de M. Pasquier, par exemple, avec qui il avait jadis l'habitude de converser chaque jour pendant des heures entières et de discuter le caractère des gens, de M. Monnier, qui était aussi dans sa grande familiarité, de MM. de Ségur, Siméon, Daru, de M. de Latour-Maubourg, son ancien aide de camp, son compagnon d'armes en Égypte, de M. Decazes lui-même, qui l'avait connu intimement, et qui savait des secrets dont il n'avait parlé à aucune autre personne.

Les détails que je viens de rapporter sont le résumé d'une longue conversation que sir Hudson Lowe eut le 27 janvier 1821 avec M. de Montholon, comme aussi d'une note (1) que ce dernier lui remit trois jours après par ordre de l'empereur, qui d'ailleurs y renouvelait à tout hasard la demande d'être ramené en Europe sous un climat plus favorable au rétablissement de sa santé. Avant qu'on eût eu le temps de recevoir à Sainte-Hélène la réponse du cabinet de Londres, Napoléon avait cessé de vivre.

Jusqu'au dernier moment de son existence, alors même que la décroissance de ses forces ne lui permettait plus d'illusions sur son avenir personnel, il ne cessa de s'intéresser vivement à ce qui se passait en France et en Europe. L'insuffisance des documens et des informations qu'on laissait arriver jusqu'à lui fut à plusieurs reprises, dans les premiers temps, un de ses griefs les plus sensibles. Lord Bathurst et sir Hudson Lowe auraient voulu lui cacher les publications faites en Angleterre dans un esprit d'opposition trop violent; ils craignaient que ces écrits n'exaltassent ses espérances et ne lui fissent concevoir de dangereux projets. Ce qui est étrange, O'Meara fut sévèrement réprimandé pour lui avoir donné connaissance de l'ordonnance du 5 septembre 1816 sans y avoir été autorisé. On parut renoncer plus tard à ces puériles précautions.

La correspondance de sir Hudson Lowe contient naturellement, sur la manière dont Napoléon jugeait les événemens contemporains, des informations moins nombreuses que celles qu'on peut trouver dans les mémoires des compagnons de sa captivité. Pour être moins abondantes, ces informations n'en sont pas moins dignes d'être recueillies, et je n'hésite même pas à dire qu'à beaucoup d'égards elles me paraissent devoir inspirer plus de confiance. Ceci exige quelques explications.

Il fut un temps, — peu éloigné de l'époque actuelle par le nombre

(1) Les *Récits* de M. de Montholon contiennent la note, mais ne donnent pas la conversation, beaucoup plus curieuse.

des années, bien qu'il en semble séparé par d'immenses espaces, — où la passion de la liberté et les opinions libérales plus ou moins bien comprises avaient à ce point conquis la France, qu'en dehors de ces idées il n'y avait plus pour personne aucune chance de popularité. Tous les partis alors, sans en excepter ceux dont elles étaient en quelque sorte la négation, leur demandaient des armes, des moyens de succès, et peut-être s'y croyaient-ils sincèrement convertis, tant est grande la facilité de la plupart des hommes à entrer avec une certaine bonne foi dans l'ordre de sentimens et de principes qui s'accorde le mieux avec leurs intérêts du moment. En ce temps-là, les admirateurs de Napoléon, ceux qui s'efforçaient de réhabiliter sa mémoire un moment compromise après la catastrophe de 1815 et de réagir contre le dénigrement excessif dont il avait été l'objet, imaginèrent un moyen singulier de concilier le culte qu'ils lui rendaient avec les idées alors dominantes et qu'ils ne voulaient pas froisser. Ils prétendirent que s'il n'avait pas donné à la France des institutions libres, c'était uniquement parce que l'état intérieur du pays et les guerres continuelles où il se trouvait engagé avaient rendu momentanément la dictature nécessaire, mais que la liberté avait été constamment le but vers lequel il s'était efforcé de la diriger, le régime auquel il avait voulu la préparer. Plus tard, lorsque les doctrines ultra-démocratiques et socialistes commencèrent à remplacer dans la faveur des masses celles du vrai libéralisme, on adopta un autre point de vue : l'empereur, disait-on, avait en effet une grande aversion pour les fictions constitutionnelles, mais cette aversion tenait à ce qu'il y voyait la violation des droits du peuple et de la souveraineté nationale au profit exclusif d'une oligarchie bourgeoise. Aujourd'hui, telle est la disposition des esprits, que ce serait un mauvais moyen de recommander Napoléon à la sympathie publique que de lui prêter de pareilles pensées. Un ouvrage récemment publié, les *Mémoires du roi Joseph*, suffirait, à défaut de tant d'autres preuves, pour démontrer qu'il en était bien éloigné au temps de sa puissance. La correspondance de sir Hudson Lowe fournira, s'il le faut, à ses apologistes les moyens d'établir tout aussi péremptoirement que l'infortune et la captivité ne l'en avaient pas rapproché. Je me bornerai à en citer quelques passages qui me paraissent tout à fait concluans dans ce sens.

Parlant des projets d'une réforme parlementaire qui se débattaient dès lors en Angleterre, Napoléon disait qu'une telle entreprise était pleine des plus grands dangers, et que de proche en proche elle devait mener à une révolution.

Ce qu'il blâmait dans le gouvernement de Louis XVIII, et en cela il était en parfait accord avec les ultra-royalistes, c'étaient les ten-

dances révolutionnaires qui, suivant lui, exposaient ce gouvernement à d'extrêmes périls. « Ce n'est pas ainsi, disait-il, que s'opèrent les changemens de dynastie; la prudence voulait que le roi se défît de tous les maréchaux... Labédoyère et Ney n'étaient pas les seuls dangereux (1). »

Il signalait comme une grande faute le rappel des proscrits de 1815, des conventionnels surtout. Il n'avait pu se défendre de quelque satisfaction en voyant la royauté employer quelques-uns de ses anciens généraux; « mais, disait-il après la chute de M. Decazes, à présent que le *ministre jacobin* est renvoyé, on fera bien de les renvoyer aussi. Hors de place, ils perdront toute leur influence, qu'ils ne devaient qu'à leurs emplois. »

La loi électorale du 5 février 1817, si chère aux libéraux, si odieuse au côté droit, lui paraissait un véritable attentat contre la monarchie et les droits du souverain; suivant lui, elle devait avoir pour résultat de faire nommer les députés par la *canaille*. La loi sur l'avancement militaire, à laquelle s'est attaché le nom du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et qui, repoussée d'abord par tant de préventions et de défiances, mais justifiée depuis par l'expérience, est devenue la plus inébranlable de nos institutions, cette loi, bien plus encore que la loi électorale, excitait l'indignation de Napoléon. Il lui reprochait d'exclure en fait de l'armée les hommes de naissance, d'éducation et de talent, en sorte qu'on n'aurait plus que des officiers *sans-culottes;* il voyait un crime de lèse-majesté dans cette restriction des droits de la royauté proposée par un de ses ministres, ajoutant que si un des siens lui eût présenté un pareil projet pendant qu'il était sur le trône, il l'aurait fait punir comme un traître.

Il pensait que Louis XVIII ne vivrait pas assez longtemps pour être témoin de la chute de sa famille, mais qu'ayant assez de sagacité pour la prévoir, il se disait : « C'est l'affaire de mes successeurs, je puis résister moi-même, mais ils seront écrasés. » Il croyait qu'après la mort de ce roi, la lutte principale serait entre le duc d'Orléans et le duc de Reichstadt. Il faisait à ce sujet cette réflexion singulière : « C'est un grand malheur pour la France que la vie de mon fils, car il a de grands droits. »

Les conspirations qui commencèrent en 1820 à agiter la France en même temps que des révolutions libérales bouleversaient le midi de l'Europe, ces conspirations où le bonapartisme et le jacobinisme se trouvaient coalisés, lui inspiraient très peu de sympathie. Il disait que si les conspirateurs eussent réussi à renverser les Bourbons, ils

(1) Quelques-unes de ces opinions de Napoléon se retrouvent dans les *Récits* de M. de Montholon, mais avec des modifications ou des additions qui en altèrent beaucoup le sens.

auraient commencé par appeler au trône le duc de Reichstadt, mais que bientôt après ils se seraient débarrassés de lui par un assassinat et auraient proclamé la république avec un régime analogue à celui de 1793.

De tels discours peuvent avoir été, de la part de Napoléon, la manifestation d'impressions premières plutôt que de jugemens réfléchis; les intermédiaires qui nous les ont transmis peuvent n'en avoir gardé qu'un souvenir imparfait. Je ne crains pas de dire cependant qu'ils ont un grand caractère de vraisemblance, qu'ils répondent parfaitement à la pensée habituelle de l'empereur telle qu'elle ressort de ses actes et de son caractère connu, et que si dans leur ensemble ils ne nous le montrent pas sous l'aspect qui plairait le plus aux esprits généreux et élevés, ils lui conservent au moins une physionomie dont la rudesse n'est pas sans grandeur, tandis que plusieurs de ses historiens, en lui prêtant après coup soit un libéralisme philanthropique et sentimental, soit une adoration niaise de la démocratie, étaient presque parvenus à tourner en ridicule cette gigantesque et terrible figure.

Ces mouvemens révolutionnaires pour lesquels Napoléon témoignait tant de dégoût faisaient craindre cependant au gouvernement anglais qu'il n'essayât d'en tirer parti. Le 12 avril 1820, lord Bathurst, tout en approuvant quelques facilités nouvelles que sir Hudson Lowe avait accordées à son prisonnier, lui recommandait de redoubler de vigilance et de se défier même des dispositions plus conciliantes et plus calmes qui sembleraient se manifester à Longwood. « La révolution qui vient d'éclater en Espagne, disait-il, et qui paraît être principalement l'œuvre de l'armée, a naturellement excité en France une grande fermentation, surtout parmi les restes de l'armée de la Loire. Dans de telles circonstances, le général Bonaparte apparaissant sur le territoire français serait certainement très bien accueilli, non-seulement par ceux qui lui sont personnellement attachés, mais par tous ceux que leur esprit révolutionnaire porte à désirer un changement quelconque... On ne peut donc douter qu'il ne soit fortement invité à s'échapper, et peut-être quelque entreprise est-elle déjà combinée à cet effet. » Une autre lettre de lord Bathurst, écrite quelques mois après, le 30 septembre, lorsque les révolutions de Naples et de Portugal avaient déjà suivi celle d'Espagne, et peu de semaines après qu'on eut découvert à Paris un grand complot militaire, exprime encore les mêmes inquiétudes et recommande les mêmes précautions.

Déjà cependant Napoléon, affaibli par une maladie dont la véritable nature était encore inconnue, n'était plus en état de penser aux vastes projets dont on s'effrayait à Londres. Le ministère anglais refusa longtemps de croire à la réalité ou du moins à la gravité de

cette maladie : il y soupçonnait apparemment quelque artifice imaginé pour endormir sa vigilance. Le 16 février 1821, il doutait encore, mais son incrédulité commençait à être ébranlée. Lord Bathurst écrivit ce jour-là à sir Hudson Lowe une lettre inspirée par ce sentiment si naturel au cœur humain qui fait qu'à l'approche de la mort de ceux qu'on a détestés et redoutés pendant leur vie, les haines les plus violentes et les plus enracinées rougissent en quelque sorte d'elles-mêmes, et font place à une mélancolique commisération où se mêle une sorte de remords. « Je sais, disait-il, combien il est difficile de faire au général Bonaparte une communication quelconque qui ne risque d'être mal interprétée par lui. Cependant, s'il est réellement malade, il pourra trouver quelque consolation à apprendre que les rapports qui ont été faits à plusieurs reprises, dans ces derniers temps, sur l'affaiblissement de sa santé, n'ont pas été reçus avec indifférence. Vous lui ferez donc savoir que sa majesté a reçu avec beaucoup d'intérêt les dernières informations arrivées sur son indisposition, et qu'elle a le plus vif désir de lui procurer tous les soulagemens que comporte sa situation. Vous lui donnerez l'assurance que toute l'assistance médicale qu'il pourra désirer sera mise à sa disposition, et qu'il n'est pas d'arrangement compatible avec la sûreté de la garde de sa personne (sa majesté ne pouvant en ce moment lui donner l'espérance d'être éloigné de Sainte-Hélène) auquel elle ne se prête avec empressement, s'il peut en résulter quelque adoucissement à ses souffrances. »

Je doute que Napoléon eût été fort touché de ces protestations de bienveillance; suivant toute apparence, elles n'étaient pas encore arrivées à Sainte-Hélène lorsqu'il rendit le dernier soupir, le 5 mai, un peu avant six heures du matin, au milieu d'un effroyable ouragan. C'est seulement quelques jours avant sa mort que, cédant aux pressantes instances de ses serviteurs, il avait enfin consenti à voir le principal médecin de l'île, le docteur Arnott, dont sir Hudson Lowe lui offrait depuis si longtemps les secours, et qui, pas plus que le docteur Antonmarchi, ne reconnut d'abord, ni l'imminence du danger, ni la nature de la maladie.

Sir Hudson Lowe dut se rendre à Longwood pour constater officiellement le décès de l'empereur. Il put enfin contempler mort le grand homme qui, depuis cinq années, soumis à son pouvoir absolu, l'avait banni de sa présence. En se retirant, il témoigna ainsi les impressions qu'il venait de recevoir de cette dernière et solennelle visite : « Messieurs, dit-il aux officiers qui l'accompagnaient, c'était le plus grand ennemi de l'Angleterre; *c'était aussi le mien, mais je lui pardonne tout.* A la mort d'un aussi grand homme, on ne doit éprouver que tristesse et profond regret. » Ce peu de paroles, qui expri-

ment avec si peu de tact et de convenance un sentiment en lui-même honnête et bon, peignent parfaitement sir Hudson Lowe.

C'est encore un trait caractéristique que le refus qu'il fit de permettre qu'on plaçât sur la tombe de l'empereur une inscription ainsi conçue : *Napoléon, né à Ajaccio le* 15 *août* 1769, *mort à Sainte-Hélène le* 5 *mai* 1821. Il exigeait qu'on ajoutât au nom de *Napoléon* celui de *Bonaparte*.

Une circonstance remarquable, c'est que Napoléon, peu avant d'expirer, demanda instamment au général Bertrand de faire tout ce qu'il pourrait faire honorablement pour se réconcilier avec sir Hudson Lowe, disant qu'il y réussirait sans doute, puisque, par sa mort, la seule cause de leurs querelles aurait disparu. La comtesse Bertrand en fit part à l'amiral Lambert, commandant de la station navale, et elle ajouta que son mari avait le plus grand désir de se conformer à la volonté de l'empereur. Sir Hudson Lowe, dès qu'il en fut informé, manifesta beaucoup d'empressement à se prêter au rapprochement qu'on lui offrait, et le général Bertrand étant allé le voir avec M. de Montholon, il leur fit l'accueil le plus courtois. Pour que Napoléon, qui, jusqu'à son dernier moment, se montra si peu disposé à oublier les injures de l'Angleterre, ait recommandé une pareille démarche à son grand-maréchal, il fallait certes qu'il fût bien convaincu que tous les torts n'étaient pas du côté du gouverneur.

Sir Hudson Lowe, dont la mission se trouvait ainsi terminée, quitta Sainte-Hélène le 25 juillet pour retourner en Europe. A son arrivée à Londres, il reçut de la bouche de George IV l'assurance que sa conduite avait obtenu au plus haut point l'approbation royale, et on lui donna la propriété d'un régiment, ce qui, dans le système d'organisation de l'armée anglaise, complète la position d'un officier-général. L'heureux avenir que semblaient lui promettre ces témoignages de faveur, et qui n'eût été que l'accomplissement des promesses par lesquelles on l'avait engagé à accepter le gouvernement de Sainte-Hélène, ne devait pourtant pas se réaliser. Bientôt sa position devint aussi fausse que pénible. Dénoncé à l'indignation publique par des imputations, tantôt calomnieuses, tantôt exagérées, attaqué en tout pays, en Angleterre même par le parti libéral qui se faisait des torts qu'on lui reprochait un moyen d'agression contre le ministère tory, il ne tarda pas à s'apercevoir que l'opinion lui était hostile. Le docteur O'Meara publia dans le courant de l'année 1822 son livre intitulé *Napoléon en exil ou la Voix de Sainte-Hélène*. Ce pamphlet, dans lequel les plus audacieux mensonges étaient artificieusement entremêlés de faits réels qui leur donnaient un air de vraisemblance, produisit un effet prodigieux. Sir Hudson Lowe, qu'il livrait à la haine et au mépris du monde civilisé, voulut intenter une poursuite

judiciaire contre l'auteur. Mal dirigé par ses conseils, qui ne l'avertirent pas des délais légaux, il perdit un temps précieux à réunir les matériaux de sa défense, et lorsqu'il voulut agir, il apprit trop tard que la prescription était déjà acquise au délit dont il demandait la réparation. Lord Bathurst lui conseillait d'employer la voix de la presse pour réfuter ses accusateurs, pour les convaincre de calomnie. Il ne suivit pas cet avis, et il eut tort sans doute, bien que de nombreux exemples autorisent à douter que le simple exposé de la vérité eût suffi pour faire tomber des mensonges qui flattaient les passions des partis et la malignité publique. Fort du sentiment de son innocence, fermement convaincu qu'il n'avait fait qu'accomplir son devoir et pouvant se rendre le témoignage d'être resté plus d'une fois en-deçà de la rigueur de ses instructions, il eût voulu que le gouvernement prît hautement sa défense et le protégeât par quelque faveur éclatante contre des accusations dont on semblait reconnaître tacitement la justice en le laissant dans l'inaction et dans l'oubli. Son insistance ne pouvait manquer de devenir importune. Lord Liverpool, qui, je ne sais pourquoi, l'avait pris en aversion, poussa son mauvais vouloir jusqu'à refuser, malgré lord Bathurst, de lui allouer la pension ordinairement accordée aux officiers placés dans la position où il se trouvait, et que son peu de fortune lui rendait presque nécessaire. Lord Bathurst, plus bienveillant, lui offrit le petit gouvernement d'Antigoa, que des considérations de famille ne lui permirent pas d'accepter. Enfin en 1825, après quatre années d'attente et de sollicitations, il obtint, non pas le gouvernement de Ceylan, mais l'emploi subordonné de commandant des forces militaires dans cette possession importante.

L'ancien gouverneur de Sainte-Hélène résidait déjà depuis trois ans à Ceylan, lorsqu'une circonstance singulière le décida à demander un congé. Walter Scott venait de publier son *Histoire de Napoléon*, et dans le récit de sa captivité, tout en s'attachant à disculper complétement le ministère anglais, il avait admis comme incontestables certains torts provenant de la prétendue irascibilité du gouverneur de Sainte-Hélène. Sir Hudson Lowe en fut d'autant plus blessé, que ce reproche prenait un caractère particulier de gravité sous la plume d'un écrivain aussi peu suspect de bonapartisme. Il s'empressa de retourner à Londres pour y chercher encore les moyens de se justifier. Lorsqu'il y arriva, les tories, un moment écartés du pouvoir par la défection et le triomphe de Canning, venaient d'y rentrer après sa mort; le duc de Wellington était premier ministre, sir Robert Peel ministre de l'intérieur, et lord Bathurst président du conseil. Ce dernier détourna sir Hudson Lowe de la pensée qu'il avait eue de faire une réponse publique à Walter Scott. Pour le déterminer à reprendre

la route de Ceylan, il lui fit espérer le gouvernement de cette colonie, dont la vacance paraissait devoir être prochaine; mais lorsque le malheureux général essaya d'obtenir du duc de Wellington la confirmation positive de cette espèce de promesse, le duc refusa en termes très formels de prendre envers lui aucun engagement, reconnaissant d'ailleurs qu'on l'avait maltraité, et qu'il avait sujet de se plaindre. Encouragé par cette déclaration, sir Hudson Lowe insinua que si des considérations politiques ne permettaient pas de l'employer, il se contenterait d'une retraite honorable. Le duc lui ayant répondu avec une certaine susceptibilité qu'aucun motif de cette nature ne l'empêcherait de l'employer partout où il croirait ses services utiles, il demanda à être envoyé en qualité de commissaire anglais au quartier-général de l'armée russe qui combattait alors les Turcs dans les principautés du Danube. C'était étrangement méconnaître la politique de l'Angleterre dans cette question. « Nous nous tenons en dehors de tout cela, » s'écria le duc. En désespoir de cause, sir Hudson Lowe se rabattit sur une pension; mais le premier ministre lui objecta qu'on ne déciderait jamais le parlement à la voter, et comme il insistait, disant que tout son désir était de voir le parlement appelé à se prononcer sur ce point, le duc répliqua brusquement qu'il était inutile d'en parler davantage, attendu que sir Robert Peel ne se chargerait jamais de cette proposition.

Ainsi repoussé de tous côtés, sir Hudson Lowe repartit pour Ceylan. Bientôt les événemens de 1830, l'avénement d'un ministère whig où figuraient les hommes mêmes qui jadis avaient stigmatisé dans le parlement les rigueurs vraies ou supposées exercées sur Napoléon, les liens étroits qui s'établirent entre ce ministère et la France, alors gouvernée par l'ancienne opposition libérale et bonapartiste, vinrent détruire les espérances qu'il pouvait encore conserver. Il donna sa démission en 1831 et rentra en Angleterre, où il est mort en 1844, à l'âge de soixante-quinze ans, sans avoir exercé, depuis son retour de Ceylan, aucun emploi public ni obtenu, malgré ses réclamations réitérées, aucune récompense de ses services. La défaveur qui s'était depuis longtemps attachée à son nom n'avait cessé de s'accroître. Les imaginations se le représentaient comme le type du tyran oppresseur, insensible et froidement cruel. Dès 1833, lord Teynham, combattant dans la chambre des lords un bill qui avait pour but de placer l'Irlande sous un régime d'exception, avait cru ne pouvoir mieux en faire concevoir les dangers qu'en supposant le cas où le *noble marquis* qui gouvernait alors ce royaume (lord Normanby) aurait été remplacé par *un sir Hudson Lowe*. Cette inconvenance avait, il est vrai, provoqué des murmures, le duc de Wellington et lord Bathurst avaient fait entendre en faveur du général si cruelle-

ment outragé de chaleureuses réclamations, et lord Teynham s'était rétracté; mais cette réparation, qui donna à sir Hudson Lowe un moment de vive satisfaction, ne pouvait rien contre des préventions si profondément enracinées. L'espèce de légende qui faisait de lui le geôlier, le bourreau de Napoléon était déjà consacrée par une sorte de prescription, et il y a peu d'années un écrivain, un jurisconsulte illustre, lord Campbell, dans son *Histoire des Chanceliers*, s'est laissé entraîner au courant de l'opinion jusqu'au point de le comparer aux meurtriers de Jeanne d'Arc! On sait que, s'étant hasardé à venir à Paris, il avait dû en partir précipitamment pour se soustraire aux violences dont il était menacé, et qu'en Allemagne il avait été insulté par un des prisonniers de Sainte-Hélène.

Ce fut certes une triste destinée que celle de sir Hudson Lowe pendant les dernières années de sa vie. Nous avons assez prouvé qu'elle n'était pas méritée, et cependant il en ressort une grande leçon. Il est dans la nature de l'esprit humain, et c'est un de ses plus nobles côtés, de s'émouvoir profondément des grandes calamités qui viennent frapper les hommes éminens soit par leur génie, soit par de grandes vertus, soit seulement par un rang éclatant. En temps de révolution, les passions de parti, les ressentimens plus ou moins légitimes peuvent momentanément imposer silence à ces sympathies; mais aussitôt que l'orage commence à se calmer, elles reprennent toute leur force, et une réaction, exagérée comme toutes les réactions, vient alors accabler ceux qui, dans l'entraînement de la haine et de la prospérité, n'ont pas su respecter d'illustres infortunes. Le ministère tory avait méconnu dans une certaine mesure, envers Napoléon, les devoirs d'une modération généreuse : l'opinion en a fait justice; mais, comme il arrive trop souvent, cette justice a moins frappé les véritables coupables que l'homme qui, condamné par sa position à être l'instrument de leurs rigueurs, s'était souvent efforcé de les adoucir et quelquefois y était parvenu.

En lisant les tristes récits dont je viens de terminer l'analyse, on se prend souvent à regretter que Napoléon, au lieu de se livrer à des emportemens peu dignes de lui, au lieu d'épuiser la vigueur et la subtilité de son esprit en luttes impuissantes contre la nécessité, n'ait pas su se renfermer dans une résignation fière et dédaigneuse qui eût ajouté une gloire nouvelle à toutes les gloires dont son nom brillait déjà, et qu'il n'ait pas compris qu'après avoir, du temps de sa puissance, infligé tant de souffrances et d'oppression, le soin de sa propre dignité lui imposait la loi de supporter avec calme les maux de l'exil et de la prison lorsqu'ils venaient l'atteindre à son tour. On se demande si, entouré d'amis plus éclairés, plus indépendans, qui eussent eu tout à la fois assez de sens pour comprendre la situation

et assez de fermeté pour essayer de la lui faire comprendre, pour résister à ses emportemens au lieu de s'y associer ou de les encourager, d'hommes enfin tels que le duc de Vicence ou le général Drouot, il n'aurait pas eu dans sa prison une plus grande et plus noble attitude. Je ne le pense pas. Son caractère impérieux se fût mal accommodé des conseils de modération qu'on eût voulu lui faire entendre dans les circonstances où il se trouvait placé; il y aurait vu une sorte de révolte. Depuis longtemps, malheureusement pour lui, la docilité la plus absolue était la qualité qu'il appréciait le plus dans ses serviteurs, et des conseils trop opposés aux passions impétueuses dont il était agité lui seraient promptement devenus importuns. C'est d'ailleurs singulièrement méconnaître sa nature que de croire qu'il aurait pu s'habituer à l'existence passive à laquelle il était réduit. Le trait distinctif de Napoléon et des trois ou quatre grands hommes du premier ordre que l'histoire présente avec lui dans la série des siècles, ce qui a fait leur force irrésistible, ce qui les met hors de pair par rapport au reste de l'humanité, c'est moins encore la grandeur de leur intelligence et de leurs talens que la prodigieuse activité dont ils étaient doués. Les autres hommes, les plus énergiques même, épuisés par leurs travaux, sentent tôt ou tard le besoin du repos, et au milieu même de ces travaux ils en éprouvent d'avance le désir, ils y aspirent comme au but suprême de leurs efforts et de leurs sacrifices. Rien de semblable pour Napoléon et pour ses rares émules : l'action est en quelque sorte leur élément vital et nécessaire. De là vint, je le répète, la force incomparable dont il disposa longtemps, mais de là vint aussi sa chute si terrible et si prompte le jour où, se sentant toujours le même degré d'énergie et ne voyant pas qu'il avait lassé celle de la nation française plus encore peut-être qu'il n'avait épuisé ses ressources, il voulut persister dans ces entreprises gigantesques en dehors desquelles il semblait ne pouvoir plus exister. Croire qu'un tel homme aurait pu, avec ses souvenirs dévorans, se résigner à la prison dans l'exil, c'est, encore une fois, le méconnaître étrangement. Il n'y avait rien en lui du sage ni du philosophe. Ses immenses facultés étaient toutes tournées vers l'action; faute d'emploi, elles devaient retomber sur lui-même et l'écraser. Ce n'est pas avec nos organisations vulgaires, si promptes à se fatiguer, si faciles à la distraction, que nous pouvons nous faire une idée, même approximative, des tourmens du géant enchaîné. Pour tout autre, Sainte-Hélène eût été une dure prison; pour lui, ce devait être un enfer véritable, quoi qu'on eût pu faire pour adoucir sa captivité.

L. DE VIEL-CASTEL.

LES

CHEMINS DE FER

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE.

I.

ORIGINES ET PÉRIODE D'INVENTION.

Le XIXe siècle a parcouru plus de la moitié de sa course, et il est permis de se demander quelle sera sa physionomie dans l'histoire. Dans l'ordre politique, dans le domaine de la philosophie et des lettres, ce siècle, sans aucun doute, a vu se succéder de grandes tentatives et se produire des résultats mémorables. Ce n'est pas toutefois sous ce rapport qu'il doit fixer les regards, si l'on veut bien marquer son caractère distinct dans les annales de l'humanité. C'est surtout dans le domaine des intérêts matériels que le XIXe siècle semble appelé à remplir un rôle spécial. Il a consacré en l'agrandissant le principe du travail. L'industrie est devenue une vaste arène où l'individu peut aspirer hautement à tous les biens de la société. Tandis que sous l'esclavage antique ou sous le servage féodal l'homme même semblait être le principal agent à exploiter, aujourd'hui le véritable agent de l'exploitation, c'est la matière. Le monde entier, tel est le champ que la science et l'application de la science, en se développant parallèlement l'une à l'autre, ont de plus en plus livré à nos efforts.

Tous les progrès industriels de notre siècle se rattachent à l'idée qui a transformé nos moyens d'agir sur la matière et assujetti à notre volonté des forces d'une puissance presque infinie. Utiliser de telles forces pour la production manufacturière, c'était un premier succès; mais ce ne devait pas être la plus merveilleuse conséquence de ces applications hardies. Il restait

à triompher de l'espace et du temps; il restait pour ainsi dire à supprimer les distances. La révolution accomplie dans les moyens de transport est le plus éclatant témoignage que le XIXe siècle pouvait donner de son génie industriel. Aussi voyez comme le sentiment des effets attachés à la vitesse entraîne toutes les nations à perfectionner et à développer les voies de communication! Que de travaux, que de merveilles depuis les améliorations accomplies sur les routes ordinaires jusqu'à l'établissement de ces fils électriques qui reçoivent le dépôt d'une pensée et pourraient la porter en un clin d'œil aux extrémités de la terre! Parmi les créations contemporaines de ce genre, s'il en est une qui paraisse destinée plus que les autres à seconder l'œuvre du siècle en facilitant le rapprochement des peuples, ce sont évidemment les chemins de fer.

Au point où elle en est arrivée aujourd'hui, l'industrie des chemins de fer a traversé les trois périodes qui marquent le développement de toute création durable. Elle a eu son âge de tâtonnemens et d'essais, puis elle s'est affermie et elle a grandi; enfin elle s'est répandue sur toute la surface du monde civilisé. Déjà les chemins de fer forment un réseau gigantesque dont les principales artères sont à peu près terminées. Le continent européen, par exemple, en est sillonné. Les capitales des différens pays de l'Europe centrale sont mises en rapport direct et rapide les unes avec les autres. Les chemins de fer parviennent aux embouchures de presque tous les grands fleuves, de la Vistule, de l'Oder, de l'Elbe, du Weser, du Rhin, de la Seine, de la Loire, de la Garonne, du Rhône. Ils relient les principaux ports de commerce avec les villes de l'intérieur. Dans les îles britanniques, ils ne se comptent plus; ils touchent à tous les points où il y a de la vie. Aux États-Unis d'Amérique, ils atteignent aux solitudes de l'ouest, et ils descendent en tous sens des lacs et des fleuves glacés du nord vers les régions méridionales.

Le moment semble arrivé de considérer chacune des phases que les chemins de fer ont traversées, de se recueillir en face des résultats qu'ils ont amenés. Certaines découvertes, certaines applications du génie de l'homme (et l'industrie des chemins de fer est de ce nombre) ont le privilége de représenter mieux que d'autres le caractère de l'âge qui les voit naître. C'est à l'époque où sévit la guerre de cent ans que se produit la découverte de la poudre à canon. L'imprimerie apparaît à la veille du grand mouvement intellectuel qui va remuer si profondément le XVIe siècle. La découverte des diverses applications de la vapeur devait être l'apanage d'un temps voué à étendre l'influence de la civilisation par le développement de sa puissance matérielle. L'usage de la vapeur répond par exemple à quelques-unes des aspirations les plus caractéristiques de notre époque. Ces voies nouvelles ne sont-elles pas favorables au mouvement qui fait entrer dans la vie sociale un nombre d'hommes de plus en plus considérable, et qui constitue ainsi le plus manifeste progrès de la civilisation? N'est-ce pas leur rôle naturel (et plus encore leur rôle futur que leur rôle présent) de servir au développement de l'instruction et du bien-être parmi les masses? Les chemins de fer peuvent agir aussi de la manière la plus heureuse sur le prix des denrées alimentaires, parce qu'ils doivent forcément entraîner la réduction des frais de transport. En même temps qu'ils multiplient les élémens de travail, ils facilitent l'établissement d'un équilibre entre toutes les branches de la produc-

tion et toutes les branches de la consommation, et cet équilibre, s'il était parfait, anéantirait la cause la plus fréquente des crises industrielles. L'histoire des chemins de fer touche enfin à nos mœurs publiques. Elle nous montre l'influence des intérêts matériels dans ce qu'elle a de dangereux comme dans ce qu'elle a de salutaire; elle nous rend témoins de brûlans débats et d'entraînemens passionnés qui portent en eux-mêmes de précieuses leçons.

Il n'est pas aussi difficile qu'on le pourrait croire de se reconnaître au milieu des faits qui se rattachent à l'origine et au développement des chemins de fer. L'enchaînement chronologique de ces faits forme un fil conducteur d'autant plus sûr, que les résultats obtenus ont toujours rigoureusement procédé les uns des autres. Trois divisions répondent tout naturellement aux trois périodes parcourues. La première époque, époque d'inventions durant laquelle s'agitent tant d'aspirations ignorantes encore de leur but, nous devrons l'étudier en Angleterre, aux États-Unis et en France, mais surtout en Angleterre. Durant la seconde, signalée par des études scientifiques, par des discussions multipliées, c'est la France qui deviendra le principal objet de nos investigations. Enfin l'ère des réalisations, l'ère des grandes exploitations commerciales, qui ne commence pas partout à la même heure, met en relief le génie singulier de presque tous les peuples civilisés; l'Allemagne notamment prend alors un rôle des plus saillans. Les nombreuses questions que soulève le régime actuel des chemins de fer, questions si importantes pour toutes les classes de la société ou plutôt pour la civilisation générale, appartiennent à cette dernière période. Chacune des trois époques a son caractère distinct, on le voit, et doit être pour nous l'objet d'une étude particulière, qui nous fera suivre la grande industrie des voies ferrées dans ses divers degrés de développement et sur les divers théâtres d'action où elle s'est successivement produite.

I. — LES PREMIERS CHEMINS DE FER EN ANGLETERRE ET AUX ÉTATS-UNIS.

Le désir à peu près universel d'améliorer les anciennes voies de communication était venu, dès le début de ce siècle, révéler les tendances de notre époque. Des deux pays qui donnèrent les premiers l'exemple d'essais hardis et systématiques, l'un tenait en Europe le premier rang dans la carrière de l'industrie, l'autre se développait avec une étonnante exubérance sur un sol affranchi d'entraves. Longtemps avant que la vapeur fût employée comme moyen de locomotion, l'Angleterre et les États-Unis entreprenaient des travaux qui devaient peu à peu lui préparer la carrière. Nous voyons d'abord les Anglais tout occupés à renouveler chez eux le système de la grande voirie; au lieu de routes rares ou mal entretenues, ils dessinent un réseau magnifique qui enveloppe leur île. Les anciens intérêts, ceux de la propriété foncière, se mettent ici en parfait accord avec les intérêts nouveaux, les intérêts industriels. Si le commerce réclamait pour ses mouvemens des facilités agrandies, l'aristocratie anglaise avait aussi de son côté un réel besoin de rendre moins incommodes l'accès de ses châteaux et l'exploitation de ses champs. Aussi se montre-t-elle dégagée en ce moment des appréhensions aveugles qui à une autre époque, quand s'établirent, il y a près de deux siècles, les premières voitures publiques, l'avaient poussée à combattre cette innovation,

sous prétexte qu'on allait dépeupler les campagnes. Sa protection s'offre d'elle-même à toutes les industries propres à améliorer le système des transports. Pendant qu'on travaille aux routes, la noblesse anglaise consacre son argent et ses loisirs à l'amélioration de la race chevaline indigène. Elle encourage l'art de construire les voitures ainsi que tous les arts accessoires, et elle les encourage si bien, qu'ils atteignent rapidement à une perfection inconnue chez aucun autre peuple. Objet des soins les plus attentifs, le métier de postillon se transforme en une science véritable, dont l'étude est entourée de considération, et à laquelle ne dédaignent pas de se vouer, avec cette excentricité particulière aux Anglais, des hommes appartenant aux familles aristocratiques. Grâce à cette sollicitude, en un quart de siècle tous les services publics doublent leur vitesse. Si nous reportons nos regards à vingt ans en arrière, nulle part au monde les transports ne s'effectuaient alors avec autant de rapidité et de sécurité qu'en Angleterre.

Ce désir croissant d'aller vite, qui disposait les esprits à se passionner plus tard pour les voies ferrées, avait stimulé le zèle des ingénieurs; c'était à qui trouverait de nouveaux moyens de construire les routes en amoindrissant les aspérités du terrain. Un système bien connu, celui de M. Mac-Adam, qui consiste à polir la surface du sol, obtint, comme on sait, un succès considérable et peut-être exagéré. Une autre méthode, celle des routes dites *routes à la Stevenson*, un moment très préconisée, se rapprochait de l'idée même des chemins de fer. Elle consiste à poser sur les routes des assises en larges pierres solidement jointes, formant deux bandes, et sur lesquelles portent les roues des voitures (1).

Pendant qu'on accélérait ainsi les voyages par terre, on n'était pas moins préoccupé de rendre facile et peu coûteux le transport par eau des matières premières et des marchandises. On se livrait avec ardeur à la construction des canaux. Avant 1760, pas un seul canal n'existait sur le sol anglais; le premier qui fut établi, celui de Liverpool à Manchester, est dû à l'esprit entreprenant du duc de Bridgewater, dont il a gardé le nom. On avait d'abord considéré cette œuvre comme un acte de folie. A quelques années de là, cette *folie* devint un exemple qu'on s'efforça de suivre sur tous les points du pays. Ces voies nouvelles s'étendirent bientôt sur un espace d'environ 8,000 kilomètres. Des bénéfices presque fabuleux réalisés dans quelques-unes de ces opérations avaient précipité l'élan de la faveur publique (2). On devine sans peine quelle hostilité devaient rencontrer chez les opulens détenteurs des canaux les premières tentatives de locomotion sur des voies ferrées. Les canaux s'étaient accoutumés à exploiter les besoins du commerce avec une âpreté d'autant plus intraitable qu'ils se croyaient généralement à l'abri de toute concurrence. Là où l'existence de plusieurs voies aurait pu amener l'abaissement des tarifs, des accords s'étaient formés entre les compagnies de manière à perpétuer le monopole. Les propriétaires du canal de Bridgewater, par

(1) On peut voir une sorte d'échantillon des routes à la Stevenson établi tout nouvellement aux portes de Paris, entre l'Arc de Triomphe de l'Étoile et Neuilly.

(2) Il y a tel canal qui valut pendant cinquante années à ses actionnaires un revenu égal au chiffre primitif de chaque action. Il n'était pas rare de voir ces titres monter jusqu'à plus de vingt fois leur valeur originelle.

exemple, et ceux d'un second canal construit peu d'années après le premier entre les deux mêmes points s'étaient entendus dès l'année 1810.

La guerre que les canaux soutinrent contre les premiers projets de voies en fer, guerre ardente, féconde en invectives et en chiffres faussés, se prolongea durant plusieurs années. On soutint d'abord que les chemins de fer étaient un rêve et une impossibilité, même en ce qui concerne les voyageurs; puis, quand on fut obligé sous ce rapport de battre en retraite devant d'heureux essais, on continua du moins de contester leur utilité pour le transport des marchandises. On fit valoir les dépenses qu'occasionnerait le matériel nécessaire à cette fonction. Cette lutte, qui tenait à si peu de distance de nous les esprits en suspens, fournit encore, à l'heure qu'il est, des enseignemens utiles à recueillir. Ce furent les abus commis dans l'exploitation des canaux, ce furent les tarifs exagérés, les exigences tracassières, qui contribuèrent le plus, dans le principe, à rallier les négocians et les industriels à la cause douteuse des chemins de fer. Avec de la modération dans l'exercice de leur privilége, les détenteurs en auraient joui un peu plus longtemps. Cela est si vrai, que les promoteurs du *rail-way* projeté entre Liverpool et Manchester, inquiets sur les résultats de cette entreprise, essayèrent au dernier moment, mais en vain, de s'entendre avec les administrateurs des canaux. Il faut le rappeler hautement : plus le privilége se croit abrité sous d'inexpugnables remparts, et plus il aurait besoin de se défier de ses entraînemens. L'opinion de l'Angleterre, cette pensée publique habituée à se placer au-dessus des préoccupations individuelles, frappée elle-même des énormités reprochées aux canaux, y vit une raison de plus pour se rallier à la puissance nouvelle, encore entourée de mystères, qui promettait de mettre fin à d'aussi choquans abus.

Les esprits furent d'ailleurs préparés à l'idée d'utiliser la vapeur comme moyen de traction sur les routes de terre par l'emploi de cette même force dans la navigation. Entre ces deux applications d'un même principe, la connexité est en effet évidente. Poussée par instinct vers tout ce qui peut aider l'essor de son industrie et de son commerce, l'Angleterre se prononça pour la navigation à vapeur avec l'entraînement qu'elle avait mis dans la construction de ses canaux, et qu'elle devait porter un jour dans l'établissement de ses chemins de fer. Elle suivait dans l'application des découvertes industrielles une tradition déjà profondément tracée. Quand le génie de James Watt eut perfectionné les appareils à vapeur et en eut pour ainsi dire discipliné la rudesse, on en fit d'abord usage dans les usines et les manufactures. C'est là, après une première période de véritable enfance, le second âge de la grande invention qui devait si profondément réagir sur le monde. L'application de la même force à la navigation marque une troisième phase de son histoire. La réalisation de l'idée qu'à une époque déjà ancienne Denis Papin, et d'autres après lui, avaient plus ou moins bien conçue, plus ou moins essayé d'appliquer, doit véritablement être rangée parmi les gloires industrielles de notre siècle. Lorsque Fulton traversait, en 1807, sur son informe bateau à vapeur les eaux du lac Érié, c'était bien lui qui posait le point de départ d'un immense progrès dans les rapports entre les nations (1).

(1) Quelques publications d'outre-Manche ont essayé de mettre le nom d'un Anglais,

Après cette expérience, les essais durant quelques années ne se reproduisent pas sur une large échelle. On aurait dit que l'homme sentait le besoin de se recueillir quelque temps en face de cette force nouvellement domptée qui devait plus d'une fois rompre ses freins et renverser son maître. La navigation à vapeur ne se développe d'une manière sensible qu'entre 1815 et 1820, mais elle ne s'arrête plus ensuite dans ses conquêtes. A peine installée sur les lacs et sur les fleuves, elle s'échappe de ces eaux abritées où on avait prétendu l'emprisonner; elle se montre d'abord sur les côtes de la Grande-Bretagne; puis, encouragée par ces premiers rapports avec les flots de l'Océan, elle franchit la Manche, elle affronte la Mer du Nord en reliant Dieppe à Brighton, Douvres à Calais, Rotterdam à Londres. La soumission de l'Océan fut achevée, on peut le dire, en 1826, lorsqu'un bâtiment à vapeur anglais, l'*Enterprise*, eut effectué le trajet de Londres à Calcutta par le cap de Bonne-Espérance. Les yeux du monde s'étaient un moment fixés sur ce navire, comme autrefois sur celui du navigateur audacieux qui découvrait pour les bâtimens à voiles cette même route du cap vers les Indes-Orientales. Les prodiges n'ont fait depuis lors que succéder aux prodiges : les *steamers* ont touché aux glaces de l'un et de l'autre pôle; ils sillonnent aux Antipodes le grand Océan austral, et, — l'aurait-on cru il y a vingt-cinq ans? — ils ont mis l'Amérique à moins de dix jours de l'Europe (1).

Lorsqu'en face de cette transformation opérée dans la locomotion par eau, on se demanda si à l'aide du même moyen on ne pouvait pas transformer aussi la locomotion par terre, une multitude de questions vinrent entraver l'application de cette idée. Une de ces questions, une des plus débattues, ce fut celle de savoir si la machine à vapeur ne pourrait pas être employée tout simplement sur les routes ordinaires. Les voitures à vapeur roulant sur ces routes excitent d'abord en Angleterre des espérances à peu près générales. Les intérêts alarmés par les voies ferrées, redoutant moins les voitures à vapeur, les encouragent par de vives acclamations. Le triomphe des chemins de fer a fait oublier quelles brillantes destinées étaient alors prédites à ces véhicules. Avec eux, on devait, disait-on, aller aussi vite que sur les voies en fer, et on n'aurait ni montagnes à percer, ni chaussées à construire, ni rails à poser. Les routes à la Mac-Adam semblaient avoir été inventées tout exprès pour faciliter ces entreprises. Les tentatives n'avaient encore eu lieu que sur de petites distances, à Londres ou aux environs, quand un ingénieur anglais, dont le nom acquit promptement une célébrité colossale, M. Gurney, entreprit enfin un véritable voyage. Il parcourut 128 kilomètres; mais le trajet dura onze heures. Cette vitesse de 11 kilomètres 2/3 par heure égalait à peine celle des voitures de poste. On ne s'en écriait pas moins que l'expérience était décisive; on attribuait la lenteur du voyage à des circonstances fortuites (2). Au fond de cet enthousiasme, affecté chez quelques-uns, il y

M. Bell (de Helensbourg), avant celui de l'ingénieur américain; mais M. Bell doit se contenter d'avoir construit le premier bateau à vapeur qui ait navigué en Europe : c'était en 1811, quatre ans après l'heureux essai de Fulton.

(1) Le *steamer* américain l'*Arctic*, qui vient de périr si déplorablement, avait effectué son dernier voyage de New-York à Liverpool en neuf jours et demi.

(2) Pour cette excursion, l'appareil de M. Gurney avait subi une importante modification. Lors des premiers essais, la machine était attenante à la caisse occupée par les voya-

avait une erreur de bonne foi de la part du peuple anglais, peuple calculateur, qui n'aime pas à donner inutilement son argent. Aspirant à réaliser la vitesse dans les transports, mais s'effrayant de la dépense nécessitée par les *rail-ways*, il était heureux de croire qu'il aurait un moyen de s'épargner de lourds sacrifices. Des services publics s'organisèrent dans plusieurs directions. On compta jusqu'à quarante voitures à vapeur. On fut un peu désappointé néanmoins quand il fut définitivement constaté par un comité d'enquête de la chambre des communes, à propos d'une question d'impôt, que ces voitures atteignaient tout au plus une vitesse régulière de 16 kilomètres par heure, vitesse insuffisante pour constituer une révolution dans les transports. Quand les locomotives furent entrées en lice sur les chemins de fer, on reconnut bientôt que nulle comparaison n'était possible entre les deux systèmes. Les voitures à vapeur pourraient-elles au moins remplacer avantageusement les voitures attelées de chevaux là où il n'existait pas de *rail-ways?* Les plus résolus partisans de ces appareils s'obstinèrent d'abord à le croire. Malheureusement ils virent échouer l'un après l'autre tous les services institués. Comme les secousses imprimées par la surface plus ou moins rude des routes fatiguaient excessivement la machine et nécessitaient de continuelles et coûteuses réparations, ces entreprises n'auraient pu vivre qu'en portant le prix des places à un chiffre exorbitant (1). Chaque jour nous a éloignés davantage de ce régime bâtard, qui, en voulant associer l'ancien et le nouveau mode, se privait des avantages de l'un et de l'autre. Que la machine à vapeur réclame une voie d'une nature spéciale, les faits ont forcé tout le monde à le reconnaître.

Autre sujet de discussion. Diverses personnes admettaient bien le système des voies garnies de rails, mais elles repoussaient l'emploi des locomotives. Elles voulaient conserver les anciens moyens de traction qui leur paraissaient moins dangereux, moins coûteux et suffisamment efficaces. On fit à ce sujet de minutieuses recherches sur la force des chevaux. Comme il était généralement admis alors qu'un chemin ordinaire en gravier offre seize fois plus de résistance qu'un chemin de fer, une route en cailloux broyés sept à huit fois plus, enfin une route macadamisée seulement quatre fois plus, on disait que sur une route ferrée les chevaux suffiraient pour traîner avec toute la vitesse désirable des poids énormes. Plus ou moins arbitraires en eux-mêmes, ces calculs auraient été troublés à chaque instant dans la pratique par quelque circonstance imprévue. Seule la vapeur présentait une force certaine, et dont il était possible de calculer le degré, de régler l'usage. Sans elle, la victoire sur l'espace restait à obtenir. Que le génie de l'homme parvînt un jour à utiliser d'autres forces motrices, il était permis de l'espérer; mais pour le moment la machine à vapeur était le seul instrument à mettre en œuvre. La résistance dura moins longtemps sur ce terrain que sur celui des voitures à vapeur. On finit par s'arrêter à cette pensée, que la traction sur des rails à l'aide de chevaux pourrait être tout simplement quelquefois une annexe des chemins de fer.

geurs; cette fois elle en était séparée, elle ne servait plus qu'à remorquer la voiture. Cette séparation est devenue un principe invariable sur les chemins de fer.

(1) Des essais analogues, on se le rappelle, eurent lieu en France vers la même époque et sans plus de succès entre le Carrousel et Versailles.

Des illusions semblables à celles qu'éveillèrent les voitures à vapeur auraient été bien plus vite dissipées, l'hostilité de certains monopoles, comme celui des canaux, bien plus tôt vaincue, s'il ne s'était rencontré sur le sol britannique, pour faire cause commune avec les opposans, une influence d'un autre ordre, une influence profondément enracinée dans les traditions du pays : je veux parler de l'influence des propriétaires fonciers. La propriété territoriale s'écarta en cette occasion du rôle qu'elle s'était tracé à propos des routes ordinaires. Sans vouloir trop accuser cette puissance, même au moment où elle s'égare, — car elle a servi à soutenir l'édifice social de l'Angleterre avec ses libérales institutions, — disons pourtant qu'elle fut dans la question des chemins de fer une cause d'embarras et de retards. Comme il fallait, dans chaque cas particulier, obtenir l'assentiment des deux chambres, elle avait un moyen d'entraver l'essor des nouvelles entreprises. Les grands propriétaires, qui siégent surtout dans la chambre haute, répugnaient absolument à laisser couper leurs parcs, leurs bois et leurs prairies. Ils s'effrayaient à l'idée d'une foule d'inconvéniens, tous chimériques ou démesurément exagérés. On croirait à peine aujourd'hui à quelques-unes des objections soulevées alors. On s'écriait que le feu s'échappant des locomotives incendierait les forêts et les moissons, que le bruit rendrait les châteaux inhabitables, et, en épouvantant les troupeaux, entraînerait les plus funestes accidens. Certes, les faits le prouvent avec éclat, les propriétaires fonciers ont tiré un large profit des chemins de fer : on serait au-dessous de la vérité en disant qu'en moyenne les propriétés rurales traversées par ces voies nouvelles ont augmenté de 25 pour 100; mais de telles conséquences ne pouvaient se révéler tout d'un coup à des esprits prévenus. Si parfois quelques propriétaires consentaient à transiger, c'était en estimant le sacrifice d'une pure satisfaction personnelle à des sommes fabuleuses. Comme ce sont les entrepreneurs de lignes qui supportent en Angleterre, à leurs risques et périls, tous les frais des études préliminaires, les hommes les plus hardis hésitaient à s'aventurer dans de coûteuses explorations avec la triste perspective de venir, en fin de compte, échouer contre le refus obstiné de la chambre des lords (1).

Obligés de fléchir devant cet obstacle, les partisans des chemins de fer ne se découragèrent pas. On est accoutumé chez nos voisins à réagir contre les abus résolument, mais patiemment. On s'évertua donc à mettre ici en lumière devant le public la folie des résistances particulières. On recueillait tous les signes propres à démontrer le véritable effet des routes ferrées sur la propriété territoriale. On réussit un peu plus tard à obtenir les déclarations de certains grands propriétaires qui, après s'être opposés avec passion à l'établissement d'un *rail-way*, reconnaissaient ensuite qu'ils n'en éprouvaient pas les inconvéniens redoutés. Il se fit peu à peu des conversions éclatantes, et la résistance perdit enfin de son prestige et de sa force.

La préoccupation des esprits en faveur des chemins de fer n'avait commencé de se manifester en Angleterre avec une certaine puissance qu'en 1825.

(1) Il y a eu des cas où plus d'un demi-million de francs s'est trouvé de cette façon consommé sans fruit. Les choses ont radicalement changé depuis cette époque; on a vu les *country gentlemen* encourager avec passion des projets les plus téméraires.

Cette date peut être regardée comme le vrai point de départ de l'ère ouverte à ces créations. Longtemps auparavant, on avait pris l'habitude, en Angleterre, de poser des rails sur le sol pour faciliter le transport des marchandises. Ces lignes avaient été en bois, puis en fonte, avant d'être en fer. On en faisait particulièrement usage dans les districts houillers de l'Angleterre, pour transporter le charbon jusqu'aux ports d'embarquement. Les premiers rails en fer furent établis vers l'année 1776, dans une mine de charbon de Sheffield, par un ingénieur civil nommé John Curr. C'était là un progrès notable; mais on devait attendre encore un demi-siècle avant de voir donner aux rails une destination plus féconde. Dans l'intervalle cependant les lignes ferrées avaient reçu un développement considérable. Avant 1820, il existait déjà dans les seuls environs de Newcastle 600 kilomètres de rails, soit au fond des mines dans les galeries souterraines, soit en plein soleil. Les wagons qui conduisaient les charbons du district à la rivière de la Tyne ou à celle de la Wear arrivaient jusqu'au bord de l'eau, et vidaient eux-mêmes leur chargement dans les navires. A une autre extrémité de l'Angleterre, dans la principauté de Galles, le comté de Glamorgan, à la même époque, n'avait pas moins de 400 kilomètres de voies ferrées desservant aussi les houillères du pays. Ces lignes n'étaient cependant qu'un embryon qui ne présageait point les futures destinées des *rail-ways*.

L'invention de la locomotive, comme celle des rails, avait eu ses laborieux préludes. En 1804, on avait essayé sur une de ces routes une sorte de machine à vapeur, sans que cet essai éveillât l'attention publique. En 1814, une nouvelle machine fut établie avec un peu plus de retentissement sur les rails dépendant aussi d'une exploitation houillère; mais on n'eut pas assez de moqueries pour cette seconde tentative, qui resta un fait isolé. Un *rail-way* plus étendu que ceux qui l'avaient précédé, celui de Stockton à Darlington, bien que construit surtout pour le transport de la houille, fut le premier travail qui appartint au nouveau système. Autorisé en 1821, c'est seulement en 1825 qu'il fut ouvert, et encore, à l'origine, n'employait-il que les chevaux pour remorquer ses wagons, mais il servait déjà aux voyageurs, et il se préparait à employer des locomotives. La création des chemins de fer demeurait incomplète tant que la machine à vapeur n'était pas définitivement installée sur ces routes. Du jour où cette machine en prit possession, toutes les perspectives s'élargirent. On resta, il est vrai, sur une multitude de points, entouré de ténèbres; mais on avait trouvé le moyen d'accomplir le vœu du siècle, d'assurer la vitesse des transports.

Une question qui n'était plus qu'une question de forme surgit à ce moment-là. — Aurait-on des machines à vapeur à poste fixe, tirant les voitures à l'aide de cordes tendues le long des rails, ou bien se servirait-on de machines mobiles emportant avec elles les wagons chargés? — L'idée des machines fixes marquait l'enfance de l'art. Ces appareils n'auraient pas pu desservir un chemin de quelque étendue, à moins d'être démesurément multipliés. On s'est borné du reste à en faire usage pour gravir les plans inclinés dont la pente résistait à l'action des locomotives avant que ces dernières machines eussent été perfectionnées.

Toutes les conditions essentielles des chemins de fer furent réunies pour la première fois sur le *rail-way* qui vint rattacher l'une à l'autre deux grandes

villes de l'ouest de l'Angleterre, Manchester et Liverpool. Le rapide développement de ces deux cités avait tenu du prodige. Les découvertes de Watt et d'Arkwright avaient singulièrement accru l'importance manufacturière de Manchester. En 1790, on n'y trouvait qu'une seule machine à vapeur, tandis que, vingt-cinq ans plus tard, il y en avait au moins deux cents. L'introduction des métiers mécaniques n'y datait que de 1814, et en 1824 on en comptait trente mille. Chaque jour voyait grossir le faisceau de cette fabrique. En cinquante ans, la population s'y accrut de plus de cent mille âmes. Les relations de cette ville se multipliaient également avec le port de Liverpool, où ses fabricans s'approvisionnaient de matières premières, et d'où ils acheminaient ensuite leurs produits vers les diverses contrées du monde. A côté de Manchester, Liverpool grandissait aussi, peut-être même avec une rapidité encore plus étonnante. En moins de trente-cinq ans, le nombre des habitans s'y était accru de plus de cent mille. Impatiens du tribut que les canaux prélevaient sur eux, les négocians et les industriels des deux cités étaient disposés d'avance à accueillir favorablement toute innovation propre à les affranchir d'un monopole odieux. Aussi, dès que la possibilité de construire un chemin de fer fut entrevue, les adhésions arrivèrent en foule. Un comité s'organisa, des ingénieurs se mirent à l'œuvre et dressèrent des plans. On étudia avec soin les lignes existant dans les districts houillers. Un bill fut ensuite introduit devant la chambre des communes. En dépit de nombreuses précautions prises pour ménager les craintes des grands propriétaires fonciers, ce bill ne put passer même à cette chambre. Il échoua sous l'influence de la propriété territoriale, à la suite d'une discussion longue et passionnée. Un second bill fut plus heureux, mais seulement après que des satisfactions nouvelles eurent été accordées à quelques puissans lords du pays. Encore ce qui contribua le plus à aplanir les derniers obstacles devant la demande de Liverpool et de Manchester, ce ne fut pas l'espérance que cet essai deviendrait un exemple pour tout le royaume-uni; ce fut au contraire une pensée dont il se rencontre encore des traces sept ou huit ans plus tard, la pensée que les chemins de fer ne pourraient jamais être créés qu'entre des villes très populeuses et voisines les unes des autres.

La concession avait été faite en 1826, et au bout de quatre ans à peine, en 1830, commençait l'exploitation de la ligne. L'ouverture solennelle, qui eut lieu le 15 septembre 1830, sous les yeux d'une foule haletante d'impatience et de curiosité, fut, comme on sait, tristement signalée par la mort d'un homme politique dont l'esprit libéral a exercé une large influence sur la législation économique de son pays, M. Huskisson. Le trajet entre Liverpool et Manchester s'effectua, presque dès le principe, en une heure et demie pour les voyageurs et en trois heures pour les marchandises. La distance est de 50 kilomètres. Les frais de construction, primitivement évalués à 10 millions de francs, s'étaient élevés à 35 millions, en y comprenant l'achat du matériel d'exploitation et divers travaux terminés après l'ouverture. Le prix de revient était ainsi de 700,000 francs par kilomètre. En revanche, les recettes dépassèrent aussi toutes les prévisions. On s'attendait à un produit de 250,000 francs pour le transport des voyageurs, et on reçut 2,545,000 francs. En moins de quatre ans, le chiffre des marchandises transportées quadrupla. Autre circonstance favorable, les accidens furent extrêmement rares : sur les

700,000 premiers voyageurs, on n'eut à déplorer que la mort d'un seul, et encore arriva-t-elle par suite de l'imprudence même de la victime. Le succès était complet, en peu de temps les actions doublèrent de valeur (1).

De semblables résultats étaient de nature à favoriser l'expansion des *rail-ways*. Bientôt on aspira de toutes parts à regagner le temps perdu depuis 1825 dans les luttes contre les canaux, les voitures à vapeur et surtout contre la propriété foncière. En 1834, quatre années seulement après l'ouverture du chemin de Liverpool, trente-trois compagnies nouvellement constituées embrassaient dans leurs projets un espace de plus de 400 kilomètres.

Le *rail-way* de Liverpool servit encore d'une autre façon la cause des chemins de fer; il fut une arène ouverte à des essais journaliers sur la nouvelle application de la vapeur. Avant même de commencer l'exploitation de son chemin, la compagnie avait proposé un prix de 12,500 francs pour la meilleure locomotive exécutée d'après des conditions précises. La récompense fut obtenue par M. George Stephenson. Le nom de cet ingénieur n'apparaissait pas alors pour la première fois dans les questions de chemins de fer, déjà même il jouissait d'une grande notoriété. George Stephenson était ce même constructeur qui, dès l'année 1814, avait fait l'essai d'une locomotive. Il avait été depuis l'un des ingénieurs du *rail-way* de Stockton à Darlington. Il avait figuré en la même qualité sur les premiers programmes du chemin de Liverpool à Manchester. Les adversaires des voies nouvelles dans le sein du parlement ou hors du parlement prenaient M. Stephenson comme le point de mire de leurs plus virulentes attaques. On a peine à comprendre aujourd'hui qu'on ait poussé aussi loin les récriminations contre un simple particulier. On accusait tantôt l'ignorance et l'aveuglement de M. Stephenson, tantôt son orgueil et sa méchanceté. C'était un fou, mais un fou tout prêt à mettre le feu au temple de Delphes! Ce visionnaire allait de gaieté de cœur ruiner les intérêts sociaux les plus sacrés! — En personnifiant en lui la cause des chemins de fer, ses ennemis ne faisaient pourtant que hâter l'époque où M. Stephenson allait être entouré par son pays d'une considération sans égale, et les services qu'il avait rendus à l'Angleterre en l'initiant à l'exploitation des voies ferrées allaient devenir pour lui autant de titres de gloire.

Si nous nous reportons au moment de sa mort, en 1848, vingt-deux ans à peine après les grands débats relatifs aux premiers chemins de fer, nous entendons déplorer sa perte d'un bout de l'Angleterre à l'autre comme un malheur national. Pas une voix ne s'élève pour protester contre les solennels hommages rendus à sa mémoire. On sait que l'excentricité anglaise avait créé un *roi des rail-ways*, c'est-à-dire avait donné ce titre au personnage qui s'était le plus enrichi dans les spéculations de cette nature; mais à côté de ce roi dans l'ordre financier, M. Stephenson était regardé comme le *roi des chemins de fer* dans l'ordre des inventions pratiques.

D'où était parti cet homme dont le nom est indissolublement uni à des faits si mémorables, dont le fils a été membre du parlement britanni-

(1) *A History of the English rail-way*, by John Francis. Cet ouvrage, qui s'occupe exclusivement des chemins de fer anglais, n'a pas toujours le ton et le mouvement de l'histoire; mais il renferme des détails statistiques intéressans et des faits curieux.

que, qui a su enfin se faire compter dans cette aristocratique Angleterre qui n'accorde guère son estime qu'à des services très positifs? Né de parens indigens, George Stephenson, dès l'âge de cinq ou six ans, avait dû gagner lui-même son pain. Les écrivains anglais qui ont raconté sa vie nous le montrent conduisant alors des chevaux dans les champs, ou nettoyant les magasins de charbon auprès de Newcastle. Plus tard, il fut admis à servir sur ces routes ferrées dont il devait un jour transformer la destination. Le désir ardent de s'élever le soutint et l'excita durant ces rudes et premières épreuves. Employé autour des appareils mécaniques, il fit remarquer son aptitude à en manier les rouages. Il passa bientôt *surveillant* des machines appartenant à l'exploitation houillère dans laquelle il travaillait. Le développement ultérieur de sa situation fut néanmoins assez lent, comme il arrive dans toutes les carrières où un homme doit tout seul frayer sa route et faire accepter un mérite exceptionnel. Marié fort jeune, il eut à subir assez longtemps une cruelle gêne domestique. Il a dit lui-même dans un discours public qu'utilisant ses connaissances comme mécanicien, il était obligé de raccommoder le soir, après sa journée finie, les montres et les pendules de ses voisins, afin de gagner les moyens d'élever son fils. Une preuve de la confiance qu'il inspira néanmoins de bonne heure, ce fut l'essai de sa locomotive en 1814. Il y avait là un éclair de génie et un indice frappant du besoin de recherches dont George Stephenson était tourmenté. A compter de ce moment, sa renommée se répandit dans tous les districts houillers du nord de l'Angleterre. Lorsqu'il eut été choisi en 1821 comme ingénieur du chemin de Stockton à Darlington, il lui devint facile d'étendre le cercle de ses essais en fait de locomotives, et de multiplier d'heureuses expériences. D'autres que lui ont apporté dès les premiers temps d'utiles données à l'art du constructeur; Mark Brunel, par exemple, l'audacieux entrepreneur du tunnel de la Tamise, sut aussi appliquer avec succès son esprit inventif aux constructions mécaniques. La priorité n'en reste pas moins à Stephenson, et, disons-le, il aurait dû trouver dans cette circonstance une raison pour se montrer moins injuste qu'il ne le fut envers ses compétiteurs; mais, outre qu'il était fort attaché à ses idées, Stephenson avait conservé des premières habitudes de sa vie une enveloppe très rude. Quoi qu'il en soit, son premier triomphe lui valut une immense clientèle qui grandit jusqu'au moment où il quitta les affaires, et qu'il a léguée à son fils. Son système s'était trouvé, par suite du concours ouvert par la compagnie de Liverpool, seul en usage sur le nouveau chemin. Un tel résultat était peut-être fâcheux sous certains rapports, mais on put du moins y étudier ses machines dans leurs moindres détails (1). L'esprit pu-

(1) La machine Stephenson était une de ces machines dites *à haute pression*, et auxquelles on avait renoncé sur les bâtimens à vapeur à la suite d'accidens arrivés par explosion. Avec les machines à basse pression, la vapeur, moins comprimée, est plus facile à retenir; mais il en faudrait une quantité infiniment plus grande pour produire une force égale. Renoncer aux machines à haute pression, qui donnent plus de force tout en prenant moins de place et en pesant moins, c'eût été, pour dire le mot, rendre les chemins de fer impossibles, tant les résultats obtenus en fait de vitesse eussent été faibles. On n'emploie sur les chemins de fer que des machines à haute et très haute pression, et comme les circonstances ne sont plus les mêmes ici que dans la navigation, ce système n'est accompagné d'aucun danger.

blic était alors singulièrement tendu d'ailleurs vers le perfectionnement des nouveaux engins, et on comprenait que l'avenir des chemins de fer y était subordonné.

Dans le temps même où ces premiers essais avaient lieu chez nos voisins d'outre-Manche, des travaux analogues s'exécutaient dans un pays plus lointain, sur l'autre rivage de l'Atlantique. Après s'être mis à l'œuvre avec la hardiesse et l'âpreté propres à leur caractère, les Américains du Nord avancèrent dans la voie de ces réalisations beaucoup plus vite que les Anglais. Des entreprises antérieures avaient déjà montré quelle importance ils attachaient à doter promptement leur pays de voies de communication. Nulle part il est vrai on n'en avait un égal besoin. Sur un territoire qui dès cette époque dépassait en étendue la moitié de l'Europe, il n'était possible de rendre réguliers entre les divers états de l'Union des rapports soit politiques, soit commerciaux, qu'en créant des routes nombreuses. Quand on songe qu'il fallait aller du fleuve Saint-Laurent au golfe du Mexique, des bords de l'Océan jusqu'aux grands fleuves de l'ouest, à travers la chaîne des Alleghanys, l'œuvre à accomplir semblait devoir exiger les efforts de plusieurs générations d'hommes; mais les Américains du Nord répugnent trop essentiellement aux angoisses de l'attente pour se résigner à de longs délais. En toutes circonstances ils tiennent à exécuter tout de suite leurs projets, afin de pouvoir profiter eux-mêmes du fruit de leurs travaux. Grâce à ces tendances particulières à leur race, on les vit parvenir en peu d'années à des résultats qui tiennent du prodige. Non-seulement ils ouvrirent à la circulation les vastes plaines situées de l'un et de l'autre côté des Alleghanys, et qui ne leur présentaient que fort peu d'obstacles, mais ils escaladèrent en plus d'un endroit les montagnes centrales, et ils élevèrent tantôt les eaux d'un canal, tantôt les rails d'une route ferrée jusqu'à plus de 700 mètres de hauteur. Ce pays, nouvellement ouvert à l'exploitation d'un peuple civilisé, n'avait pas, il faut le dire, comme l'Europe, à lutter contre les entraves inhérentes à l'existence d'anciens intérêts. La propriété territoriale, éparpillée dans des solitudes sans bornes, appelait de tous ses vœux l'établissement de voies de communication qui devaient la rattacher au mouvement social. Si l'on excepte les environs de quelques villes de l'est, on aurait vainement cherché là ce qu'on appelle en Europe des propriétés d'agrément. Les propriétaires et les entrepreneurs des travaux de grande voirie devaient donc aisément s'entendre.

Le réseau des routes auxquelles les Américains avaient d'abord songé pour unir entre elles leurs diverses provinces était loin d'être achevé quand les canaux, et un peu plus tard les chemins de fer, vinrent attirer la préférence du public et des capitaux. Les États-Unis n'ont pas eu le temps de montrer sur ce point tout ce dont ils étaient capables; on a pu juger seulement qu'ils se contentaient, pour y établir des voitures publiques, de voies extrêmement défectueuses, peu soucieux du péril, pourvu qu'ils eussent la chance d'arriver (1). Les premiers canaux furent de même construits à la hâte. Le plus monumental de tous, celui qui joint le lac Érié à l'Océan, qui coûta plus

(1) Le même esprit se manifeste dans l'établissement de la navigation à vapeur. On sait combien de désastres a entraînés, mais sans la décourager jamais, la témérité systématique des Américains.

de 45 millions de francs, et dont la longueur est de 586 kilomètres, a dû être reconstruit dix ans après son ouverture (1). Avec de telles dispositions, on le devine aisément, les États-Unis ne devaient pas se préoccuper beaucoup, dans l'établissement des voies ferrées, de la solidité ni de la régularité des travaux; que les trains pussent y circuler, et ils n'en demandaient pas davantage; aussi leurs constructions furent-elles loin de répondre aux règles de l'art. Aucune comparaison n'est possible sous ce rapport entre l'Amérique et nos pays européens, l'Angleterre par exemple et surtout la France. Si nous avons quelquefois assujetti nos chemins de fer à des conditions trop uniformes et trop rigoureuses, les Américains au contraire ont poussé jusqu'à l'abus les facilités laissées aux entrepreneurs. On fit usage de tout, même pour le transport des voyageurs : rails en fer, rails en fonte, rails en bois. On ne redouta point les courbes à rayon extrêmement réduit qui diminuent singulièrement les frais de construction (2). On se contenta de modérer la vitesse sur les chemins trop défectueux. Aussi dès l'année 1834, quand l'Angleterre en était encore à peu près réduite à l'exploitation du *rail-way* de Liverpool, l'Amérique possédait déjà 1,200 kilomètres de chemins de fer où la circulation était en pleine activité.

Dans ces deux pays, les voies en fer ont été généralement concédées à des compagnies particulières, en dehors de la responsabilité de l'état, sous la réserve de certaines conditions qui se rapprochent souvent les unes des autres (3). Le génie propre à chacun des deux peuples, leur constitution sociale si différente se manifestent en traits frappans dans certaines circonstances inhérentes à l'exploitation même. En Angleterre, où domine la forme aristocratique, on ne songea pas d'abord à la masse de la population; on n'établit pas de voitures d'un prix accessible aux ouvriers. Les trains ne comprenaient que des voitures de première classe pour la noblesse et la bourgeoisie riche, et des voitures de deuxième classe, dont le prix était encore élevé, pour la petite bourgeoisie. Ce ne fut que vers l'année 1841, après que la loi eut modifié le système de la taxe, primitivement égale pour les voyageurs de toute classe, que les compagnies purent établir des voitures de troisième ordre. Encore quelles voitures! Non-seulement, à l'origine du moins, elles n'étaient pas couvertes, mais le voyageur était obligé de s'y tenir debout. Les trains qui les contiennent sont appelés *parliamentary trains*, et passent pour une gra-

(1) Ce canal avait été commencé en 1817. L'essor des canaux en Amérique date de la même époque; mais on mena si vite cette besogne, que douze ou quatorze ans plus tard, quand les chemins de fer prévalurent dans l'opinion publique, les États-Unis possédaient 4,000 kilomètres de canaux. Voyez l'important ouvrage de M. Michel Chevalier, *Histoire et Description des voies de communication aux États-Unis d'Amérique*, et *The Progress of America*, par M. Mac Culloch.

(2) On est étonné de la modicité du prix de revient des chemins de fer en Amérique. On l'évalue en moyenne à 150,000 francs le kilomètre. En Angleterre, cette moyenne dépasse 400,000 fr. On la porte en France de 300 à 350,000 fr. En Belgique, où le chiffre est regardé comme très bas, il est encore de 267,000 francs. Il est inutile de dire que ces chiffres sont nécessairement arbitraires, parce que la dépense a varié suivant les localités et les temps; mais ils forment une indication comparative utile à connaître.

(3) Voyez l'ouvrage publié en 1840 par M. Bineau, *Chemins de fer de l'Angleterre et Législation qui les régit*.

cieuseté faite au peuple par les chambres législatives. En Amérique au contraire, sauf des compartimens séparés pour les femmes voyageant seules (1), les voitures sont toutes d'une seule espèce. Là pas de classes, mêmes conditions pour tous. Entre ces deux extrêmes, le système français est évidemment préférable. Il laisse à chacun plus de vraie liberté que le régime américain; il ne crée pas des différences excessives comme le système anglais. La sociabilité française apparaît ici ce qu'elle est réellement, moins âpre qu'en Angleterre, plus libérale qu'aux États-Unis.

Quant aux autres pays étrangers, nous n'en voyons aucun où des chemins de fer aient été construits durant la période originelle, la période d'essai de ces créations. Le réseau belge, conçu d'un seul jet et exécuté par le gouvernement sous l'impulsion d'un homme politique auquel il fait honneur, M. Rogier, en vue de conserver à la Belgique le transit de l'Allemagne centrale vers la mer, ce réseau, dis-je, ne fut commencé qu'en 1834. Les quatre grandes lignes dont il se compose, et dont Malines est le point d'intersection, n'ont été ouvertes pour tout le parcours qu'en 1843; encore les travaux étaient-ils loin alors d'être terminés (2). Le mouvement des états allemands dans la même carrière n'est pas antérieur à celui de la Belgique. L'Autriche se mit à l'œuvre plus résolument que la Prusse, dont la politique méticuleuse hésita quelque temps, dans la crainte d'ouvrir des débouchés à ses voisins. Quoique l'Allemagne et la Belgique aient eu, un peu plus tard, une avance considérable sur la France, nous n'en possédons pas moins, comme on va voir, des titres fort antérieurs à ceux de ces divers pays. Nos traditions se rattachent au premier âge des chemins de fer.

II. — LES PREMIERS CHEMINS DE FER EN FRANCE.

On avait vu en France, vers le commencement de ce siècle, quelques usines poser sur le sol, comme en Angleterre, des rails en fer pour faciliter la traction par des chevaux. Il y avait de ces rails à Indret, au Creusot (3); mais ces applications n'avaient eu lieu chez nous que sur l'échelle la plus restreinte. A peine connaissait-on le développement qu'elles avaient déjà reçu dans les îles britanniques. Quelques recueils destinés à l'examen des questions relatives aux arts et aux manufactures les avaient mentionnées

(1) L'établissement de ces divisions devrait être rigoureusement obligatoire sur tous les chemins de fer du monde.

(2) Le sol restreint de la Belgique, où l'œil peut aisément embrasser le champ à parcourir, se prêtait au système de l'exécution par l'état. Les lignes du réseau primitif n'embrassent d'ailleurs à elles toutes que 559 kilomètres, ce qui n'est pas même l'équivalent du seul chemin de Paris à Bordeaux. De plus, grâce à un sol uni presque partout, les travaux d'art ne devaient pas être très coûteux. L'état a dépensé pour cet objet une somme de 165 à 167 millions seulement. L'industrie privée n'est point exclue d'ailleurs de toute action en Belgique; elle a aussi ses chemins, seulement elle n'est venue qu'après le gouvernement et pour une étendue moindre. (Voyez l'ouvrage de M. Perrot, publié en 1845 : *Les Chemins de fer belges*.)

(3) Les houillières d'Anzin et les mines de plomb de Poullaouen se servaient de bandes en bois.

une ou deux fois, et encore d'une manière fugitive et superficielle. La première étude un peu sérieuse entreprise sur ce sujet date de 1817; elle est due à un ingénieur des mines, M. de Gallois, qui, au retour d'un voyage dans les districts houillers de l'Angleterre, rendit public le résultat des observations qu'il y avait faites (1). Son écrit, que recommandaient de précieux détails techniques, n'envisage pas encore les chemins de fer comme pouvant servir au transport des personnes; en revanche, M. de Gallois y avait nettement défini leur rôle par rapport aux marchandises. Il les croyait destinés à former un complément essentiel de nos voies de communication. C'était beaucoup pour l'époque, et le nom de M. de Gallois, injustement oublié, mérite une place honorable dans les annales de nos routes ferrées.

Dès qu'on voulut en France utiliser les observations recueillies chez nos voisins, on songea, comme eux, aux besoins de nos districts houillers. Dans le cercle d'idées où l'on était enfermé, il n'eût servi de rien d'avoir auprès de soi de grandes masses de population : il fallait seulement de fortes accumulations de matières premières. Un de nos départemens du centre, celui de la Loire, se présentait sous ce rapport dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Sans parler des établissemens métallurgiques qui s'y étaient déjà développés, on y trouvait un bassin houiller inépuisable dont les deux villes de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier sont les deux centres. Les concessionnaires des mines acheminaient leurs charbons soit sur la Loire, soit sur le Rhône; mais pour gagner l'un ou l'autre de ces fleuves, ils n'avaient sur le versant des montagnes que des routes difficiles, incessamment dégradées par de pesans tombereaux. Un homme spécial, un ingénieur des mines comme M. de Gallois, M. Beaunier, qui a été depuis inspecteur général des mines et directeur de l'école des mines de Saint-Étienne, entreprit le premier de doter cette région d'une voie ferrée. La distance de Saint-Étienne à la Loire étant moindre que celle de Saint-Étienne au Rhône, il porta son attention sur le premier de ces fleuves. Après avoir étudié aux environs de New-Castle, dans le Northumberland, le système des constructions anglaises, il traça le plan d'un chemin entre Saint-Étienne et Andrezieux. Appuyé par quelques capitalistes, il obtint le 26 février 1823 une concession signée par le roi Louis XVIII, et à laquelle M. de Corbière, ministre de l'intérieur, attacha son nom (2).

Le chemin de Saint-Étienne à Andrezieux, qui a environ 20 kilomètres de longueur, nous montre l'art des constructions en fait de voies ferrées livré à la plus complète inexpérience. Non-seulement, au lieu de rails en fer, on emploie les rails en fonte, si cassans de leur nature, mais on ne se préoccupe guère de modérer les accidens d'une route descendant des montagnes jusqu'au fond de la vallée de la Loire. On se lance sur le flanc des coteaux avec de simples détours comme s'il s'agissait d'un chemin ordinaire; les courbes se resserrent parfois jusqu'à 50 mètres de rayon.

(1) L'opuscule de M. de Gallois est intitulé : *les Chemins de Fer en Angleterre, notamment à New-Castle, dans le Northumberland.*

(2) Les capitalistes qui contribuèrent à ce premier essai, et dont il n'est pas hors de propos de citer les noms, étaient MM. Hochet, de Lur-Saluces, Boignes, Milleret et Bricogne, la plupart intéressés déjà dans quelques grandes usines du pays.

L'idée de mettre en contact les gîtes houillers du Forez avec le Rhône et avec la Saône au moyen d'un chemin de fer allant jusqu'à Lyon, était une conception infiniment plus audacieuse et plus féconde. L'espace à parcourir s'étendait à près de 58 kilomètres. Une voie qui devait ouvrir à l'industrie du district de Saint-Étienne un débouché vers le midi, l'est et le nord-est de la France avait, au point de vue commercial, une importance incomparablement plus haute. L'initiative appartient ici tout entière à MM. Séguin frères et principalement à M. Séguin aîné, qui dans sa famille, si utilement mêlée à tant de grandes affaires, représente à la fois l'esprit industriel et scientifique (1). La concession de ce second chemin fut faite par adjudication le 4 février 1826. Ce fut encore M. de Corbière qui contresigna l'acte d'autorisation; mais une large part dans tout le travail administratif revient à un ingénieur expérimenté, M. Brisson, qui, en sa qualité de secrétaire du conseil général des ponts et chaussées, était l'âme du service sous le nom du directeur des ponts et chaussées et des mines, M. Becquey. Sans avoir mis son nom à un acte qui sortait de ses attributions spéciales, le chef du ministère d'alors, M. de Villèle, témoigna envers l'œuvre entreprise un bon vouloir dont le souvenir mérite d'être conservé. En matière d'affaires, M. de Villèle ne se rebutait point des choses parce qu'elles étaient nouvelles : il comprit qu'il y avait dans ces premiers essais un germe éminemment utile. Sachant d'ailleurs quelles difficultés de toute nature allait rencontrer l'exécution d'un chemin comme celui de Saint-Étienne à Lyon, il assura les concessionnaires qu'ils le trouveraient toujours prêt à les entendre, et qu'il emploierait son influence à les dégager de toute entrave mise arbitrairement à leurs travaux. Le mouvement de la politique emporta bientôt après le cabinet de M. de Villèle, mais cet homme d'état avait eu le temps de prouver que sa promesse n'était pas une parole vaine.

Le chemin de fer dont il avait patronné le premier essor peut fournir matière à diverses critiques, quand on le compare à des constructions ultérieures; il n'en était pas moins tracé d'une manière savante et hardie pour une époque surtout où il n'existait qu'un bien petit nombre d'exemples, et d'exemples imparfaits à étudier. De Saint-Étienne à Givors, la voie glisse le long de la montagne. Très brusque jusqu'à Rive-de-Gier, la descente s'adoucit de Rive-de-Gier à Givors. De cette dernière ville, la pente, remontant vers Lyon le long du Rhône, est peu sensible. Dans la montagne, les courbes sont fréquentes; sauf de rares exceptions, elles décrivent d'assez longs circuits. Un premier plan avait été dressé avec des courbes très réduites, à peu près comme sur le chemin d'Andrezieux; mais M. Séguin, ayant visité le *railway* de Stockton à Darlington, qui venait de s'ouvrir, rejeta le système des courbes resserrées, et, transformant résolument un tracé déjà fini, il y substitua le

(1) Divers travaux dans la mécanique appliquée ont valu à M. Séguin aîné le titre de membre correspondant de l'Académie des sciences. On doit notamment à ce constructeur l'invention de la chaudière tubulaire, invention facilitée, il est vrai, par divers élémens recueillis en Angleterre, mais antérieure à toute autre réalisation complète, constatée en France par un brevet du 12 décembre 1827, et qui a seule rendu possible la construction de locomotives douées de la puissance nécessaire aux *railways*.

système de courbes d'un plus grand rayon (1). Le chemin, à partir de Givors et surtout de Rive-de-Gier, traverse un pays montueux et coupé de ravins plus ou moins profonds. Il a nécessité la construction de quinze souterrains, de profondes tranchées, et des remblais considérables. Le remblai de Saint-Romain représente à lui seul plus de 60,000 mètres cubes. Les souterrains de la vallée du Gier, qui passent sous la ville de Rive-de-Gier, ont près d'un kilomètre de longueur; le souterrain de Terre-Noire, plus de 1,500 mètres (2). Dans tous ces travaux, il n'y a certes pas ce qu'on peut appeler du luxe. Les concessionnaires font juste ce qu'il faut pour rendre l'exploitation possible, rien de plus. A une époque où les capitaux se livraient fort difficilement à de pareilles entreprises, on aurait couru gros risque de ne pas trouver les fonds nécessaires pour des œuvres somptueuses.

Un troisième chemin fut concédé en 1828, sous le ministère de M. de Martignac, pour le service du même bassin houiller, à deux industriels, MM. Mellet et Henri. Ce chemin s'embranchait au lieu dit la Quérillière, un peu au-dessus d'Andrezieux, sur le *railway* de Saint-Étienne à cette dernière ville, et de là il allait aboutir à Roanne. Sa longueur est de 67 kilomètres. L'avantage qu'on y avait vu, c'est qu'il abrégerait la navigation d'une centaine de kilomètres dans une partie du cours de la Loire où cette rivière, parsemée de roches, est à peine navigable, et à la descente seulement, pour des radeaux grossièrement construits et incomplétement chargés. Pendant la moitié à peu près du trajet, dans la partie rapprochée d'Andrezieux, l'exécution du chemin de fer ne présentait pas de difficultés sérieuses. Les rails se développent à travers la vaste plaine du Forez en longues lignes droites raccordées par des courbes à très grand rayon; mais après avoir dépassé Feurs, à partir de Balbigny, il fallait, pour gagner Roanne, escalader des montagnes abruptes. Ici le rayon des courbes n'a quelquefois pas plus de 200 mètres. Le chemin se compose d'une suite de plans inclinés réunis par des paliers et reliés les uns aux autres par des remblais. Le système des plans inclinés, dont les fondateurs du chemin de Saint-Étienne à Lyon ne s'étaient affranchis qu'en s'exposant à mille critiques, était alors universellement prôné en France comme en Angleterre. En l'adoptant, MM. Mellet et Henri payaient donc tribut à l'opinion régnante en faveur d'une méthode incompatible avec une grande vitesse, mais dont les inconvéniens n'ont été reconnus que plus tard. L'exécution de leur chemin était extrêmement imparfaite.

Sur les trois lignes ferrées de la Loire, la traction se fit longtemps par le concours simultané de machines à poste fixe, de locomotives, de chevaux et de bœufs. On employait tel ou tel mode suivant la disposition du terrain : les locomotives sur les plans horizontaux ou sur les pentes adoucies, par exemple dans les plaines du Forez et de Lyon à Givors; les machines fixes sur les plans inclinés du chemin de Roanne; les chevaux ou les bœufs sur

(1) Le nivellement du chemin avait été fait avec beaucoup de soin par M. Biot, de l'Académie des sciences, que les fondateurs s'étaient adjoint.

(2) *De l'Influence des Chemins de fer et de l'Art de les tracer et de les construire*, par M. Séguin aîné. Ce livre renferme de curieux détails sur les travaux d'art du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon et d'utiles données sur les chemins de fer en général.

les pentes prolongées de Givors à Saint-Étienne, ou dans les sinuosités tourmentées du chemin d'Andrezieux et du chemin de Roanne. En outre, à la descente, là où les pentes sont continues, comme de Saint-Étienne à Rive-de-Gier, les trains étaient lancés sur le flanc des montagnes, emportés par la seule force de la pesanteur.

Avec des combinaisons si diverses, le voyage sur ces chemins de fer était des plus pittoresques. Supposez-vous partant d'Andrezieux pour Roanne : vous voilà, durant quelques kilomètres, remorqué par des chevaux; puis une locomotive vous fait franchir huit ou dix lieues; ensuite, à chaque pas, vous voyez changer les moyens de traction. Sur tel plan incliné, vous vous sentez hissé par les cordages de la machine fixe; sur tel autre, ce sont les chevaux qui reparaissent; ailleurs, à la descente, vous glissez rapidement par l'effet de votre propre poids. Quelquefois, quand deux pentes se rejoignent à un plateau étroit avec des inclinaisons analogues, on utilise le poids d'un train descendant sur un des flancs du coteau pour aider à en faire remonter un autre sur le flanc opposé. Un danger à craindre avec les machines immobiles et dont la pensée seule donnait le frisson à quelques voyageurs, c'était la rupture des cordes. Si en pareil cas le conducteur d'un convoi n'avait pas été assez prompt à serrer les freins de manière à fixer les wagons sur les rails, on aurait roulé à reculons jusqu'au bas de la côte. Les capricieux arrangemens établis sur le chemin de Roanne, et résultant du tracé même, avaient sans doute nécessité un réel effort d'esprit chez ceux qui les avaient combinés; mais la faculté inventive était ici, il faut le reconnaître, bien tristement appliquée. Les rectifications projetées aujourd'hui pour permettre sur cette route l'emploi exclusif des locomotives et la prochaine suppression des machines fixes semblent plus faciles à concevoir que les bizarres inventions des premiers ingénieurs. Le chemin de Lyon à Saint-Étienne n'avait point donné lieu à une variété aussi marquée dans les moyens de traction; la vapeur finit par être employée sur tout le parcours. D'Andrezieux à Saint-Étienne, on ne s'est jamais servi à la fois que d'un seul moyen de traction; seulement ce moyen a varié. A l'origine, on gravissait la montagne à l'aide des bêtes de somme. C'est même là l'unique mode que le fondateur de ce chemin avait eu en vue; plus tard on y substitua les locomotives. Le premier essai de ce genre eut lieu en 1841. On employa une de ces machines à quatre roues, déplorablement mises hors de combat sur le chemin de fer de Versailles (rive gauche) après la catastrophe du 8 mai, qui vint ici fournir une nouvelle carrière et marquer le point de départ d'un progrès nouveau. La compagnie d'Andrezieux, n'exploitant qu'une voie très-courte, ne pouvait pas se livrer à de coûteuses expériences, et elle regardait comme une bonne fortune l'achat d'appareils réformés dans le service de lignes plus fréquentées. L'essai ayant réussi, on ne craignit pas de faire des commandes de machines neuves. Quant au matériel destiné aux voyageurs, il s'est aussi singulièrement transformé sur les chemins de la Loire. On avait commencé par se servir de voitures sans nom, voitures indescriptibles, qui conviendraient tout au plus aujourd'hui au transport des matières les plus grossières; puis on était passé à des chars-à-bancs, et enfin les voyageurs avaient eu des wagons assez comfortables.

Le *rail-way* de Saint-Étienne à Andrezieux et celui de la Quérillière, ou plutôt, comme on dit habituellement, d'Andrezieux à Roanne, n'avaient qu'une seule voie, avec des rails d'évitement aux gares. Le chemin de Lyon au contraire, bien plus savamment construit que les deux autres, avait reçu deux voies, sauf dans quelques souterrains. A un moment où les ateliers de l'industrie privée ne pouvaient avoir aucune idée des besoins du nouveau système de locomotion, les entrepreneurs furent obligés de fabriquer eux-mêmes la plus grande partie de leur matériel. Un d'eux, chargé spécialement de l'organisation du service, faute d'un nombre suffisant de mécaniciens, conduisait lui-même les convois. Ce qui manquait alors, et ce qui manqua longtemps à notre pays, ce n'étaient pas des ouvriers capables d'exécuter un travail indiqué, c'étaient surtout des contre-maîtres pour en diriger l'exécution. Telle fut la cause principale de notre infériorité en fait de constructions mécaniques vis-à-vis de l'Angleterre, infériorité d'où quelques grands établissemens habilement conduits ont fini par nous relever.

Le besoin de créer à tout moment, et comme par improvisation, les moyens de satisfaire à d'impérieuses nécessités a donné lieu, sur le chemin de Saint-Étienne à Lyon, aux plus utiles expériences. Les idées ingénieuses abondent dans les combinaisons qui se rapportent à ce que j'appellerai la partie technique de l'entreprise; malheureusement on ne porta pas des vues aussi prévoyantes, aussi habiles, dans l'exploitation commerciale. Loin de chercher à s'accommoder aux exigences locales, on voulut imposer violemment au commerce ses propres convenances. On avait raison, sans aucun doute, de résister à certaines prétentions abusives, par exemple à celle qu'émettaient les extracteurs de houille, de faire opérer en trois ou quatre mois, dans la saison des ventes, le transport de tous leurs charbons, sauf à laisser ensuite inactif le matériel de la compagnie; mais on poussa la résistance jusqu'à des limites extrêmes, jusqu'à vouloir réglementer arbitrairement les transports et à n'avoir qu'un matériel insuffisant pour les besoins réels. Dans les détails du service, on suscitait aux expéditeurs mille difficultés tracassières; on élevait mille prétentions injustifiables; on recourait à mille subterfuges en vue de hausser les tarifs existans pour le transport des marchandises. Ce que ces procédés soulevèrent de plaintes et de récriminations est incalculable; le chemin se trouva en lutte ouverte avec presque tous les intérêts locaux. Dès qu'on jette les yeux sur les longues enquêtes auxquelles il fut procédé par les soins de l'autorité (1), on reconnaît que les difficultés viennent surtout de l'imprévoyance du cahier des charges, imprévoyance d'ailleurs inévitable, car personne en 1827 n'était en mesure de définir les obligations qui devaient incomber aux chemins de fer. Les contestations auxquelles donnait lieu cette absence de règles précises, on comprend sans peine qu'elles aient surgi, principalement sur le chemin de Lyon à Saint-Étienne, qui possédait une clientèle infiniment plus considérable que celle des deux autres chemins de la Loire, et

(1) On peut consulter ces enquêtes dans un livre intitulé *Lois européennes sur les Chemins de fer*, publié à Saint-Étienne en 1837 par M. Smith, conseiller à la cour impériale de Lyon, membre et rapporteur d'une des commissions locales. Ce livre a d'ailleurs le mérite de résumer l'état de la science des chemins de fer au moment où il a paru.

touchait à des intérêts plus nombreux et plus puissans. Le transport des personnes donna naissance, comme celui des matières premières, à divers abus. L'acte de concession n'avait pu fixer ici aucun tarif, parce qu'à l'origine on n'avait en vue que les marchandises. Quand il fallut abattre la concurrence des anciennes voitures, le transport des voyageurs se fit à des prix modérés; mais on le porta un peu plus tard à un taux excessif. Tandis que le public réclamait une intervention plus active de l'autorité dans la surveillance du service, la compagnie en repoussait au contraire l'idée, alléguant les termes du contrat. D'autres chemins de fer ayant été concédés avec des cahiers des charges plus détaillés, la pression du dehors devint plus vive, et on fut contraint de céder quelque chose. Le terrain ne fut gagné pourtant que pied à pied, et quelquefois à l'aide de transactions plus ou moins secrètes entre les concessionnaires et les principaux opposans de la localité. On put juger là une fois de plus combien le monopole, livré à lui-même, se laisse aisément emporter à des exagérations, au préjudice même de son intérêt bien entendu.

Les trois chemins de la Loire avaient été terminés et livrés au public dans l'ordre chronologique des concessions. Sur celui de Saint-Étienne à Andrezieux, le service régulier commença le 1er octobre 1828. Antérieure de deux années à l'ouverture du chemin de Liverpool à Manchester, cette date nous reporte bien à l'ère primitive des *railways*. Les diverses fractions de la ligne de Lyon à Saint-Étienne ne furent mises en exploitation que successivement. On circula de Rive-de-Gier à Givors dès le mois de juin 1830, c'est-à-dire quelques mois encore avant l'inauguration du chemin de Liverpool. A la fin de 1832, la ligne entière était ouverte. Les transports commencent sur la route ferrée de Roanne en 1834. La même année, les *railways* du Forez sont reliés les uns aux autres, et quoique l'accord passé entre les compagnies laisse place à des difficultés ultérieures, on peut dès lors éviter les embarras d'un transbordement.

Une même fortune n'était pas réservée à ces trois rameaux d'un même groupe; mais pour apprécier la diversité de leurs destinées, il faut savoir ce qu'a coûté chacun de ces premiers chemins de fer. Le complet achèvement de la ligne de Saint-Étienne à Andrezieux nécessita, en comptant les frais du matériel, une dépense de 2,087,555 francs (1); c'était, à raison de 20 kilomètres, une somme de 104,377 francs par kilomètre. Le chemin de Lyon, malgré l'économie apportée dans l'exécution des travaux, exigea beaucoup plus. La dépense totale, sans y comprendre les intérêts payés aux actionnaires pendant la construction, mais en comptant les frais du matériel et tous les frais accessoires, fut d'à peu près 14,500,000 francs, ou de 248,000 fr. par kilomètre. Cette énorme différence tient principalement à deux causes : l'extension considérable des travaux d'art et le prix des terrains, infiniment plus élevé dans un pays mieux cultivé ou aux alentours de localités populeuses (2). Quant à la ligne de Roanne, frayée à travers une région perdue,

(1) Le fonds de la société était seulement de 1,791,000 fr. L'excédant a été couvert par les produits de l'exploitation.

(2) On avait évalué les acquisitions de terrains à 4,200,000 fr., et on atteignit le chiffre

elle n'avait entraîné qu'une dépense d'environ 90,000 francs par kilomètre, ou, en total, d'à peu près 6 millions (1).

Le *railway* de Saint-Étienne à Andrezieux, qui a toujours été honnêtement exploité, a donné à ses actionnaires un intérêt raisonnable, un intérêt moyen de 5 à 6 pour 100 par année; il a donc pu se soutenir par ses propres forces. Celui de Roanne, témérairement entrepris sans tenir assez de compte de la concurrence que lui feraient les deux chemins créés déjà dans le Forez, n'a jamais rien produit pour les capitalistes qui en avaient supporté les frais. Une première société, après de cruelles années de détresse, fut réduite à liquider ses affaires; la ligne fut vendue 3,990,000 francs. Une seconde société, constituée en 1841, reçut de l'état un prêt de 4 millions, et cependant elle eut de la peine à tenir ses comptes en équilibre. La compagnie de Saint-Étienne à Lyon, au contraire, est arrivée à la plus brillante fortune. La propriété avait été divisée en deux mille deux cents actions, dites actions de capital, ayant opéré chacune un versement de 5,000 francs, et en quatre cents actions d'industrie au profit des fondateurs et gérans, n'ayant rien versé, mais ne devant venir au partage des bénéfices qu'après que l'exploitation vaudrait par année 4 pour 100 au capital. Ces dernières actions devaient alors prendre pour elles seules la moitié des bénéfices nets. Plus tard, il fut convenu que les actions de capital produiraient d'abord 7 pour 100; 3 pour 100 appartiendraient ensuite aux actions d'industrie, et au-dessus de 10 pour 100 de bénéfices, on reviendrait au partage par moitié. Comme la société avait dû faire divers emprunts dont il fallait servir les intérêts, les actions d'industrie attendirent leur tour pendant plus de quatorze ans; mais quand il arriva, elles se trouvèrent dotées d'un revenu splendide. Malgré de longues discussions et des tiraillemens multipliés entre les titres de l'une et de l'autre origine, les actions d'industrie ont gardé leur opulente situation jusqu'au moment où la ligne de Saint-Étienne à Lyon, de même que les deux autres chemins de fer de la Loire, a été cédée à la compagnie dite du *Grand-Central* (1er avril 1853) (2). En prenant une moyenne depuis 1843 jusqu'au 1er avril 1853, on trouve que chaque action d'industrie a reçu par an une somme de 934 fr. 50 cent., et chaque action de capital 380 fr. 85 cent. seulement; mais la situation des premières avait été établie dans des conditions bien plus aléatoires que celle des secondes.

Durant la phase originelle des chemins de fer, les créations forésiennes restent sans rivales en France. C'est à peine si on compte deux ou trois autres essais, essais infiniment plus modestes. Un chemin de 28 kilomètres, conduisant des houillères d'Épinac, dans le département de Saône-et-Loire, au canal de Bourgogne, fut concédé au mois d'avril 1830; il n'a jamais servi qu'au transport des marchandises. En 1833, on autorisa la construction d'une sorte d'embranchement sur le chemin de Roanne, partant du village

de 3,633,000 fr. On était alors placé, en fait d'expropriation forcée, sous le régime si difficile de la loi de 1810.

(1) Sur un parcours plus long que celui du chemin de Lyon, les acquisitions de terrains n'avaient pas tout à fait absorbé un million de francs.

(2) A la veille de cette cession, les trois chemins s'étaient déjà fusionnés en une seule compagnie, sous le nom de *Chemin de jonction de Rhône et Loire*.

de Montrond pour aboutir à Montbrison. Cet embranchement n'arrivait pas jusqu'à l'artère dont il dépendait, les concessionnaires d'un pont jeté sur la Loire en face de Montrond n'ayant pas voulu consentir à livrer passage. On s'était d'ailleurs borné, pour ce rameau, à poser des rails sur un des accotemens de la route départementale de Lyon à Montbrison. Si faibles qu'en eussent été les frais, ce chemin a été complétement abandonné après quelques années d'exploitation. C'est le seul exemple chez nous d'une route ferrée qui n'ait pu alimenter son service ou au moins former l'objet d'une vente.

Une conception aussi hardie et devenue plus tard tout aussi féconde que celle des *railways* de la Loire, la conception des chemins du Gard et de l'Hérault, se range aussi dans le cercle des plus anciennes initiatives prises en France en matière de chemins de fer. Si la réalisation du projet primitif se fit attendre jusqu'à ce qu'une loi eût accordé en 1837 au réseau méridional le concours de l'état, la première pierre de l'œuvre n'en avait pas moins été posée en 1833 par la concession du chemin d'Alais à Beaucaire. L'idée de ce chemin, comme celle des annexes qui l'ont complété et qui ont associé le midi de la France au mouvement industriel de l'époque, appartient à un ingénieur d'un esprit éminent et fécond en ressources, M. Paulin Talabot. Sachant deviner les besoins à satisfaire, habile à stimuler l'activité locale quand elle était engourdie, il a ouvert dans le Bas-Languedoc des sources de richesse et de prospérité qui ont transformé l'aspect de la contrée (1).

La phase primitive de l'histoire des chemins de fer, que nous avons vue commencer en Angleterre par le chemin de Stockton à Darlington, et qui se clot chez nous par la conception des chemins du midi, prend fin en 1834. L'initiative avait appartenu dans notre pays à la restauration, qui fit pour les voies ferrées tout ce que permettait alors l'état de la science. La France, il est permis de le dire en présence des faits, s'était activement associée dès l'origine aux exemples donnés des deux côtés de l'Océan Atlantique. A l'époque où nous amène cette récapitulation, une carrière plus vaste est sur le point de s'ouvrir. En 1834 commence la grande expansion des voies ferrées en Angleterre et aux États-Unis. A ce moment aussi, on va autoriser chez nous divers essais dans des conditions toutes nouvelles. Bornons-nous pour aujourd'hui à résumer les traits généraux de la période que nous venons de traverser. Durant cette période, toutes les opérations n'offrent guère qu'un intérêt local. Le problème ne se produit point comme pouvant affecter l'avenir des sociétés modernes. Plus ou moins considérables, presque tous les essais auxquels on se livre ont lieu sur des points éloignés des regards du public. Les oppositions dirigées contre ces œuvres naissantes sont aussi d'une nature toute privée. On peut pourtant déjà saisir dans ces entreprises quelques-unes des tendances qui se développeront plus tard. Partout on voit s'épanouir, grâce à l'impulsion ainsi donnée, l'activité industrielle et se multiplier les élémens de travail. Les cités que touchent les chemins de fer, Liverpool, Manchester, Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Givors, augmentent d'importance, ou commencent à en acquérir. En France particulièrement, toutes

(1) On ne peut parler des lignes ferrées du midi sans citer le nom d'un autre habile ingénieur, M. Didion, à qui l'on doit, entre autres combinaisons grandes et ingénieuses, le magnifique viaduc établi près de Nîmes, sur le chemin de cette ville à Montpellier.

les industries des montagnes de la Loire ont pris, depuis l'ouverture des voies ferrées, un essor inoui. La fabrication des rubans elle-même, qui n'exige pas le transport de matières encombrantes, a profité des routes nouvelles, en ce sens que la facilité des communications a sollicité davantage les voyageurs du commerce et singulièrement développé le cercle des affaires. C'est surtout dans l'industrie de la houille et dans celle des fers que devait se manifester l'élan imprimé à la production. L'extraction de la houille, qui, en 1830, ne s'élevait dans le bassin de la Loire qu'à 683,000 tonnes, arrive, dix ans plus tard, en 1840, à plus de 1,100,000 tonnes (1). Nulle part au reste, on n'aperçoit mieux que dans l'industrie houillère toute l'influence qu'exercent sur le développement de la production la facilité et le bon marché des transports.

Jusqu'à l'établissement du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, les usines métallurgiques que la présence du combustible avait fait surgir dans le pays étaient dans un état très languissant. Des déficits annuels propageaient le découragement; mais le chemin de fer vint permettre de réaliser une économie de 8 à 10 pour 100 par tonne sur le prix de revient des minerais amenés des bords du Rhône. Une réduction analogue fut effectuée sur le transport des produits fabriqués acheminés vers Lyon. Dès ce moment, les hauts-fourneaux et les forges reprennent courage et se multiplient. La production de la fonte, qui en 1834 n'était que de 8,300 tonnes, était en 1842 de 10,400 tonnes, et elle a quadruplé depuis lors. Une progression plus rapide encore s'est déclarée dans la fabrication du fer forgé, dont l'importance dépasse ici celle de la fonte. Grâce à ces diverses extensions, le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon est de tous les *rail-ways* du monde celui qui possède le plus fort tonnage de marchandises (2).

Pendant que les moyens de travail se multipliaient autour des voies ferrées en des proportions si considérables, pendant que des bras condamnés jadis durant une grande partie de l'année à une inaction absolue trouvaient à s'employer continuellement, qu'arrivait-il pour le prix des objets de première nécessité? La famille ouvrière, dont le revenu était grossi par le fait d'un travail plus suivi, voyait-elle annihiler cette augmentation par le renchérissement des produits de première nécessité? Disons d'abord que les conséquences observées ne sont pas les mêmes par rapport à tous les articles. Là, les prix diminuent; ici, ils montent moins qu'ils ne l'auraient fait ailleurs; le renchérissement est moins sensible, grâce à des ressources plus abondantes. On voit par exemple une baisse notable se déclarer dans le prix des houilles après l'ouverture du chemin de Stockton à Darlington. Ce prix fléchit, sur les ports d'embarquement, de 18 shillings à 8 shillings 1/2. Aussitôt que Manchester fut réuni à Liverpool par une ligne ferrée, le sucre, qui est en Angleterre bien plus qu'en France une denrée de consommation usuelle, dimi-

(1) En 1850, elle était de 1,500,000 tonnes; en 1854, elle est de 2 millions. A 1,000 kilogrammes par tonne, c'est pour 1854 un poids de 2 milliards de kilog.

(2) Le mouvement des personnes forme aussi un indice utile à recueillir : en 1836, on ne comptait encore sur la ligne de Saint-Étienne à Lyon que 170,000 voyageurs, valant à la compagnie une somme de 437,000 francs. Ces chiffres ne cessent plus de s'accroître d'année en année, et ils montent en 1852 à 756,000 voyageurs et 1,274,000 fr.

nua sensiblement de prix, de même que celui de vingt denrées exotiques. Chez nous, dans nos montagnes du Forez, le fer, qu'emploient tant de petites forges isolées, est vendu à beaucoup meilleur marché après la mise en exploitation des chemins de fer. Un grand nombre d'articles de vêtement, importés plus facilement de Lyon ou de Paris, éprouve une réduction marquée. Tels objets regardés naguère comme des articles de luxe rentrent désormais dans la consommation générale. Quant aux denrées alimentaires, le prix de ces articles ne s'élève pas à Rive-de-Gier et à Saint-Étienne, au milieu d'une activité si puissamment agrandie, en une proportion plus large et plus rapide que dans les villes de France où les élémens de travail demeurent stationnaires. La progression équivaut donc à une baisse relative.

Ainsi, en dernière analyse, de notables avantages locaux sont dérivés, durant la phase originelle des chemins de fer, de créations qui étaient elles-mêmes toutes locales. Peut-on dire néanmoins que ces premiers essais aient produit en France tout le bien qu'ils étaient susceptibles d'engendrer? Peut-on dire qu'on a su s'en servir de la manière la plus conforme aux vrais principes de l'économie sociale? C'eût été peut-être demander l'impossible. Le reproche qu'on peut adresser à ces exploitations consiste à n'avoir pas su s'inspirer assez de cette idée, que le meilleur moyen, pour réussir ou pour étendre son succès, c'est de consulter sans cesse les intérêts du public. La tendance à outrepasser son droit se manifeste dès l'origine. On ne cherche pas avec assez d'ardeur quels nouveaux services on pourrait ajouter à ceux qu'on rend déjà. Dans la Loire, les chemins de fer n'ont jamais été d'aucun avantage pour l'agriculture. Pourquoi? C'est qu'ils n'ont pas voulu adopter des mesures, du moins des mesures constantes, comme telles et telles compagnies anglaises et américaines, pour faciliter le transport des engrais, des récoltes, etc. Relativement aux articles industriels même, les petits producteurs, par suite des rigueurs du tarif, n'ont pas toujours tiré profit des voies ferrées. Les imperfections, les inconvéniens signalés dans l'exploitation de ces voies font désirer de nombreuses améliorations; mais la réalisation de ces réformes doit appartenir à une autre époque que celle où le plan de cette première étude nous oblige à nous renfermer.

Comment peut-on caractériser le rôle de chacun des pays dont les tentatives d'importance inégale remplissent la période originelle des chemins de fer? Les deux peuples issus d'une même origine qui déploient sur l'un et l'autre bord de l'Océan, bien qu'avec de profondes différences de caractère, un génie également pratique, apparaissent ici sur le premier plan. Ils n'y apparaissent pas tous les deux sous le même jour ni avec le même mérite. L'invention appartient à l'Angleterre; les États-Unis se distinguent ensuite par la rapidité apportée dans l'exécution. Quant à la France, elle se borne alors à imiter; son vrai rôle n'était pas encore commencé. Ce n'est que durant la seconde période, durant la période des études scientifiques, qu'elle remplit véritablement une mission d'un ordre particulier. La question se dégage alors peu à peu des langes de l'empirisme; elle sort du cercle des exploitations purement locales. Chacun comprend qu'elle se lie de près aux destinées de la civilisation moderne.

A. AUDIGANNE.

ASTRONOMIE SPÉCULATIVE

DE LA PLURALITÉ DES MONDES.

I. — *Of the Plurality of Worlds, an Essay;* London, J. W. Parker, 1853.
II. — *More Worlds than one*, by sir David Brewster; London, John Murray, 1854.

C'est une idée fort ancienne que la terre n'est pas le seul monde habité. Tout le monde connaît cette prétendue exclamation d'Alexandre, qui, apprenant l'existence de populations autres que celle de notre globe, s'écria : « Ah! malheureux! je ne puis les conquérir! » Juvénal cite très sérieusement cette anecdote : « Un monde seul, dit-il, ne suffit pas à l'ambition du jeune conquérant macédonien. Le malheureux! Il étouffe dans les étroites limites du monde, comme s'il était confiné sur les écueils de Gyare ou dans la petite île de Sériphe. »

Unus Pellæo juveni non sufficit orbis;
Æstuat infelix angusto in limine mundi
Ut Gyaræ clausus scopulis, parvâque Seripho.

Plusieurs auteurs ont même dit que c'étaient les habitans de la lune que menaçait l'humeur belliqueuse du disciple d'Aristote. Au reste, s'il n'y avait pas d'hommes dans la lune, il est certain qu'il y avait des lions, puisque celui de Némée, s'étant trop approché du bord de cet astre, avait perdu pied et avait sauté dans le Péloponèse, où il fut tué par Hercule.

Revenant à l'antiquité, nous ferons observer qu'il est facile d'y faire remonter toute idée spéculative. L'imagination va toujours plus

vite que l'observation, et l'assertion devance la preuve. Or les anciens, en toute chose, ont dit le pour et le contre; plus soigneux de faire de l'éloquence que d'arriver à la vérité, ils ont laissé tout indécis. Ce n'est donc pas une grande recommandation, pour une théorie quelconque, que d'avoir son origine dans l'antiquité, puisque l'opinion contraire pourrait également prétendre au même avantage. La Grèce était le pays des philosophes, ou, si l'on veut, des raisonneurs, et, comme disait Cicéron, « il n'est rien de si absurde qui n'ait trouvé quelque philosophe pour le soutenir. »

Qu'on nous permette d'insister sur le peu d'importance que les philosophes attachaient anciennement aux notions exactes sur le système du monde. Aristote, ce génie profond en tout, mentionne avec une incroyable indifférence les idées pythagoriciennes qui plaçaient le soleil au centre des mouvemens planétaires. Il a donc connu parfaitement cette théorie, aussi simple que conforme à toutes les observations; il en parle en passant et sans s'y arrêter, sans avoir l'air d'en sentir l'importance. Bien des siècles après, Ptolémée met au rang des planètes, qui, suivant lui, tournent à l'entour de la terre, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne, et même la Lune! Peu lui importe que le soleil soit immensément gros, qu'il soit lumineux par lui-même, qu'il nous envoie l'étonnante quantité de chaleur qui fait nos saisons, nos climats et la vie tout entière à la surface de notre globe. Voilà cet astre si différent des autres, si exceptionnel en tout, qui prend son rang, son cercle, ses *épicycles*, comme la plus petite des planètes; c'est à peu près comme si on comptait un éléphant parmi les individus d'un clapier de lapins. La lune, qui ne ressemble pas plus au soleil qu'aux planètes, se trouve de même assimilée à une planète dans cette incroyable confusion, et le genre humain, fermant les yeux aux lumières de l'école de Pythagore, vit sur cette étrange doctrine pendant douze ou treize siècles, excusant par une crédulité aveugle l'ignorance de ses instituteurs!

Cependant, lorsqu'après la publication de l'ouvrage de Copernic le télescope, inventé en Hollande au commencement du XVIIe siècle, eut été dirigé par Galilée vers les corps célestes, et qu'on eut reconnu d'immenses différences entre des astres qui, à la vue simple, se ressemblent tous et ne paraissent que comme des points brillans, il n'y eut plus moyen de soutenir les vieilles doctrines, et l'on fut forcé, par l'inspection immédiate, d'admettre toutes les vérités que la logique avait inutilement proclamées. Toutes les étoiles ne furent plus que des points brillans sans grosseur appréciable, comme le serait notre soleil, s'il était quelques centaines de mille fois plus éloigné de la terre. Toutes les planètes au contraire prirent des dimensions con-

sidérables; elles s'arrondirent en globes semblables au nôtre. Ces globes, d'après leur distance, furent reconnus les uns plus grands, les autres plus petits que la terre. On y vit le jour naître et finir pour chaque localité, et le soleil se lever et se coucher. On les vit tourner sur eux-mêmes comme la terre, et par suite avoir des jours et des nuits comme nous les avons ici. On vit des nuages flotter dans leurs atmosphères, et des orages s'y former. Sur Jupiter, des taches d'un blanc éclatant, qui duraient peu, semblèrent à Cassini être des tapis de neige qui fondait ensuite. Les traces des vents réglés, analogues à ceux de notre terre, s'y laissèrent apercevoir; on dessina les continens et les mers des planètes; enfin dans Mars, voisin de notre globe, et qui ressemble à celui-ci pour l'ensemble des climats, on vit les glaces polaires se former, et les contrées qui avaient l'hiver se recouvrir de frimas, tandis qu'au pôle opposé, qui avait la saison chaude, les neiges fondaient, et la coupole de glace et de neige se rétrécissait considérablement. C'est ainsi que, contemplant notre terre, les habitans de Mars peuvent, pendant notre hiver, apercevoir la neige qui la couvre jusque vers le milieu de la France; ils voient ensuite pendant l'été cette neige fondre graduellement et se resserrer jusqu'aux limites septentrionales de l'Europe.

L'assimilation des planètes avec la terre fut donc généralement et tacitement adoptée. En effet, après avoir reconnu qu'une planète était toute semblable à la terre, admettre que, comme la terre, elle était peuplée d'êtres vivans, — cela était infiniment plus facile que de reconnaître qu'un astre brillant, qui, à l'œil nu, ne différait pas d'une étoile, était en réalité une masse solide, étendue, recouverte d'une atmosphère, partagée en continens et en mers, empruntant comme la terre sa chaleur et ses climats au soleil, et enfin de tout point pareille à notre globe, sauf la grosseur, qui était tantôt au-dessus, tantôt au-dessous. L'idée d'êtres vivans répandus sur des contrées semblables aux nôtres se présentait si naturellement, qu'il n'était même pas besoin de l'indiquer à ceux auxquels on apprenait ce que le télescope avait fait découvrir sur la nature des planètes. Chacun des mondes nouveaux, une fois bien reconnu, était pour ainsi dire peuplé par l'imagination, guidée par l'analogie. Lorsque Galilée eut le bonheur de contempler, lui, le premier d'entre les hommes, toutes les merveilles que révélait le télescope, il publia un petit opuscule dont l'effet fut prodigieux : c'était le *Nuntius sidereus*, c'est-à-dire le messager ou le courrier des astres, ce qui répond encore au titre de *nouvelles du ciel*. Les télescopes modernes, en se perfectionnant, n'ont fait que développer et confirmer toutes les ressemblances planétaires que Galilée apercevait, et que ses prédécesseurs n'avaient pu soupçonner que par le raisonnement.

Une des analogies qui frappèrent le plus l'esprit de tous les penseurs, ce fut, il faut le dire tout de suite, la découverte des lunes que les autres planètes possèdent comme la terre. Avant le télescope, personne ne se serait avisé de chercher à voir les lunes ou satellites de Jupiter, que très peu de vues privilégiées peuvent entrevoir sans le secours des lunettes astronomiques. Aussi notre lune était-elle un grand embarras pour le classement général des astres dans le système du monde. Elle est très voisine de la terre, ce qui lui donne une grosseur apparente presque égale à celle du soleil, lequel est quelque chose comme soixante-dix millions de fois plus volumineux que la lune. Les montagnes et les vallées de notre satellite, les plaines, les cratères volcaniques, les coulées de lave, les escarpemens, les pics aigus, les fentes de terrain, les ombres des montagnes, les rochers, même d'une dimension médiocre, tout s'y distingue parfaitement. Molière fait dire à l'un des personnages des *Femmes savantes :*

> Je n'ai point encor vu d'hommes, comme je crois;
> Mais j'ai vu des clochers tout comme je vous vois.

Ce que Galilée ne pouvait faire avec sa petite lunette, qui, avec son pied, pouvait être enlevée par un enfant, ce que Huygens et Cassini ne pouvaient faire avec des lunettes longues de vingt, de trente, de cent pieds, Herschel et le comte de Rosse l'ont exécuté de nos jours. Le télescope de ce dernier a une ouverture de deux mètres et repose sur une espèce de tour ou plutôt de fortification à créneaux dont les murs ont de soixante à quatre-vingts pieds du nord au sud, et une cinquantaine de pieds de hauteur. On calcule facilement qu'un géant qui aurait la pupille de l'œil égale à l'ouverture du télescope de lord Rosse serait haut de cent cinquante mètres environ, car la hauteur du corps est à peu près soixante-quinze fois le diamètre de la pupille ou prunelle de l'œil, ce qui, pour une pupille de deux mètres d'ouverture, entraînerait une taille de cent cinquante mètres. Avec ce télescope, on verrait facilement une cathédrale lunaire ou une construction, de mêmes dimensions. Rien de pareil n'a été vu; mais nous reviendrons là-dessus tout à l'heure.

Tandis que, dans le système de Copernic et de Pythagore, la masse immense du soleil, quatorze cent mille fois plus volumineux que la terre, occupe le centre des mouvemens planétaires, que les planètes circulent à l'entour de cet astre exceptionnellement massif, chaud et lumineux, que devenait la lune tournant autour de la terre passée au rang des planètes, et accompagnant notre globe dans son mouvement circulaire autour du soleil? Pourquoi cet astre était-il,

contre toutes les analogies, subordonné à la terre, et pourquoi la terre avait-elle le privilége de se faire suivre par une espèce de planète secondaire dont elle dominait les mouvemens, et qu'elle faisait tourner autour d'elle, comme elle tournait elle-même autour du soleil? Sans doute cette domination était flatteuse pour notre planète, qui imposait ainsi ses lois à une espèce de serviteur, à peu près comme les courtisans imposent à leur domesticité la domination qu'ils subissent eux-mêmes de la part du souverain. On avait donc, à partir du soleil, d'abord Mercure, ensuite Vénus, ensuite notre terre sous le nom de Cybèle, ensuite Mars, puis Jupiter et Saturne; mais, encore un coup, comment se faisait-il que la terre fût accompagnée de la lune, tandis que les autres planètes ne montraient rien de pareil? Plus de la moitié du XVIe siècle, entre Copernic et Galilée, fut embarrassée de cette contre-analogie lunaire. Enfin le *Nuntius sidereus* de Galilée, cette gazette du ciel, apprit à l'univers que la terre n'était pas seule accompagnée d'un astre secondaire, d'une lune : Galilée en avait vu quatre à Jupiter. Cette immense planète, trois cents fois plus grosse que la terre, avait quatre satellites, quatre lunes, quatre petits astres secondaires. Plus tard les astronomes reconnurent huit lunes à Saturne. Uranus et Neptune, qui ne figuraient pas encore au nombre des planètes, furent aussi reconnus plus tard comme suivis ou entourés de lunes ou satellites. L'analogie était partout, la terre n'avait rien d'exceptionnel, et si elle était habitée, pourquoi les autres planètes qui lui ressemblaient en tout ne le seraient-elles pas? Ajoutons de plus que l'orgueil légitime de la race humaine, qui sent à juste titre sa prééminence sur les êtres matériels, portait naturellement à faire le raisonnement suivant : l'homme étant le roi de la création qu'il domine et celle-ci semblant faite pour lui, à quoi servirait la création de tant d'autres globes pareils, s'ils n'étaient peuplés non-seulement d'animaux vivans, mais même d'êtres raisonnables? Un pas de plus, on y aurait admis les clochers de Molière. Réservons encore là-dessus l'exposé des notions acquises par la science et les conclusions que nous aurons à en tirer.

Tandis que Cassini et Huygens, devenus Français par les bienfaits de Louis XIV, qui les avait appelés en France, complétaient par l'observation les spéculations de Pythagore et de Copernic et les découvertes optiques de Galilée; — tandis que s'établissait l'opinion qui attribuait des habitans, et même des habitans doués de raison, aux autres planètes comme à notre terre, — Fontenelle, qui suivant Voltaire faisait de petits vers et de grands calculs, Fontenelle, de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, non moins savant astronome qu'écrivain élégant, Fontenelle, disons-

nous, se laissa tenter à l'attrait piquant d'une composition philosophique qui, tout en ne se défendant pas trop de l'objection de paradoxe, pût offrir sous une forme populaire un grand nombre de vérités scientifiques. Beaucoup d'auteurs latins et français avaient, comme anciennement Aristote, décrit le ciel et ses immensités, ils avaient mesuré les astres et entassé les formules d'admiration pour l'espace qui les sépare, pour leur grosseur, pour la régularité de leur marche, et enfin pour les milliers de siècles qui règlent les périodes célestes. On peut voir un exposé de ce genre dans les œuvres de La Bruyère; mais là, comme dans l'ouvrage bien plus spécial de Huygens, intitulé *Cosmotheoros*, tout est, pour ainsi dire, exclusivement scientifique, et, on peut le dire, assez peu intéressant pour nous autres habitans de la terre. Huygens, qui a écrit un peu après Fontenelle, ne semble pas avoir suivi les idées de son prédécesseur : il n'a pas admis le moindre doute sur les habitans des planètes, et on peut dire qu'il a poussé outre mesure leur analogie avec les habitans de la terre.

L'ouvrage latin d'Huygens, qui ne fut publié qu'après sa mort, est passé presque inaperçu. Il y en a cependant deux traductions françaises, dont l'une a été publiée en Hollande sous le même titre que l'ouvrage de Fontenelle, savoir *de la Pluralité des Mondes*. Ce dernier, publié en 1686 et complété en 1719 par un dernier chapitre, fut traduit dans toutes les langues et conquit une célébrité qu'aucun ouvrage purement scientifique n'atteignit jamais. Quoique écrit dans le système des tourbillons de Descartes, la partie théorique est tellement indépendante au fond des spéculations que l'attraction de Newton devait bientôt détrôner, qu'il serait très facile de faire disparaître ces légers emprunts, faits, pour ainsi dire, par condescendance aux idées alors régnantes, sans altérer en rien ni la contexture, ni les conclusions de l'ouvrage. Toutes les mêmes analogies que présente une étoile ou un soleil — centre d'un tourbillon qui fait tourner les planètes autour de lui — subsisteraient pour une étoile ou un soleil — retenant par son attraction et faisant ainsi tourner autour de lui ces mêmes planètes accompagnées de leurs lunes ou satellites. Fontenelle, comme on sait, disait que s'il tenait des vérités dans sa main fermée, il se garderait bien de l'ouvrir; on imaginera donc facilement que s'il a ouvert la main pour laisser échapper ce qui était déjà pour beaucoup de monde une vérité, savoir, la pluralité des mondes, il ne l'aura ouverte qu'avec ménagement et de manière à ne blesser aucune des susceptibilités qu'auraient pu alarmer des conséquences trop hardies déduites des principes qu'il établissait. L'ouvrage originairement ne comprenait que cinq entretiens ou chapitres. Dans une édition subséquente, il y ajouta un sixième

entretien, destiné *à confirmer ce que contenaient les entretiens précédens;* mais on y trouve la prudente recommandation de ne point s'entêter à soutenir devant les indifférens ou les esprits hostiles la pluralité des mondes, en acceptant volontiers le reproche de paradoxe, et sacrifiant expressément l'amour de la vérité à l'amour de la paix. Sur le reproche que lui fait en propres termes son interlocuteur ou plutôt son interlocutrice, que ne pas soutenir ses opinions c'est trahir la vérité et n'avoir pas de conscience, il avoue *qu'il n'a pas un grand zèle pour ces vérités-là, et qu'il les sacrifie volontiers aux moindres convenances de la société.*

On en était là sur la pluralité des mondes, lorsqu'en 1853 un révérend anglais, M. Whewell, homme d'une grande autorité scientifique et dont le nom n'a pas été mis en tête de son ouvrage, avoué cependant hautement par l'auteur, livra au public un *Essai sur la Pluralité des Mondes* (*of the Plurality of Worlds, an essay*). Cet essai aurait dû avoir justement le titre contraire, savoir : « de la non-pluralité des mondes. » Notre terre y est représentée comme le seul lieu de nôtre monde solaire, et même de l'univers entier, qui possède des êtres vivans doués de raison. Les planètes plus rapprochées que nous du soleil ne peuvent avoir d'habitans raisonnables, elles sont trop près du soleil. Celles qui sont au-dessus de la terre subissent la même exclusion, à raison d'une trop grande distance. Enfin tous les soleils, par analogie avec le nôtre, étant généralement considérés comme ayant autour d'eux des planètes avec ou sans lunes, ces planètes-là sont également dépeuplées d'êtres pensans par le savant théologien anglais. M. Whewell, dont le nom n'est un mystère pour personne, possède une érudition scientifique des plus étendues; aussi appelle-t-il avec la théologie, au secours de son opinion, les observations du naturaliste armé du microscope, du géologue qui embrasse toutes les périodes des catastrophes terrestres, de l'astronome aidé du télescope, enfin tout ce que la métaphysique peut faire présumer *à priori* sur l'unité de l'univers, d'après cette pensée, plus ou moins expressément énoncée par beaucoup de bons esprits, — qu'il ne peut y avoir contradiction entre deux vérités acquises même par des voies très-différentes, et qu'ainsi une vérité métaphysique peut contrôler une assertion conclue de l'observation du monde matériel. Néanmoins, comme cette série d'idées nous jetterait dans la question si controversée des causes finales, nous ne la poursuivrons pas plus loin, même dans son expression la plus simple, savoir : qu'il n'y a rien d'absurde dans l'univers, et que, par suite, rien de ce qui contrarierait formellement les notions métaphysiques que nous avons de la nature des êtres ne peut exister.

De profonds penseurs, partant de cette idée, que ce qui paraît à

l'imagination ou convenable, ou probable, ou possible, existe peut-être réellement, ont été conduits à classer les aperçus métaphysiques parmi les moyens d'investigation les plus efficaces, même dans le monde physique. Ils les regardent comme pouvant mettre sur la voie de recherches importantes, qui, si elles sont couronnées de succès, ajouteront de riches acquisitions au trésor que l'esprit humain a déjà accumulé dans la science de la nature. C'est ainsi que ces principes généraux, que la nature ne fait rien en vain, qu'elle opère toujours avec la moindre dépense possible de force, dans le moindre temps, par le chemin le plus court, et enfin avec la moindre action et la plus grande stabilité possible; — tous ces principes, disons-nous, traduits en calculs et vérifiés par les recherches, ont conduit aux plus brillantes découvertes dans toutes les sciences d'observation. Nous nous bornons aujourd'hui à indiquer cette thèse, nous réservant un jour de la développer ici même.

L'ouvrage du docteur Whewell sur la pluralité, ou plutôt, comme nous l'avons dit, sur la non-pluralité des mondes, a donné naissance en 1854 à un ouvrage tout à fait contraire du célèbre physicien sir David Brewster, l'un des huit associés que l'Institut de France choisit parmi les célébrités scientifiques du monde entier. Les découvertes de sir David dans l'optique sont bien connues, et il a peu de rivaux dans cette science si voisine de l'astronomie, puisque c'est principalement et presque exclusivement par leur lumière que les astres sont en relation avec nous. Son ouvrage ou plutôt sa réponse est intitulé : *More worlds than one; the creed of the philosopher and the hope of the christian*, c'est-à-dire « le monde n'est pas unique, c'est le *credo* du philosophe et l'espérance du chrétien. » Les conclusions de cet ouvrage sont parfaitement l'opposé de celles de l'auteur de l'*Essai*. Le docteur Brewster énonce lui-même qu'il l'a composé en réponse au livre de M. Whewell, et il pense que son ouvrage aura pour effet de soutenir le respect et la considération qu'avaient justement mérités les grandes découvertes faites depuis un siècle dans l'astronomie sidérale. C'est en ces termes que l'ouvrage a été présenté à l'Institut, le 31 juillet 1854, par l'auteur de cette étude. Quoique M. Brewster ne soit pas, comme son antagoniste, un théologien de profession, les convenances religieuses n'y sont guère invoquées moins souvent, ce qui n'étonnera pas, lorsqu'on saura que dans leurs sermons les prédicateurs protestans ont l'habitude de développer beaucoup de thèses appartenant aux sciences d'observation; on cite dans ce genre un sermon du docteur Bentley, qui reçut de Newton lui-même les instructions nécessaires pour le composer.

Pour nous autres Français, peu habitués à ce mélange du sacré et du profane, il nous suffira, en opposant un docteur à l'autre, d'exa-

miner la question de la pluralité des mondes indépendamment de toute opinion théologique. M. Whewell et M. Brewster conviennent l'un et l'autre que la foi chrétienne n'y est pas essentiellement intéressée, mais évidemment ils ne font cette déclaration qu'à regret. Ce sont donc d'autres autorités qu'il faut appeler à prononcer dans un pareil débat. Souvenons-nous que dans des matières bien moins étrangères à la théologie, Pascal disait qu'*il était plus facile de trouver des capucins que des raisons.*

Les deux ouvrages que nous venons de citer, et que nous avons reçus directement de leurs célèbres auteurs, ont fait en Angleterre une immense sensation; les éditions à plusieurs milliers d'exemplaires se sont succédé rapidement. Plusieurs métaphysiciens trouvaient commode de n'admettre l'âme et la pensée que dans notre système solaire, et même exclusivement sur notre planète seule. Ils s'ôtaient ainsi tout embarras par rapport à ces êtres intelligens dont on n'avait plus besoin alors de rechercher la nature, analogue ou non à la nôtre, et la destination future. D'autres criaient à l'inutilité d'une si vaste création de mondes physiques, de soleils, de planètes, de lunes, pour arriver seulement à peupler d'êtres pensans notre terre, c'est-à-dire l'une des plus petites planètes qui tourne autour de l'un des cent millions de soleils que notre vue peut atteindre et nos instrumens cataloguer. Comme ici les faits ne peuvent parler, puisque nous n'apercevrons probablement jamais ni les habitans des autres planètes, ni même leurs travaux, c'est aux convenances métaphysiques qu'il faut s'adresser pour avoir l'opinion la plus certaine, ou, suivant l'expression des théologiens, l'opinion la plus probable sur l'existence des êtres vivans, ou vivans et raisonnables, ailleurs que sur notre terre.

C'est une notion maintenant vulgaire que toutes les planètes qui forment le cortége du soleil sont analogues à notre terre. Or, sur cette dernière, depuis une période de siècles presque infinie, la vie a paru et s'est développée sous l'empire de circonstances météorologiques bien différentes de celles qui se sont produites à l'époque de la dernière catastrophe qui depuis un petit nombre de milliers d'années a établi sur notre globe l'ordre physique qui y règne actuellement. Des eaux bouillantes sur un sol incandescent, une atmosphère souillée de mille gaz impurs et d'autant plus chaude qu'elle était plus épaisse, constituaient, à l'origine des dépôts des terrains tertiaires, des dissemblances bien plus tranchées entre la terre ancienne et la terre actuelle que nous n'en pouvons supposer entre cette dernière et les autres planètes à leur état présent, et cependant la vie y prenait naissance. Ainsi rien ne milite contre la probabilité que les planètes contiennent des êtres vivans : on ne peut

se refuser à l'idée que la terre ait été faite pour être habitée par des êtres vivans, puisqu'il y a une telle harmonie entre ces êtres et les climats de notre planète, que l'idée d'habitation se lie immédiatement à l'idée d'habitabilité, et que, puisque nous reconnaissons les planètes comme habitables, il est presque certain qu'elles sont habitées : autrement à quoi servirait leur habitabilité?

Il n'entre pas dans notre plan d'énumérer toutes les analogies qui existent entre notre terre et les planètes, et qui sont autant d'argumens en faveur de l'existence d'êtres vivans à leur surface; car, puisqu'il y a de ces êtres sur l'une des planètes, c'est-à-dire sur notre terre, pourquoi n'y en aurait-il pas ailleurs? En fait d'opinions probables, le *pourquoi non* de Fontenelle a une grande autorité. Cependant il est d'autres corps massifs et matériels que les planètes; il y a les lunes et les soleils, sans compter les comètes : que nous apprend la science là-dessus? Notre lune, notre seule lune, a été observée par le puissant télescope de lord Rosse, infiniment supérieur au télescope d'Herschel. Or voici ce qui résulte de l'exploration minutieuse de la surface de cette lune terrestre : d'abord point d'atmosphère, point d'air respirable, point de mers, de lacs, de fleuves, point de nuages, de pluies, de rosées. Voilà déjà bien des élémens qui manquent pour y admettre des êtres vivans analogues à ceux de la terre. Euler réclamait des télescopes de plusieurs centaines de pieds d'ouverture pour apercevoir les plus grosses bêtes de la lune. Un autre savant voulait une lunette de quatre kilomètres de long pour le même objet. Le télescope de lord Rosse ne rendrait pas sans doute visible un éléphant lunaire, mais un troupeau d'animaux analogue aux troupeaux de buffles de l'Amérique serait très visible; des troupes qui marcheraient en ordre de bataille y seraient très perceptibles. Les constructions non-seulement de nos villes, mais encore des monumens égaux aux nôtres en grandeur, n'échapperaient pas à un œil astronomique dont la pupille a deux mètres d'ouverture. L'observatoire de Paris, Notre-Dame ou le Louvre s'y distingueraient facilement, et encore mieux les objets étendus en longueur, comme le cours de nos rivières, le tracé de nos canaux, de nos remparts, de nos routes, de nos chemins de fer, et enfin de nos plantations régulières. Les vicissitudes des saisons n'y ont point lieu, la pluie et la neige ne pouvant y tomber, puisqu'il n'y a point d'eau; mais tous les changemens dus à la végétation, s'il en existait, seraient observables, même à la vue simple. Qu'on se figure un homme transporté sur la lune et de là contemplant la terre en hiver et au printemps; il verra succéder une teinte verdoyante à la couleur grise et terne du sol et des arbres dépouillés de feuilles : or rien de tout cela ne s'observe à la surface de notre sa-

tellite. Tous les points qui ont une teinte grise, jaunâtre, bleuâtre ou rougeâtre, ou noire, conservent obstinément et toujours la même teinte; il n'y a aucune végétation, pas même celle de ces mousses sèches qui varient un peu l'aspect des roches brûlées de l'Afrique méridionale. Il n'y a pas un espace grand comme un de nos jardins de médiocre étendue qui laisse apercevoir le moindre résultat de la vitalité. On n'y aperçoit non plus aucune construction qui ne soit due au hasard, aucune forme qui dénote une intention de la part de l'opérateur. Ainsi, en jugeant par les faits, nous pouvons affirmer que la lune n'est point habitée.

Mais, dira-t-on, à quoi sert-elle, et pourquoi avoir fait la dépense d'une si grande masse, dont le volume est la cinquantième partie de celui de la terre? A cela, beaucoup de personnes répondront qu'elle sert à éclairer la terre, à guider les marins sur l'océan en leur donnant la longitude, enfin à exercer les mathématiciens sur une théorie prodigieusement difficile. Toutes ces raisons seraient excellentes; mais alors pourquoi n'avoir pas donné de lunes à Mercure, à Vénus et à Mars, à Vénus surtout, qui, pour la grosseur, pour le poids et pour la place dans le monde solaire, peut être considérée comme la sœur de notre Cybèle? J'aime bien mieux répondre que je n'en sais rien du tout. Socrate disait : La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien. Je suis plus avancé que Socrate sur le sujet en question, car non-seulement je ne sais rien, mais encore je suis certain que les autres n'en savent pas plus que moi. En nous tenant à l'*opinion probable,* nous conclurons que tous les faits nous portent à croire que notre lune, et, par analogie, toutes les autres lunes du système solaire, n'ont point d'habitans. Ceci contredit formellement la *seconde soirée* de Fontenelle, « que la lune est une terre habitée. » La création est assez riche pour se passer d'utiliser des lunes comme habitation. Nos ancêtres disaient : Il n'y a pas de bonne maison où il ne se perde quelque chose.

Nous venons de voir que la lune n'est ni habitable ni habitée. Cette vérité nous servira à modérer l'ardeur de *peuplement,* si l'on peut s'exprimer ainsi, qui avait saisi beaucoup d'esprits bien faits sous l'empire de cette idée, que toute masse matérielle offrant une vaste surface avait pour destination finale de servir de sol à une population d'êtres vivans, soit végétaux, soit animaux. D'après cette idée, on voulut peupler le soleil lui-même. Au premier abord, il sembla que peupler le soleil, c'était vouloir établir des êtres vivans au milieu d'un feu de forge, ou sur la surface d'un bain de bronze ou de fer fondu qui brûle les yeux quand on le regarde, même à une assez grande distance. Huygens et Fontenelle disent nettement que le soleil est inhabitable. Heureusement pour les colonisateurs de soleils

qu'il y a des taches dans le soleil. Ces taches sont le fond de vastes entonnoirs ou abîmes qui se forment dans l'enveloppe lumineuse de cet astre. Cette enveloppe ou couche lumineuse venant à se briser laisse voir le noyau du soleil, qui est d'un noir rougeâtre et ne paraît pas partager l'immense chaleur de l'enveloppe extérieure. Ce noyau peut donc, à toute force, être un lieu habitable, ou plutôt un lieu non inhabitable. La chose ne paraît pas cependant très facile à admettre dans le voisinage et au-dessous d'une enveloppe si ardente, et qui, à une si grande distance, donne aux régions tropicales de la terre des feux si ardens. On conviendra du moins que s'il n'y a pas impossibilité, il n'y a aucune induction, aucune analogie qui nous fasse admettre les habitans du soleil, ni ceux de tous les mille millions de soleils que le télescope nous montre un à un, sans compter les épouvantables amas de ces astres qui, sous les noms de voie lactée, d'amas d'étoiles, de nébuleuses de toutes sortes, composent cette partie de l'univers matériel que nous apercevons de la place où nous sommes confinés dans cet univers. Mais si autour de chacun de ces soleils nous admettons des planètes, comme l'indique l'analogie de notre système solaire, et si nous peuplons ces planètes d'habitans et d'êtres raisonnables, à tous les degrés d'intelligence, je pense qu'il n'y a point d'esprit assez chagrin pour regretter la non-admission des habitans dans les soleils ou étoiles pas plus que dans les lunes ou satellites, et encore moins dans les comètes. Cette prodigieuse population de l'univers semblera en harmonie avec la grandeur infinie et toutes les autres qualités que notre pensée attribue irrésistiblement à la puissance créatrice.

Au premier abord, les habitans prétendus du soleil sembleraient isolés du monde entier, comme le sont les poissons qui vivent dans les eaux souterraines de la Dalmatie, ou bien ceux que les puits forés d'Égypte amènent à ciel ouvert; mais le docteur Brewster ne refuse même pas aux habitans du soleil la jouissance des contemplations astronomiques. Dès que l'enveloppe lumineuse se brise pour former ce que nous appelons une tache, ils peuvent, suivant M. Brewster, saisir ce moment pour observer le monde extérieur, à peu près comme les habitans de certaines localités couvertes de brouillards presque continuels profitent de quelques rares éclaircies pour contempler les régions célestes étrangères à la terre. Dans le *Voyage au Spitzberg* de Mme Léonie d'Aunet, on indique à l'auteur, qui se trouve alors à Havesund, près du Cap-Nord, une circonstance qui ne se produit que quand le soleil brille. — Et le soleil brille-t-il souvent à Havesund? demande la voyageuse. — Cinq ou six fois par an, madame! — Telle est la réponse. En somme, je n'ai pas grande foi dans les progrès que peut avoir faits la science astronomique chez

les habitans très hypothétiques du soleil, et avant de les interroger sur les mouvemens célestes, il serait convenable de leur adresser la bizarre question du Macbeth de Ducis : « Existez-vous? »

L'essai du docteur Whewell, la réfutation un peu vive de sir David Brewster, sont deux ouvrages essentiellement théologiques. L'un et l'autre auteurs ont profité de la nature du sujet pour faire un docte tableau astronomique et géologique du monde et de la terre. Le point de départ du docteur Whewell se trouve dans les *Sermons* ou *Discours astronomiques* du docteur américain Chalmers, qui a pris pour texte ces belles paroles du psalmiste : « Quand je considère, ô Seigneur, les cieux qui sont l'œuvre de vos mains, la lune et les astres que vous avez mis en ordre, je me dis : Qu'est-ce que l'homme pour que vous pensiez à lui, et que sont les enfans des hommes pour que vous les visitiez? »

Le docteur Chalmers passe de la toute-puissance du créateur à sa bonté, et, admettant que toutes les masses célestes sont peuplées, il fait le tableau de ce domaine infini de la Divinité; il la montre étendant son empire sur une infinité d'êtres raisonnables qui par la pensée communiquent avec elle de tous les points de l'univers. Cette vaste domination effraie le docteur Whewell. Il prend à la lettre les paroles du psaume, et en conclut que, si les hommes sont confondus avec tant d'autres êtres raisonnables et plus ou moins élevés en intelligence, ils auront une importance si petite, qu'ils seront comme n'existant pas.

. . . . . Inconnu dans ce lieu,
Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu!

et Dieu même ne se donnera pas la peine de faire attention à notre minime planète. Il ne faut donc pas accepter cette position secondaire; il faut, malgré toutes les analogies, ne peupler que notre globe d'êtres pensans.

De notre coin de l'univers, même avec des télescopes moyens de deux pieds anglais d'ouverture, nous distinguons cinq ou six mille amas d'étoiles semblables à notre voie lactée et contenant chacun plusieurs millions de soleils. Chacun de ces soleils est le centre du mouvement de nombreuses planètes semblables aux planètes de notre soleil. M. Whewell admet tout cela; mais de tout ce nombre infini de planètes il n'en choisit aucune pour la peupler. Il entre dans l'amas d'étoiles ou voie lactée qui contient notre soleil. Il passe à côté du brillant Sirius, dont la lumière, suivant le calcul rectifié de sir John Herschel, est plus de cent quarante-six fois la lumière de notre soleil. Il néglige ce puissant soleil et ses planètes, il arrive à *Phœbus*, notre petit soleil; il choisit une de ses planètes pour la peupler

d'êtres intelligens. Il semble que l'immense Jupiter, le grand Saturne, Uranus ou Neptune, tous bien supérieurs à la terre, à Vénus, à Mars et à Mercure devraient obtenir la préférence : point. Il y a une petite masse planétaire grosse comme la quatorze-cent-millième partie du soleil et n'ayant en masse que la trois-cent-soixante-millième partie de cet astre : c'est elle qui l'emportera sur l'univers entier. Seule de tout l'univers, elle nourrira des habitans intelligens et doués d'une âme. Ne serait-ce point parce que notre astronome théologien est un habitant de la terre que celle-ci a obtenu de lui une concession si flatteuse? Et s'il fût né sur Mars ou Vénus, notre Cybèle eût-elle été si bien traitée? « Vous êtes orfévre, monsieur Josse! » N'est-ce pas rompre avec toutes les indications d'analogies, avec toutes les présomptions de vraisemblance, avec toute la philosophie d'induction, que de peupler la terre et de la peupler seule?

Ne croyez pas cependant que l'auteur de l'*Essai* prive les autres planètes d'êtres vivans. Il en donne, suivant son gré et d'après des considérations arbitraires dont il est seul juge, à Jupiter et aux autres planètes de notre système; mais ce ne pouvaient être des hommes ou des êtres intelligens : ces planètes sont trop loin ou trop près du soleil. Or, d'après ce raisonnement même, si on choisissait dans un autre système une planète tournant autour d'un autre soleil que le nôtre, mais qui fût dans des conditions analogues à notre planète, M. Whewell n'aurait aucune raison de lui refuser des habitans intelligens. Voilà donc la pluralité des populations douées d'intelligence qui reparaît forcément! On ne songe pas à tout.

Mais, dit ce théologien, il est plus commode de dépeupler l'univers que de faire accorder la pluralité des mondes avec ce que nous savons de la rédemption et du péché de l'homme. — A cela, M. Brewster répond que peut-être la terre n'a eu que le privilége d'être le local où s'est accompli le sacrifice qui a opéré la rédemption des âmes du genre humain, et que de là cette rédemption a été valable pour les âmes de tous les habitans de toutes les planètes, de tous les satellites, de tous les soleils de l'univers entier, car sir David ne veut rien laisser d'*impeuplé* d'âmes, pas plus que M. Whewell ne veut rien laisser de peuplé, si ce n'est notre terre. Il faut avouer cependant que ce serait donner à cette petite planète une importance théologique bien grande et peu vraisemblable. Il y aurait sans doute un moyen de se tirer d'affaire : ce serait d'admettre que les habitans de toutes les planètes autres que la terre n'ont point commis le péché qui a nécessité la rédemption pour nous; mais alors notre terre serait notée d'un sceau exclusif de réprobation que ne veut point admettre le savant écossais. Un autre extrême serait de damner tout l'univers, sauf le genre humain; mais c'est bien rigoureux! En

somme, il faut laisser la théologie aux théologiens, qu'ils s'accordent entre eux ou non.

Non nostrum inter vos tantas componere lites!

Je prie le lecteur de croire que dans un sujet si sérieux je n'ai indiqué qu'avec réserve et avec le respect dû à la chose en litige les argumens des deux adversaires. Ils n'ont pas été aussi circonspects à beaucoup près, et on peut même taxer de légèreté les assertions qu'ils se permettent sur les convenances et les circonstances de la rédemption ou des rédemptions qu'ils admettent ou nient, ainsi que sur *celui* par qui s'est opéré, oui ou non, le rachat des âmes pécheresses sur la terre et ailleurs. N'imitons pas ce laisser-aller de théologie protestante. Remarquons que Fontenelle, qui expressément peuplait la lune d'êtres intelligens, s'était tiré d'embarras en vrai Normand et sans beaucoup de peine, en déclarant que les habitans de la lune n'étaient pas des hommes, et que par suite il n'y avait rien à leur appliquer de ce qui concerne l'humanité. Aussi n'essuya-t-il aucune censure théologique ou métaphysique.

Passant maintenant à la métaphysique, ordre d'idées moins scabreux que les idées théologiques, est-il possible de méconnaître toutes les raisons qui militent en faveur de l'opinion qui admet la pluralité des mondes? Pour raisonner solidement, jugeons d'après les faits. Nous voyons sur notre terre d'abord des substances matérielles soumises aux lois de la mécanique, de la physique et de la chimie. De ce nombre sont les parties solides qui constituent les continens, les eaux des mers et des fleuves, les gaz de l'atmosphère et ceux qui s'exhalent de la terre; c'est le règne inorganique, le règne minéral; la vie n'est nulle part. Tel était le globe au moment des formations primitives. Ce globe ayant marché vers une période de refroidissement, la vie y a paru par les végétaux d'abord, lesquels n'ont que e principe vital en sus de la substance matérielle. Il est convenable de penser que le créateur avait dans sa prescience organisé tout pour que, dès que le principe de la vie pourrait apparaître dans le monde, la possibilité de la vie se transformât en réalité. En un mot, il semble convenable à l'idée que nous nous faisons de la sagesse suprême qu'il n'ait pas été besoin alors d'une nouvelle opération. On en dira autant pour le principe de l'instinct ou de la volonté, que les animaux possèdent à l'exclusion des végétaux, et qui s'est développé spontanément au moment où les animaux ont pu vivre sur la terre ou dans les eaux. Plusieurs catastrophes, dont les profondeurs de la terre gardent des témoignages, ont modifié à plusieurs reprises la vie animale et la vie végétale jusqu'à la dernière et récente catastrophe qui a introduit sur la terre l'homme, c'est-à-dire l'âme, prin-

cipe distinct de la vitalité des plantes et de l'instinct des animaux. Si haut que ce principe d'intelligence place l'homme, il est encore assez inférieur à la puissance créatrice pour qu'on puisse admettre que l'âme est entrée sur la scène du monde au moment où une organisation convenable s'est produite suivant les prévisions de l'auteur de la nature, ce qui est une création tout aussi réelle, mais bien plus noble, que la fabrication immédiate de l'être humain, que rien d'ailleurs n'empêche de regarder comme symbolique.

Je ne puis éviter de répéter ici que ces quatre grands principes du monde terrestre, — la matière brute, le principe de la vie, le principe de l'instinct et l'âme, — peuvent être définis expérimentalement, c'est-à-dire d'après les faits. On peut établir que le principe de vie, commun aux végétaux, aux animaux et à l'homme, est caractérisé par sa dérogation aux lois de la physique, de la chimie et de la mécanique, qui gouvernent les substances purement matérielles. Le principe de l'instinct ou de la volonté peut être défini comme étant le principe que les animaux et l'homme possèdent, à l'exclusion de la matière inorganique et des végétaux. Enfin on peut considérer l'âme comme étant l'essence intellectuelle que possède l'homme, à l'exclusion de tous les autres êtres de la création actuelle.

Comme, à chaque changement de scène qui a eu lieu sur notre globe, des êtres de plus en plus parfaits y ont apparu, l'analogie et l'imagination entrevoient avec complaisance l'apparition d'un être plus parfait, doué d'un principe nouveau, qui serait autant supérieur à l'âme que celle-ci est au-dessus de l'instinct animal. Alors, par rapport à ce nouveau souverain de la terre, l'homme ne serait que ce que le chien est à l'homme. M. Whewell semble caresser complaisamment cette idée, qui du reste n'est pas neuve; mais en tout cas, et heureusement pour nous, il faudra longtemps attendre la réalisation des belles destinées de notre terre, car cette mutation d'êtres coïnciderait sans aucun doute avec une nouvelle catastrophe de la surface terrestre qui changerait la nature de l'air et la proportion de ses gaz. Or la dernière catastrophe est tellement récente (puisqu'on ne peut la faire remonter beaucoup au-delà de six mille ans), que l'ordre physique actuel est établi pour bien des milliers et sans doute pour bien des millions d'années. Nous en avons la preuve dans les immenses périodes de temps qu'ont exigées les formations intermédiaires entre deux époques de catastrophes superficielles de la terre, temps qui sont presque incalculables.

Mais, dira-t-on encore, s'il suffit d'un changement brusque dans l'air, dans la chaleur et dans les autres circonstances météorologiques de la terre pour changer la forme de la vie animale et végétale, et même pour introduire des principes nouveaux, n'y aurait-il pas

un moyen artificiel d'opérer, dans un espace limité, des changemens considérables et brusques qui pourraient modifier nos espèces existantes? Admettons par exemple que, rassemblant un grand nombre d'insectes ou de petits animaux vertébrés de tout âge, de tout état de santé et de maladie, on change tout à coup l'air qu'ils respirent, tant pour sa nature chimique que pour sa température et son arôme. S'il y a, par exemple, mille individus, il n'en subsistera que vingt, — peut-être dix, — peut-être encore moins, — après cette rude épreuve; mais admettons qu'un seul même y résiste et qu'il soit fort jeune : voilà un animal qui se développera dans un milieu tout différent du premier, et qui pourra changer considérablement sa nature primitive, et cela sans attendre une nouvelle catastrophe, sans en courir les risques, sûrement mortels pour notre espèce. Nous pourrions savoir ainsi quelque chose de nouveau sur une matière bien importante. J'ai déjà parlé aux lecteurs de la *Revue* des immenses chambres de cristal dans lesquelles M. Ville fait végéter les plantes, dont il observe les actions organiques sur l'air, avec les rayons du soleil comme à ciel ouvert. Eh bien! si dans des appareils semblables on soumettait des plantes ou des animaux aux épreuves que je viens d'indiquer, qui sait ce qu'on en apprendrait? Paracelse avait, dit-on, dans un bocal, un petit homme qu'il avait produit à l'aide de la chimie, et qu'il consultait avec avantage. Évidemment c'était un tour d'escamotage. En admettant toutefois que des expériences de cette nature pussent réussir, ne serait-il pas extrêmement curieux d'évoquer pour ainsi dire à l'avance une partie de la future population du monde? Je suis parfaitement sûr d'avoir entendu dire *en bon lieu* que l'homme était un ancien crocodile, qui, à la dernière catastrophe, s'est transformé et développé dans son organisation de manière à s'allier avec le nouveau principe, c'est-à-dire la pensée. Alors les diverses races humaines seraient descendues de divers crocodiles plus ou moins modifiés dans le changement météorologique du globe!

Mais gardons-nous de rire en ce grave sujet.

J'ai toujours soutenu victorieusement cette thèse, qu'il faut savoir ignorer. Toutes les fois qu'un fait nouveau, une découverte scientifique quelconque se fait jour, on lui demande le secret de bien des choses qu'elle est impuissante à révéler. Combien de fois n'a-t-on pas en médecine espéré obtenir des cures merveilleuses par l'électricité, le galvanisme et les influences nerveuses avec ou sans le concours de l'imagination! On a de même espéré que les découvertes de la chimie, de la physique et de l'astronomie surtout nous éclaireraient sur des questions métaphysiques ou théologiques que l'esprit humain poursuit en vain depuis le commencement du monde.

Aucun succès n'a couronné ces espérances. Nous n'en savons pas plus que nos pères sur ce qui regarde l'essence des choses, ou si l'on veut, sur l'absolu. Le secret des progrès récens des sciences est tout entier dans la recherche des vérités de comparaison, qui sont bien plus accessibles à l'esprit humain que ce qui touche à l'essence même des choses. Ainsi, sans avoir besoin de notions sur la nature intime du temps, je puis mesurer une durée et dire combien elle contient de jours, d'heures, de minutes et de secondes. C'est donc en vain que l'on demanderait aux théories astronomiques le secret ou plutôt les secrets de l'humanité. Les lumières qu'elles nous offrent ne peuvent servir qu'à reconnaître l'erreur ou l'imposture de ceux qui ont tiré de quelques parties de la science sidérale des moyens d'influence peu légitimes, comme les devins et les astrologues.

Nous ne voyons donc pas comment la croyance à la pluralité des mondes peut être, — ainsi que sir David Brewster l'affirme dans le titre de son livre, — le *credo* du philosophe et l'espérance du chrétien. Les inductions scientifiques qui peuvent fixer les présomptions et déterminer la conviction sur cette matière n'ont rien à dire pour la destinée future de l'homme. Comme tous les ouvrages de la nature, ces idées peuvent porter à l'admiration de l'univers et de la puissance créatrice. Néanmoins, sous ce point de vue même, la nature animée offre des effets d'organisation et de prescience bien au-dessus de tout ce que les mouvemens des corps célestes peuvent nous révéler. Si l'esprit humain a triomphé dans les théories astronomiques malgré les distances et les influences mutuelles, c'est que le sujet était comparativement aisé et saisissable par les formules mathématiques; mais prenez le moindre grain de blé, et tâchez de pénétrer le mystère de ces germes qui se perpétuent à l'infini en se multipliant, se divisant et se reproduisant toujours les mêmes! Quelles causes motrices emmagasinerez-vous par la pensée dans des espaces si infiniment petits pour qu'il en résulte ce qu'on observe? La pénétration de la pensée vient bien vite se briser contre de tels obstacles à la connaissance de la vérité, et bon gré mal gré on est promptement réduit à *ignorer*.

L'un et l'autre des ouvrages qui m'ont servi de texte se terminent par un chapitre sur les destinées futures de l'univers. Voici les curieux points de vue sous lesquels M. Brewster envisage l'état futur de l'homme après cette vie : « L'astronomie, dit-il, réunit à un haut degré les intérêts du passé, du présent et de l'avenir!... L'Écriture sainte n'a point parlé d'une manière explicite de la future résidence des élus, mais la raison a combiné les notions éparses qu'ont laissé échapper les inspirés, et avec une voix presque d'oracle elle a proclamé que l'auteur des mondes placera les êtres de son choix dans

les mondes qu'il a créés... La raison nous porte à croire que notre corps matériel, qui doit ressusciter, sera sujet encore aux lois de la nature et résidera dans une demeure matérielle... C'est l'astronomie seule qui découvre à l'œil du chrétien la mystérieuse étendue de l'univers, et lui crée un paradis compréhensible dans un monde à venir. » Voilà des idées bien nouvelles et des spéculations d'une intelligence qui ne peut s'arrêter dans un doute prudent et dans une incertitude pénible! A ceux qui nous demanderaient s'il faut croire à la réalité de cette organisation de l'avenir, nous dirons avec Fontenelle : « Pourquoi non? »

La conclusion du révérend Whewell est parfaitement opposée; il pense que la science et la philosophie ne peuvent point donner à l'homme la conviction d'un avenir glorieux. Il reconnaît cependant que si les inductions scientifiques prouvent quelque chose, c'est que le créateur peut produire un être aussi supérieur à l'homme que l'homme dans la plénitude de la perfection l'est aux brutes, et de plus que l'intelligence humaine est d'une nature divine et par suite impérissable. M. Whewell semble attendre pour l'homme une transformation en un être de nature supérieure. *Fiat!*

Quelle est donc, dans l'état actuel de la science, la conclusion à laquelle on doit s'arrêter relativement à la pluralité des mondes? D'abord nous ferons observer qu'il n'est nullement nécessaire d'avoir une opinion arrêtée là-dessus ni pour la théologie, ni pour la métaphysique, ni pour la philosophie, pas même pour le progrès des sciences d'observation. Cette proposition une fois établie, si une curiosité bien louable nous porte à rechercher la vérité ou plutôt la vraisemblance dans les questions de cet ordre, nous dirons qu'il est probable et même presque certain que les planètes qui entourent notre soleil et toutes les étoiles sont habitées comme la nôtre et avec tous les degrés d'intelligence et toutes les variétés d'organisation que l'on peut admettre. Quant aux soleils et aux lunes, nous n'avons aucune induction qui nous conduise à les peupler.

Fontenelle fait très bien observer qu'on n'a aucun moyen de se figurer les êtres vivans des planètes autres que la terre. Au commencement de ce siècle, une expédition française partit pour explorer le continent qu'on appelle aujourd'hui l'Australie. On y trouva des cygnes noirs, des animaux à poils ayant un bec d'oiseau et pas de dents, comme serait un chien de moyenne taille ayant un bec de canard. De plus les quadrupèdes ne se reproduisaient ni par des œufs ni par des petits vivans. Après une espèce d'avortement, les fœtus se plaçaient dans une poche membraneuse située près de l'organe d'allaitement, et y complétaient dans une adhérence prolongée le développement que les petits des animaux prennent ici avant de naître. Les carnassiers eux-mêmes participaient à cette sorte d'organisation;

où étaient les beaux aphorismes d'Aristote sur la coexistence des organes et sur l'exclusion que l'un donnait à l'autre? Et cependant on n'avait point changé de planète : que serait-ce si on abordait un monde nouveau?

La logique seule suffit bien souvent pour embarrasser les fabricateurs d'habitans des mondes étrangers. Ainsi, comme le soleil a son diamètre égal à cent douze fois celui de la terre, on le gratifiait d'habitans ayant une taille égale à cent douze fois la nôtre, ce qui, pour les beaux hommes solaires, faisait une hauteur de 200 mètres, c'est-à-dire environ trois fois les tours de Notre-Dame de Paris; mais comme la pesanteur est à la surface du soleil environ vingt-huit fois ce qu'elle est sur la terre, qu'un habitant de la terre serait sur ce vaste globe comme s'il portait sur ses épaules le poids de vingt-huit de ses semblables, et que par suite il ne pourrait se tenir debout, force fut de réduire les indigènes solaires, et de géans qu'on les avait d'abord imaginés, d'en faire des pygmées. Au lieu de titans bâtissant des coupoles de la hauteur du Mont-Blanc, c'étaient des peuples de la taille de nos rats, se traînant péniblement vers de petits édifices péniblement construits; en un mot, c'était tout l'opposé de la première idée. Cette même objection subsiste encore pour les habitans de Jupiter, que M. Brewster, à tout hasard, fait très grands, car la pesanteur est sur Jupiter deux ou trois fois celle que nous avons ici, et les promeneurs à vide seraient déjà assez embarrassés de se porter eux-mêmes, à moins qu'on n'imaginât des forces vitales et musculaires tout autres qu'ici-bas, ce qui ne s'accorderait pas avec les propriétés physiques de la matière.

C'est à cette ressource que sont réduits les colonisateurs obstinés de notre lune. Ils y mettent des habitans qui vivent sans eau, sans air, sans nourriture, puisqu'on n'y voit aucune végétation. Tout le monde sait qu'excepté le sel, qui est un assaisonnement, tous nos alimens quelconques proviennent d'êtres vivans, soit plantes, soit animaux. Les lunariens, comme on les appelle, seraient donc réduits à lécher les rochers volcaniques de leur immuable contrée; mais de plus ils ne doivent avoir marqué aucune empreinte de leurs pas sur des sentiers ou des chemins perceptibles à nos instrumens; enfin ils doivent eux-mêmes être invisibles, même en troupes nombreuses, car autrement ils tomberaient sous nos sens. Je n'ai pas présent à la mémoire le nom du savant qui voulait disposer dans les steppes de la Russie des signaux de feu en figures géométriques pour provoquer les lunariens à une correspondance. D'après ce que nous venons de dire, la seule réponse qu'on pourrait en attendre, c'est qu'ils n'existent pas.

Il est une espèce de raisonneurs qu'il n'est pas facile de contenter, ce sont les partisans des causes finales, ou plutôt ceux qui veulent

les introduire partout. Si vous ne mettez pas d'hommes dans la lune, vous disent-ils, à quoi voulez-vous faire servir ce bel astre, qui d'un bord à l'autre a plus de 3,000 kilomètres, et dont la masse, fixée récemment par M. Le Verrier, est la quatre-vingt-quatrième partie de la masse de la terre? C'est comme si l'on perdait ici-bas une ou deux des quatre parties du monde. L'objection paraît pressante; mais ceux qui la font s'exposent à ce qu'on leur demande à quoi a servi la terre elle-même pendant bien des siècles, puisqu'il n'y a que six mille ans environ qu'elle est peuplée par la race humaine? Est-il donc si difficile d'admettre le doute et l'indécision parmi les élémens de la raison?

Je terminerai par quelques mots sur l'*habitabilité* des comètes. En général on n'y a pas mis des habitans avec autant d'insistance que sur la lune. Il en est bien un peu question dans les *entretiens* de Fontenelle; mais s'il est une constitution physique qui n'admette pas de supposition pareille, c'est certes celle des comètes. On ne peut trop redire que la matière qui compose ces astres est tellement légère, tellement gazeuse, tellement disséminée, qu'il n'y a aucune imagination qui puisse se figurer cet excès de rareté. Plusieurs bons esprits se sont plu à entretenir les craintes anciennes que causait leur apparition, et ils ont recherché ce qui arriverait dans le cas du choc d'une comète avec la terre. Ils voyaient aussitôt les mers sortir de leurs bassins et balayer le monde. L'inclinaison de l'axe de la terre changeait. Une rotation nouvelle se produisait; il y avait un nouvel équateur, un nouvel écliptique. Tout ceci arrivait parce qu'on faisait de la comète un corps consistant et massif comme la terre. Or la masse d'une comète est tellement petite, que la terre, en la choquant, ne serait pas plus ébranlée dans sa stabilité qu'un convoi immense sur un chemin de fer ne l'est de la rencontre d'un moucheron. Il me suffira d'ajouter à tout ce que j'ai déjà dit là dessus ces paroles de sir John Herschel (1) : « La queue d'une grande comète, autant que nous pouvons nous en faire une idée, se compose d'un petit nombre de livres de matière, peut-être même seulement de quelques onces! » D'autre part, le poids de la terre est de cinq mille sept cents milliards de milliards de tonnes, ou, en chiffres,

5,700000,000000,000000,000000 de kilogrammes.

Mais ici comme partout le charlatanisme d'un côté, le besoin d'émotions de l'autre, l'emporteront toujours sur la froide vérité.

BABINET, de l'Institut.

(1) *Outlines of Astronomy*, art. 559.

POÉTIQUE NOUVELLE

CHANT PREMIER.

LA NATURE.

Exposition. — Origine céleste et utilité de la Poésie. — Ses trois sources naturelles. — D'abord la chercher dans la Nature même. — L'initiation, histoire poétique. — Hymne sur la montagne. — Tableau rustique ou idylle. — Chant d'un pâtre.

Aux maîtres renommés par la plume et la lyre,
Ceux qu'on aime à chanter et ceux qu'on aime à lire,
Votre hommage, ô mes vers! Puis, libres, commençons :
Aux poètes futurs s'adressent nos leçons.

Lorsque le sage Horace ou Boileau, jeunes aigles,
Aura su vous soumettre au frein d'or de ses règles,
— Vous montrant ce que l'art n'avait point révélé,
Et vous guidant moi-même en votre essor ailé, —
Je veux vous emporter, troupe ardente et choisie,
Sur les riches terrains où naît la poésie.
Gloire à nos devanciers, à leur savoir profond!
Ils ont donné la forme, et j'indique le fond.

Au prêtre d'imposer les choses immortelles;
Poète, ton devoir est de les rendre belles.
L'homme à peine était né, qu'il était tout en pleurs;
Dieu lui donna le chant pour calmer ses douleurs,

Et pour lui rappeler doucement, par son charme,
Le radieux séjour qui n'a point vu de larme.
Du ciel viennent les vers, qu'ils remontent au ciel!
Tel l'éclair, et malheur au cœur matériel
Qui, tout à ses calculs, appelle une chimère
La douceur de Virgile et la grandeur d'Homère!
Mais, aux plus mauvais jours, l'Esprit garde à l'écart
Des serviteurs à Dieu, des fidèles à l'art :
La prière fervente ou le chant les convie,
Et les plaisirs de l'âme ennoblissent leur vie.

Vous pour qui l'Idéal alluma son flambeau,
Venez donc, suivez-moi sur la route du Beau.
Dans son triple sentier que j'ai tenté d'avance,
Trois mots étaient écrits : « Je sens, j'aime, je pense. »
Que peut l'homme de plus? — Comment s'est éclairci
Le voile qui couvrait ces trois mots, le voici.
Par une histoire vraie il faut ouvrir ce livre :
Le poète est formé de tout ce qui fait vivre.

Bonheur de revenir, et j'y cède toujours,
Vers sa pieuse enfance et ses jeunes amours!
Le jeudi saint, un pâtre entrant au presbytère,
Le front tout en sueur et d'un air de mystère,
Dit : « Ma mère est malade! » Aussitôt le recteur,
Avec l'huile prenant le pain consolateur,
Me choisit pour son clerc... O belle matinée!
O printemps de ma vie! ô printemps de l'année!
La verdure et les fleurs, les nids et les chansons!
Des troupeaux en amour courant sur les gazons!
Les branches sur nos pas secouaient leurs rosées,
Et des vapeurs flottaient aux collines boisées,
Et les mouches à miel, les papillons joyeux
Passaient et se croisaient légers devant mes yeux.
N'était-ce point assez de fraîcheur matinale
Pour faire épanouir une âme virginale? —
Nous arrivons. La femme était là sur son lit;
Le prêtre s'agenouille à son chevet; il lit
Les mots du rituel; penché vers la malade,
Il l'exhorte, et sa voix ranime et persuade;
Il étend l'huile sainte et présente le pain.
« — Heureuse! disait-il; bientôt sur le chemin,
Femme heureuse! Oh! mourir si près du grand dimanche!
Du tombeau dans trois jours elle aussi sera franche. »

Avide d'avenir, il rêvait un tel sort;
Ses jours, il les aurait donnés pour cette mort...
Dans un autre avenir, moi, je plongeais mon âme :
C'était la terre en fleur, c'était le ciel en flamme
Qui vers eux attiraient ma pensée et mes sens;
J'ouvrais à la beauté mes bras adolescens.
Or une douce fille, enfant comme moi-même,
Légère, les pieds nus, vint à passer : « Je t'aime! »
Lui dis-je dans mon cœur. Je vis briller ses yeux,
Et je suivis ma route encor plus radieux.
La nature, l'amour, la parole d'un prêtre
Avaient en un seul jour fécondé tout mon être.

Ami de l'idéal, mets ta main dans ma main,
Et je te conduirai par le même chemin.
Entre tous ses rivaux heureux est le poète
Que la Nature aima d'une amitié secrète,
Qu'elle a, mère jalouse, élevé dans ses bras.
Celui qui n'a point bu son lait ne vivra pas.
Gravissons la montagne. A l'ombre des vieux chênes,
Des Celtes, nos aïeux, les traces sont prochaines.
Plus d'un barde a chanté, là, devant ce *men-hir* :
Évoquons en passant les voix du souvenir.
De l'heureuse Nature harmonieux royaume!
Oh! comme tout fleurit, tout brille, tout embaume!
De verdure entouré, de verdure couvert,
On avance sans bruit sur un beau tapis vert,
L'extase par momens vous arrête, et l'on cueille
Autour d'un tronc énorme un léger chèvre-feuille;
On s'étend sur la mousse au pied d'un frais bouleau,
Et tout près, sous des fleurs, on entend couler l'eau.
Alors, à deux genoux et les mains sur la terre,
Le voyageur, pareil au faon, se désaltère,
Et merles à l'entour, et grives, et pinsons,
Tous les oiseaux du bois entonnent leurs chansons,
Voletant, sautillant, du bec lissant leurs ailes,
Et de leurs yeux si clairs jetant des étincelles.
Ainsi dans ces concerts, ces parfums, ces couleurs,
Celui qui les a faits, oiseaux, arbres et fleurs,
Se révèle. Partout Dieu présent, Dieu sensible!
Dans la création l'invisible est visible :
Le symbole s'entr'ouvre, et, sous le voile d'or,
L'Être pur apparaît, plus radieux encor.

Le poète inspiré, tout en foulant les herbes,
Monte, l'esprit plongé dans ces mythes superbes :
Hier tout était sombre, et tout brille aujourd'hui;
Dieu vit dans l'univers, tous deux vivent en lui;
En suivant ce penser divin qui l'accompagne,
Haletant, il atteint le haut de la montagne :
Spectacle encor plus grand qui revient l'exalter!
Son cœur enfin déborde et se prend à chanter.

« Fille de Dieu, Nature, ici je te salue,
Et dans ta profondeur, et dans ton étendue!
La terre est sous mes pieds, sur mon front est le ciel,
Et devant moi la mer, miroir universel.

Dans tes variétés, salut, grande Nature!
Je te retrouve en moi, débile créature :
Car l'homme, où vont s'unir les élémens divers,
L'homme est un résumé de l'immense univers.

Aimant des minéraux ou séve de la plante,
Flammes de l'animal, triple force opulente,
Tout se condense en l'homme, il est tout à la fois :
De là vient son orgueil; — qu'il y cherche ses lois!

Globes obéissans, chacun à votre place,
Harmonieusement vous roulez dans l'espace,
Chevelus, annelés, opaques, lumineux,
Selon que l'a voulu celui qui dit : Je veux.

L'homme seul, infidèle à la main qui l'envoie,
Vers cent buts opposés s'égare dans sa voie;
Du maître qui l'attend, il perd le souvenir :
Mais libre il peut errer, libre il peut revenir.

Nature, sois en tout son guide, son modèle :
Qu'il revienne à son toit comme fait l'hirondelle,
Que l'abeille savante et les sages fourmis
Longtemps aux mêmes lois le retrouvent soumis!

Flots des mers, montrez-lui le calme après l'orage;
Dans son cœur, ô lions, versez votre courage;
Grands bœufs, patiemment attelés tout le jour,
Donnez-lui la douceur, et vous, ramiers, l'amour.

Êtres inférieurs, soyez pourtant sa règle :
Comme vers le soleil à grands cris vole l'aigle,

Qu'il s'élève en chantant vers le soleil divin;
Connaissant son départ, qu'il arrive à sa fin! » —

Mais le jour fuit : adieu, promontoires sauvages!
Adieu, pêcheurs errans et sonores rivages!
Sur les flots, sur les monts, dans les airs, en tout lieu,
Notre hymne a salué la présence de Dieu :
De ces graves pensers l'âme nourrie et pleine,
En silence il est temps de regagner la plaine.
Si la pente est rapide, un terrain déboisé
A celui qui descend fait le chemin aisé...
Quels limpides ruisseaux traversent ces prairies!
Les faucheurs sont à l'œuvre; au loin les métairies
Exhalent leur fumée humble et lente; les voix
Des dogues inquiets, les chants des villageois
Arrivent jusqu'à nous par bouffée; un chien passe
En flairant le sentier, œil en feu, tête basse;
Mais le gibier oublie en son trou sûr et noir
Le chasseur regagnant à vide son manoir :
— « O braves gens, le foin a rempli vos charrettes!
Comment poussent les blés? — Nos voitures sont prêtes
Pour le temps où viendront les seigles et les blés;
Nos granges, nos hangars ne sont jamais comblés :
A Dieu de les remplir ou de les laisser vides!
Nos cœurs sont désireux, mais ne sont pas avides. »

Ah! voici quels propos sortis de nos cantons
Pour vous m'ont inspiré tant de vers, ô Bretons,
Et comme de mon cœur à mes lèvres encore
Vient une idylle fraîche envieuse d'éclore
Pour ces bruns laboureurs, Celtes aux longs cheveux,
Noblement appuyés sur le cou de leurs bœufs!...
Mais le bétail revient, et des landes verdâtres
Joyeuse arrive aussi la voix claire des pâtres;
Ils passent, ramenant leurs vaches, leurs moutons;
Comme chef de la bande, un d'eux chante; écoutons :

— « Non, je n'ai point trouvé le voile d'une fée!
La bague de Merlin, je ne l'ai pas trouvée!

Dans l'air, au fond des lacs perfides et dormans,
J'aurais pour mes amours cherché ces talismans.

Un nid que désirait une enfant de mon âge
Ce soir m'a fait quitter troupeaux et pâturage;

J'apporte mon trésor : un beau nid de pinson,
Qui pourrait défier tisserand et maçon !

Le dehors semble un mur tout revêtu de mousse,
Au dedans tout est plume et laine fine et douce.

Que ces œufs sont légers ! J'en veux faire un collier,
Avec vos cheveux d'or, Anna, pour le lier.

Si je puis le passer sous votre coiffe blanche,
Pour une jeune sainte on vous prendra dimanche. »

Et les graves parens, à ces jeux enfantins,
De sourire, songeant à leurs rians matins...
Mais voici l'*Angelus !* Et les fils et les pères
Se signent et trois fois récitent leurs prières;
Puis les lourds chariots où s'entasse le foin
Au fond des chemins creux se perdent; tout au loin
S'exhalent par instans les soupirs de la grève,
Et le croissant léger sur la forêt s'élève.

Oui, c'est dans les hameaux, c'est à l'ombre des bois,
Au pays enchanté des parfums et des voix,
Que dans chaque saison, de froidure ou de flamme,
L'homme sent bien la vie et voit grandir son âme :
Et s'il est né chanteur, dans le chœur des oiseaux,
Poète, il redira les rustiques travaux,
Les usages venus des races primitives,
Et la jeunesse heureuse et ses amours naïves.
Il est beau, quand tout meurt, flétri par l'intérêt,
Seul, comme un prêtre antique errant sous la forêt,
De recueillir en paix son exhalaison pure
Pour raviver le monde à ton souffle, ô Nature !

CHANT DEUXIÈME.

LA CITÉ.

La seconde source de la Poésie est en nous-mêmes. — Paris. — Dans la cité surtout se développe le sentiment ou la passion. — Divers genres qui l'expriment. — Une élégie. — Évocation d'un drame. — De la comédie et de la satire d'après Molière.

Ajoutons une corde au divin instrument,
Celle que fait vibrer en nous le sentiment.

Nous sommes dans Paris, Paris la grande ville,
Immense tourbillon où la foule servile
Est mêlée à la foule ivre de liberté,
Où l'irréligion touche la piété;
Ici tout se confond : le sacré, le profane;
La sœur de charité, l'impure courtisane;
La pauvreté honteuse et le luxe insolent.
La médiocrité marche sur le talent;
Le génie épuisé, pâle, à bout de ressource,
Meurt, tandis qu'un pervers sort enflé de la Bourse.
Satire, jette ici tes austères leçons!
Ah! si les murs s'ouvraient de toutes ces maisons,
Par les brumeuses nuits, par les sombres novembres,
Des cris de désespoir viendraient de bien des chambres!
Juste indignation, éclate! Nuit et jour,
Heurte au seuil des palais, hante le carrefour;
Tes tablettes en main, comme un censeur antique,
Va partout relever la morale publique,
Et punir les forfaits, et venger les douleurs.

Que l'Élégie aussi laisse couler ses pleurs!
Lorsque sa brave sœur, l'œil en feu, se courrouce,
Elle arrive à pas lents, mélancolique et douce.
Plaignant les maux soufferts, consolant l'amitié,
Et versant dans les cœurs endurcis la pitié.
Mais sous les noirs cyprès, toujours, sainte Élégie,
Ta paupière n'est pas de pleurs amers rougie.
Un enfant inconnu, perdu dans la cité,
Ainsi nous raconta ses belles nuits d'été.
Poète, il avait fait de sa vie un poème.
Marne, en suivant tes eaux, il rêvait sur lui-même.
Vous l'avez vu souvent, fermes de Bagnolet,
Dans vos crèches, heureux de s'abreuver de lait,
Pleurer sur un roman au bord d'une fontaine,
Puis à regret marcher vers la ville lointaine;
Pourtant l'humble rimeur, dans Paris endormi,
Savait (lisons ses vers) retrouver un ami :
« Il chante tous les soirs, prisonnier dans sa cage,
Comme libre il aurait charmé le vert bocage;
Prêt au moindre danger à reprendre son vol,
Il chante à plein gosier, le fervent rossignol!
Dès que le bruit roulant des dernières voitures
S'éloigne, que, fermant partout leurs devantures,

Les marchands fatigués vont chercher le repos,
Lorsque des grands hôtels les lourds battans sont clos,
Lui d'emplir les maisons, les places, les arcades,
De ses traits cadencés, de ses longues roulades!
Et moi qui m'en reviens, solitaire chanteur,
Murmurant les accords échappés de mon cœur,
Je m'arrête pensif devant cette fenêtre,
Et, les yeux vers le ciel, j'écoute le doux être;
Au milieu de Paris je retrouve les bois,
Et comme d'un grand maître on applaudit la voix,
Souvent je dis : « Bravo! bravo! mon noble frère! »
Alors c'est un silence, et plus forte et plus fière
La gorge s'enfle, éclate, et mille effusions
Font jaillir le torrent des modulations...
Ainsi, quand la cité sommeille taciturne,
S'éveille entre nous deux le rendez-vous nocturne;
Le poète revient près de l'oiseau captif;
Il rêve et s'attendrit à son accent plaintif,
L'honore, le console, et bien des fois lui-même
Il rentre consolé par ce chanteur qu'il aime.
Oh! si vous découvrez quelque barde ignoré,
Et qui seul, à l'écart, chante en désespéré,
Penseur, arrêtez-vous, et dites sur la route :
Il est dans le silence une âme qui t'écoute. »

Comme les grands déserts ont plus d'une oasis,
Paris a donc lui-même un abri pour ses fils,
Où leurs larmes parfois s'épanchent moins amères,
Où ceux qui sont en proie aux fiévreuses chimères
De la gloire naissante et des jeunes amours
Trouvent, non sans douceur, l'oubli des mauvais jours;
Et, grâce à l'art des vers, là leurs mélancolies
Par des cœurs éprouvés se sentent accueillies.

Passons de l'élégie aux tragiques douleurs.
L'homme, hélas! n'est jamais sans un sujet de pleurs.
Nous voici parvenus sur la place publique...
Dans un marais de sang ici la France antique
Disparut! Un roi saint, son épouse, sa sœur,
Un poète au cœur d'or généreux défenseur,
Et de saints magistrats, et des prêtres sublimes,
Des femmes, des vieillards, et cent mille victimes!
Une pierre a couvert le hideux échafaud,
Mais le sang fume encore, il bout, il parle haut.

O sombre tragédie! ô drame épouvantable!
Que nous font désormais les héros de la fable,
Même le grand César et son noble assassin?
Là tombait un tyran, ici mourut un saint.
Toute une nation, justement affranchie,
Soudain ivre de sang et folle d'anarchie,
A son brillant passé sans regret dit adieu,
Répudiant ses mœurs, ses grands hommes, son Dieu.
Ceux qui la conduisaient dans sa nouvelle voie
De ses déchaînemens les premiers sont la proie;
Puis sous le couperet elle traîne en janvier
Celui que tout martyr aurait droit d'envier;
Aux mains de trois bourreaux, sur cette horrible place,
On dépouille le Christ devant la populace,
Le doux Capétien, le fils de saint Louis,
Au front loyal et pur orné de fleurs de lys,
L'esprit haut, le cœur tendre appelé Louis-Seize,
Client par qui vivront Malesherbe et Desèze!...
Mais l'hostie a changé l'échafaud en autel,
Et l'âme en pardonnant s'éleva vers le ciel.

A présent, levez-vous pour les races futures,
Fleurs d'une ère nouvelle, institutions pures,
Sainte fraternité, droit pour chacun égal,
Liberté dont l'amour console de tout mal!
De tes palmes surtout décorant notre histoire,
Emporte nos guerriers dans tes bras, ô Victoire!
Sur la place sanglante et sur le boulevard,
Chant de mort, taisez-vous! Sonne, Chant du Départ!
Hoche, Marceau, Desaix, toi, jeune Bonaparte,
Soldats pauvres et nus, hommes dignes de Sparte,
Partez! Quels noms obscurs au soleil vont surgir!
Arcole, Marengo, le lointain Aboukir!
Ces Gaulois, les voilà de nouveau par le monde,
Et le monde soumis par leur sang se féconde.
Austerlitz, Iéna, sur vos sillons glacés,
Héroïque semence, ont germé nos pensers!
O sinistre Moscou!... Cependant, fils des Gaules,
Nous sommes les premiers entrés sous tes coupoles!
Oui, le Kremlin a vu, telle Rome autrefois,
Dans ses remparts sacrés arriver les Gaulois;
Il a vu, triomphant dans sa ville enflammée,
Le colosse du monde avec la Grande-Armée!

Toi, poète, voici quel hymne triomphal
Tu peux mêler aux cris de ce drame fatal.
A nos fastes vivans si ton âme s'inspire,
Écris d'après toi seul comme faisait Shakspeare.
Aux rhéteurs de jeter dans un moule pareil
Des choses que deux fois ne vit point le soleil :
Parfois humble est la forme, elle est parfois hardie;
La forme sort du fond de toute tragédie;
Mais quel que soit le fond, ou profane ou sacré,
Que chaque spectateur de terreur pénétré,
Ou d'une pitié douce ému pour la victime,
Sorte ami du malheur et détestant le crime!

A présent, par les bois de ces jardins fleuris,
Achevons en causant nos courses dans Paris.
Mais, poète attristé, que ton front se relève!
S'il n'a point de pavé que n'ait rougi le glaive,
Paris est cependant, merveilleuse cité,
La ville du plaisir et de la liberté.
Tous, vers ses boulevards, ses bals et ses théâtres
Du nord et du midi, s'en viennent idolâtres,
Sur l'asphalte oubliant leurs bosquets d'orangers,
Leurs somptueux palais pour ces salons légers
Où dans un cercle frais de femmes au teint rose
On plaisante sans fiel, avec grâce l'on cause.
Mais, ville du bon goût et des charmans hivers,
Que vous devez aussi rassembler de travers!
Oui, c'est bien dans vos murs, au centre de l'Europe,
Que devait naître un jour l'auteur du *Misanthrope*.

Chut! voici son image. Ami, découvrons-nous!
Sous ce front incliné quel œil profond et doux!
Comme on sent de ce cœur tout miné par la fièvre
Monter un rire humain sur cette épaisse lèvre!
Devant ce haut penseur découvrons-nous, ami!
Un de ses plus fervens (qui peut l'être à demi?)
Assurait que, la nuit, revenant d'une fête,
Où le punch alluma sans doute un peu la tête,
Il vit parler ce bronze; abaissant le sourcil,
Molière le comique, hélas! parlait ainsi :

« A mes pieds, jour et nuit, belle Muse accoudée,
Muse, consolez-moi, tant j'ai l'âme obsédée

Rien qu'à voir, comparant les jours présens aux miens,
Sous les habits nouveaux tous les vices anciens.
L'homme, le même au fond, seulement se transforme.
Cependant de quel rire inépuisable, énorme,
Tous deux nous poursuivions les travers de nos temps,
Grands seigneurs et bourgeois, et fourbes et pédans!
Car l'austère raison a pour sœur la satire,
Le méchant mis à nu s'enfuit devant le rire;
Je le croyais du moins... je le croirais toujours...
Naïf espoir de l'art où s'épuisent nos jours!
Oui, j'ai là sous ma main pour trente comédies
De mille traits mordans mes tablettes fournies.
Vicomtes et marquis, jadis tout parfumés,
En palfreniers anglais aujourd'hui transformés,
Tudieu! je vous suivrais jusqu'en vos écuries!
Les nôtres, vains, légers, tout pleins de vanteries,
Sous leurs panaches blancs et sous leurs rubans verts,
Faisaient gloire du moins de se connaître en vers;
Et parmi cent beautés aux manières exquises,
Nous avions Sévigné, la perle des marquises,
Ninon, esprit hardi, La Fayette, esprit droit,
Et même Maintenon qui régna près du roi.
Vraiment monsieur Jourdain, si fort que j'en plaisante,
Savait à cœur ouvert rire avec sa servante,
Ses propos avisés ne le blessaient en rien;
Le bonhomme Chrysale aussi s'en trouvait bien;
Mais leurs bourgeois gourmés, leurs banquiers, hommes graves,
N'ont plus que des muets et quasi des esclaves :
« Silence, ou je vous chasse! » Et tous d'égalité
Ensuite ils parleront et de fraternité :
Oui, pour mieux abaisser les têtes les plus hautes,
Pour agiter l'état, qui trois fois par leurs fautes
Ou par leurs trahisons croule et les laisse enfin
Tout pâles devant ceux qu'ils menaient par la faim!
Le peuple aurait aussi mes censures loyales.
Enfant du vieux Paris et des piliers des halles,
J'ai vu le fond secret de maint noir atelier,
Et plus d'un cœur mauvais sous plus d'un tablier.
Je fais sa large part aux gênes de la vie,
Sans jamais excuser la bassesse et l'envie.
Mais il est en tout temps des écrivains menteurs.
Comme jadis les rois, le peuple a ses flatteurs.
Ceux qui plaignent le pauvre au riche font la guerre,

Car les devoirs du pauvre, ils n'en parlent plus guère :
Je voudrais l'éclairer par un double savoir,
En face de son droit lui montrer son devoir.
Aujourd'hui tout est piége et mensonges infâmes;
Pour réussir, on flatte et le peuple et les femmes.
Êtres purs et charmans avec qui je me plus,
Isabelle, Henriette, Agnès, vous n'êtes plus!
On a sous d'autres noms Philaminte et Bélise,
Puis des femmes jockeys ou quêteuses d'église;
Marinette au marché ne va plus qu'en chapeau,
Et s'enquiert de la rente et rêve d'un château.
Oui, voilà plus d'un trait, belle Muse, ô ma mie,
Que j'aimerais lancer en mainte comédie,
Et dans un style ouvert, à l'aise, copieux,
Tel que me l'a soufflé votre masque joyeux. »

De la sorte il parlait, lui le sage, l'artiste,
Le grand contemplateur au rire bon et triste.
(Et ces épanchemens d'un passant recueillis,
Par moi, nouvel écho, sont encore affaiblis.)
Oh! quel heureux poète, héritier de Molière,
Si celui qu'enseignait cette voix familière
Avait su retenir le secret attrayant
De l'art grave et joyeux qui corrige en riant,
Chaque mot sur les mœurs, l'esprit, le caractère,
Fonds qui se modifie et jamais ne s'altère,
Et, vieilli, reparaît avec variété
Dans ce monde mouvant qu'on appelle cité!

CHANT TROISIÈME.

LE TEMPLE.

La pensée du poète se mûrit dans les voyages. — Les cités de Dieu. — Peinture de Rome, terre épique. — Le Vatican : apparition des trois muses, la Poésie, la Philosophie, la Théologie. — Prière au temple de Saint-Pierre. — Consécration du poète.

Un même but attire et l'artiste et le sage;
Le but est radieux, mais long est le voyage.
Sans jamais vous lasser, jusqu'au bord du tombeau,
Vous qui marchez au bien par le chemin du beau,

Parcourez l'univers, montez jusqu'aux étoiles.
Sans pâlir, s'il se peut, soulevant tous les voiles,
Dans l'abîme cherchez l'atome et le géant,
Sûrs de ne rencontrer nulle part le néant;
Puis, les pieds blancs encor de la neige des pôles,
Poètes, visitez ces grandes métropoles
Où l'Esprit parle haut plus qu'en tout autre lieu,
Où comme dans Éden erre l'ombre de Dieu,
Où le céleste Amour aime à visiter l'homme :
Tel autrefois Sion et telle aujourd'hui Rome.

Ville, dans quel effroi mêlé de piété
Moi, faible, j'arrivai devant ta majesté!
Je murmurais : « Artiste, et prêtresse et guerrière,
De quel nom t'appeler, toi partout la première? »
Et comme un néophyte en marchant vers l'autel,
Je murmurais encor chaque nom immortel.
Mais bientôt me voilà perdu dans ses ruines,
Poète-pèlerin, et sur les sept collines
Admirant les forums, les temples, les tombeaux,
Et les marbres savans et les savans tableaux.
Et les héros, les saints, de Romulus à Pierre,
Marchaient à mes côtés couronnés de lumière.
Sol sacré! terre épique! Un soir, ivre d'amour,
Ainsi je résumais l'emploi de chaque jour :

En habits négligés sortir de sa demeure,
Entrer dans une église ou dans un grand palais,
Savourer la nature et les arts à toute heure,
Telle est la volupté tranquille où je me plais.

Du royal Aventin aux jardins de Salluste
J'erre ainsi, repassant mes auteurs d'autrefois :
En allant au sénat, sur ces marbres, Auguste
Avec les bruns enfans, dit-on, jouait aux noix.

Prenons la voie antique où, tout pensif, Horace
Cherchait des vers; voici le saint dépôt des lois;
Ici tomba César; premiers de notre race,
Ici le glaive en main parurent les Gaulois.

Puis c'est la Voie-Appienne, où seul arriva Pierre
Pour la tâche où son maître en mourant l'appelait :
Le dôme qui reluit au loin dans la lumière
Prouve que le pêcheur jeta bien son filet.

Et j'adresse un salut à l'immense coupole,
Colosse soulevé par un géant toscan,
Au divin Marc-Aurèle, amour du Capitole,
Au divin Raphaël, amour du Vatican.

Il faut, à mon retour, ne voir que les Romaines,
Sur le seuil des maisons les beaux groupes vivans,
L'eau s'épancher partout aux bassins des fontaines
Et le lait abonder aux lèvres des enfans.

Qu'ils sucent ardemment les fécondes mamelles!
Qu'ils vous regardent fiers aux mères appuyés!
Comme ils plongent leurs mains dans les sources jumelles!
Comme vifs et joyeux ils agitent leurs pieds!

Tableau qui fait rêver l'artiste et le poète...
Mais la nuit calme arrive, et je regarde encor,
A travers la campagne endormie et muette,
A l'horizon bleuâtre un beau nuage d'or.

Chaque jour je t'admire, ô nuage tranquille,
Sur le lac de Némi posé depuis un mois;
Chaque soir je te vois léger, pur, immobile;
Image de la paix, dans le ciel je te vois.

Oui, ciel inspirateur! terre de l'épopée!
Ah! d'un si beau travail la belle âme occupée
Doit descendre avec moi sur ces bords énéens
Où sont marqués les pas des bardes anciens.
Virgile, le saint maître, ici conduisait Dante,
Tempérant de douceur sa vision ardente;
Des chevaliers chrétiens le poète guerrier
Tasse offrait son front pâle à l'immortel laurier,
Et le sombre Milton vint y puiser la flamme
Qui, ses regards éteints, illuminait son âme.
Vous donc, bardes futurs, esprits qui chanterez
Les fastes belliqueux et les mythes sacrés,
Ou l'immense nature et la passion libre,
Venez vous féconder aux grandes eaux du Tibre;
Puis franchissez le pont (1), et, d'anges entourés,
Montez du Vatican les somptueux degrés.

(1) Le pont Saint-Ange.

Là, debout sur le seuil, telles que des statues,
Vous attendent trois sœurs diversement vêtues,
Mais toutes trois montrant par l'éclair de leurs yeux
Que leur penser commun va de la terre aux cieux.
Elles vous guideront dans ces chambres sublimes,
Sanctuaire de l'art interdit aux infimes,
Mais où l'extase prend tout généreux mortel
Devant ta divine œuvre, ô divin Raphaël.

Les voici! La première est la Muse elle-même,
Avec sa lyre d'or. Le feuillage qu'elle aime
A décoré son front; son pas est si léger,
Qu'elle semble vers nous, colombe, voltiger.
C'est que, pour s'élever aux sphères éternelles,
La Poésie est prompte à déployer ses ailes;
D'en haut, lorsqu'elle instruit les peuples et les rois,
La Divinité même a parlé par sa voix.
Mais, calme, elle s'arrête avec un doux sourire,
Et ses beaux yeux tournés vers celui qui l'inspire.
— Dieu jeune, demi-nu, sur le Pinde sacré
Apollon radieux chante comme enivré.
Au bruit de son archet, les verts lauriers frémissent,
Hippocrène s'épanche, et dans un chœur s'unissent
Les neuf savantes sœurs, mélodieuse cour,
Pour dire leur amant, Phébus, le dieu du jour,
Le dieu de la pensée, ardent et bon génie
Qui lance la lumière et répand l'harmonie.
Pâle, les bras tendus, le sublime vieillard,
Lui-même Homère écoute, et tous les fils de l'art,
Grecs, Latins et Toscans (ô Corneille, ô Racine,
Aujourd'hui vous brillez dans cette cour divine!)
S'excitent à monter vers la cime d'azur
Où tout ce qu'ils rêvaient est harmonique et pur.

Chanteurs, ici pourtant la Muse vous confie
A son austère sœur, à la Philosophie:
Ame éprise du vrai, cœur sans illusion,
Esprit toujours plongé dans la réflexion. —
Voyez dans son école, immense architecture,
Amis de la Sagesse, amans de la Nature,
Voyez-les, jeunes, vieux, avec sérénité,
Par des efforts divers cherchant la vérité.
Armé de son compas d'où la gloire rayonne,
Sur le marbre Archimède inscrit un hexagone;

C'est le grand Ptolémée, un globe dans la main,
Des astres le premier indiquant le chemin;
Attentif et muet, près de lui Pythagore
Écoute dans les airs leur passage sonore;
Cependant à l'écart Socrate, pur esprit,
Discute, c'est le cœur de l'homme qu'il décrit :
Sage révélateur, précurseur de l'Idée,
D'un céleste démon belle âme possédée,
Et qui laisse à ses fils Aristote et Platon
Étendre, formuler sa modeste leçon.
O géans du savoir! L'un, par un geste austère,
Se pose ordonnateur des choses de la terre;
L'autre, le doigt levé, signe doux et puissant,
Dit que tout monte au ciel et que tout en descend.

Il est vrai! — « Toi qu'un maître appelait Béatrice,
Viens donc aussi vers nous, divine inspiratrice;
Toi qui parles de Dieu dans la langue du ciel,
Dans nos discours humains répands un peu de miel;
La Muse nous versa son onde avec largesse,
Nous avons écouté la voix de la Sagesse :
Éclaire nos esprits d'un de tes purs rayons,
Toi qui sais la douceur des contemplations.
Pour les bien admirer, ces dernières merveilles,
O sainte, nous t'ouvrons nos yeux et nos oreilles!
— « O mortels, le spectacle exposé devant vous,
Les anges même au ciel l'adorent à genoux :
Sur leurs fronts inclinés ils ramènent leurs ailes,
Tant vives à leurs yeux brillent les étincelles
Qui s'élancent sans fin du mystique froment,
Tant Dieu leur est visible au fond du sacrement!
Ils le voyaient aussi, tous ces fervens apôtres,
Et ces graves docteurs, ces pères, et tant d'autres
Par qui fut d'âge en âge avec force établi
Le mystère divin dans la Cène accompli.
Ici sur un autel, table du sacrifice,
Brille la blanche hostie au-dessus du calice,
Et tous, leur livre en main ou leur tiare au front,
Se consultent encor sur le dogme profond;
La lumière du ciel s'épanche et les inonde;
Dans les rayons dorés chante la bouche ronde
De mille chérubins, et, volant dans les airs,
Les séraphins ardens prolongent leurs concerts;

Et plus haut, par-dessus la riante couronne
Et la blonde vapeur qui toujours l'environne,
Dans toute sa puissance et son éternité
Sans voiles apparaît l'auguste Trinité. »

Celle de qui la voix s'élève comme une hymne,
La Vierge parle ainsi, puis de sa main divine
Elle vous montre à vous qui ne parlez qu'en vers
Le beau temple romain, temple de l'univers.
Saluez les trois sœurs, savantes interprètes,
Et marchons vers Saint-Pierre, ô bardes, ô prophètes!...
Arcades, triple nef et dôme radieux,
Tombeaux des confesseurs qui remplacez les dieux,
Chaire antique, salut! Des quatre points du monde
L'homme ici vient prier; l'âme la plus immonde
Y lave sa souillure, et les plus innocens
Sortent fortifiés par l'huile et par l'encens:
Autel patriarcal, sur tes marches augustes
Donne à tous ces chanteurs un sens droit, des cœurs justes,
Des esprits aisément ouverts à la beauté
Pour faire aimer le bien avec la vérité,
Et rends forts, au milieu des obstacles vulgaires,
Ces apôtres de l'art, ces doux missionnaires!

Et toi, noble espérance, élève de mon choix,
Que j'ai conduit rêveur sous l'ombrage des bois,
Plongé dans la cité, bouillonnante fournaise,
Et que j'amène au temple où le trouble s'apaise,
Initié sans mal en tout temps, en tout lieu,
Toi qui sais la Nature, et l'Ame humaine, et Dieu,
Désormais appuyé sur ta force secrète,
Jeune homme, va chanter! Dieu te sacre poète.

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1855.

L'année qui commence va-t-elle, pour premier gage, sourire à la fortune de l'Europe en lui rendant la paix, — une paix digne de ses efforts et de ses sacrifices? L'acceptation par la Russie des dernières conditions délibérées à Vienne entre la France, l'Angleterre et l'Autriche sera-t-elle ce gage attendu du rétablissement prochain d'un ordre désormais plus fermement assis et plus durable? Telle est la puissance de ce mot simple et magique, la paix, qu'il ne peut être prononcé sans faire vibrer toutes les espérances, sans rouvrir des perspectives d'activité et de sécurité aux intérêts en suspens. Le premier mouvement est d'accepter les symptômes favorables presque comme une réalité, de croire à la paix justement parce que la paix est un des besoins de la civilisation. On se rattache aux moindres indices, à une tentative de rapprochement, à une négociation renouée, comme à un présage certain. Le second mouvement est de se demander sur quoi se fonde cette croyance, quelle est la valeur de ces présages et de ces indices, et alors renaît une sorte de défiance instinctive que justifient trop par malheur les tactiques et les faux-fuyans par lesquels la Russie a cherché jusqu'ici beaucoup moins à entrer dans une négociation sérieuse qu'à faire tourner à son avantage chaque phase nouvelle de ce long et laborieux conflit. Qui ne se souvient de la déception universelle causée par l'étrange acceptation de la première note de Vienne? On n'a point oublié aussi comment la Russie souscrivait, il y a plus de six mois, au protocole du 9 avril, et transformait en concession l'évacuation forcée des principautés. Plus récemment le cabinet de Pétersbourg acceptait les garanties du 8 août en les annulant par ses interprétations. Au bout de chacune de ces démarches, qui s'expliquaient toutes par des motifs étrangers au désir sérieux de rétablir la paix, que trouvait-on en fin de compte? On trouvait la Russie toujours sur le même terrain où elle s'était placée à l'origine de la question, élevant des prétentions identiques, qui

n'avaient d'autre mérite que de se mieux dissimuler, et maintenant inflexiblement la pensée agressive de cette politique d'où est née la guerre actuelle. Sans doute la précision même des dernières délibérations des puissances de l'Europe resserre singulièrement autour de la Russie le cercle des diversions et des atermoiemens possibles, et donne un sens plus déterminé, une valeur plus réelle à l'incident qui se produit aujourd'hui. L'adhésion de la Russie aux conditions premières de la paix reste cependant encore moins un fait irrévocable et complétement rassurant qu'un symptôme sujet à toutes les interprétations. Il en résulte que ces jours derniers se sont passés pour l'Europe à espérer un peu et à douter beaucoup, à croire à la paix et à n'y point croire, à scruter encore une fois la position et la politique de chaque puissance, à rechercher le mot de cette énigme nouvelle un peu partout, à Saint-Pétersbourg, à Paris ou à Londres, à Vienne et à Sébastopol, au siége des négociations et sur le théâtre de la guerre.

Cette situation plus décisive, qui ne peut être suivie en effet que d'une paix prochaine ou d'une lutte agrandie et plus terrible, c'est le traité du 2 décembre qui l'a indubitablement créée, en montrant l'Autriche, l'Angleterre et la France prêtes à lier leurs forces, et en plaçant la Russie dans une alternative suprême. Il y a donc deux faits en présence : il y a l'entente explicite qui s'est établie entre les trois puissances alliées sur la portée réelle des garanties du 8 août, et il y a l'acceptation par la Russie de ces garanties, telles qu'elles ont été récemment interprétées et précisées à Vienne. A vrai dire, la signature même du traité du 2 décembre impliquait un accord essentiel sur la valeur des conditions qui faisaient l'objet de l'alliance. Il restait une formule à trouver : on n'a point tardé à l'adopter en commun, et, par une coïncidence singulière, c'est la Russie elle-même qui avait pris soin de déterminer avec une très grande netteté le sens pratique des garanties du 8 août; c'est le cabinet de Pétersbourg qui, dans une de ses dépêches, il y a quelques mois, disait fort justement que ces conditions ne signifiaient point autre chose que « l'anéantissement de tous les traités antérieurs, la destruction de ses établissemens maritimes, lesquels, par suite de l'absence de tout contrepoids, sont une menace perpétuelle contre l'empire ottoman, et la restriction de la puissance russe dans la Mer-Noire. » Les alliés du 2 décembre n'ont eu à modifier que très peu sans doute les termes dans lesquels le gouvernement du tsar posait la question. Ainsi, pour l'Autriche comme pour la France et l'Angleterre, les traités antérieurs de la Russie avec la Sublime-Porte n'existent plus, et cette abrogation met fin, en droit et en fait, à tout protectorat moscovite. Pour le cabinet de Vienne comme pour les cabinets de Londres et de Paris, la liberté des bouches du Danube doit être garantie par la création d'un syndicat européen, peut-être par la destruction de quelques forts élevés par la Russie. Pour les trois cours alliées, la prépotence russe dans la Mer-Noire doit cesser.

C'est dans ces termes que l'interprétation des garanties du 8 août adoptée par l'Autriche, l'Angleterre et la France était communiquée le 28 décembre au représentant du tsar à Vienne; il lui était laissé en même temps un délai de quinze jours pour se munir des pouvoirs qu'il n'avait pas, et pour répondre simplement d'une manière affirmative ou négative. La première

impression de l'envoyé russe n'était point, à ce qu'il paraît, très favorable à ces ouvertures. Huit jours s'écoulaient à peine cependant, qu'un ordre venu de Pétersbourg autorisait le prince Gortchakof à accepter les conditions des trois puissances. Une réunion nouvelle de la diplomatie avait lieu le 7 de ce mois à Vienne. Le représentant du tsar, après avoir annoncé l'acceptation des quatre garanties par son gouvernement, se disposait à donner lecture d'une pièce écrite; mais cet acte écrit pouvait entraîner une discussion où les membres de la conférence pouvaient ne point encore se croire officiellement autorisés à entrer, et alors l'un des membres se bornait à reprendre une seconde fois les conditions stipulées, en insistant sur l'interprétation des garanties. A toutes les questions qui lui étaient ainsi posées, le prince Gortchakof a répondu par une adhésion verbale sans réserve. C'est là le fait grave aujourd'hui. Quoi qu'il advienne, il restera comme un hommage volontaire ou involontaire rendu par la Russie à l'ascendant de l'Europe, qui est celui du droit et de la civilisation occidentale, comme un premier témoignage de l'efficacité du traité du 2 décembre. Faut-il néanmoins en conclure que tout est fini, que la paix est sur le point d'être signée? Ceci est peut-être une autre question : La paix est possible sans doute, elle peut sortir des négociations qui vont probablement être ouvertes, et il n'est personne en Europe qui ne l'appelle de ses vœux; mais elle n'est que possible. Entre l'acte récent de la politique du tsar et une pacification définitive, il reste, on ne saurait le méconnaître, bien des pas périlleux à franchir, bien des obscurités à éclaircir. Il y a l'intention réelle et secrète qui se cache sous cette acceptation de la Russie dans les circonstances actuelles; il y a l'appréciation de tous les élémens d'une telle question au point où elle est arrivée; il y a l'interprétation dernière et effective de ce simple et énigmatique article qui stipule la cessation de la prépondérance russe dans l'Euxin; il y a bien plus encore, il y a la guerre, qui n'est nullement suspendue, qui se poursuit au contraire sur le sol de la Crimée, et qui peut incessamment déplacer les bases premières des négociations.

Quant à la difficulté qui résulte de l'intention réelle qu'a eue la Russie en acceptant les garanties récemment formulées à Vienne, il n'y a qu'un homme au monde pour la résoudre aujourd'hui : c'est le tsar, c'est l'empereur Nicolas. Nous n'avons certes aucun goût à mettre en doute la sincérité de la politique d'un souverain éminent; pour tout dire même, l'empereur Nicolas n'est point absolument tenu à nous dire son secret. Ce n'est point de son bon vouloir et de sa sincérité que l'Europe attend la paix, c'est de la puissance de son droit et des forces dont elle dispose. L'empereur Nicolas adhérât-il à toutes les conditions qui lui seront faites, nous resterions convaincus que c'est parce qu'il n'a pas pu faire autrement, et en aucune façon pour complaire aux puissances qui sont en guerre avec lui; ce ne serait pas même par intérêt pour l'Allemagne et pour lui épargner le désagrément d'une scission intérieure, comme l'a dit assez singulièrement la diplomatie russe. Seulement l'Europe est bien fondée à chercher dans le passé, dans un passé récent, ce qui peut accréditer ou infirmer la valeur de cette tardive et extrême adhésion de la Russie aux conditions du 8 août, plus nettement précisées aujourd'hui. Or que disait M. de Nesselrode, dans sa dépêche du 14-26 août

1854, de ces conditions mêmes, au moment où elles se produisaient pour la première fois? Il les repoussait comme attentant à la dignité de l'empire russe; il refusait d'entrer en discussion à ce sujet. « Il devient inutile, ajoutait-il, d'examiner des conditions qui, si elles restaient telles qu'on nous les soumet actuellement, supposeraient déjà une Russie affaiblie par l'épuisement d'une longue guerre, et qui, si la puissance passagère des événemens nous forçait jamais à nous y soumettre, loin d'assurer à l'Europe une paix solide et surtout durable, ne feraient qu'exposer cette paix à des complications sans fin. » Que faisait tout récemment le chancelier de Russie dans une dépêche adressée au baron de Budberg à Berlin, et où il s'essayait à l'acceptation des mêmes conditions? Il les réduisait à de tels termes, qu'elles seraient venues plutôt, ainsi transformées, à l'appui de la politique du cabinet de Pétersbourg. Et enfin quelle était la première parole du prince Gortchakof l'autre jour, après la communication du 28 décembre? C'est qu'on lui offrait la paix de la honte. Nous sommes persuadés qu'il n'en était rien, qu'il n'y a nulle honte à se rendre à la majesté du droit, quand on l'a méconnue; mais lorsque de telles impressions se manifestent avec cette persistance, lorsque, entre le moment où elles se produisent et celui où on revient si brusquement sur ses pas, il s'est écoulé à peine quelques jours, pendant lesquels un gouvernement n'a été frappé par aucun désastre militaire, n'est-il pas permis de se demander quelle est la signification véritable d'un semblable acquiescement? Si l'adhésion de la Russie est sincère, rien de mieux; c'est une grande garantie de paix, comme aussi il ne serait point certainement impossible que par une diversion hardie le cabinet de Saint-Pétersbourg n'eût voulu tenter d'annuler le traité du 2 décembre, et rejeter l'Allemagne dans le chaos de ses discussions intérieures et de ses tergiversations. La Russie a pu réaliser une fois sa tentative avec succès; elle l'a pu lorsque l'Autriche venait de s'engager à entrer dans les principautés, et qu'elle se retirait elle-même subitement derrière le Pruth. Elle réussissait ainsi à embarrasser l'Autriche, à fournir toute sorte de prétextes à la Prusse pour argumenter sur le sens de la convention du 20 avril, et elle gagnait tout le temps qui s'est écoulé depuis cette époque, en maintenant, pour le moment du moins et en apparence, ce faisceau des vieilles alliances du Nord. La même tactique n'aurait point le même succès aujourd'hui, et il y aurait une raison bien simple pour qu'il en fût ainsi : c'est qu'on s'est accoutumé à beaucoup moins compter sur la Prusse, parce qu'on n'est point forcé de savoir ce qu'elle ne sait pas bien elle-même, et que l'Autriche est entrée dans une voie où elle ne peut plus se laisser retenir longtemps dans les réseaux d'une diplomatie captieuse.

Réduire l'Allemagne à une neutralité impuissante pour se faire un rempart de son inaction, tel a été jusqu'ici, dans la question actuelle, l'idéal de la politique russe. Cette politique est arrivée à son terme, en ce qui concerne l'Autriche du moins. Si la Russie a pu se faire une dernière illusion, elle doit l'avoir perdue déjà. La preuve en est que, malgré la déclaration du cabinet de Saint-Pétersbourg, le gouvernement de l'empereur François-Joseph ne s'est pas moins montré disposé à accepter toutes les conséquences de sa situation nouvelle et à prendre les mesures militaires inhérentes à l'alliance du 2 décembre. L'Autriche s'est empressée de donner acte des dispositions

plus conciliantes manifestées par le cabinet de Pétersbourg, mais sans trop s'abuser, nous le pensons, sur la valeur définitive de ces dispositions, et sans se croire moins obligée de se tenir prête à toutes les éventualités prévues par le traité qu'elle a signé. Si la Russie, éclairée par les événemens, tend enfin à entrer dans une voie plus pacifique, comment expliquer qu'en ce moment même ses soldats franchissent le Danube et envahissent de nouveau le territoire turc dans la Dobrutscha? Cela pourrait n'être point au surplus un jeu parfaitement sûr, car ce serait assurément une interprétation par trop judaïque de supposer que l'Autriche a pris l'engagement de défendre l'intégrité de l'empire ottoman en tenant les Russes derrière le Pruth, et que ceux-ci pourraient librement passer le Danube. Le cabinet de Vienne a envisagé sa situation avec ses chances, ses périls et ses devoirs, et la Russie le trouvera sans nul doute aussi décidé dans l'action que dans les conseils, où il n'a point été le dernier à maintenir dans leur plus stricte intégrité les garanties réclamées par la sécurité de l'Europe. Du côté de l'Autriche, les calculs que le cabinet de Pétersbourg aurait pu faire se trouveraient donc peu justifiés.

La Russie sera-t-elle plus heureuse à Berlin? Par malheur, la Prusse s'est placée depuis quelque temps dans une position qui devient de jour en jour plus singulière, à mesure qu'elle se dessine davantage. La politique du roi Frédéric-Guillaume n'est point visiblement dans l'enthousiasme d'elle-même, quoi qu'elle en puisse dire, et elle s'en prend un peu à tout le monde de ses mécomptes. Elle s'irrite contre les Turcs, qui lui ont créé de tels embarras, et qu'elle voudrait voir disparaître au moment où elle signe des protocoles en leur faveur; elle en veut à la Russie, qui n'adhère pas à toutes les conditions de l'Europe, et à l'Europe, qui n'accepte pas toutes les interprétations du tsar; elle voit avec une jalousie et un mauvais vouloir mal dissimulés l'Autriche plus décidée et prête à entraîner l'Allemagne. Elle dépense autant d'activité et de temps à ne rien faire qu'un autre en mettrait à prendre une résolution bien simple et bien nette. Et au bout de tout cela, à quoi arrive le cabinet de Berlin? Sa parole n'a plus de poids. Il n'a aucune place dans les négociations, où la Turquie elle-même a son rang; il frappe inutilement à la porte des conférences, où il aurait pu entrer avec l'autorité d'une grande puissance. A quel titre la Prusse aurait-elle aujourd'hui son rôle dans les négociations? Elle ne reconnaît point elle-même ses engagemens. Ne vient-elle pas en ce moment de refuser à l'Autriche la portion de son armée qu'elle lui avait promise? Elle contrarie le cabinet de Vienne en tout ce qui touche la mobilisation des contingens fédéraux; elle n'a adhéré à aucun acte diplomatique récent. La Prusse souscrira au traité du 2 décembre quand la paix sera signée, si elle doit l'être. Ce n'est point là évidemment un rôle grandiose; mais de qui la Prusse pourrait-elle se plaindre? Elle a élevé l'inaction à l'état de système politique, on la laisse au culte de son inaction. A Berlin surtout, l'acceptation récente de l'empereur Nicolas ne peut qu'avoir eu un grand succès. Pour tout dire cependant, le parti de la croix s'est un peu hâté; il a peut-être mal servi la Russie en triomphant trop tôt d'une résolution qui, selon lui, allait réduire l'Autriche à l'immobilité, et en dévoilant trop ouvertement ce qui pourrait être le secret de la politique

russe. Nous voici donc replacés dans cette alternative suprême : si la Russie a été sincère en acceptant les conditions stipulées à Vienne, rien de mieux; si elle n'a eu pour but que de tenter une de ces diversions déjà pratiquées par sa diplomatie, outre qu'elle ne réussirait que très partiellement aujourd'hui, ce ne serait point, on le comprend, un acheminement direct à une pacification prochaine, et c'est là ce qui est à craindre encore.

Mais il y a une autre considération destinée à peser d'un plus grand poids dans la balance et à exercer une influence prépondérante dans les conjonctures actuelles : c'est que le secret de la paix n'est point seulement à Vienne, il est surtout en Crimée, et il n'est peut-être bien réellement que là. A vrai dire, c'est devant Sébastopol que se débat la question du véritable sens à attacher à l'article qui stipule la cessation de la prépotence russe dans la Mer-Noire. La diplomatie peut beaucoup, nos soldats peuvent encore plus pour trancher ce nœud redoutable. Des négociations vont donc s'ouvrir, mais la guerre continuera, et elle ne peut pas ne pas continuer dans les circonstances présentes, après les divers incidens qui ont signalé cette lutte. Voilà ce qui peut faire une étrange part à l'imprévu dans l'œuvre que la diplomatie est sur le point de reprendre. Qu'il y ait eu des déceptions, des fautes peut-être assez inévitables dans la première partie de la campagne qui se poursuit; qu'on se soit trouvé en présence de difficultés qu'on n'avait point encore entrevues, cela n'est point douteux. La vérité est que l'expédition de Crimée avait été primitivement conçue plutôt comme un coup de main hardi et irrésistible que comme un ensemble d'opérations méthodiques et régulières. On s'était peut-être rendu peu de compte d'abord des moyens de résistance accumulés par la Russie, de la position exacte des lieux, de la valeur des travaux de fortifications qu'il y avait à emporter. Plus tard, il a fallu procéder à un investissement qui n'a pu être qu'incomplet, s'assurer dans des positions égales à celles des Russes, lutter contre les formidables ressources d'une puissance qui a tout fait pour s'asseoir dans un nid d'aigle inexpugnable. Qu'on le comprenne bien : ce n'est point une place forte ordinaire qui se défend du haut de ses remparts; c'est une artillerie de douze ou quinze cents bouches à feu qui descend sur les glacis, se développe à l'abri d'ouvrages nombreux, chemine de tous côtés selon les chances de la lutte, et livre aux armées alliées un combat incessant depuis le premier jour. Il a fallu soutenir cette lutte, livrer une bataille gigantesque à l'armée russe, grossie de tous les renforts accourus du Danube, et en même temps supporter les rigueurs d'une saison contraire. C'est là le côté faible de notre situation militaire, qui exigeait de sages et nécessaires lenteurs. Le bon et grand côté, c'est l'inébranlable courage de nos soldats, et tout indique aujourd'hui que leur nombre va être à l'égal de leur courage pour les mettre à même de tenter quelque opération décisive. Déjà des renforts considérables sont arrivés en Crimée. Récemment encore, une brigade de la garde impériale partait pour l'Orient. Les flottes alliées n'ont plus à leur tête l'amiral Hamelin et l'amiral Dundas; elles n'ont rien perdu assurément en passant sous les ordres des amiraux Bruat et Lyons. Ce n'est point sans motif que l'un et l'autre ont été laissés à la tête de nos escadres pour diriger les dernières opérations. C'est par eux principalement, réunis au maréchal Saint-Arnaud, qu'a été décidée l'expédi-

tion de Crimée. L'amiral Bruat est certes fort connu en France depuis les affaires de Taïti. C'est un homme d'un commandement simple et facile, d'un esprit plein d'activité, d'une ardeur de courage qui va jusqu'à la témérité, entièrement dominé par le sentiment de la gloire militaire. Il aime la guerre pour ses émotions, en devine d'instinct tous les secrets, et il la ferait même au besoin, dit-on, sur terre aussi bien que sur mer. Le chef de la flotte anglaise, l'amiral Lyons, a passé par les affaires : il a été longtemps ministre en Grèce, en Suisse, en Suède; mais il était trop bon marin pour oublier le métier qu'il avait pratiqué depuis l'âge de onze ans, et dès qu'une grande carrière s'est ouverte, il est remonté sur son vaisseau. Dans ses récentes croisières sur les côtes de Circassie, il s'est montré à la fois entreprenant et industrieux. C'est un homme habile et hardi, très aimé des matelots anglais, ennemi juré des châtimens corporels, commandant de haut, sans vouloir descendre aux détails, — au demeurant un des premiers marins de l'Angleterre. Fort de ce sentiment britannique imperturbable, l'amiral Lyons est allé dans la Mer-Noire avec la pensée bien arrêtée de porter un coup fatal à la marine russe. Pour lui, à vrai dire, c'était là toute la moralité de la guerre. Ainsi chefs et soldats dans les armées alliées sont prêts à agir sur mer comme sur terre. En même temps un corps d'armée turc parti de Varna descend à Eupatoria pour entamer, sous la conduite d'Omer-Pacha, des opérations concertées sans doute avec les généraux alliés. D'un autre côté enfin, par un mouvement aussi juste qu'intelligent, le Piémont vient d'accéder au traité d'alliance des puissances occidentales, et quinze mille Sardes vont prochainement se diriger vers la Crimée. Que si on cherche le sens dernier de tous ces faits, il est évident que les puissances belligérantes ne sont nullement disposées à laisser à la diplomatie le soin exclusif de travailler à un dénoûment heureux. Ainsi apparaît donc sous un double point de vue la situation qu'est venue créer le dernier incident. Ici c'est l'adhésion de la Russie aux conditions stipulées à Vienne, et cette adhésion est sans contredit, au premier aspect, un gage de paix qui deviendra d'autant plus sérieux que la Russie aura été plus sincère. Là, c'est la guerre qui se poursuit, et on ne peut disconvenir qu'elle peut déranger singulièrement les combinaisons pacifiques. Ce qui est certain dans tous les cas désormais, ce qui ressort de tous les faits diplomatiques et militaires, de la commotion du continent, de l'attitude générale de la Russie et des moyens qui ont été nécessaires pour venir à bout de cette crise formidable, c'est que la civilisation et la liberté de l'Occident sont en cause, et que l'Europe ne peut plus se retirer de cette lutte sans inscrire dans le traité de paix qui interviendra la consécration souveraine de son droit et la preuve palpable de l'efficacité de son intervention.

L'impression laissée par cet incident, qui est toute l'histoire de l'heure présente, ne semble point avoir été très différente en Angleterre et en France. Des deux côtés du détroit, on a espéré la paix, et on s'est tenu en quelque défiance. Seulement, en Angleterre, ce sentiment très perplexe vient se mêler aux complications d'une crise qui ne cesse point de menacer le ministère, et qui peut éclater ouvertement dans les chambres dès que le parlement reprendra la session interrompue. Le cabinet britannique est fort occupé du soin de son existence d'abord, des vices d'organisation que la guerre a laissé

voir dans son armée, de l'enrôlement des étrangers qu'il a été autorisé à faire. Cela suffit certainement. En France, la question principale est celle de l'emprunt. C'est aujourd'hui même que la souscription se ferme après être restée ouverte pendant quelques jours sur tous les points de la France, et, selon toutes les probabilités, le chiffre des sommes souscrites dépassera de beaucoup le chiffre total de la somme demandée. L'empressement paraît immense partout. De puissantes maisons anglaises ont affecté des fonds considérables à cette destination, et, à vrai dire, leur intervention n'était point nécessaire. Que l'avantage se trouve ici d'accord avec le patriotisme, soit; le fait n'en reste pas moins comme un signe des dispositions publiques. L'emprunt reste jusqu'ici l'affaire principale traitée par le corps législatif depuis sa convocation, et comme en dehors des sphères officielles et administratives l'activité est peu apparente, l'année a commencé, on le voit, sans bruit, sans effort, sans coups d'éclat, et même sans actes sérieux et utiles, ce qui vaut mieux que des coups d'éclat, qui ne sont pas toujours très sérieux ni très utiles.

La politique est tout entière dans les affaires générales de l'Europe; la vie sociale est sans agitations; l'intelligence n'a pas eu le temps de faire sa part à cette année nouvelle. Voici cependant que se déroule cette vie littéraire souvent si indéfinissable, avec ses incidens, avec ses manifestations diverses, avec son travail permanent d'idées, d'intérêts, de vanités même parfois. Tout se mêle, tout se confond, et tout finit aussi par aller à son but, ceci à l'oubli, cela à la gloire. Ce n'est point nous à coup sûr qui nierons la place distincte et éminente que l'Académie française occupe dans cette vie intellectuelle de notre pays; mais comment l'Académie garderait-elle cette naturelle autorité due à ses traditions, à la réunion de talens qui la composent, si ce n'est par son esprit, par ses tendances, par ses choix intelligens et sûrs? L'Académie, on le sait, a cela de particulier, qu'elle est souvent raillée et qu'elle est toujours recherchée, de sorte que ses élections deviennent une mêlée de toutes les compétitions, de toutes les vanités, beaucoup plus empressées d'habitude que le talent. L'Académie en ce moment a plusieur choix à faire, et ces élections ne laissent point d'avoir leurs péripéties, qu'il est parfois assez curieux et assez difficile de suivre. Il s'agit, en premier lieu, de remplacer M. Ancelot. C'était d'abord M. Ponsard, à ce qu'il paraît, qui se présentait dans les meilleures conditions de succès. M. Ponsard était la tragédie en personne, un des frères jumeaux de l'école du bon sens; rien n'y manquait. Voici qu'un souffle de la fortune académique pourtant venait tout à coup diminuer les chances de l'auteur de *Lucrèce*, et semblait favoriser M. Émile Augier. Ce n'est pas que les deux candidats fussent réellement rivaux; ils sont de la même école, ils doivent leurs succès aux mêmes influences, ils se présentaient sous les mêmes patronages académiques; seulement M. Émile Augier était peut-être mieux servi par les circonstances. Qu'est-il arrivé? L'auteur de *la Ciguë*, avec une magnanimité digne d'une plus grande cause, s'est empressé de décliner ce souffle de la faveur; il a abdiqué ses droits et ses titres au profit de son maître, et alors M. Ponsard est remonté encore une fois au rang des candidats favorisés. M. Ponsard et M. Augier n'étaient point seuls en lice d'ailleurs. L'un et l'autre avaient un

concurrent redoutable, le fils de l'auteur du *Mérite des Femmes*, M. Legouvé, qui a lui-même des patronages actifs et puissans. On compte parmi les parrains de la candidature de M. Legouvé un ancien homme d'état qui a été longtemps au pouvoir, le plus fécond inventeur comique de notre siècle, et un historien de la poésie grecque, tous assez singulièrement associés.

Voilà donc l'Académie entre *Lucrèce* et *Médée*. Qui l'emportera? Sera-ce *Médée?* sera-ce *Lucrèce?* Grande question! Le public cependant, ce *profanum vulgus*, qui, en littérature comme en politique, se mêle de tant de choses où il n'a que faire, le public pourrait bien se demander s'il est absolument nécessaire de choisir entre les deux, ce qu'il peut y avoir de vraiment sérieux dans une candidature comme celle de M. Legouvé, et si M. Ponsard lui-même est à la hauteur des fortunes qu'on lui promet. Ce n'est pas que nous ayons la pensée de nier les mérites de l'auteur de *Lucrèce;* M. Ponsard est un talent estimable, solide, un peu compacte, qui écrase de temps à autre la langue sous son poids. S'il faut nommer la tragédie, rien n'est mieux assurément. Si l'Académie est embarrassée de trouver des poètes, n'y a-t-il point un autre talent, une autre inspiration, dans ce charmant et rare poème de *Marie* qui a justement fait la renommée de M. Brizeux, dans les vers pleins de souffle lyrique de M. de Laprade? S'il faut un inventeur délicat et émouvant, un conteur plein de grâce et d'habileté, n'y a-t-il point M. Jules Sandeau? S'il faut un critique, M. Gustave Planche n'a-t-il pas quelques titres aux considérations de l'Académie? C'est ainsi que pourrait peut-être parler le public, si le public avait la parole et exerçait quelque influence à l'Institut; mais le public ne parle pas : la grande lutte académique sera tout entière entre M. Ponsard et M. Legouvé, et les lettres seront satisfaites, autant qu'elles peuvent l'être par une élection académique. Le malheur de telles combinaisons, c'est de n'avoir rien de littéraire par tous les petits ressorts qu'elles mettent en jeu, et de laisser parfaitement intactes toutes les questions qui touchent à la direction du développement intellectuel de notre temps.

La littérature autrefois avait ses routes tracées, ses formes fixes pour ainsi dire et invariables, ses cadres choisis, ses genres déterminés. Classée et réglée dans son développement, elle ne sortait point d'un certain ordre régulier et harmonieux, qui avait à coup sûr sa grandeur, comme la société même qui y trouvait son expression et son ornement. Elle est devenue aujourd'hui plus variée et plus ondoyante. Elle est, elle aussi, comme ces sociétés nouvelles, si profondément remuées, pleines de diffusion et d'élans vigoureux, de puissance et de faiblesse, d'incertitude et d'exubérance. L'art n'y a point toujours gagné au point de vue de la concentration et de la juste observation de certaines parties de l'âme humaine. Le champ s'est étendu, les aspects se sont multipliés; les frontières elles-mêmes ont disparu entre les divers pays, ne laissant qu'un domaine immense à explorer pour toutes les intelligences curieuses. Il s'est formé une littérature d'un caractère au fond plus universel que local, qui n'a rien d'abstrait, qui consiste au contraire dans une sorte d'anatomie comparée des peuples, dans l'étude des rapports des mœurs, des races, des nationalités : bourdonnement vague et permanent de cette ruche de la civilisation, dont les nations sont les abeilles! Peintures des coutumes populaires, descriptions de voyages, analyses de la vie morale

ou intellectuelle des races, tous ces livres, qui sont souvent le fruit d'un art imparfait, tirent surtout leur intérêt du mouvement qu'ils dévoilent, du travail qu'ils expriment et qu'ils révèlent dans sa diversité. Que serait le récit d'un voyage *d'Anvers à Gênes*, — récit qui nous vient d'un Belge, M. Lucien Jottrand, — s'il n'était comme la plainte de ces petites nationalités qui veulent avoir leur place entre des agglomérations plus puissantes, et qui ont même parfois des prétentions au-dessus de leurs moyens? Que seraient *les Pèlerins russes à Jérusalem* de Mme de Bagréef-Speranski, si ces pages n'indiquaient à quelques égards la source mystérieuse de l'ambition de ce peuple qu'une politique habile et étrangement audacieuse a voulu mener à la conquête de la prépondérance en Europe? « La nature révéla alors qu'elle avait placé dans la Russie le germe d'une force à laquelle l'appel seul avait manqué, et que désormais le caractère de cet empire serait d'embrasser le monde. » Ainsi parle Jean de Müller, et beaucoup d'écrivains russes sont portés à le prendre fort au sérieux, comme le fait l'auteur des *Pèlerins*.

Mme de Bagréef-Speranski est un écrivain qui n'a rien de vulgaire, même en se servant de la langue française, qu'elle colore et anime d'un reflet poétique étrange. Elle a le culte de la Russie : qui pourrait lui en vouloir? Elle est indulgente pour ses faiblesses et ses vices : qui pourrait s'en étonner? L'essentiel est que, sans le vouloir peut-être, l'auteur des *Pèlerins russes* laisse suffisamment entrevoir bien des traits de ce peuple singulier et mystérieux qui croit à la Divinité et au « père le tsar, » dont l'imagination rêveuse et vaguement triste s'harmonise avec les douteux crépuscules d'hiver, et qui ne conçoit point d'autre vie morale que de s'endormir indifféremment sous le joug de ses maîtres. « Le malheureux! dit un paysan russe d'un étranger, il n'appartient à personne! Ces pauvres gens sont comme des chiens sans maîtres, ils ne savent à qui s'attacher! » Nulle part, sans contredit, l'élément opaque de la civilisation n'est aussi pressé qu'en Russie. Ignorant, souvent abruti par l'eau-de-vie, insensible à la vraie dignité morale, le paysan russe est tout cela sans doute; mais il a la foi religieuse, cette foi qui le conduit spontanément en pèlerinage aux lieux consacrés, surtout à ces lieux qui ont vu naître et mourir le Christ. Dieu est russe, et le tsar est son prophète, — telle est la foi orthodoxe, et cette force est le levier que fait mouvoir la politique dans ses desseins ambitieux. Le malheur est que le caractère russe est extrêmement mobile et invinciblement porté à s'assimiler tout ce qui s'offre à lui. Une fois qu'il a goûté à ce fruit *étranger* de la civilisation, il s'inocule aisément tous les goûts, tous les raffinemens, toutes les corruptions de cette civilisation même, sans s'approprier toujours ses vertus. Tel est le double aspect de la société russe. Les masses sont naïves, soumises, résignées; dans les hautes classes, il y a l'intelligence rompue à toutes les subtilités, l'élégance factice, la corruption savante. Veut-on voir ces deux côtés de la société russe représentés dans les récits de Mme Bagréef-Speranski? C'est d'abord la Xenia Damianovna de cette *Nuit au Golgotha*, qu'on a pu lire ici; puis, dans *le Moine au mont Athos*, c'est Wera, ce type étrange du monde moscovite. Voyez cette jeune fille : elle n'a aucune fortune; mais elle a reçu une éducation brillante à l'*institut*. Elle entre dans le monde comme demoiselle de compagnie, comme gouvernante, et dès qu'elle a pénétré dans cette

atmosphère enivrante, elle n'en veut plus sortir. La soif du luxe, des élégances la dévore. Elle repousse l'homme qu'elle aime et qui est pauvre, pour conquérir un homme riche qui a la bonhomie de l'adorer éperdument, et si son secret est dévoilé, elle se rejette avec une froide fureur dans le monde, pour aller épouser quelque prince valaque qu'elle abandonnera plus tard pour aller vivre à Venise. Ainsi se dévoilent à travers ces récits animés quelques-uns des aspects profonds et mystérieux de cette société qui peut avoir sa place sans doute dans la civilisation universelle, mais non à titre de conquérante et de dominatrice.

Voilà le malheur de ces questions comme celle qui agite aujourd'hui le monde : elles se montrent sous toutes les formes; elles renaissent de l'étude d'une fiction romanesque aussi bien que de la politique; on les trouve partout, dans tous les pays qui vivent sous l'empire de la loi européenne. Ces pays cependant ont leur vie propre, leurs intérêts, leurs luttes, leur travail intérieur. La Suisse avait, il y a peu de temps, une courte session de son assemblée fédérale. Le président de la confédération a été renouvelé, et c'est M. Furrer qui a été nommé. Du reste, la situation générale de la Suisse se ressent encore des événemens qui ont transformé, il y a quelques années, ses institutions politiques. Le radicalisme qui est arrivé au pouvoir par ces événemens s'est efforcé de s'y maintenir en se modérant quelque peu et en prenant un caractère gouvernemental; mais alors il a eu contre lui le radicalisme plus avancé, qui l'avait aidé dans sa victoire, et le parti conservateur, qu'il avait vaincu. Les luttes ont pris une extrême vivacité, notamment dans les cantons du Tessin et de Fribourg; elles se renouvellent incessamment. Le parti conservateur a évidemment l'immense majorité dans le pays, les votes les plus significatifs le prouvent; les radicaux ne s'obstinent pas moins à rester au pouvoir, où ils ont pris soin de s'établir pour longtemps, en garantissant la durée de leur autorité par des constitutions cantonales dont la révision est sujette à mille difficultés. C'est ainsi que dans le canton du Tessin une manifestation récente pour la révision de la constitution a échoué. Une commission de conciliation avait été nommée d'abord pour arriver à une transaction. On ne s'est plus entendu sur la question de savoir si la révision de la constitution serait faite par le grand conseil actuel ou par une assemblée nouvelle. Ces débats s'agiteront encore sans nul doute, comme ils s'agitent sur plus d'un autre point de la Suisse. Ils forment le caractère principal de la situation intérieure de la vieille république helvétique. Telle qu'elle est cependant, cette vie politique de la Suisse a sa régularité, qui préside au développement pacifique de tous les intérêts du pays.

Mais en est-il ainsi en Espagne? S'il est un trait caractéristique de l'état de la Péninsule, c'est que rien ne s'y affermit, rien ne s'y organise; l'incertitude est partout, le pouvoir et la direction nulle part. Il y a six mois déjà que le duc de la Victoire est à la tête du conseil à Madrid, maître absolu du gouvernement, on peut le dire; il y a deux mois qu'une assemblée s'est réunie avec des pouvoirs souverains et constituans. Qu'est-il sorti de ce mouvement extraordinaire d'une révolution, de ces situations exceptionnelles et anormales? On en est encore à savoir sous quel régime vit l'Espagne, à quelle force s'appuyer. Un jour le gouvernement, par l'organe du général Espar-

tero, vient fort sérieusement supplier les cortès de former enfin une majorité qui laisse voir une tendance un peu suivie, qui manifeste une pensée politique sur laquelle on puisse se régler; les cortès, à leur tour, somment le gouvernement de produire son programme, d'agir, d'exercer son initiative. Le gouvernement a publié son programme, les cortès ont voté des bills de confiance, et en fin de compte le gouvernement n'a pas été moins impuissant et moins incertain; l'assemblée de Madrid n'a pas été moins livrée à toute la diffusion de délibérations stériles et sans règle. Le plus clair des travaux de l'assemblée espagnole jusqu'ici consiste en toute sorte de propositions qui se succèdent, et qui viennent battre en brèche l'organisation financière du pays ou le peu d'ordre politique qui survit. C'est ainsi que les cortès ont supprimé, il y a quelque temps, les droits de consommation et d'octroi, qui donnaient au trésor environ 150 millions de réaux. Et sait-on le moyen ingénieux qui a été adopté pour suppléer au déficit? On a voté un emprunt. Le ministre des finances, M. Collado, n'a point goûté ce procédé d'économie politique, et il s'est retiré. M. Collado a été remplacé par un banquier très riche de Madrid, M. Sevillano, qui est un ministre très humoristique, et qui a proposé de couvrir l'emprunt de sa propre fortune au besoin. On voit qu'en Espagne on en revient à des procédés de gouvernement fort simples; mais ce n'est pas tout. Les cortès ont supprimé la partie des impôts de consommation qui revenait à l'état; elles n'ont point supprimé celle qui était affectée aux provinces et aux municipalités. Or qu'arrive-t-il maintenant? C'est qu'on ne veut plus même de ce reste d'impôt dans les provinces. Sur plusieurs points ont éclaté des soulèvemens, et une de ces séditions a pris le caractère le plus grave à Malaga, où le gouverneur civil, M. Henri O'Donnell, frère du ministre de la guerre, s'est vu obligé de se retirer devant l'émeute et de donner sa démission. Pendant ce temps, sait-on à quoi est occupée l'assemblée de Madrid? Elle discute sur la sanction des lois, sur la question de savoir si la reine a le droit de sanctionner les mesures législatives rendues par les cortès actuelles. C'est tout simplement la suspension de la royauté. Désordre financier et désordre politique, voilà le résumé d ces discussions étranges. Le parti progressiste, quand il est au pouvoir en Espagne, cherche partout la trace de conspirations organisées contre sa domination. Il n'y a d'autre conspirateur contre le régime progressiste que le parti progressiste lui-même, et il suffit à coup sûr, pour peu que l'état actuel de l'Espagne se prolonge.

La politique de l'Europe dans ses complications, dans tous ses incidens, se ressent nécessairement de cette complexité puissante d'intérêts, de ces traditions d'antagonisme, de ces luttes morales et intellectuelles inhérentes aux vieilles civilisations. Les questions qui s'agitent au-delà de l'Atlantique rappellent bien sans doute par mille traits l'origine européenne de ces populations répandues dans le Nouveau-Monde; ces questions mêmes cependant gardent aussi, à travers tout, ce caractère propre aux civilisations qui ont de la peine à se former, à des races qui entrent avec l'inexpérience la plus complète dans la vie publique la plus large. L'Amérique du Sud a cela de particulier, que le droit international n'y est pas plus fondé et respecté que le droit politique intérieur. De l'anarchie, des insurrections mal étouffées et toujours

renaissantes, des guerres civiles, des conflits extérieurs perpétuels, c'est là ce qu'on nomme la vie publique de ces contrées. Aujourd'hui le dictateur qui s'est institué lui-même à Bogota il y a près d'un an, le général Melo, vient d'être défait dans un combat; mais sa défaite n'a point été assez complète pour mettre fin à la guerre civile dans la Nouvelle-Grenade. Au Pérou, il s'agit encore de savoir qui l'emportera, du gouvernement ou de l'insurrection commandée par le général Castilla. A Montevideo, la présence de l'armée brésilienne apparaît comme un fait qu'on ne peut empêcher, et qui opprime le sentiment national en menaçant l'indépendance de la République Orientale. A Buenos-Ayres, une scission, recouverte d'abord d'une apparence pacifique, acceptée de guerre lasse par le général Urquiza et par la province principale de la Confédération Argentine, vient de dégénérer une fois de plus en collisions violentes, qui ne seront point à coup sûr les dernières. L'année qui finit peut donc compter parmi les années les plus tristement et les plus stérilement agitées dans l'histoire de l'Amérique du Sud. Ce n'est pas tout encore cependant : à ces confusions il vient de se joindre dans ces derniers mois un épisode qui n'est pas le moins curieux de la politique sud-américaine, et cette fois c'est le Paraguay qui entre en scène, non par une révolution, mais par une difficulté extérieure qui n'est point certes sans gravité, en même temps qu'elle révèle l'état réel de cette partie centrale de l'Amérique du Sud.

Une question extérieure à l'Assomption! C'est la première fois qu'un tel événement prend place dans l'histoire. Le Paraguay, on le sait, a pratiqué pendant quarante ans ce qu'on pourrait appeler la politique hermétique. Il a vécu en lui-même, strictement et opiniâtrément fermé à toute immixtion étrangère. Ce n'est pas que le docteur Francia obéît en cela à une pensée très différente de celle qui eût aisément dominé dans le reste de l'Amérique du Sud; il ne faisait que résumer d'une façon plus caractéristique et plus extrême les répulsions de ces races naturellement hostiles aux influences étrangères, et par la position de son pays il pouvait à la rigueur résoudre le problème étrange de se séquestrer totalement du monde, ce que ne pouvaient faire les autres républiques hispano-américaines. Depuis quelques années cependant le Paraguay lui-même a suivi le mouvement commun : il a noué des relations avec les pays voisins, avec les plus grands gouvernemens de l'ancien et du Nouveau-Monde; il a signé des traités avec la France, l'Angleterre, les États-Unis, la Sardaigne; il a concédé certains droits aux étrangers; il a ouvert ses fleuves à la navigation, et des navires sont arrivés à l'Assomption, portant des ministres de l'Europe. Le Paraguay a joui pendant quelque temps du succès que lui valait cette politique libérale. Il a eu son ambassadeur dans les vieilles cours européennes. C'était merveille en théorie. Puis est venue l'application, et alors les difficultés ont éclaté; alors on a vu aussi que le docteur Francia n'avait pas emporté son esprit tout entier avec lui.

Les États-Unis ont été les premiers, selon l'habitude, à vouloir tirer parti des tendances nouvelles du Paraguay. Un homme entreprenant, revêtu d'un titre consulaire au nom de l'Union, M. Hopkins, s'est établi à l'Assomption. Il a d'abord joui de quelque faveur auprès du gouvernement paraguayen; mais bientôt une circonstance est venue provoquer l'audace *yankee* et faire

renaître tout à coup à l'Assomption les instincts répulsifs du docteur Francia, qu'avait cherché à étouffer le président Lopez. C'est là ce qu'on a nommé au-delà des mers la *question Hopkins*. Comment est née cette question? A l'occasion d'un incident où le sérieux se mêle au puéril. Le frère du consul américain chevauchait, à ce qu'il paraît, aux environs de l'Assomption avec une de ses parentes, femme de l'agent français, M. Guillemot. Il est allé donner contre un troupeau de bœufs appartenant au gouvernement et conduit par une escouade de soldats. M. Clément Hopkins a-t-il méconnu l'avis qui lui était donné de s'arrêter? a-t-il enfreint des règlemens de police? Le chef de l'escouade a-t-il été gratuitement violent? Le fait est que M. Hopkins a été traité avec peu de ménagemens, et qu'il en a même été pour quelques coups de sabre, qui ne l'ont point heureusement blessé. Là-dessus s'est engagée une correspondance singulière, très vive de la part du consul américain, M. Édouard Hopkins, très subtile de la part du gouvernement paraguayen. M. Hopkins a demandé une satisfaction pour l'insulte commise à l'égard de son frère, en réclamant la punition du coupable et l'insertion au journal officiel, — le seul qui se publie, — de cette satisfaction. Par la même occasion, il a exhumé une foule d'autres griefs, dont quelques-uns lui étaient personnels en sa qualité de chef de la *compagnie de navigation*. Le gouvernement paraguayen a accordé une certaine satisfaction, non sans maugréer, sur le fait des violences commises envers le frère du consul, ajoutant pour le reste qu'il ne connaissait pas la compagnie de navigation des États-Unis et du Paraguay, que le Paraguay n'avait autorisé personne à prendre son nom. Le plus clair de cette première partie de l'affaire, c'est que le soldat qui a fait la rencontre de M. Clément Hopkins a été condamné à recevoir un bon nombre de coups de bâton. Les choses en étaient là lorsque peu après le gouvernement paraguayen rendait un décret par lequel il interdisait aux étrangers l'achat de terres et l'usage de tout titre commercial. Or le consul américain se trouvait justement en ce moment sur le point d'acheter des terrains pour l'établissement de la compagnie de navigation. Le conflit, on le voit, ne faisait que s'envenimer, et il devait s'aggraver encore, puisque, dans les premiers jours de septembre, le président Lopez retirait l'*exequatur* à M. Hopkins sous prétexte d'injures de ce dernier. Tout cela ne se passait point sans de nouvelles correspondances diplomatiques; mais le gouvernement paraguayen finissait par ne plus recevoir les notes de M. Hopkins, en se fondant sur ce qu'elles étaient écrites en anglais et qu'il n'entendait pas l'anglais. Une dépêche du commandant du vapeur de guerre américain le *Waterwich*, qui était en vue de l'Assomption, avait le même sort, après quoi il ne restait plus à M. Hopkins et au commandant du *Waterwich* qu'à quitter le Paraguay, ce qu'ils ont fait. Malheureusement cet incident n'a fait que réveiller, comme nous le disions, les instincts répulsifs de la vieille politique de Francia. Le président Lopez a rendu un nouveau décret pour interdire aux navires de guerre étrangers l'entrée des rivières de la république et pour prohiber même la navigation dans le Bas-Paraguay, jusqu'à ce que toutes les questions de limites soient vidées entre les états riverains; mais le gouvernement paraguayen se trouve nécessairement en présence des états européens avec lesquels il a signé des traités de commerce

et de navigation virtuellement annulés par ces diverses dispositions. Que sortira-t-il de ce conflit? Il serait difficile de le dire. La question Hopkins, puisque ainsi on l'a nommée, a été tranchée à l'Assomption; elle ne l'est point à Washington, et ce n'est point sans doute un décret du président Lopez qui arrêtera les Américains, dont l'énergique audace semble se tourner depuis quelque temps vers l'Amérique du Sud. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'année 1855 est encore à son berceau. Sera-t-elle brune ou blonde, et quelle est la destinée que lui réservent les parques inflexibles? Quel astre, quel génie ou quelle bonne fée a présidé à sa naissance? Que nous présage-t-elle d'heureux ou de néfaste? Descend-elle des régions fortunées où s'amoncèlent les rêves d'or de la poésie divine, et sera-t-elle plus propice à l'art musical et aux œuvres de l'imagination que celle qui l'a précédée, et qui n'est plus qu'un souvenir de l'histoire? Serons-nous condamnés à vivre encore de stratagèmes et de compromis entre le talent qui n'a pas d'idées et des idées informes qui n'ont pas de vie? Ne nous viendra-t-il pas un de ces enfans prédestinés au culte de la beauté qui réunisse la science à l'inspiration, qui confonde les faux prophètes et chasse les marchands du temple, dont ils souillent le parvis? De quelle tribu d'Israël sortira cet Éliacin promis aux nations, ce fils de Mozart et de Rossini? Ah! qu'il vienne de l'orient ou de l'occident, qu'il soit de la race de Cham ou de Japhet, pourvu que son règne soit glorieux et qu'il nous délivre du joug de l'impie et des charlatans, nous serons des premiers à lui offrir l'encens et la myrrhe de nos adorations : il est si doux d'aimer et de glorifier le vrai génie!

Et la critique, cette noble faculté de la raison, qui est, après le génie créateur, ce qui honore le plus la nature humaine, sera-t-elle, en l'an de grâce 1855, ce qu'elle est depuis trop longtemps, — un bruit de paroles vaines, une cymbale retentissante qui rend toujours le même son, quel que soit l'objet qui la fasse vibrer? Ne se dégagera-t-elle pas de l'industrie qui l'enveloppe de ses rameaux flexibles, comme un lierre qui étouffe l'arbre sur lequel il appuie sa fragilité? Sera-t-elle toujours divisée en deux camps, — l'un composé de *condottieri*, qui se battent aujourd'hui pour le roi et demain pour la ligue, l'autre formé de partisans aveugles, qui ne voient dans la cause qu'ils embrassent qu'une occasion d'exercer leur faconde et de satisfaire leur vanité? N'y aura-t-il personne qui s'inquiète plus de l'avenir de l'art que du sort des artistes, et qui défende à ses risques et périls la vérité sainte, si indignement outragée? Ne surviendra-t-il pas, au milieu de ces consciences avilies, de ces esprits dévoyés et sans boussole, un principe fécond qui relève la critique de l'abaissement où elle est tombée et lui donne un crédit qu'elle n'a plus depuis longtemps? La presse enfin, sauf de bien rares exceptions, sera-t-elle toujours livrée aux bêtes de l'Apocalypse, et n'aura-t-elle de valeur, en ce qui regarde les œuvres de l'esprit, que celle qu'on accorde à cette phalange intrépide qui, dans les théâtres, soutient le

faible, contient le superbe et ramène les égarés? — Voilà bien des questions qui se posent au début d'une année nouvelle, et dont rien ne fait espérer encore la prochaine solution.

En attendant, le Théâtre-Italien a livré une grande bataille. Un nouvel opéra de M. Verdi, *il Trovatore*, a été représenté dans les derniers jours du mois de décembre avec un grand appareil de mise en scène. Les partisans de M. Verdi disaient à qui voulait l'entendre que cet ouvrage du compositeur italien dissiperait les nuages qui obscurcissent encore sa gloire à Paris, et que les adversaires de ce qu'ils appellent la nouvelle école auraient la bouche close et seraient condamnés à l'admirer. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut croire de ce bulletin de conquête et quelle a été l'issue du combat. Disons quelques mots d'abord du sujet de la pièce. C'est un de ces sombres mélodrames pour lesquels M. Verdi a une sorte de prédilection, et qu'on ne supporterait pas sur les théâtres de nos boulevards. La scène se passe en Espagne vers le XVe siècle. Il s'agit d'une bohémienne, d'une *zingara*, qu'un certain comte de Luna fait brûler toute vive parce qu'il l'accuse d'avoir voulu jeter un maléfice sur un enfant qu'il avait au berceau. Il arrive que la fille de cette bohémienne, Azucena, pour venger la mort de sa mère, dont il lui semble entendre encore les gémissemens, enlève l'enfant du comte et lui fait subir la peine du talion en le jetant tout vif dans un bûcher ardent. Mais en voici bien d'une autre! La bohémienne s'est trompée, et au lieu d'immoler le fils du comte elle a brûlé par mégarde son propre enfant! Tel est le prologue de la pièce; au lever du rideau, on apprend bientôt que deux rivaux se disputent le cœur de la belle Léonore, grande dame de la cour qui a une préférence marquée pour un jeune aventurier, Manrico *il trovatore*, c'est-à-dire le troubadour. Il résulte de cette lutte que le rival de Manrico est le tout puissant comte de Luna, le frère de l'enfant enlevé par Azucena, et passant de surprise en surprise, on éclaircit enfin ce sombre mystère, d'où il ressort que la bohémienne Azucena, que Manrico, qui se croit son fils, et que la belle Léonore meurent tous sous la vengeance du comte de Luna, qui n'apprend que trop tard qu'il vient de sacrifier son propre frère. On pourrait vraiment appliquer à ce tissu d'horreurs ridicules l'épigramme qu'un critique vénitien fit pour une pièce semblable :

> Auditori, m' accorgo che aspettate
> Che nuova della pugna alcun vi porti :
> Ma l'aspettate in van, son tutti morti.

« Je m'aperçois, auditeurs, que vous attendez des nouvelles de l'issue du combat, mais vous attendez en vain, car ils sont tous morts. »

Nous sommes parfaitement à l'aise avec M. Verdi, dont nous n'avons jamais méconnu les qualités et dont nous avons toujours combattu les défauts. Ses qualités consistent dans le sentiment des effets dramatiques, dans un nombre assez restreint d'idées mélodiques qui ne sont pas dépourvues d'originalité, dans une certaine fougue passionnée, dans l'instinct du rhythme et de la combinaison des morceaux d'ensemble. Ses défauts, plus considérables que ses qualités, sont la violence habituelle du style, l'absence complète de grâce et d'imagination, une harmonie pauvre, une in-

strumentation sauvage dépourvue de variété, une grande uniformité dans la combinaison des effets, qui sont presque toujours les mêmes. Voilà ce que nous avons eu occasion de remarquer dans *Nabucco*, le meilleur des ouvrages de M. Verdi, dans *i Lombardi*, dans *Ernani*, dans *i Due Foscari*, dans *Luisa Miller*.

Né à Busseto près de Parme le 9 octobre 1814, M. Verdi, qui est âgé de trente-neuf ans, a déjà composé dix-neuf opéras qui ont tous obtenu un très grand succès en Italie. *Il Trovatore*, dont le poème est de Cammarano, a été écrit à Rome pour le théâtre Apollo, où il a été représenté le 17 janvier 1853.

Il n'y a pas d'ouverture, mais une simple introduction où un subalterne, Fernando, raconte l'histoire de l'enfant enlevé par la bohémienne. Ce récit, encadré dans un rhythme assez piquant, n'a rien de particulièrement remarquable, si ce n'est que les fréquentes interruptions du chœur sont presque toutes à l'unisson, procédé commode que M. Verdi emploie constamment dans tous ses ouvrages. Le chœur d'un mouvement rapide qui vient après, et qui est également écrit à l'unisson, est assez original et produirait beaucoup d'effet, s'il était moins court. L'air que chante Léonore en racontant à son amie Inès les circonstances où elle vit et entendit pour la première fois Manrico le troubadour rappelle trop fidèlement la cavatine d'*Ernani*. Toutefois nous signalerons dans cet air un passage délicieux, celui qui accompagne ces mots :

Dolci s' udiro e flebili
Gli accordi d' un liuto.

La phrase musicale monte par degrés chromatiques, et puis s'arrête sur une note accentuée (le *fa*) pour reprendre son cours jusqu'au *si* aigu, qui prépare heureusement la cadence. L'*allegro* qui en forme la seconde partie est dans ce style haché et violent que M. Verdi affectionne, et qui, pour un compositeur qui vise avant tout à la peinture des passions, présente un contre-sens. Après une romance de ténor dans laquelle *il trovatore* exhale dans la solitude et le silence de la nuit l'amertume de son âme,

Deserto sulla terra
Col rio destin in guerra
È sola speme un cor,
Al trovator.

romance qui est d'un caractère triste et distingué, — surtout la phrase ascendante qui précède la cadence, — vient un trio entre Léonore, le comte et Manrico. Ce trio violent et passionné, qui a le grave défaut d'être écrit à deux parties, puisque le soprano et le ténor chantent toujours à l'unisson, termine le premier acte. Le second acte s'ouvre par un chœur de bohémiens avec accompagnement de marteaux frappant sur des enclumes et toujours à l'unisson, après lequel la *zingara* Azucena raconte à Manrico le sort affreux de sa mère. Le chant qui développe ce récit ne manque pas d'originalité, et Mme Borghi-Mammo le dit comme une grande artiste qu'elle est. Le chœur qui complète ce récit, toujours à l'unisson, prépare la seconde partie de l'air

de la *zingara*, qui est d'une couleur plus sombre et plus vigoureuse. Le duo pour ténor et contralto, entre Manrico et Azucena, est fort décousu, et c'est à peine si on distingue le passage en *ut majeur* que Mme Borghi-Mammo accentue avec beaucoup d'énergie. Le meilleur morceau du second acte, qui est aussi l'un des meilleurs de tout l'ouvrage, c'est l'air de baryton dans lequel le comte exprime son amour pour Léonore. Cet air, dont M. Graziani chante l'*andante* d'une manière charmante et qu'on a grande raison de lui faire répéter, est suivi d'un chœur, coupé d'une manière originale, qui sépare la première partie de l'*allegro* qui la complète. Cette seconde partie de l'air n'est malheureusement pas aussi distinguée; on remarque surtout dans l'accompagnement l'intervention d'un cornet à piston qui produit l'effet d'une scène de bal masqué, autre contre-sens qui donne la mesure des prétentions de M. Verdi. Le chœur de religieuses qui se chante derrière les coulisses n'a rien de saillant, et le finale qui termine le second acte se recommande par la petite phrase entrecoupée que chante Léonore, et qui forme le début d'une *quintette* ou *pezzo concertato*, comme le qualifie l'auteur. Ce morceau d'ensemble, avec accompagnement de chœur, a de la couleur et produit un assez bon effet. Le troisième acte, qui a pour titre : *Il figlio della Zingara*, débute par un chœur, toujours à l'unisson, qui rappelle celui du quatrième acte des *Huguenots*, et ce n'est pas là le seul emprunt que M. Verdi ait fait à Meyerbeer. Le trio pour contralto, ténor et basse, entre le comte, Azucena et Manrico, produit de l'effet, mais un effet violent, qui fatigue par sa monotonie. L'air de ténor avec accompagnement de chœur que chante Manrico est d'un style tourmenté, commun, et termine assez pauvrement le troisième acte.

Le quatrième acte, qui est le plus important de tous, mérite aussi que nous l'analysions de plus près. Manrico, *il trovatore*, et la *zingara* ont été arrêtés par l'ordre du comte et jetés dans une prison. Léonore vient exprimer sa douleur dans un air qu'elle chante au pied de la tour où est enfermé son amant. Tout à coup on entend un chœur invisible de voix étouffées qui, dans l'obscurité de la nuit, laissent échapper ces tristes paroles :

Miserere d'un alma gia vicina
Alla partenza che non ha ritorno.

« Ayez pitié d'une âme prête à partir pour le voyage sans retour. » Ce chœur, d'un style religieux, et sur lequel plane le glas d'une cloche mortuaire, fait tressaillir la pauvre femme, qui exprime ses angoisses par un fragment de mélopée pleine de trouble et de terreur. Après ce premier épisode, une voix plaintive, qui est celle de Manrico, chante, du haut de la tour où il est enfermé, ces paroles non moins significatives :

Ah! che la morte ognora
È tarda nel venir
A chì desia morir.
Addio, Leonora...

« Ah! que la mort est lente à venir pour celui qui la désire. Adieu, Léonore...» La mélodie, soutenue d'un simple accompagnement de harpe, est d'une mélancolie touchante. Le chœur funèbre recommence à chanter la strophe déjà

entendue, que Léonore accompagne de ses cris concentrés, après quoi Manrico répète une seconde fois aussi son éternel adieu, qui vient s'enchaîner au chœur, auquel s'ajoute la partie de Léonore, qui s'écrie avec désespoir :

Di te... di te scordarmi

« T'oublier?... moi t'oublier? jamais! » en poussant de sublimes sanglots. Cela est beau, d'un grand et pathétique effet, et si M. Verdi composait souvent de pareilles scènes, il n'aurait pas d'admirateur plus enthousiaste que nous. Il est à regretter que Léonore persiste à chanter toute seule après un morceau si émouvant, et nous aurions même désiré qu'il terminât la pièce. Le duetto pour soprano et baryton que le comte chante avec Léonore, qui pour sauver son amant promet de se donner à son puissant rival, renferme quelques passages heureux; mais nous préférons celui, pour contralto et ténor, que la *zingara* et Manrico chantent dans leur cachot. L'*andante* en *sol* majeur,

Ai nostri monti
Ritorneremo...

rappelle une mélodie de Schubert. Le *terzettino* entre la *zingara*, Manrico et Léonore, qui vient annoncer à son amant qu'il sera bientôt libre, produit de l'effet par l'originalité du rhythme qui le caractérise, et la scène finale, où Léonore expire sous les yeux de son amant et du comte, qu'elle a trompé en s'empoisonnant plutôt que de lui appartenir, est aussi fort belle, surtout la partie de Léonore, que Mme Frezzolini joue et chante d'une manière admirable.

Nous avons signalé tout ce qu'il y a de remarquable dans l'opéra de M. Verdi que vient de représenter le Théâtre-Italien : — au premier acte un chœur, quelques passages de l'air de Léonore, la romance que chante *il trovatore*, et le trio final, qui rappelle celui d'*Ernani* sans le valoir; — dans l'acte suivant, le chœur des bohémiens, le récit de la *zingara*, d'un caractère étrange et original, le bel air de baryton que chante le comte avec le chœur qui intervient, et le finale; — au troisième acte, un trio, un air de ténor; — au quatrième, la grande et belle scène du *Miserere*, quelques parties du duo entre la bohémienne et *il trovatore*, et la scène finale. Si maintenant nous essayons de saisir le caractère général de cette partition et de lui assigner un rang, soit dans l'œuvre de M. Verdi, soit comme une production absolue de l'art, nous dirons qu'elle ne s'élève pas au-dessus d'un mélodrame. Le style en est tendu, morcelé et très inégal; — les phrases sont courtes, les rhythmes souvent ingénieux, mais tourmentés et visant à l'effet, les transitions brusques, l'harmonie pauvre et très peu variée. Non-seulement M. Verdi manque d'imagination, de flexibilité et de grâce, mais il ne possède point cet art suprême de développer une idée, de l'enrichir d'images accessoires, de ce superflu de la poésie que Voltaire trouvait si nécessaire à la vie. Cette vérité dramatique, dont les musiciens de génie tels que Gluck, Jomelli, Mozart, Weber, Rossini, Spontini, n'ont pas été moins préoccupés que M. Verdi en Italie, et que M. Wagner en Allemagne, serait la négation même de l'art, si on la dépouillait des ornemens de la poésie. Lorsque dans

le Roi Lear une fille du roi refuse à son vieux père déchu ce superflu de l'existence auquel il est habitué depuis si longtemps, il répond à cette fille dénaturée : « Les besoins ne se raisonnent pas, il n'y a pas un mendiant qui n'ait du superflu. N'accorde à la nature que ce que la nature demande, et tu ravales l'homme au niveau de la bête. » Telle est aussi la réponse qu'on doit faire à ces réalistes impuissans qui voudraient ravaler l'art au niveau de la vérité prosaïque. Qu'ils aillent dans les cours d'assises ou qu'ils lisent la *Gazette des Tribunaux*, ils trouveront là ce qu'ils cherchent, des émotions poignantes et la vérité qu'ils aiment. L'art, c'est la poésie, l'expression de la vérité choisie.

Ce n'est pas que M. Verdi soit à confondre parmi les pionniers grossiers de *la musique de l'avenir*. Il est trop bien doué de certaines qualités mélodiques pour ne pas en connaître tout le prix. Il s'exagère seulement la portée de quelques sophismes qui ont cours depuis quelque temps, et il ne résiste pas assez aux tendances violentes de sa manière. Son instrumentation est toujours monotone, remplie de placage et de maigres accords qui mâchent à vide, et qu'aucun dessin mélodique ne vient relier ensemble. Toutefois nous avons remarqué dans *il Trovatore* plusieurs tentatives d'amélioration et comme une velléité de vouloir jeter sur le squelette harmonique une draperie mélodique, de sustenter l'orchestre par une idée. Nous ne saurions trop engager M. Verdi à persister dans cette bonne voie.

Indépendamment de l'attrait qui s'attachait à l'opéra de M. Verdi, il y avait aussi, à la première représentation, le désir d'entendre le nouveau ténor qui débutait, M. Beaucardé, qui a créé à Rome le rôle d'*il trovatore*. D'origine française, M. Beaucardé possède une voix gutturale d'un timbre inégal qui ne manque point de mordant, mais de flexibilité, comme tous les chanteurs qui se sont formés avec la musique de M. Verdi. Il joue avec feu, même avec exagération, et chante fort bien la romance du quatrième acte. Mme Borghi-Mammo obtient un très grand succès dans le personnage difficile de la *zingara*, et Mme Frezzolini est admirable, comme cantatrice et comme comédienne, dans la scène capitale du quatrième acte. Quant à M. Graziani, qui possède une des plus belles voix de baryton qu'on puisse entendre, il chante son air du second acte de manière à laisser espérer qu'il y a en lui l'avenir d'un virtuose de premier ordre, s'il travaille.

Le succès raisonnable et modéré qu'a obtenu au Théâtre-Italien le nouvel opéra de M. Verdi nous rassure pour l'avenir, parce qu'il n'a rien de commun avec le fol engouement dont ce compositeur est l'objet au-delà des monts, et qui s'explique d'ailleurs par l'état d'exaltation morale où se trouve l'Italie, ainsi que par l'absence de toute tradition. M. Verdi aura sa place au soleil de notre civilisation, et il sera classé au-dessous de Bellini, dont il n'a pas la distinction ni la tendresse; après Donizetti, dont il ne possède pas la *maestria*, le *brio* et la flexibilité, et à une si grande distance de Rossini, que celui-ci doit le considérer comme un *barbaro*.

L'Opéra vient d'obtenir un franc et légitime succès avec un joli ballet intitulé *la Fonti*. La Fonti était une danseuse italienne qui, vers 1750, faisait les délices de Florence, où elle tournait, comme on dit, toutes les têtes. Éprise du comte de Monteleone, qui partage son amour jusqu'à lui offrir sa main,

elle rencontre dans le père de son amant un obstacle insurmontable au bonheur qu'elle a rêvé. Après bien des vicissitudes, la Fonti devient folle et meurt de désespoir à Rome, au milieu des joyeusetés du carnaval. Ce canevas, habilement disposé par M. Mazilier, présente une succession de tableaux où la Rosati est ravissante de grâce et de vérité mimique. Il y a surtout le tableau de la prison où M. Mérante, qui représente le rôle d'un danseur amoureux de la Fonti nommé Carlino, est d'un comique très plaisant. La musique facile et spirituelle de ce ballet est de M. Th. Labarre, qui n'en est pas à son coup d'essai.

Nous allions presque oublier de mentionner *le Muletier de Tolède*, opéra-comique en trois actes, que M. Adam a fait représenter au Théâtre-Lyrique; mais M. Adam en a parlé lui-même sans aucun faux scrupule; de plus M. Berlioz, qui déteste la musique de M. Adam, a fait l'éloge du *Muletier de Tolède*, pour que M. Adam, qui déteste la musique de M. Berlioz, fasse l'éloge de *l'Enfance du Christ*. En face de ces justes méconnus, nous imiterons la sage politique de Pilate.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

M. Félix Clément vient de publier un recueil fort bien fait de fragmens choisis parmi les poètes latins du moyen âge. Déjà M. Ampère dans son *Histoire des Origines de notre Littérature*, M. Saint-Marc Girardin dans sa série publiée ici même sur l'*Epopée chrétienne*, avaient appelé l'attention sur ces écrivains trop oubliés; ils avaient réussi à prouver la valeur historique et philosophique de leurs poésies sans trop en exagérer le mérite littéraire. M. Félix Clément n'a pas tout à fait la même réserve : dans l'introduction qu'il a placée en tête de son intéressant ouvrage, dans les notices et dans les notes qui accompagnent ces fragmens, nous avons cru trouver, parmi beaucoup de vues justes et ingénieuses, quelques opinions qui nous ont paru assez hasardées. S'il se bornait à professer pour beaucoup de ces poètes une admiration que nous ne pouvons nous empêcher de trouver excessive, il n'y aurait pas lieu sans doute de s'en étonner : quand on s'est livré comme lui à de laborieuses recherches pour déterrer des hymnes et des séquences inédites dans des manuscrits et des antiphonaires inaccessibles au commun des mortels, rien de plus naturel que de s'exagérer la valeur de ces découvertes; c'est l'histoire de tous les antiquaires. Ce qui nous a paru moins acceptable, ce sont les argumens par lesquels il cherche à justifier son admiration et à l'imposer à ses lecteurs, c'est surtout sa prétention perpétuelle d'opposer ces poésies à celles des poètes de l'ancienne Rome, et d'en démontrer la supériorité relative. A cet égard, nous devons confesser que nous ne sommes pas encore converti.

M. Clément se propose de populariser dans nos écoles la lecture des poètes chrétiens. Il ne proscrit pas assurément celle de Virgile et d'Horace, mais il voudrait y joindre l'étude des poètes du moyen âge. « Connaissons, dit-il, les Grecs et les Romains le plus que nous pourrons, admirons-les pour ce qu'ils valent; mais sans les bannir de nos études, au nom de la vérité, des

droits de l'imagination, du cœur et de la poésie elle-même, occupons-nous de ce qui nous regarde particulièrement, de ce qui doit être la consolation de notre vie présente et l'espoir de nos destinées éternelles. » Et l'auteur ajoute que saint Barthélemy et saint Jacques lui paraissent des héros de poèmes beaucoup plus intéressans que le pieux Énée. Cela est possible; mais comme saint Barthélemy et saint Jacques n'ont pas encore trouvé leur Virgile, nous ne voyons pas ce que M. Clément prétend en conclure. Quant à la *vérité* dont les poètes chrétiens auraient eu le monopole exclusif, sans entrer ici dans l'examen de cette question, nous nous bornerons à remarquer qu'elle est tout à fait étrangère au but que se propose M. Clément. Cette vérité se trouve exprimée ailleurs et beaucoup mieux que dans les poètes inconnus exhumés par M. Clément. Qu'on l'aille chercher dans *Polyeucte*, dans *Saint Genest*, dans *Athalie*, ou mieux encore dans l'Évangile. Nous ne voyons pas ce que cette vérité gagne à être exposée en vers médiocres, qui ne lui servent certainement pas de recommandation. Juvencus par exemple a mis en vers l'Évangile. Après avoir rappelé que son poème était au moyen âge entre les mains des jeunes gens, M. Clément ajoute : « On pensait *alors* que l'Évangile ne saurait être lu trop souvent. » Fort bien; mais pourquoi ne pas lire l'Évangile même, au lieu de recourir à la très médiocre traduction en vers qu'en a donnée Juvencus? Notez que ce versificateur n'a guère fait qu'un centon composé de bouts de vers empruntés à Virgile, qu'il colle sur le texte de l'Évangile, altérant ainsi l'admirable simplicité du récit sacré. Il va jusqu'à copier des vers entiers de l'Énéide, se contentant de substituer Jésus-Christ ou saint Pierre à Turnus ou au roi Latinus, à peu près comme ces chrétiens des premiers âges qui sanctifiaient les statues païennes en les décapitant et en plaçant la tête de quelque saint sur les épaules d'un Jupiter ou d'un Mercure. Le procédé de Juvencus produit le plus singulier effet du monde sur l'esprit du lecteur qui a le malheur de connaître Virgile et de se rappeler les vers originaux.

En lisant les poètes chrétiens, ceux des premiers siècles surtout, il est aisé de voir qu'ils ne partageaient pas à l'égard des poètes païens les préventions de l'abbé Gaume; ils les ont lus et les imitent le plus qu'ils peuvent, et pas toujours très habilement. Souvent ils emploient des expressions que leur foi seule devrait leur interdire. Ainsi saint Avit nous parle de l'*olympe* et de la volonté des *dieux*, et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que cette dernière expression est mise par lui dans la bouche de Dieu même parlant à Moïse : ce serait bien le moins que Jehovah fût orthodoxe dans son langage. Chez tel autre poète, un mot connu, emprunté aux souvenirs du paganisme, sera généreusement prêté à quelque chrétien. Ainsi Prudence, racontant la mort de saint Romain, met dans la bouche du martyr le mot stoïque d'Arria tendant à son mari le poignard dont elle vient de se frapper : *Sic, Pæte, non dolet;* « allons, Pætus, ce n'est point douloureux. » Seulement Prudence a soin d'allonger cela en deux vers :

> Si quæris, ô præfecte, verum noscere,
> Hoc omne, quidquid lancinamur, *non dolet*.

J'ai été surpris, je l'avoue, en lisant quelques passages de ce nouveau re-

cueil qui prêtent à des comparaisons avec des poètes païens, de trouver parfois moins d'élévation morale chez le poète du moyen âge que chez celui de l'ancienne Rome. Voici, par exemple, un fragment de saint Columban; c'est un tableau de la vieillesse que M. Clément déclare d'une *grande vérité*, et dont les vers lui semblent *excellens*. Or, dans ce passage, saint Columban se préoccupe uniquement des infirmités de la vieillesse, de ses infirmités physiques, perte de l'appétit et du sommeil, refroidissement du sang, etc. — Juvénal aussi, dans sa dixième satire, a fait un tableau de la vieillesse, et c'est surtout sur les misères morales de cet âge qu'insiste ce païen, perte de la mémoire et de l'intelligence, oubli des plus chères affections. Le vieillard ne reconnaît plus ses meilleurs amis, et puis il a vu tomber successivement autour de lui sa femme, ses enfans, tous ceux qu'il a aimés; « il vieillit en robe de deuil, c'est là le châtiment d'une vie trop longue. » De quel côté est donc ici la supériorité morale?

Ce n'est pas sans quelque timidité que je risque ces observations, car M. Clément a lancé quelque part dans son livre un anathème un peu sévère contre ceux qui ne partagent pas son enthousiasme pour les poètes latins du moyen âge. « Tout homme, dit-il, dont le sens est droit, dont l'âme est sensible à la vérité, dont le cœur n'a pas encore été complétement desséché par l'étude exclusive des auteurs païens, éprouvera une émotion profonde, et partagera l'enthousiasme qui anime nos poètes et qui donne à leur poésie tant de force et de vie. » Or, comme je suis bien obligé d'avouer que je n'éprouve pas toujours cette émotion profonde en lisant ce recueil, il s'ensuit que j'ai : 1° l'esprit faux, 2° une indifférence coupable pour la vérité, 3° une complète sécheresse de cœur. Cela est dur. Une chose pourtant me console un peu, c'est que je crois admirer autant que possible la sublime poésie du *Dies iræ* et quelques autres hymnes, la plupart consacrées par l'église et insérées par M. Clément dans son recueil. Je trouve en outre dans Prudence plusieurs strophes d'une sensibilité gracieuse, surtout celle qu'on cite toujours : *Salvete, flores martyrum*. J'admire en quelques endroits saint Avit, qui, au milieu de sa poésie assez artificielle et d'une sonorité un peu creuse, a su trouver, avant Milton et sur le même sujet, de grandes images et d'énergiques accens; enfin saint Bernard et Adam de Saint-Victor ont une onction qui pénètre les cœurs, — même ceux que la lecture de Virgile a « complétement desséchés. » A cela près toutefois, les autres poésies laborieusement réunies par M. Clément, fort intéressantes au point de vue de l'archéologie et de l'histoire, me semblent offrir en général une valeur poétique assez contestable. On est même surpris, après les avoir lues, que la foi ardente du moyen âge n'ait pas créé une poésie lyrique plus abondante et surtout plus simple. Les raffinemens du bel-esprit s'y mêlent perpétuellement aux inspirations d'une foi naïve. Je n'en citerai qu'un exemple; c'est ce vers assez étrange au sujet de la naissance de Jésus-Christ : *Patrem parit filia*. Il commence une pièce attribuée à saint Bernard, et la même antithèse se retrouve ailleurs dans ce volume. La sainte Vierge, qui, en enfantant son créateur, se trouve ainsi devenir « la mère de son père, » est une idée que les poètes du moyen âge caressent assez volontiers; c'est là un sujet qui a le privilége de leur inspirer toute sorte de raffinemens, fort

ingénieux peut-être, mais parfois d'une nature assez délicate. Ce choix de poètes étant destiné à l'enseignement, je serais curieux de savoir comment on s'y prendra pour expliquer aux enfans certains passages. On a beau dire, la lecture de l'Énéide, même celle du quatrième livre, ne présente pas les mêmes difficultés. — Je ne me dissimule pas du reste que l'appréciation de la valeur poétique et morale de telles œuvres doit varier naturellement selon le point de vue plus ou moins orthodoxe auquel le lecteur est placé par ses convictions; aussi ai-je hâte de quitter ce sujet pour en venir à une question sur laquelle la discussion est possible, parce qu'elle dépend, non des croyances et de la manière de sentir de chacun, mais de certains faits positifs qu'il est possible de constater.

Dans son introduction, M. Clément est obligé de convenir que la plupart des poètes du moyen âge manquent souvent aux règles de la langue et de la versification, et il cherche à les justifier sur ce point. Selon lui, la langue latine, étant celle de l'église, est restée langue vivante, et, comme telle, a dû subir de légitimes transformations. Les poètes chrétiens connaissaient fort bien les règles anciennes; s'ils les ont violées, c'est sciemment, et pour obéir à de nouvelles règles fondées sur les transformations que le latin avait subies. Nous répondrons d'abord qu'on ne voit pas trop ce qu'ils ont gagné à s'accorder tant de licences. Ce qui paraît en outre très contestable, c'est cette prétendue transformation régulière que M. Clément veut voir là où nous n'apercevons que des altérations involontaires, produit de l'ignorance. Il faut d'ailleurs distinguer ici la langue de la versification : il est bien évident que les poètes chrétiens, ayant de nouvelles idées à exprimer, ont dû, pour ces idées, inventer de nouveaux termes; mais quelle nécessité religieuse y avait-il à faire brève une syllabe que Virgile avait faite longue, ou à diminuer par des licences répétées l'harmonie du vers hexamètre tel qu'il existait chez les Latins? Une remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire, et qui prouverait que ces altérations de la langue et de la versification latines n'ont été ni si méthodiques ni si générales que le croit M. Clément, c'est que parmi ces poètes du moyen âge, à chaque époque il s'en trouve toujours quelques-uns qui écrivent et versifient assez correctement, c'est-à-dire selon les règles anciennes, tandis qu'à côté d'eux il en est d'autres qui multiplient les solécismes et les vers faux. N'en faut-il pas conclure que c'était toujours la même langue, l'ancienne langue, dont les règles étaient observées par ceux qui la savaient bien, violées par ceux qui la savaient mal?

M. Clément s'est avisé d'un autre argument : « Les poètes chrétiens, dit-il, n'écrivaient pas pour se faire admirer de quelques érudits, mais pour donner au peuple des enseignemens utiles et salutaires. » Pour que cet argument eût quelque valeur, il faudrait prouver d'abord que le peuple pouvait les comprendre. Or la plupart des poètes édités par M. Clément écrivaient dans des pays et dans des temps où la langue latine n'était pas la langue populaire. En France, au VIe siècle, comme le montre M. Ampère, le gaulois était encore l'idiome vulgaire, et c'est tout au plus, dit à cette époque Sidoine Apollinaire, si la noblesse du pays commence à déposer la « croûte de l'élocution gauloise, » *crustas celtici sermonis*. Plus tard, après l'installation et la domination définitive des Barbares, le latin devint encore moins répandu. C'était

donc bien aux *érudits* que s'adressèrent alors les poètes chrétiens, c'est-à-dire aux moines et aux prêtres qui savaient le latin; seulement ces érudits ne l'étaient pas beaucoup, et se contentaient à peu de frais. Enfin, même en se proposant de donner de *salutaires enseignemens*, ces poètes auraient pu sans grand inconvénient être moins barbares : il est possible, à la rigueur, d'édifier les âmes sans solécismes et sans vers faux.

L'auteur du recueil des poètes latins du moyen âge me paraît plus heureux quand il nous montre l'origine de la versification française dans la création d'un système de versification fondé sur la numération des syllabes et sur la rime, système qui se substitua bientôt à l'ancienne prosodie latine. A cet égard, on trouvera dans cet ouvrage de curieuses observations qui suffiraient pour en recommander la lecture. Un des poètes du XIIe siècle, Adam de Saint-Victor, présente une variété de rhythmes et une richesse de rimes à faire envie à nos lyriques contemporains. Il faut avouer du reste que la richesse et la sonorité de la rime sont plus aisées à rencontrer en latin qu'en français. La rime la plus riche que je connaisse, — une rime de quatre syllabes, — se trouve dans une chanson latine, mise en vogue par les jansénistes et les huguenots :

O vos, qui cum Jesu itis,
Non ite cum jesuitis.

La lecture de ces poètes nous semble donc utile pour qui veut étudier le mouvement des idées au moyen âge, et les origines de notre langue et de notre poésie. A cet égard, nous sommes heureux de nous trouver d'accord avec l'ingénieux et savant critique. Quant à la trop vive admiration que nous blâmons chez M. Clément, c'est là un reproche qu'il est pénible de faire et qui coûte toujours un peu à la modestie : on se demande si cette impuissance d'admirer ce qui excite chez d'autres un si vif enthousiasme ne serait pas une sorte d'infirmité, et cette question ne laisse pas d'être assez inquiétante pour l'amour-propre qui se la pose. D'ailleurs M. Clément, en admirant plus que nous Prudence et Adam de Saint-Victor, a de plus que nous une jouissance littéraire que nous lui envions. Il est vrai qu'en revanche nous admirons peut-être davantage certains poètes de l'antiquité païenne, et cela fait compensation.

EUGÈNE DESPOIS.

HENRI IV ET LE MINISTRE DANIEL CHAMIER, *d'après un voyage inédit de ce dernier à la cour en* 1607, par M. Charles Read, chef du service des cultes non-catholiques au ministère de l'instruction publique.

Nous ne voulons pas entrer ici, par une voie détournée, dans ce grand sujet de la conversion de Henri IV; mais nous voudrions, dès aujourd'hui, faire partager au public le sérieux plaisir que nous avons trouvé dans la lecture du remarquable travail de M. Read sur le mémoire inédit de Daniel Chamier. C'est un modèle de ce genre difficile d'études restreintes qui préparent l'histoire générale et définitive d'une question, résolvant isolément les parties

principales du problème, et ménageant de précieux fragmens de la vérité à ceux qui entreprennent de la reconstruire tout entière.

Daniel Chamier, ministre du Dauphiné et plus tard professeur à l'Académie de Montauban, fut à la fois l'un des théologiens les plus savans et l'un des négociateurs les plus actifs qu'aient comptés les églises réformées de la France: Bayle s'étonne que son histoire n'ait point été écrite. « Il n'y a que les Français, dit-il, qui soient capables d'une telle négligence. » Saurin, Élie Benoît, Scaliger ont fait son éloge, et d'Aubigné, dans *la Confession de Sancy*, le range parmi ceux que le roi ne put « ployer à quelques honnêtetés » dignes d'un tout autre nom. Désigné plusieurs fois par le synode de Montauban pour soutenir des controverses publiques, député aux assemblées de Saumur, de Loudun et de Châtellerault, l'un des quatre députés chargés de recevoir l'édit de Nantes, président en 1603 de ce synode de Gap si agité par la question bizarre de savoir si le pape était l'antechrist prédit dans la parole de Dieu, Daniel Chamier, que se disputaient plusieurs églises, finit par être accordé à l'académie de Montauban. Ce fut sur la brèche ouverte aux remparts de cette ville par le canon de Louis XIII qu'il trouva, le 17 octobre 1621, une mort digne de cette vie de combats et de sacrifices. Son sang coula encore une fois pour sa cause, lorsque l'intendant Lebret fit rouer vif à Montélimart, en 1683, son petit-fils Moïse Chamier, pour avoir assisté à une assemblée protestante. L'édit de Nantes appauvrit la France de cette race courageuse. Inscrivant sur leurs armes cette belle devise : *Aperto vivere voto*, les Chamier s'établirent en Angleterre. Ils n'y allaient chercher que la liberté religieuse, ils y trouvèrent l'honneur et la fortune. La postérité du ministre de Montauban ne gagna pas seulement à cet exil volontaire l'avantage de vivre à l'abri des lois et au milieu d'un peuple libre, elle se distingua dans le ministère évangélique et dans de hautes fonctions administratives. C'est l'honorable M. Henry Chamier, ancien secrétaire en chef et membre du gouvernement de la présidence de Madras, qui a bien voulu mettre à la disposition de M. Read le récit que son ancêtre avait laissé de son voyage de 1607 à la cour de Henri IV.

Entre tous les documens qui nous instruisent de la politique suivie par Henri IV envers son ancien parti, il n'en est guère de plus caractéristique que ses entretiens jusqu'ici ignorés avec Daniel Chamier. Son désir de paraître aux réformés un sincère et puissant protecteur, afin de les mieux tenir en bride, ses ménagemens envers l'église romaine, sa ferme résolution de la faire respecter et de se faire accepter par l'Europe catholique, défiante à l'égard du nouveau converti; ses intelligences avec quelques meneurs chargés de paralyser les assemblées protestantes par un zèle joué et par de fausses mesures; le soin avec lequel il se défend d'acheter les consciences, et la liberté avec laquelle il offre une pension à Chamier, s'il veut être sage et rendre sages les autres; en un mot ce mélange de menaces, de promesses, d'apparente bonhomie et d'extrême souplesse qui l'avait rendu maître d'une nation divisée et qui l'aidait à la gouverner, n'est nulle part peut-être mieux saisi que dans le récit naïf de cet honnête homme, qui échappe, par sa simplicité même, à ces royales manœuvres, sans blâmer l'habileté de son maître et sans se vanter de sa conscience.

Afin de rendre ses bonnes grâces plus précieuses et ses séductions plus sûres, le roi effraie longtemps Chamier par le bruit de sa disgrâce, tout en différant de lui donner audience. Il dit à l'oreille du cardinal Du Perron, mais assez haut pour être entendu de Chamier : « Voilà le plus mauvais de tous les ministres. » Après douze jours d'attente, Chamier est enfin reçu, et commence une justification à laquelle le roi se dérobe, non sans quelques paroles fermes et dures : « Que s'il y avoit un chat à fouetter, il falloit que je le fisse; que si je continuois, il me feroit chasser de son royaume, non point comme ministre, mais comme François, et qu'il s'estimoit être roy des ministres, des prêtres et des évesques. » Le Bourbon perce déjà sous le Béarnais, Louis XIV sous Henri IV; il n'entend pas plus être mal obéi d'un côté que de l'autre; il n'est plus protestant, et il ne veut pas d'ultramontains; il dit presque : Mes ministres, mes évêques! — Il se sent roi de France, il veut gouverner en paix son église gallicane.

L'après-dînée de ce même jour, le roi, qui partait pour la chasse, aperçoit le ministre et lui crie : « Monsieur Chamier, le père Cotton vous a reconnu aussitôt qu'il vous a vu, et dit qu'il vous a écrit fort honnêtement. — Oui, sire, aussi ai-je à lui... — Il dit qu'il veut vous accoster quand il vous verra, *soyez sage.* » Ainsi averti, Chamier rencontre Cotton, « grand théologien, dit L'Estoile, mais encore plus grand courtisan. » Le curieux dialogue du ministre et du confesseur est la contre-partie de l'audience royale. Le père Cotton est d'une affabilité doucereuse, il discute avec cette politesse excessive que L'Estoile appelle papelarde. C'est bien là l'aimable controversiste qui, à l'étonnement de ses contemporains, disait *monsieur Calvin*, au lieu de dire tout couramment et comme tout le monde *le démon incarné.*

Les entrevues de Chamier et de Sully offrent un autre caractère d'intérêt. Quoique, dévoué à la politique du roi, celui-ci conseillât à Chamier « de ne point se roidir contre lui, et de confesser plutôt l'avoir offensé, encore qu'il n'en fût rien, » quoiqu'il répétât « qu'aux assemblées on se conduisoit mal, prenant le roi à contre-poil, et se roidissant sur des choses qui dépendoient purement de sa majesté, » Sully ne voulait ni abjurer, ni laisser espérer au roi son abjuration. Il se fâchait qu'on en parlât, comme pour tâter sur ce sujet l'opinion publique. « Il sçavoit bien le bruit qui couroit et ce qu'on disoit de quelques emplois et mariages, mais cela ne l'ébranleroit point; en somme, si on ne lui faisoit voir une Bible nouvelle et un Testament nouveau dont jamais on n'eût ouï parler, il ne changeroit point sa profession. » Il tint parole jusqu'au bout, bien que le roi ne se laissât point facilement décourager, bien que l'épée de connétable et le mariage de son fils aîné, le marquis de Rosny, avec Mlle de Vendôme, lui fussent offerts en échange de ce qu'on lui présentait comme une simple marque de complaisance. Il ne suivit point en cela la maxime de son maître, et ne trouva pas que ces avantages valussent une messe; l'histoire lui doit ce témoignage.

De nouvelles accusations, un nouveau mécontentement réel ou simulé du roi, un second entretien où Henri IV accuse les réformés de « vouloir en faire autant que ceux de Hollande, » une intéressante conversation avec le maréchal de Bouillon sur l'état général de l'Europe, remplissent alors les journées de Chamier. Nous glissons sur cette partie de son mémoire et sur

les curieux efforts qui menacent toujours la foi de Sully. C'est Villeroy qui vient le presser au nom du service de sa majesté, c'est le cardinal Du Perron qui répond à ses objections théologiques « qu'il y a des *expédiens*, que pour la transsubstantation et les images il en croiroit ce qu'il voudroit, qu'on lui donneroit un privilége et à toute sa race de communier sous les deux espèces. » Nous avons hâte d'arriver à la dernière et à la plus importante audience que Chamier ait obtenue de Henri IV. Le roi s'adoucissant jette sa mauvaise humeur passée sur un accès de goutte et parle à Chamier avec une séduisante franchise.

« Alors il me dit qu'il se vouloit servir de moi, et servir non pas comme plusieurs pensoient et disoient qu'il tâchoit de gagner les ministres..., qu'il ne demanderoit rien de moi que ce qui se doit d'un homme de bien; qu'il n'étoit pas, comme on le disoit, gouverné par les jésuites, mais qu'il gouvernoit et les ministres et les jésuites, étant le roy des uns et des autres... qu'on avoit reçu des lettres des princes étrangers, qu'on avoit appelé le pape *antechrist*, de quoi il se falloit abstenir, quand il n'y auroit que cette considération qu'il étoit son ami, et que, quand le roy d'Espagne seroit son ennemi, il n'endureroit pas qu'on en parlât mal... Il me dit, quant aux disputes, qu'il ne les trouvoit pas mauvaises, encore qu'il ne les trouvât pas bonnes, mais qu'il ne vouloit pas les empêcher; qu'on pouvoit toutefois dire les choses doucement, même qu'il ne trouvoit pas bon que nous nommassions les *papistes*, que nous pouvions les appeler *romains*, ou de la *religion romaine*, ou *nos adversaires*. Je lui dis qu'ils nous appeloient ordinairement *hérétiques, calvinistes*, et il dit que c'étoit par abus et que nous le prenions comme si on parloit de nous brûler. Il me dit qu'il voudroit avoir perdu un bras et pouvoir réunir tous ses sujets en une même croyance... qu'il falloit que chacun lui aidât... Lors il s'adressa à moi et dit que je lui aidasse. Je lui dis que j'y pouvois peu, mais que je serois marri de n'y apporter tout ce qui seroit en moi. Lors il dit que j'y pouvois beaucoup, et se jeta sur mes louanges, et dit qu'il avoit pensé à me faire du bien, *à me donner une pension*, et en avoit parlé à M. de Bouillon, mais qu'il ne l'avoit point voulu faire pour cette année, car il *vouloit premièrement voir comme je le servirois en la prochaine assemblée* qu'il accorderoit dans quatre ou cinq mois, et laquelle il eût déjà accordée, mais qu'il a vu qu'il y a encore des fols parmi nous, et sur cela se plaignit de M. Renaud, de ce qu'il avoit écrit en Allemagne et des paroles qu'il avoit dites, qu'il gagnoit les hommes de notre parti en leur donnant des pensions, et qu'il vouloit que je lui fusse témoin comme il n'en étoit rien; que de telles paroles l'offensoient fort. »

Ce curieux entretien, où l'élément comique domine, se prolonge entre l'honnête Chamier et le plus spirituel des rois de France. Henri IV se livre tour à tour aux émotions les plus touchantes, aux confidences les plus familières. Il sanglotte en parlant de ses devoirs de roi; il rassure Chamier sur le caractère du dauphin, en qui les réformés pressentaient un adversaire : «Qu'au reste le dauphin étoit d'un naturel tel qu'il le faut à la France, ayant assez de courage pour se faire craindre et se servir du glaive que Dieu a mis en la main des roys; d'un autre côté, d'un naturel débonnaire pour ne point faire de mal, car, même quand on fait battre des renards avec des petits

chiens, il prenoit bien plaisir à les voir mordre, mais sitôt qu'on parle de tuer le renard, il ne le veut pas et se met à crier. » Chamier est enfin congédié avec force bonnes paroles et avec toutes sortes d'encouragemens à bien servir le roi dans les affaires de religion. « Pour mon particulier, il me dit que je le servisse bien, et qu'il me seroit bon maître et qu'il ne me manqueroit pas, que je n'en eusse point de peur, et me redit cela par deux fois, une au milieu de la galerie, l'autre à la porte en sortant. » Avouons que pour un prince qui se défend d'avoir des *pensionnaires*, Henri IV s'entend assez bien à escompter en services le simple espoir d'une pension. Il ne prenait pas toujours le soin de recouvrir d'honnêtes dehors ce commerce des consciences : « Je puis me vanter, dit-il un jour à d'Aubigné, qu'un homme d'entre vous, des meilleures maisons de France, ne m'a coûté que cinq cents écus pour me servir d'espion parmi vous et vous trahir. »

Dans l'intéressant appendice que M. Charles Read a joint à son travail, il effleure la grande question de l'abjuration de Henri IV. La nécessité de cette conversion est seule digne d'occuper l'attention et les discussions de l'historien, et ce n'est pas sans approcher du ridicule que quelques personnes ont voulu agiter, comme une sorte de question préalable, la sincérité de cette conversion. « Indifférent et sceptique dans un siècle pieux, Henri IV n'avait foi que dans la force tempérée par la prudence. Le côté humain des choses saisissait seul cette nature ardente et sensuelle. » Nous pensons que cette opinion, exprimée en 1845 par M. de Carné (1), a l'évidence en sa faveur et que ce point est acquis à l'histoire; mais la nécessité de cet acte évidemment politique, ses conséquences bonnes ou mauvaises, en un mot sa justification au point de vue des affaires humaines reste encore réservée à l'étude et à la controverse. Les pages remarquables que M. Read a extraites sur ce sujet des *Conférences sur l'Histoire de France* de sir James Stephen, professeur d'histoire moderne à l'université de Cambridge, sont d'un protestant éclairé, mais surtout d'un Anglais qui ne peut voir dans les deux siècles de monarchie absolue qui ont suivi le règne de Henri IV qu'un long *misgovernment*. La question y est bien posée, mais ce n'est qu'après des recherches particulières et une étude sérieuse qu'on peut tenter de la résoudre. PREVOST-PARADOL.

En feuilletant dernièrement un recueil assez estimé en Allemagne, les *Blaetter für literarische Unterhaltung*, nous n'avons pas été médiocrement surpris d'y retrouver un grand nombre d'articles que la rédaction de ce recueil nous a empruntés sans faire aucune mention de la source où elle puisait. Il y a dans toutes les langues du monde un nom particulier pour les emprunts de cette nature. La piraterie des contrefaçons, si condamnable à tous égards, laissait au moins aux écrivains et à la direction la récompense morale de leurs travaux : ici, l'écrivain qui les compose et qui les signe, la direction qui les choisit, qui les inspire quelquefois, sont également frustrés

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1845.

de l'honneur qui leur appartient. L'Allemagne est justement fière de sa vieille réputation de loyauté; il suffira de signaler de tels procédés pour que la conscience publique en fasse justice. On comprend sans peine les raisons qui nous obligent à insister sur ce point. Il peut arriver et il est arrivé souvent en effet qu'un article de la *Revue*, dérobé par un recueil allemand, est reproduit ensuite d'après cette traduction par quelque autre organe de la publicité, qui par ignorance ne manque pas de l'attribuer au recueil où il l'a pris. L'article est lu, il frappe l'attention, il se grave dans plus d'une mémoire attentive, et plus tard si l'on retrouve le même article dans la collection de la *Revue*, on ne se rappelle plus les dates, on se souvient seulement qu'on a déjà lu cela ailleurs, et l'originalité des travaux publiés ici peut être l'objet d'une suspicion injuste. C'est pour nous l'occasion naturelle de le déclarer formellement : jamais la *Revue*, on le conçoit de reste, n'accueille que des travaux inédits. Ainsi, le 15 décembre 1851, M. Ch. de Mazade donne à la *Revue* une étude sur *la Société et la Littérature à Cuba;* cet article est traduit dans les *Blaetter* le 18 septembre 1852, sans que ni la *Revue* ni l'auteur soient nommés. Quinze jours après, le 3 octobre de la même année, l'article de M. de Mazade est inséré dans la *Gazette d'Augsbourg*, qui, sans broncher, en fait honneur aux *Blaetter für literarische Unterhaltung*. Cet article n'est pas le seul qui nous ait été emprunté de cette manière, et la liste serait longue, si nous voulions citer tous les travaux de la *Revue des Deux Mondes* que les *Blaetter* ont jugé convenable de s'approprier. Il faudrait signaler entre autres l'article de M. Gustave Planche sur M. Sainte-Beuve publié dans la *Revue* le 1er septembre 1851 et copié dans les *Blaetter* le 31 juillet 1852. M. Émile Montégut aurait aussi à revendiquer plusieurs de ses articles sur la littérature américaine. N'entrons pas dans ce détail, qui pourrait nous mener trop loin; nous persistons à croire que cette indication suffit pour avertir le public allemand. Nous apprenons d'ailleurs avec plaisir que la direction des *Blaetter für literarische Unterhaltung* a passé aujourd'hui en d'autres mains. Un judicieux critique dont la probité littéraire est justement appréciée, M. Hermann Margraff, est en ce moment le directeur de ce recueil, et ce nom-là nous est garant que nous n'aurons plus à l'avenir de pareilles réclamations à faire. Les littératures européennes sont de plus en plus associées à une œuvre commune : c'est leur devoir de se contrôler, de s'éclairer, de se contenir mutuellement. Qu'elles observent donc avant tout le respect du travail d'autrui; c'est la première condition de l'alliance, c'est la première loi de la fraternité littéraire.

V. DE MARS.